



---

ACTES DE LA  
CONFÉRENCE  
ANNUELLE  
SUR L'ACTIVITÉ  
SCIENTIFIQUE  
DU CENTRE D'ÉTUDES  
FRANCOPROVENÇALES

---

**LEXICOLOGIE ET  
LEXICOGRAPHIE  
FRANCOPROVENÇALES**

---

S A I N T - N I C O L A S  
16-17 DÉCEMBRE 2000

RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE  
ASSESSORAT DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE  
BUREAU RÉGIONAL POUR L'ETHNOLOGIE ET LA LINGUISTIQUE

ISBN: 978-88-940156-6-9



*Préparation de l'ouvrage :*  
Cunéaz Ivana et Lambot Christel

*Photos :*  
Eurofoto Costa de Giuseppe Costa - Aoste

*Mise en page pour internet*  
Champrétavy Rosito

Copie hors commerce.  
Hommage de la Région Autonome Vallée d'Aoste  
Assessorat de l'Éducation et de la Culture

ISBN: 978-88-940156-6-9



---

ACTES DE LA  
CONFÉRENCE  
ANNUELLE  
SUR L'ACTIVITÉ  
SCIENTIFIQUE  
DU CENTRE D'ÉTUDES  
FRANCOPROVENÇALES

---

**LEXICOLOGIE ET  
LEXICOGRAPHIE  
FRANCOPROVENÇALES**

---

S A I N T - N I C O L A S  
16-17 DÉCEMBRE 2000

RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE  
ASSESSORAT DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE  
BUREAU RÉGIONAL POUR L'ETHNOLOGIE ET LA LINGUISTIQUE



# Allocution de bienvenue

*Bruno Domaine  
Syndic de la commune de Saint-Nicolas*

M. l'assesseur à l'Éducation et à la Culture, M. le président du Centre d'Études Francoprovençales, Mesdames et Messieurs, bonjour.

C'est toujours un plaisir pour moi d'inaugurer les travaux de la Conférence annuelle de notre Centre, rendez-vous désormais traditionnel pour beaucoup d'entre vous.

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter la bienvenue à Saint-Nicolas ; notre communauté est heureuse de vous accueillir pendant ces deux journées.

Veillez bien me croire, il ne s'agit pas là d'une simple flatterie ou du protocole dû à mon rôle institutionnel ; ce n'est pas du tout ça, je suis sincèrement orgueilleux que des expériences culturelles de ce genre puissent se dérouler chez nous.



*À partir de gauche : M. Ennio Pastoret, assesseur à l'Éducation et à la Culture ; M. Bruno Domaine, syndic de la commune de Saint-Nicolas ; M. Saverio Favre, directeur du BREL ; M. Alexis Bétemps, président du Centre d'Études Francoprovençales*

Un cercle d'amis qui, au nom du but commun de l'étude et donc aussi de la sauvegarde du patrimoine culturel de notre civilisation alpestre, aime se rassembler, de temps en temps, dans ce petit coin de la Vallée d'Aoste pour se confronter, dans une ambiance familiale, sur les aspects les plus différents.

Je souhaite qu'une telle opération puisse continuer longtemps, tout en grandissant. S'agirait-il d'un sujet trop spécifique et donc strictement réservé aux techniciens du langage ? C'est, peut-être, le doute qui peut surgir chez ceux qui, comme moi, aiment s'approcher du domaine ethnographique, mais d'une façon tout à fait spontanée, sans la moindre préparation scientifique. Je pense que même ce public moins qualifié pourra profiter de cette occasion pour satisfaire sa curiosité. En tout cas, je veux remercier ceux qui vont bientôt jouer le rôle d'acteurs principaux dans le déroulement du programme : tout d'abord pour leur engagement précieux dans le secteur de la recherche et, en particulier, pour leur aimable disponibilité à nous rejoindre ici, afin de mettre à la disposition de tout le monde leurs propres connaissances spécifiques.

Je vous confie que j'aime penser Saint-Nicolas un peu comme le symbole de la défense de certaines valeurs ; cela me remplit d'orgueil en tant que représentant officiel de la commune. D'autre part, en ce qui concerne le choix de la localité, je crois pouvoir rassurer les présents qu'il s'agit là d'une confiance bien placée. Pas seulement pour ses spécificités historiques, celles qui, en nous reconduisant tout droit à notre aimé félibre Cerlogne, ont confié à notre réalité la dignité nécessaire pour recevoir une institution telle que ce Centre d'Études. Pour revenir à nos jours, je crois que le fait de débattre autour du francoprovençal au sein d'une réalité dont le patois est encore largement répandu, situation qui n'est plus si évidente de nos jours, peut concourir à attribuer une signification de plus à l'opération.

Je crois qu'il s'agit d'un patrimoine culturel qui mérite bien toute cette attention, ce qui ne signifie pas nécessairement tomber dans des excès intégristes ; en tout cas, ce ne sera sûrement pas l'amour envers nos racines qui limitera les ouvertures nécessaires de nos jours vers la globalisation, dans ses acceptions positives, bien sûr.

De notre côté, en tant qu'administrateurs, nous essayons de jouer notre rôle, en lançant des signaux dans cette direction de réévaluation. J'aime, à ce propos, rappeler que les séances de notre Conseil Communal, n'étant composé que par des patoisants, se déroulent, par choix, encore en patois, situation qui, hélas, n'est plus tellement répandue. Je pense qu'il s'agit là d'un aspect important du point de vue symbolique, qui semble confier au patois une sorte de dignité institutionnelle. Notre communauté est en continuelle transformation et, pour nous transposer directement sur les retombées d'ordre linguistique, elle ne s'éloigne pas de la tendance générale, qui voit les influences italo-phones gagner du terrain, en dépit de la tradition. J'envisage un jour, que j'espère encore lointain, où il ne sera plus facile de maintenir l'emploi du patois dans notre siège institutionnel, où pourtant la fierté de nous y reconnaître, en tant que communauté,

dépasse largement les petits numéros dans lesquels, elle-même, se concrétise. En ce qui me concerne, je me battraï afin que cela puisse continuer le plus longtemps possible, pour éviter la perte, à mon modeste avis, d'une importante valeur symbolique.

Je m'excuse pour vous avoir ennuyés avec cette petite dissertation, qui n'est même pas très pertinente. En tant qu'administrateur, vous comprenez bien que je ne pouvais pas rater une telle occasion, ne serait-ce que par simple devoir de cohérence.

Je voudrais, en conclusion, adresser mes remerciements :

- à l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture et, en particulier, à l'assesseur, M. Ennio Pastoret, qui a bien voulu être parmi nous aujourd'hui ;
- au Centre d'Études Francoprovençales René Willien ;
- au Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique pour sa précieuse collaboration ;
- à tous ceux qui contribuent à la bonne réussite habituelle de cette manifestation.

J'aimerais dédier cette manifestation à un grand ami du Centre, et de Saint-Nicolas en général, que nous regrettons, même s'il demeure dans nos cœurs : M. le prof. Giovanni Pezzoli. Pour démontrer, une fois de plus, son attachement à notre réalité, il suffira de dire qu'il a choisi Saint-Nicolas comme ultime demeure, et notre communauté est très heureuse d'avoir pu exaucer son dernier désir.

En conclusion, je profite aussi pour adresser, à tout le monde, mes meilleurs vœux en vue des fêtes imminentes et je vous donne rendez-vous en 2002 à l'occasion de la prochaine édition de la Conférence.

Merci pour l'attention que vous m'avez aimablement accordée.





# Allocution de bienvenue

*Ennio Pastoret  
Assesseur à l'Éducation et à la Culture*

Monsieur le syndic de Saint-Nicolas, Mesdames et Messieurs, chers amis, encore une fois, cette année, j'ai l'honneur et le plaisir de vous apporter mes salutations personnelles et celles de l'Administration régionale et de l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture.

Aujourd'hui c'est une belle journée, je montais à Saint-Nicolas et j'observais comme les sommets de nos montagnes étaient étincelants, couverts à moitié de neige marquant un paysage qui se fait toujours apprécier dans notre pays d'Aoste... Et alors, comment ne pas penser à ce qui s'est passé, il n'y a pas longtemps, le 15 octobre dernier, quand un désastre incroyable, que personne n'avait prévu et imaginé, a touché d'une façon si lourde notre région : beaucoup de pays ont été touchés, quelques-uns d'une façon beaucoup plus grave, d'autres moins... Mais, ce qui est terrible, c'est qu'un prix extraordinaire en terme de vies humaines a été payé à la suite de cet événement. Donc je crois d'interpréter

vos sentiments, en vous invitant à vous joindre au deuil des familles, à la douleur des gens qui ont survécu qui, aujourd'hui et dans les temps à venir, pleureront leurs amis et leurs proches.



Mais je voudrais aussi rappeler, à côté des moments de deuil, de désarroi, de désespoir, les témoignages importants que notre communauté a fournis, avec une capacité incroyable d'intervenir, de travailler, de s'occuper de tous ces dégâts, de faire parvenir un message de solidarité qui a étonné tout le monde. Et j'ai pensé aujourd'hui que celle-ci est peut-être aussi la démonstration que ce peuple valdôtain est aussi un peu spécial, dans ses attitudes, dans ses comportements et non pas seu-

lement dans les aspects culturels et linguistiques que souvent nous évoquons.

Tout en revenant à votre présence ici aujourd'hui, je vous remercie, Mesdames et Messieurs, chers amis pour la contribution que vous apportez à l'étude de cette langue de ce pays d'Aoste, que nous aimons, dans lequel nous vivons et auquel vous portez votre attention et vos soins de par l'étude de notre francoprovençal. Nous vous en saurons grés. Aujourd'hui, ce serait aussi le cas de souligner un élément important : l'État italien, récemment, a approuvé une loi sur la défense des langues minoritaires d'Italie desquelles nous nous occupons et qui devra retenir notre attention dans le futur. Je pense que par le biais d'un soutien législatif d'un côté et par les perspectives qui s'ouvrent actuellement dans le cadre de la réforme des écoles et des établissements scolaires, avec le processus de l'autonomie scolaire, il sera possible, d'après les lois que l'État même s'est données, de prévoir un intérêt pour l'apprentissage de ces langues dans le curriculum scolaire. Voilà donc la nécessité que notre patois francoprovençal soit inséré, en quelque sorte, dans ce processus d'apprentissage et de connaissance dans nos écoles. Bien sûr, on ne pourra le faire que par l'exploitation des compétences qui se sont mises en œuvre déjà depuis beaucoup d'années, qui ont fourni des résultats, des études, des évaluations. Je vois là un patrimoine duquel nous pourrions tirer profit pour prévoir des véritables parcours dans l'école d'apprentissage, de connaissance et d'amélioration de la connaissance de notre patois francoprovençal. Il nous faudra œuvrer dans ce sens et là, il y aura un défi pour cette collectivité, bien sûr, et nous pourrions voir si ce pays d'Aoste aura aussi, encore une fois, une volonté de se regarder dans un miroir et de reconnaître dans ses caractéristiques culturelles, linguistiques, son esprit d'appartenance ou si, par contre, il n'a pas la tentation, comme hélas cela s'est déjà vérifié il n'y a pas trop d'années, de nier ses racines, ses perspectives et sa volonté de s'y appliquer. Peut-être que les sirènes d'un certain modèle de vie nous éloignent de ce qui pourrait être quelque chose de souhaitable quant à notre peuple et à notre avenir. Mais on ne va pas ouvrir aujourd'hui une page qui appartiendra à l'avenir et donc je ne voudrais pas, en plus, vous entraîner trop sur ces exercices des perspectives par le futur de cette langue, qui à l'heure actuelle est encore vivante et présente dans notre pays. Et donc, tout en vous remerciant pour votre travail et pour le soutien que vous donnez au francoprovençal et en vous remerciant pour les éléments que vous avez préparés et vous nous offrez encore comme éléments de réflexion pour l'introduction des premiers pas d'apprentissage et de connaissance de cette langue à l'école, je vous souhaite une très bonne journée de travail aujourd'hui, une très bonne journée de travail demain. Je vous souhaite de pouvoir profiter de ces belles journées de ciel serein et clair qui vous permet du haut de cette commune de Saint-Nicolas de profiter d'une superbe vue sur la Vallée d'Aoste. Je profite encore de votre présence pour vous adresser les souhaits d'un joyeux Noël et d'une très bonne Nouvelle Année.

# Allocution de bienvenue

*Alexis Bétemps  
Président du Centre d'Études Francoprovençales*

Au nom du Centre d'Études « René Willien » de Saint-Nicolas, je souhaite à tous les convenus, spécialistes et amateurs, la bienvenue à cette Conférence annuelle du Centre de l'an 2000, date symbolique, occasion de nouveaux rites de passage, marquée en Vallée d'Aoste par des événements tragiques qui ont profondément meurtri notre communauté.

On éprouve toujours un peu de gêne quand on organise des manifestations, même si leur contenu est éminemment culturel comme dans notre cas, après une catastrophe comme celle que les Valdôtains ont connu les derniers jours d'octobre.

Mais comme l'adage nous l'apprend : la vie continue.

Le thème choisi cette année entre pleinement dans l'optique de recherche de notre Centre : l'analyse de glossaires, dictionnaires, lexiques sur le francoprovençal.



Francoprovençal et walser devrions-nous dire, parce que nous avons voulu insérer aussi une communication sur les dialectes de la Haute Vallée du Lys puisqu'il nous semblait juste, en Vallée d'Aoste, de ne pas oublier cette communauté, pour nous alloglotte, qui participe depuis toujours à la croissance de notre Pays. L'aire géographique que nous couvrons est toujours la même, celle que je définis habituellement « pays autour du Mont-Blanc », dans un sens cependant plus large : de Grenoble à Neuchâtel et de Saint-Étienne à Turin. Cette année aussi, je dois signaler une exception plus qu'opportune pour Celle et Faeto, dans les Pouilles, où vit une communauté

francoprovençale avec qui nous entretenons des relations suivies et, je l'espère, réciproquement enrichissantes.

Par le choix de ce sujet, nous avons voulu promouvoir un moment de réflexion et d'information entre spécialistes et amateurs, c'est la formule traditionnelle de nos rencontres, sur la grande masse de documentation qui a été produite, dans l'arc d'un peu plus d'un siècle, sur la lexicographie francoprovençale : ouvrages scientifiques ou de divulgation, livres publiés ou manuscrits conservés dans des archives, textes célèbres et/ou contributions presque inconnues, monographies locales ou ouvrages à vocation plus généraliste.

Le francoprovençal, comme l'a bien dit Gaston Tuillon, est une langue à l'état dialectal pur et, donc, elle se présente comme une unité extrêmement variée (à son intérieur) sur tous les plans : intonatif, phonétique, grammatical, syntaxique et sémantique. Cette condition, source parfois de désarroi, est d'un autre côté, une stimulation continue à la découverte. Nous souhaitons que par ce colloque, le goût pour la recherche dialectologique se répande davantage encore parmi nos jeunes : il y a tellement de travail à faire dans notre Vallée !

Nous avons invité à prendre la parole dans ce colloque une personne qui aurait eu beaucoup de choses à nous dire mais qui nous a quittés, il y a un mois environ. Je voudrais rappeler ici Aimé Chenal, auteur de plusieurs ouvrages sur le francoprovençal, parmi lesquels, le « Dictionnaire de Patois valdôtain » qu'il écrivit en collaboration avec Raymond Vautherin.

Aimé Chenal, Mimi pour les amis, était né à Paris de parents émigrés le 20 novembre 1930.

Rentré au Pays en 1942, il devint comptable, puis employé à la Cogne. Membre du Centre Bréan, pépinière de Valdôtains illustres et conscients, rédacteur de l'hebdomadaire catholique «Le Pays d'Aoste», sous la direction du chanoine Bréan, il en devint directeur à la mort de son maître. Sur cette feuille, il exerça ses talents de journaliste et aiguisa sa verve de polémiste de race, suivant ainsi une tradition valdôtaine qu'on dirait oubliée de nos jours, défendant avec sa plume la continuité culturelle de sa communauté, la langue française et le francoprovençal en premier lieu, qu'il considérait comme des éléments complémentaires et irremplaçables de notre civilisation alpestre. Devenu secrétaire du Comité des Traditions Valdôtaines (CTV), il s'occupa de sa revue, «Le Flambeau», dont il assura la rédaction jusqu'à sa mort. Il écrivit plus de 400 articles touchant un peu tous les genres : chronique, contes et récits, pièces théâtrales, compte-rendus, recensions, histoire, toponymie, folklore. Passionné de linguistique, autodidacte de qualité, il connaissait les principaux ouvrages sur la matière, y compris des auteurs d'avant-garde et parfois discutés comme Noam Chomsky. Il entreprit avec Raymond Vautherin un projet cyclopéen : un dictionnaire du patois valdôtain.

La récente réédition reprend la première, les quatre suppléments parus sur «Le Flambeau» pour combler des oublis, le dictionnaire bilingue français/

patois, et elle est accompagnée de nombreuses citations. Cette recherche l'occupait pendant plus de vingt ans et l'œuvre parut d'abord en fascicules sur « Le Flambeau » de 1967 à 1982, par la suite réunis en dix volumes !

Une édition enrichie et en un seul gros volume paraîtra en 1997, répondant ainsi aux vœux des puisées dans des œuvres littéraires parues depuis la première publication.

Le projet initial était de reprendre les quelque dix mille mots rassemblés par Cerlogne et d'ajouter ce qu'il avait oublié ou qui s'était formé après lui. Le résultat est un dictionnaire d'environ 30.000 articles, avec une phraséologie abondante, une attention particulière pour la polysémie, des descriptions détaillées des concepts évoqués par les mots, des indications grammaticales et syntaxiques, des informations ethnographiques, etc.

L'ouvrage s'adresse principalement aux Valdôtains, à ceux qui connaissent et pratiquent déjà le patois pour les doter d'un code écrit leur permettant de produire aussi des œuvres littéraires. Le patois décrit n'est pas localisé mais il s'agit essentiellement de celui de la vallée centrale, avec des ouvertures à d'autres variétés à travers des citations. Dans la pratique, plus ou moins consciemment, les auteurs présentent leur koïnè, chose qui est d'ailleurs déjà annoncée par le titre même, « Nouveau Dictionnaire de Patois valdôtain », qui reprend le titre presque identique de Cerlogne. La graphie adoptée, celle de Cerlogne avec quelques modifications, s'adapte à l'option linguistique préalable : « Ce dictionnaire n'est donc nullement phonétique, historique ou étymologique. Il veut simplement montrer le dialecte dans son fonctionnement concret, pratique ».<sup>1</sup> C'est un dictionnaire de la langue, non de la parole, dit Chenal en paraphrasant De Saussure.

Aimé Chenal était très sensible, voire susceptible en ce qui concerne la graphie et sa verve polémique s'est vivement fait sentir, même à notre égard, puisqu'il ne partageait pas nos choix, ceux de « Pourquoi écrire le patois ? » d'Ernest Schüle ainsi que les modifications successives apportées par le BREL. De notre côté, nous n'avons jamais voulu envenimer le débat par respect de la personne dont nous ne partageons pas tous les points de vue et parce que nous jugions peu opportun de manifester publiquement des divergences sur un thème délicat qui, en Vallée d'Aoste, aurait pu être utilisé pour des raisons extra-linguistiques.

Malgré cela, nous avons toujours évalué avec attention les critiques et, bien sûr, employé et apprécié le dictionnaire, la Bible, comme nous l'appelions entre nous. Et comme Valdôtains, nous ne pouvons que dire à Chenal *grammasi*, un grand merci !

## Note

<sup>1</sup> CHENAL A. VAUTHERIN R., *Nouveau Dictionnaire de Patois Valdôtain*, Quart, Musumeci, 1997.



# Phraséologie des dialectes walser de la Vallée d'Aoste.

## Problèmes de théorie et de pratique lexicographiques

*Peter Zürrer*

Le thème de mon exposé s'écarte quelque peu du sujet de la Conférence 2000 et ceci en deux points. L'écart concerne d'abord les walser et puis la phraséologie. L'un et l'autre sont à justifier. Si cela est aisé pour ce qui regarde les walser, du fait que leurs dialectes sont parlés dans la Région, où ils constituent, à Issime et à Gressoney, des îlots linguistiques, la justification du choix de la phraséologie peut se montrer plus difficile. A-t-elle des rapports avec la lexicologie et la lexicographie et si c'est le cas, lesquels ?

Remarquons d'abord que la phraséologie est bien ancrée dans les dictionnaires : dans le Petit Robert comme dans le Chenal-Vautherin et également dans les dictionnaires walser. Des expressions toutes faites, c'est-à-dire des locutions, des tournures, des proverbes, bref des phrasèmes selon la terminologie appropriée y entrent naturellement pour illustrer l'emploi des mots qui sont à expliquer et qui figurent comme lemmes.



Cependant il y a plus. La phraséologie ne se rallie à la lexicologie pas seulement en pratique, mais aussi en théorie<sup>1</sup>. Le lien entre les deux consiste, en gros, dans le fait que les locutions forment des entités qui sont et de commun usage et d'usage fréquent. Du point de vue psycholinguistique, on les acquiert et on les emmagasine de façon semblable aux mots ; comme ceux-ci elles représentent chaque fois un tout quant à la forme et quant au sens. Leur structure interne est pourtant polylexicale, ce qui veut dire qu'elles comprennent plus d'un seul composant. La complexité varie d'un minimum de deux éléments (p. ex. en français *rester coi*) jusqu'à une séquence



de mots formant une phrase entière, autonome ; c'est le cas des proverbes (*Qui dit A doit dire B*).

Voilà pour ce qui les rapproche (et ce qui les distingue) des mots simples ; il en résulte que des traits communs entre la phraséologie et la lexicologie, entre la lexicographie et la phraséographie s'avèrent.

Ceci étant dit, entrons dans le vif du sujet en ouvrant le *Vocabolario Töitschu-Italiano D'Eischemtöitschu*, c'est-à-dire le dictionnaire du dialecte d'Issime, à la page 120 et examinons de près l'article consacré à la parole *lljöiten* « sonner ».

Là, je lis :

*lljöiten, glljöit* v.tr. « suonare, squillare »

*lljöiten chantal*<sup>2</sup> « suonare per la messa di suffragio »

*lljöiten di trois coups, lljöiten di dröi straih* « suonare tre colpi prima della messa domenicale »

*lljöiten d'Passiunh* « (in passato) suonare tre colpi, alle tre del pomeriggio tutti i venerdì e subito prima della messa domenicale, dal 3 maggio giorno del Ritrovamento della Santa Croce fino al 14 settembre giorno dell'Esaltazione della Santa Croce »

*lljöiten vergeb, lljöiten la fin* « suonare a morto »

*lljöiten l'estreméje*<sup>3</sup> « suonare a martello in caso di incendio ».

En lisant cet article ce qui frappe d'emblée, c'est que nous tombons non pas sur des phrases librement composées, mais sur une série de syntagmes codés, sur des locutions, qui sont, d'ailleurs, caractérisées comme telles par la mention « loc. », « locuzione ». Il se trouve ainsi confirmé ce que je viens de dire que dans la pratique lexicographique les locutions sont prises en compte, en l'occurrence même exclusivement.

Une autre particularité qui nous saute aux yeux, c'est le caractère bilingue des syntagmes mentionnés : *lljöiten chantal*, *lljöiten di trois coups*, *lljöiten la fin*, *lljöiten l'estreméje*. Seul le composant verbal, *lljöiten*, est proprement dialectal, c'est-à-dire alémanique, l'autre étant français ou francoprovençal. Ce phénomène hybride qui est une vraie curiosité mérite notre attention<sup>4</sup>.

Il importe de noter que les composants français ou francoprovençaux n'existent guère en dehors de ces expressions. *Chantal*, *trois coups*, *la fin* n'ont pas le statut d'unités lexicales qui sont librement utilisables (excepté occasionnellement). Par conséquent ils ne font pas partie du vocabulaire en tant que mots et n'entrent pas dans le dictionnaire issimien comme lemmes ; en d'autres termes ils restent figés à l'intérieur du syntagme et sont donc privés d'autonomie. En raison de cette cohésion ou « soudure » il s'ensuit que ces locutions sont en quelque sorte indissolubles et ne fonctionnent qu'en bloc.

Un coup d'œil rapide sur Gressoney montre que ces expressions bilingues ou hybrides n'y existent pas ; le manque en dit long sur les différences profondes entre les deux communautés qui sont pourtant voisines<sup>5</sup>. Il est bien connu que le français occupait à Issime toute une série de fonctions qui à Gressoney étaient remplies par l'allemand (l'allemand littéraire). Si aujourd'hui seuls les Issimiens d'un certain âge parlent encore couramment le français, la situation linguistique était toute différente encore au début du siècle où elle était caractérisée par un bilinguisme français-alémanique. La raison du rôle primordial du français doit être vue dans l'émigration des Issimiens en Savoie, en France et en Suisse romande ; mais le fait que la langue française était (à la différence de Gressoney) celle des offices à l'église et celle qu'on parlait avec le curé contribuait autant à son prestige ; ajoutons que la correspondance avec les émigrés se déroulait en français et que le français était enseigné à l'école. Or ce qui évoque cet état des choses et ce qui le rappelle spontanément, ce sont précisément ces locutions hybrides, bilingues. En les employant, on fait allusion, involontairement, au patrimoine français. En désignant une action comme celle de sonner le commencement de la messe par l'expression *lljöiten di trois coups* on a certes nullement l'intention de rappeler que dans le temps Issime était français-allemand. Néanmoins on le fait.

Dans deux cas, les locutions bilingues trouvent des correspondants unilingues qui sont des synonymes : à *lljöiten di trois coups* correspond *lljöiten di dröi straich*, à *lljöiten la fin* correspond *lljöiten vergeb*. Il est cependant intéressant de relever que les deux expressions *lljöiten la fin* et *lljöiten vergeb*, bien qu'elles soient équivalentes, les composants respectifs, *la fin* et *vergeb*, ne sont tout de même pas identiques et peuvent suggérer des associations différentes (*vergeb* signifie « pardon », on oppose donc « sonner la fin » à « sonner le pardon »)<sup>6</sup>.

En résumé, l'intérêt que les exemples cités peuvent susciter réside dans leur caractère hybride, causé par le bilinguisme, et plus généralement dans leur renvoi à des situations et circonstances appartenant à un autre temps, et finalement dans leur particularité au plan des parlers locaux. Ceci ne veut pas dire que toutes les locutions du dialecte d'Issime soient uniques et qu'elles ne se trouvent nulle part ailleurs dans l'aire alémanique ; néanmoins un bon nombre n'est même pas partagé avec Gressoney. Les locutions bilingues bien qu'elles soient plutôt rares, même à Issime, montrent d'une façon exemplaire un trait commun aux phrasèmes, c'est-à-dire leur cohésion ou fixité qui les distingue nettement des syntagmes librement composés. Pour cette raison, les phrasèmes ont un statut spécial qui ne doit pas être confondu avec celui des syntagmes libres et non codés, qui tiennent lieu d'exemples dans les dictionnaires. Un traitement approprié pour les phrasèmes est donc exigé.

Quel peut être ce traitement ? Vaste sujet<sup>7</sup>. Si je l'aborde, il va de soi que je me borne à soulever quelques problèmes dans la mesure du possible, tous d'ordre sémantique ; j'ai d'ailleurs l'excuse qu'une théorie de la phraséographie fait toujours défaut. Pour ne pas tomber dans l'abstraction, je choisis de nouveau un

exemple concret. En montrant comment cet exemple est traité dans un recueil de locutions récemment paru, je voudrais aller au-delà d'une critique qui me paraît pourtant inévitable, pour développer quelques principes d'explication et de rédaction qui, à mes yeux, doivent être de rigueur dans un traitement adéquat des phrasèmes.

Le recueil auquel je viens de faire allusion, s'intitule – je traduis – « Savoir walser. Des proverbes et des locutions », en allemand *Walser Weisheiten. Sprichwörter und Redensarten*. Son auteur, disciple de Paul Zinsli, est Max Waibel à qui on doit une monographie sur le dialecte de Macugnaga<sup>8</sup>.

Dans les pages que Waibel dédie à Gressoney, je trouve sous la rubrique « Des gens pauvres et riches » (« Arm und reich ») l'expression *den oarme litte d heeli enthenge*<sup>9</sup>, suivie de deux définitions (ou périphrases) que je traduis : en français 1. « détacher la crémaillère à des gens pauvres », 2. « prendre comme gage », en italien : 1. « staccare la catena di focolare a gente povera », 2. « pignorare, sequestrare i beni di qd. » À la différence des expressions déjà citées comme *lljòiten di trois coups* « sonner les trois coups », *den oarme litte d heeli enthenge* représente un autre type de locution. Le spécifique de cette locution est situé au plan sémantique et se trouve dans l'acceptation de deux sens. La locution peut en effet, comme nous venons de le voir, être lue et comprise de deux façons : l'une étant concrète, l'autre abstraite, l'une étant au propre et l'autre au figuré. En prêtant aux mots leur propre signification, on en dégage une version littérale, c'est-à-dire « staccare la catena di focolare a gente povera », « détacher la crémaillère à des gens pauvres » ; en prenant au contraire l'expression au figuré, on obtient « pignorare, sequestrare i beni di qd. », « prendre comme gage ».

Arrêtons-nous un moment à ce dédoublement sémantique. Entre le sens premier et le sens figuré il existe un écart considérable. Au sens premier ou sens propre, on comprend l'expression sans problème, si on comprend ses composants, tandis qu'au sens figuré, la transparence n'est pas assurée automatiquement, car on saisit le sens exact seulement si on connaît d'avance la signification de l'expression tout entière. C'est qu'on a affaire à un idiome, et dans ce cas le sens est saisi dans sa globalité, « en bloc »<sup>10</sup>. D'ailleurs, si notre idiome se traduit en italien par un seul mot, « pignorare », le caractère global du sens figuré y trouve sa confirmation.

Toutefois, la locution idiomatique est issue du syntagme libre et le sens propre de celui-ci, le sens premier ou primitif (« détacher la crémaillère »), ne s'est pas effacé, il est toujours sous-jacent. La question qui se pose alors, pour la locution en question comme pour tous les syntagmes à double sens, c'est le problème de la motivation, de la re-motivation ou de la dé-motivation selon la direction de regard<sup>11</sup>. Quel lien existe entre le sens analytique initial où chaque composant a sa propre valeur (« détacher/ la crémaillère/ à des gens pauvres ») et le sens global (« prendre comme gage ») acquis par un procédé de synthèse ? Autrement dit : Quel est le passage du propre au figuré, du non-codé au codé,

du mot-à-mot au figuré global, ou vice-versa ? (Malheureusement, dans le cas présent, comme dans d'autres cas, le recueil de Waibel ne contient aucun indice.) À mes yeux, il conviendrait, pour voir plus clair, d'insister sur la valeur symbolique de la crémaillère. La crémaillère, la catena di focolare, porte – et non par hasard – dans les dialectes walser un nom tout à fait archaïque, *heeli*, inconnu de l'allemand standard et différent de la désignation de la chaîne ordinaire (*chetti*)<sup>12</sup>. Ce nom archaïque renvoie à des coutumes archaïques. Bien que, chez les Walser, elles n'aient plus cours, elles ont été reconnues en Suisse alémanique, en Allemagne aussi bien qu'en Suisse romande<sup>13</sup>. Et si on en prend note, on conclut que c'est proprement autour des anciennes valeurs symboliques de la crémaillère que s'est cristallisé le sens idiomatique de notre locution. La crémaillère, suspendue au centre du foyer familial, était le symbole de la propriété, du droit à la possession et de l'appartenance à la famille (en témoigne l'expression française *pendre la crémaillère* "célébrer par un repas son installation dans un nouveau logement"). Or, une action terrible comme celle de la saisie des biens qui porte atteinte à l'intégrité de la famille pouvait trouver une expression figurative adéquate dans la mainmise sur la crémaillère, *d heeli entheng*.

J'estime que des explications de la sorte ne devraient pas être absentes dans un recueil qui rassemble des locutions et des proverbes à sens idiomatique. Sinon la « transparence » reste à désirer. De même, il me semble indispensable d'indiquer les deux sens, le sens propre comme le sens figuré, et d'en faire, comme de l'effort vers la transparence, un principe de l'explication lexicographique ou phraséographique.

Pour conclure je voudrais soulever un dernier aspect de la nature des phrasèmes. C'est leur usage. Plus précisément leur insertion dans un texte ou contexte et ce qui en découle quant au sens. Me référant toujours à l'exemple de la crémaillère, j'observe que les deux définitions citées, « détacher la crémaillère » et « prendre comme gage », ne couvrent pas toute l'étendue sémantique de l'idiome. Pour y arriver, il importe de voir comment la locution s'insère dans des textes, autrement dit : de quelle manière on en fait usage. Ma meilleure informatrice à Gressoney, Tersilla Welf, me donne des exemples dont en voici un qui peut nous éclairer :

*hen aber no nie amen oarme tiiful d heeli enthengt*

(littéralement) « je n'ai jamais pris la crémaillère à un pauvre diable ».

Toutefois, la version littérale est une fausse piste. Tersilla n'entend évidemment pas l'action pure et simple du décrochage, et encore moins celle que fait l'huissier, puisqu'elle n'exerce pas cette profession ; ce qu'elle entend c'est qu'elle n'a jamais réduit personne à la misère ou contribué à son désespoir. Dans cette signification, l'exploit de saisie, *il pignoramento*, est absent tout comme est absente la crémaillère. L'explication lexicographique de la locution doit donc être complétée par une ultérieure définition, toujours au figuré, une périphrase au sens plus large : « réduire quelqu'un à la misère, au désespoir ». La descrip-

tion phraséographique ne peut se passer des divers modes d'usage : voici la leçon à tirer de l'exemple du pauvre diable, *vom oarme tiiful*.

Reste à ajouter un dernier mot. La locution *den oarme litte d heeli enthenge* était certainement très courante dans le temps, mais de nos jours elle est en train de se perdre, de devenir désuète et caduque.

Il s'ensuit que l'aspect de la connaissance et de la vitalité des locutions ne devrait pas être négligé dans un dictionnaire ou recueil. En l'occurrence, il conviendrait d'ajouter l'expression synonyme plus courante *òf d gassò réchte* (littéralement) « mettre dans la rue »<sup>14</sup>. Comme principe il faudrait exiger des marques d'usage, c'est-à-dire des indicateurs qui renseignent l'utilisateur sur l'emploi du phrasème en question.

Comment les locutions, les tournures, les proverbes, bref, les phrasèmes doivent être traités, reste un vaste sujet. Les quelques principes de phraséographie auxquels j'ai fait allusion, les voici en résumé :

- indication des deux sens : sens propre et sens figuré
- indication de notes explicatives servant à la « transparence » du sens figuré
- indication d'emplois dans des textes
- indication de marques d'usage.

## Notes

<sup>1</sup> Cf. BURGER 1998, pp. 15-32.

<sup>2</sup> CHENAL-VAUTHERIN 1997, p. 1756 ; GODEFROY FRÉDÉRIC, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, tome II, p. 56.

<sup>3</sup> CHENAL-VAUTHERIN 1997, p. 687.

<sup>4</sup> D'autres exemples, tirés de *D'Eischemtöitschu* 1998, passim : *par kuart* « par cœur », *machun cas* « faire cas », *machun dessinh* « dessiner », *machun kumplemen* « faire des compliments », *machun rekour* « avoir recours, faire appel », *geen létziunhi* « donner des leçons », *lachun unner d'muschtaza* « rire dans sa barbe », *machun kroschet* « faire du crochet », *bürren z'krèddit* « discréditer, faire tomber le crédit ».

<sup>5</sup> Cf. ZÜRRE 1999, pp. 84-99.

<sup>6</sup> Cf. BURGER 1998, p. 26.

<sup>7</sup> Cf. BURGER 1998, pp. 168-192.

<sup>8</sup> WAIBEL MAX, *Die volkstümliche Überlieferung in der Walserkolonie Macugnaga (Provinz Novara)*, Schriften der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde 70, Basel, 1985.

<sup>9</sup> WAIBEL 1998, p. 36.

<sup>10</sup> Cf. BURGER 1998, pp. 59-66.

<sup>11</sup> Cf. BURGER 1998, pp. 66-68.

<sup>12</sup> *heeli* (Gressoney), *hieli* (Issime) n.f. « crémaillère de cuisine, servant à suspendre les marmites, les chaudrons, etc. au-dessus du foyer ouvert », ancien haut-allemand *hâhila*, dérivé de *hâhan* « pendre ». Cf. *Schweizerisches Idiotikon* II, pp. 1133-1135.

<sup>13</sup> Cf. *Schweizerisches Idiotikon* II, p. 1134 ; *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens* IV, pp. 1269-1279 ; *Glossaire des patois de la Suisse romande* IV, pp. 523-525.

<sup>14</sup> *Greschòneytitsch* 1998, p. 154.

## Bibliographie

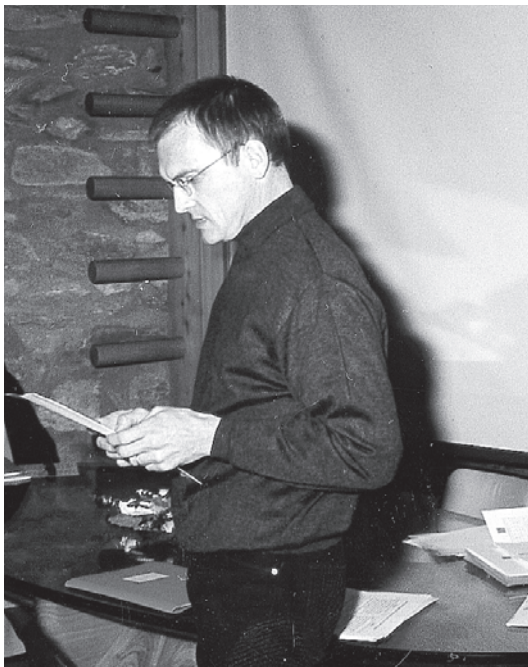
- BURGER HARALD, *Phraseologie, Eine Einführung am Beispiel des Deutschen*, Grundlagen der Germanistik 36, Berlin, 1998.
- CASADEI FEDERICA, *Metafore ed espressioni idiomatiche, Uno studio semantico sull'italiano*, Roma, 1996.
- CHENAL AIMÉ, VAUTHERIN RAYMOND, *Nouveau Dictionnaire de Patois Valdôtain*, Aoste, 1997.
- D'Eischemtöitschu, Vocabolario Italiano-Töitschu*, Centro Studi e Cultura Walser, Walser Kulturzentrum, Quart (Aosta), 1988.
- D'Eischemtöitschu, Vocabolario Töitschu-Italiano*, Centro Studi e Cultura Walser, Walser Kulturzentrum, Quart (Aosta), 1998.
- Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, 1924 ss.
- Greschòneytitsch, Vocabolario Italiano-Titsch*, Centro Studi e Cultura Walser, Walser Kulturzentrum, Quart (Aosta), 1988.
- Greschòneytitsch, Wörterbuch Titsch Deutsch-Italiano*, Centro Studi e Cultura Walser, Walser Kulturzentrum, Quart (Aosta), 1998.
- Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, Berlin, Leipzig, 1927-1942.
- HEINZ MICHAELA, *Les locutions figurées dans le « Petit Robert », Description critique de leur traitement et propositions de normalisation*, Lexicographica Series Maior 49, Tübingen, 1993.
- Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1988.
- Schweizerisches Idiotikon, Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache*, Frauenfeld, 1881 ss.
- WAIBEL MAX, *Walser Weisheiten, Sprichwörter und Redensarten*, Frauenfeld, 1998.
- ZINSLI PAUL, *Walser Volkstum, In der Schweiz, in Vorarlberg, Liechtenstein und Italien*, 6<sup>e</sup> édition, Chur, 1991.
- ZÜRRER PETER, *Wörterbuch der Mundart von Gressoney, Mit einer Einführung in die Sprachsituation und einem grammatischen Abriss, Beiträge zur schweizerdeutschen Mundartforschung XXIV*, Frauenfeld, 1982.
- ZÜRRER PETER, *Deutsche Sprachinseln im Aostatal*, in HINDERLING ROBERT, EICHINGER LUDWIG M. (éd.), *Handbuch der mitteleuropäischen Sprachminderheiten*, Tübingen, 1996, pp. 287-310.
- ZÜRRER PETER, *Sprachinseldialekte, Walserdeutsch im Aostatal (Italien)*, Reihe Sprachlandschaft 23, Aarau, Frankfurt am Main, Salzburg, 1999.



# Les enquêtes lexicologiques du *Glossaire des patois de la Suisse romande*

Éric Fluckiger

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (ci-après *GPSR*), institut centenaire<sup>1</sup> fondé en vue de la publication d'un ouvrage dialectologique d'envergure, a rendu accessible au public, dans ses quelque 6.000 pages parues à ce jour<sup>2</sup>, près de la moitié des trésors lexicaux recueillis principalement au début de ce siècle par ses fondateurs. Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet s'employèrent en effet dans une première étape à engranger la moisson lexicologique qui devait constituer la substance de leur dictionnaire et à classer méthodiquement les matériaux collectés. Il convient d'associer à ces trois noms celui d'Ernest Muret, mandaté par le *GPSR* pour diriger l'enquête sur les noms propres. Je consacrerai l'essentiel de mon exposé à l'évocation des différentes enquêtes menées par ces figures fondatrices du *GPSR* ou confiées à des collaborateurs qualifiés. Les faits, consignés de manière détaillée dans les *Rapports annuels du GPSR*<sup>3</sup>, sont relatés plus concisément dans diverses publications, notamment dans un numéro du *Bulletin du GPSR*<sup>4</sup>.



## Historique

C'est dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle que Louis Gauchat, s'inspirant de l'exemple du *Schweizerisches Idiotikon*<sup>5</sup>, conçut le projet de l'œuvre de sa vie, un recueil général des mots employés dans les multiples variétés des parlers de la Suisse romande. Ses recherches dialectologiques entreprises en vue de sa thèse sur la phonétique du patois fribourgeois de Dompierre, jamais interrompues ensuite, l'amènèrent à mesurer le rapide déclin des patois romands et à prendre conscience de l'urgence qu'il y avait à en recueillir tous les témoignages



avant leur irrémédiable extinction. Une fois couronnées de succès les longues démarches menées par Gauchat auprès des autorités cantonales et fédérales pour obtenir leur concours officiel, les trois fondateurs du *GPSR* ont mis leur programme à exécution.

Entre 1899 (date de la fondation de l'institut) et 1924 (année de parution du premier fascicule de l'ouvrage lexicographique), les initiateurs du *GPSR* ont mené de patientes investigations pour réunir la documentation la plus complète possible sur les parlers vernaculaires romands, s'employant tout à la fois à recueillir de la bouche des patoisants les témoignages de leurs parlers sur le déclin et à inventorier toutes les sources d'informations existant à ce sujet en marge de leurs propres enquêtes. Alors que la tâche prioritaire devenait, dès les années vingt, la publication du *GPSR*<sup>6</sup>, la récolte de matériaux oraux aussi bien que la collecte et le dépouillement des sources écrites se sont néanmoins poursuivis, si bien qu'à ce jour, « à l'exception des documents d'archives qui n'ont pas encore été publiés et dont nous ne possédons que des extraits sur fiches, la bibliothèque et les fichiers du *GPSR* rassemblent pratiquement tous les témoignages existant sur les parlers du domaine : textes patois, listes et glossaires locaux, études scientifiques, relevés de mots et d'énoncés faits sur le terrain par des dialectologues professionnels et amateurs en vue de la réalisation du *GPSR* »<sup>7</sup>.

Parmi les multiples sources manuscrites et imprimées dont dispose le *GPSR*<sup>8</sup> figurent en première place les fruits des cinq enquêtes dialectologiques entreprises de 1899 à 1947 : enquêtes phonétiques (données consignées dans des *Relevés* ou publiées dans les *Tableaux phonétiques*), enquête systématique par correspondance menée à l'aide de questionnaires onomasiologiques et complétée par les enquêtes lexicologiques effectuées sur le terrain (plusieurs centaines de milliers de fiches constituant le noyau du fichier central du *GPSR*), enquête toponymique dirigée par E. Muret (120.000 fiches), enquête ethnologique de W. Egloff (notices ethnologiques et documents iconographiques)<sup>9</sup>.

### Relevés phonétiques

Durant l'année 1899 surtout, mais aussi au cours des années suivantes, les rédacteurs, après s'être réparti leurs zones d'exploration respectives<sup>10</sup>, ont sillonné la Suisse romande, munis d'une liste de 350 mots-types<sup>11</sup> latins, pour recueillir les termes patois correspondants. Les étymons avaient été choisis pour obtenir les traits phonétiques essentiels de chaque parler exploré. On a retrouvé dans nos archives deux cahiers à couverture noire contenant les Chroniques manuscrites que Gauchat a rédigées en 1899 et en 1900 (voir la figure 1). Dans le second d'entre eux, on lit ceci : « M. Jeanjaquet passe quelques jours près du Grand-St-Bernard, dans un chalet, pour étudier le vocabulaire de l'alpage du patois du Val d'Entremont, puis il étudie pendant une semaine divers patois de la Vallée d'Aoste au point de vue de la phonétique. Localités : St Rhémy,



Fig. 3 -  
Extrait des  
Relevés  
phonétiques  
(inédits)

1.	1. Bullud	2. Vaugondry
1.	ni d'age	ni
2.	vège, vèrè vèrè, vèrè	vèrè
3.	vèrè, vèrè	gari
4.	vèrè, vèrè	gariya
5.	vèrè, vèrè	vèrè vèrè
6.	kiadi	gari
7.	lèrè	kerèrè
8.	bèrè	bèrè
9.	di vèrè	di vèrè
10.	frèrè	frèrè
11.	notè	notè
12.	vèlè	vèlè
13.	vèrè	vèrè vèrè
14.	vèrè	vèrè
15.	vèrè	vèrè
16.	vèrè	vèrè
17.	farèrè	farèrè
18.	spèrè	spèrè
19.	58	58

Fig. 4 -  
Extrait des  
Tableaux  
phonétiques  
(1925)

Col. 49-54, N° 1-31	49 en ville	50 Il faut	51 suivre
<b>I. Vaud</b>	villa	fallit	sequere
1. Chieroux	è vèla*	je fè*	*vèlè*
2. Vaugondry	è vèla	je fè	sèrè
3. L'Auberson	è la vèlè	mè fè	signè
4. Vallorbe	mè vèla	mè fè	èrèrè*
5. Le Sentier	mè vèla*	mè fè	*sèrè
6. Longirod	è vèla	je fè	èrèrè*
7. Commugny	è vèla*	je fè	èrèrè*
8. Vuillèrens	è vèla	je fè	sèrèrè*
9. Arnex	è vèla	je fè*	sèrèrè*
10. Villars-le-Terrier	è vèla	je fè*	sèrèrè*
11. Prallins	è vèla*	je mè fè	èrèrè
12. Montpreveyres	è vèla*	je mè fè	èrèrè*
13. Charnex	è vèla*	je mè fè*	sèrèrè
14. Boche	è vèla*	je mè fè*	sèrèrè
15. Ormont-Dessus	è vèla*	je mè fè	sèrèrè
16. Châleau-d'Oex	è vèla	je mè fè	èrèrè*
<b>II. Valais</b>			
17. Saint-Gingolph	è vèla	je fè	èrèrè*
18. Collombey	è vèla*	je fè	èrèrè*
19. Champéry	è vèla	je fè	èrèrè*
20. Martigny	è la vèla	je fè*	èrèrè
21. Orsières	è vèla	je fè	èrèrè*
22. Loutrier	è vèla	je fè	èrèrè*
23. Fully	è vèla*	je fè	èrèrè*
24. Conthey	è vèla*	je fè	sèrèrè*
25. Nendaz	è vèla*	je fè	*pèrè
26. Savièse	è vèla*	je fè	èrèrè*
27. Ayent	è vèla	je fè	èrèrè*
28. Miège	è vèla*	je fè	èrèrè*
29. Grône	è vèla*	je fè	èrèrè*
30. Evolène	è vèla*	je fè	èrèrè*
31. Grimontz.	è vèla*	je fè	èrèrè*

Formulaire A.

GLOSSAIRE DES PATOIS  
DE LA  
SUISSE ROMANDE

**QUESTIONNAIRE No. 1**

**A. Les noms des mois.**

1. Quels sont les noms des douze mois dans votre patois? (Écrire chaque nom sur une fiche à part). Citez les locutions, proverbes et dictons relatifs aux mois. (Les écrire chacun sur la fiche du mois auquel il se rapporte.)

2. Connaissez-vous des dérivés des noms des mois? Avez-vous des verbes ou des substantifs pour désigner par exemple *le temps qu'il fait au mois de février* (comme *févrieré, févrieré, les févrierés de mars*, etc.?)

3. Y a-t-il des noms d'animaux ou de plantes tirés des noms des mois? Le nom de la *mésange* par exemple vient-il du mot *mai*?

4. Existe-t-il encore ou existait-il autrefois des usages particuliers au 1<sup>er</sup> mai ou au 1<sup>er</sup> dimanche de mai? En donner la description avec l'indication et l'explication précise des termes patois qui s'y rapportent (le *mé*, la *maysinse*, etc.) Reproduire les chansons usitées à cette occasion (sur une feuille à part et avec traduction française).

5. L'usage des «*atrapes*» ou «*poissons d'avril*» est-il pratiqué? Y a-t-il quelque chose de spécial à signaler à ce sujet? Termes patois usités?

**B. Les noms des jours de la semaine.**

6. Indiquez les noms des jours de la semaine, avec les dictons qui s'y rapportent. Comment dites-vous; *mardi gros, mercredi des cendres, vendredi saint*, etc.?

7. Y a-t-il des dérivés comme *s'endimancher*, etc.?

T. u. v. p.

Fig. 5 - L'un des deux questionnaires envoyés en février 1900

**Instructions.**

◆◆◆◆◆

**I. Manière de remplir les fiches.**

Chaque collaborateur reçoit pour l'inscription des mots demandés par les questionnaires des carnets spéciaux, renfermant chacun 100 feuilles détachables (fiches).

Chaque fiche indiquera :

1<sup>o</sup> Le mot *patois*, écrit bien lisiblement à l'encre, à 2 centimètres de distance du bord supérieur de la fiche, et souligné. Les adjectifs seront accompagnés de la forme du féminin, les verbes de celle de la 3<sup>me</sup> personne du singulier de l'indicatif présent. Indiquer aussi, au moyen des abréviations usuelles des dictionnaires, la nature grammaticale de chaque mot : s. m. (substantif masculin), s. f. (substantif féminin), adj. (adjectif), v. (verbe), adv. (adverbe), etc.,

2<sup>o</sup> L'équivalent français, avec définition et explication s'il y a lieu et l'énumération des diverses acceptations possibles, sens figuré, etc.,

3<sup>o</sup> des *exemples* propres à illustrer les différentes significations : petites phrases empruntées à la vie de tous les jours, locutions usuelles, proverbes, etc., avec traduction française.

Chaque fiche devra en outre mentionner à l'angle gauche supérieur le numéro d'ordre du questionnaire et celui de la question auxquels se rapporte le mot traité.

Une fiche ne devra être employée que pour un seul mot *patois* et ne sera écrite que d'un côté. Si une fiche ne suffit pas pour un seul mot, on continuera sur les suivantes.

Les dérivés seront placés à la suite des mots simples, mais chacun sur une fiche spéciale.

*Les fiches ne doivent pas être détachées de leur souche.*

Fig. 6 - Extrait de la brochure d'instructions jointe à cet envoi

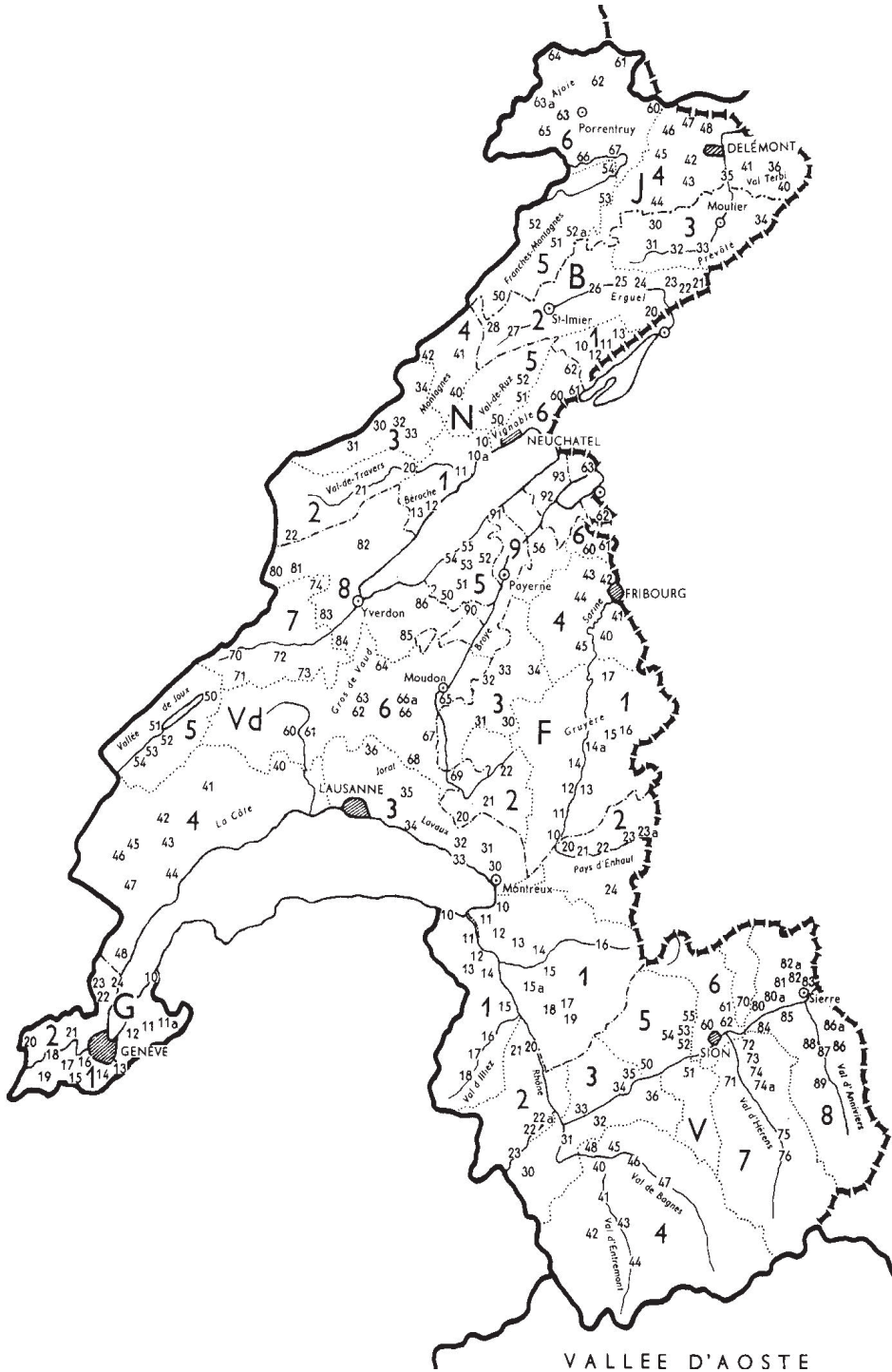


Fig. 7 - Les 242 stations du GPSR (symbolisées par un sigle et un nombre)

de fan-nue, m. (Orm.) du fenouil  
 On dozai en mil safin karanténao tyè  
 de la maison de Lavanchi le trè k'n an  
 n'aita praysse pèr l'arin, etayon  
 rutaiè e fan-nuetaiè. On disait en 1749  
 que des maisons du Lavanchy les 3 qui  
 n'avaient pas été emportées par l'arin,  
 étaient... (il y avait plusieurs passages, elles renfermaient en  
 leur sein des poutres, on les trouvaient, ces tables men  
 la rue e le fenouil! Ormont, D  
 L'avanço-ti fan-nue, l'avanço p'orto yava, k'otè dyè fan  
 la lètra. C'est un fenouil, l'avanço p'orto V. 10, note 10 l'avanço lètra.

**fan-nyètâ** Vd 16 (Orm.). || Adj. Protégé par du fenouil, plante à laquelle on attribuait des vertus magiques; cf. fenouil folklorique. On dozai... tyè, de la maison de Lavanchi, le trè k'n an n'aita praysse pèr l'arin etayon rutaiè et fan-nyètâyè, on disait que, des maisons du Lavanchy (hameau), les trois qui n'ont pas été emportées par l'avalanche étaient protégées par la rue (plante) et le fenouil.

Dérivé de Vd Orm. fan-nyè (sous fenouil). — Cf. fanòlyj, infanòlyj. Li.

64/1 Bois de femme Bois de femme  
 (adj. de bois) = Bois de femme  
 On n'arzo s'empouca s'zo -  
 m'èrzo = Un mélange noueu, ca  
 botoua. Lourtier

**dzomyèu**, f. -za V 47 (Lourt.). || Adj. Rugueux, calleux, de la peau; à l'écorce noueuse, d'un arbre. On n'arzo [mélèze] dzomyèuza.

Dérivé en -òsu de dzoma «bosses» (sous gemme); FEW, IV, 94a. Pour le -y-, cf. envenimeux. Chv.

Charmoille  
galopsè, e galops, v. = galoper, filer, courir (fam.) gambader.  
 - il l'arzo fèr e galopsè. je m'en vais  
 te le faire filer, décamper.  
 - e m'èrzo k'è galopsè de vapinè  
 t'è bon. il m'a fait que galoper, courir  
 de côté e d'autre des ap'ès-midi tout le long  
 des ap'ès-midi entiers.  
 V. galopè

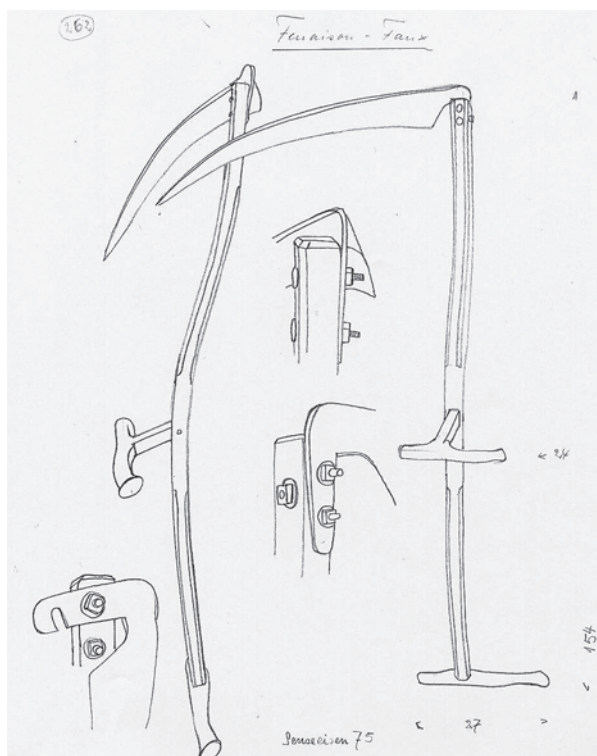
**galopsè** J 60 (Charm.). || V. intr. Galoper, filer, courir çà et là; gambader. I l'arzo [te le veux] fèr e galopsè, je vais le faire décamper. È n sè ran k do galopsè de vapinè to l lon, il ne fait rien que de courir çà et là pendant des après-midi entiers.

Dérivé: galopsou (-atöre), f. -ouz J 60, personne qui galope, qui court, qui gambade souvent.

Sans doute croisement de galoper avec hopsè «sautiller» (FEW, XVI, 227a). — Cf. le précéd. Mü.

Fig. 8 - Fiches des correspondants (de haut en bas) :  
 F. Isabel (Ormont-Dessus, Vaud)  
 M. Gabbud (Lourtier, Valais)  
 F. Fridelance (Charmoille, Jura)

Articles du GPSR :  
 t. VII, 147 b  
 t. V, 1077 b  
 t. VIII, 70 a



a)

25

Provence  
11. 1. 1944

On fauche l'herbe avec la faux, aucun souvenir de la faucille. La faux s'achète aujourd'hui toute montée. Les deux poignées sont droites. On appelle cette faux "faucher allemand" (Esqu.262). Autrefois, lorsqu'on avait encore le "faucher français", la poignée du milieu était ronde (Esqu.261). La faux se fixait sur le manche par une virole, *la virole*, et un coin qu'on coinçait dans la virole. Ce système, perdu aujourd'hui, a été remplacé par une virole avec une vis, qu'on trouve encore. Aujourd'hui on voit en général le système suivant: Le talon de la faux a un trou et une fente. Par ces deux perforations on fixe la faux sur le manche par deux boulons. Pour l'emporter à la montagne on desserre le boulon de la fente et l'on replie la faux sur le manche. La pointe est alors fixée sur le manche avec une ficelle (Esqu.262). Le faucheur porte attaché à la ceinture le coffre, *la Kovi* (Esqu. 274), dans lequel il y a la pierre à aiguiser, "la molette". Mais on porte aussi pendu au coffre, le "stal" (Esqu.275), bout de fer aciéré, avec lequel on rend la faux plus aigüe encore qu'avec la

b)

Fig. 9 - Enquête Egloff à Provence (Vaud) :  
a) Esquisse de P. Bœsch ;  
b) Relevé descriptif de W. Egloff (extrait)

Etroubles, Brissogne, Brusson, Issogne, Aoste, Fenis, Arvier, Courmayeur ». Soucieux de mettre en relief les rapports existant entre les parlers romands et ceux des pays voisins, les rédacteurs ont en effet effectué des relevés phonétiques dans les régions limitrophes, de l'Alsace à l'Ain, de la Haute-Savoie à la Vallée d'Aoste. C'est ainsi que le fonds manuscrit du *GPSR* recèle aussi des matériaux valdôtains, qui font en partie l'objet de la communication de F. Diémoz.

Sur la base de ces relevés phonétiques, la rédaction a mis en chantier un atlas linguistique, conçu initialement comme un moyen d'information et de contrôle à usage interne. Une trentaine de cartes ont été élaborées<sup>12</sup>. Comme il fut ultérieurement décidé de publier cet ouvrage, la rédaction mena entre 1904 et 1907 une enquête complémentaire dans une soixantaine de localités<sup>13</sup>, au moyen d'un questionnaire proche du premier, mais revu et enrichi de mots supplémentaires<sup>14</sup>, groupés autant que possible en petites phrases. Des difficultés de financement empêchèrent finalement la publication de l'atlas, mais les données de la seconde enquête furent publiées en 1925 sous le titre de *Tableaux phonétiques* (voir la figure 4)<sup>15</sup>. Les matériaux non publiés ont été consignés dans des cahiers renfermant les listes disposées en colonnes (voir la figure 3). Des informations sociolinguistiques concises sur chaque témoin y sont reportées ; elles ont été partiellement publiées dans les *Tableaux phonétiques*<sup>16</sup>.

Ces deux enquêtes ont permis au *GSPR* de se constituer un réseau très dense de relevés phonétiques (totalisant quelque 300 points en Suisse romande et une centaine outre-frontière), qui ont pour fonction première de servir de clefs d'interprétation pour les graphies irrégulières des autres sources. Leur apport lexicologique n'est pas négligeable<sup>17</sup>, mais il reste naturellement marginal par rapport à celui de la pièce maîtresse du système imaginé par Gauchat pour collecter méthodiquement le vocabulaire patois.

### Enquête onomasiologique

Ce mode d'enquête, alors novateur à plusieurs égards, inspira ultérieurement des entreprises similaires<sup>18</sup>. Conçu pour être adapté aux conditions dialectales propres à la Suisse romande (caractérisée notamment par une diversité extrême sur une aire relativement exiguë) et pour répondre au vœu des fondateurs que le *GPSR* soit fait par la population romande elle-même<sup>19</sup>, il devait permettre le rendement lexicologique qu'en espéraient les initiateurs du *GSPR*, pénétrés de la conviction suivante : « Un correspondant indigène, qui décrit la langue qu'il pratique ou qu'il entend parler dans son entourage, est beaucoup mieux placé, pour en inventorier complètement les ressources, qu'un philologue qui séjourne seulement peu de temps et n'est pas familiarisé avec la vie locale, ni avec les travaux et les usages particuliers de la contrée. De plus, l'interrogatoire direct par un étranger n'arrive guère à faire surgir immédiatement la phraséologie et toutes les nuances délicates d'emploi des mots, tandis qu'un correspondant, auquel on laisse le temps de réfléchir, de chercher, de consulter



d'autres patoisants, est en mesure de fournir une information beaucoup plus sûre et plus copieuse »<sup>20</sup>. Gauchat résolut de s'adjoindre une équipe de collaborateurs disposés à répondre bénévolement, par correspondance, à une longue série de questionnaires. Tirant parti des expériences du *Schweizerisches Idiotikon*, dont les matériaux avaient été réunis par des collaborateurs menant leurs recherches individuellement et sans directives communes<sup>21</sup>, la rédaction se soucia d'assurer une unité de méthode en fournissant aux correspondants des directives précises et en les encadrant tout au long de l'enquête<sup>22</sup>.

Les voyages effectués par les rédacteurs en 1899 avaient aussi pour objectif de récolter des informations sur la vitalité des patois dans chaque région<sup>23</sup> et de sélectionner, parmi les patoisants les plus compétents, les futurs collaborateurs de la grande enquête lexicologique par correspondance<sup>24</sup>. Les rédacteurs obtinrent durant cette année l'adhésion d'environ deux cents patoisants, pour une enquête qui devait les mobiliser de février 1900 à l'été 1910. Les rangs s'éclaircissent au fil des ans, mais grâce à la fidélité des collaborateurs du début et à l'assiduité des nouvelles recrues, le *GPSR* a disposé d'une équipe d'une centaine de correspondants réguliers<sup>25</sup>. Parmi ceux qui ont révélé des aptitudes exceptionnelles, on citera (pour un spécimen de fiche de chacun d'eux, voir la figure 8) : le Vaudois François Isabel<sup>26</sup>, d'Ormont-Dessus, saturant ses fiches de sa fine écriture, Maurice Gabbud<sup>27</sup>, de Lourtier, le plus brillant des correspondants valaisans, auquel le *GPSR* doit de nombreuses contributions annexes remarquables<sup>28</sup>, et enfin, un représentant de l'aire non francoprovençale de la Suisse romande, le Jurassien François Fridelance<sup>29</sup>, de Charmoille, maniant parfaitement le système de transcription recommandé pour fournir ses riches matériaux lexicologiques.

Gauchat a adopté un système de questionnaires par matières, adapté aux réalités spécifiquement romandes. Au cours d'une de ses conférences<sup>30</sup>, il a évoqué le processus de leur élaboration : « Il n'existait alors rien de pareil. Pour m'orienter, j'avais mis sur fiches le *Glossaire* de Bridel<sup>31</sup> et je l'avais classé par ordre de matières. En complétant ce dépouillement à l'aide de dictionnaires spéciaux, d'agriculture, etc., et surtout du *Dictionnaire analogique* de Boissière<sup>32</sup>, nous avons élaboré ensemble tant bien que mal nos 227 questionnaires ». Il s'agit donc d'une élaboration originale, à caractère artisanal certes, guidée toutefois par le souci d'une exploration méthodique. L'ensemble des réalités matérielles et le domaine conceptuel ont été subdivisés en notions homogènes réunies dans des questionnaires<sup>33</sup> qui devaient, selon le vœu de Gauchat, faire surgir l'ensemble des termes dialectaux et toute la phraséologie qui s'y rapportait. Il a expliqué au cours de cette même conférence ce qu'il en attendait : « Le correspondant reçoit par exemple le questionnaire sur l'écurie [...] ; il n'a qu'à s'y rendre, à voir tout ce qui s'y trouve, à réfléchir à ce qui s'y dit. Il a un mois pour s'acquitter de sa tâche. Il peut consulter d'autres patoisants. Ainsi un mot, une locution appelle les autres. [...] Le système des questionnaires remplace la traduction par l'observation »<sup>34</sup>. Gauchat révèle par ces propos l'un de ses desseins : créer des conditions d'énonciation générant, de proche en proche, le surgisement du lexique en évitant le piège du calque<sup>35</sup>.

La rédaction adressa chaque mois deux questionnaires à tous ses collaborateurs attitrés. Le 6 février 1900, elle expédiait les deux premiers en y joignant une petite brochure d'instructions (voir la figure 6) qui donnait des directives précises sur la manière de remplir les fiches, exposait le système de transcription phonétique à appliquer, et illustrait ces indications par quelques modèles de fiches. Chaque correspondant recevait un carnet à souche de cent fiches détachables<sup>36</sup>, qu'il était prié de renvoyer dans le délai d'un mois. Il avait notamment pour instruction de n'indiquer qu'un mot par fiche<sup>37</sup>, d'illustrer ses différentes acceptions par des exemples patois traduits. Comme le montre le premier questionnaire (voir la figure 5), le correspondant était invité à enrichir ces informations linguistiques de toutes les données de nature encyclopédique ou folklorique qui s'y rapportaient. Les correspondants réguliers ont travaillé ainsi bénévolement durant onze ans. Ils recevaient une indemnité symbolique, les *Rapports annuels* et les *Bulletins du GPSR*, grâce auxquels ils pouvaient aussi bien se tenir informés sur la marche de l'entreprise que s'initier aux réalités dialectologiques<sup>38</sup>. Les rapports étroits instaurés durant cette décennie se prolongèrent par des échanges épistolaires ultérieurs et des tournées de vérification ponctuelles, permettant aux rédacteurs de glaner des éclaircissements sur des informations douteuses ou incomplètes.

La qualité des matériaux obtenus par cette méthode varie naturellement suivant la vitalité du patois considéré, ainsi que selon l'assiduité et les aptitudes des correspondants<sup>39</sup>. Les organisateurs de l'enquête ne se cachaient pas les faiblesses inhérentes à un tel système, reconnaissant que certains correspondants se montraient laconiques ou imprécis dans leurs définitions, que l'exploration de leurs moyens d'expression restait souvent lacunaire et que leur système de transcription pouvait laisser à désirer<sup>40</sup>. Ces défauts s'avèrent néanmoins négligeables, en regard de la richesse lexicologique exceptionnelle fournie par les correspondants. Ernest Schüle a pu rappeler qu'en matière de sémantique, de syntaxe et de phraséologie, la part la plus originale du *GPSR* leur est redevable : « C'est aux correspondants [...] que nous devons l'essentiel des matériaux cités dans la partie sémantique du *Glossaire* [...], c'est d'eux que nous tenons la plupart des sens figurés, des proverbes, dictons, locutions »<sup>41</sup>. Ces matériaux constituent le plus beau fleuron de la documentation manuscrite du *GPSR*, par leur apport quantitatif (estimé à un demi-million de fiches au moins, renfermant plus de 50.000 mots<sup>42</sup>), et surtout par leur caractère original, unique, irremplaçable : une grande partie de ces matériaux ne pourraient rigoureusement plus être recueillis un siècle plus tard, soit que les patois aient totalement disparu, soit qu'ils aient été dénaturés par l'influence du français<sup>43</sup>.

## Enquêtes lexicologiques sur le terrain

Les fondateurs du *GPSR* ont effectué eux-mêmes de longs séjours et de nombreuses tournées de vérification pour compléter ou contrôler les matériaux obtenus au moyen de la grande enquête par correspondance. C'est qu'au début du siècle déjà, certaines régions étaient dédialectalisées au point qu'il était impossi-

ble d'y trouver un correspondant ou de remplacer celui qu'on perdait. Les rédacteurs y étudiaient alors eux-mêmes le lexique de manière approfondie, établissant ainsi des glossaires locaux rédigés en transcription rigoureusement phonétique. Habituellement, ils se servaient des questionnaires destinés aux correspondants ou se basaient sur des glossaires patois locaux antérieurs, ce qui leur permettait de retrouver des termes caractéristiques ou des mots vieilliss. C'est ainsi qu'ils ont progressivement constitué, sous forme de milliers de fiches, près d'une quarantaine de glossaires locaux d'un volume parfois appréciable. Même si ces derniers ne fournissent pas une abondance phraséologique comparable aux apports des bons correspondants, leur rendement lexicologique est fort satisfaisant.

C'est pour une très grande part sur la base de l'enquête par correspondance et de celles menées directement sur le terrain que s'est constitué le réseau géographique du *GPSR*, qui regroupait plus de 200 stations en 1924. Il y a lieu de préciser que la carte des localités s'est enrichie depuis d'une vingtaine de points, totalisant aujourd'hui 242 endroits où le patois a été recueilli de façon relativement approfondie. C'est que la bibliothèque et le fichier du *GPSR* se sont enrichis, au fil des ans, d'apports lexicologiques précieux également mis à profit : textes patois de toute nature, matériaux d'enquêtes dialectologiques, glossaires établis par des patoisants, monographies scientifiques aux riches index, ou encore inventaires lexicologiques<sup>44</sup>.

### **Enquête onomastique**

Il est amplement justifié d'évoquer aussi, pour ses apports lexicologiques, l'enquête dirigée par Ernest Muret<sup>45</sup>. L'onomastique en effet concourt à la description des langues vernaculaires. Soulignant que cette science « s'éclaire par la connaissance du lexique ancien ou dialectal, et contribue à l'enrichir de significations et de mots perdus », Muret explicitait en ces termes le lien existant entre nos dialectes et les toponymes : « Attachés à la glèbe, les noms de lieu nous apparaissent comme l'élément le plus stable, le plus résistant, et pour ainsi dire, comme le noyau solide de chaque parler local, dont parfois ils peuvent seuls nous déceler quelque trait caractéristique »<sup>46</sup>.

C'est en 1902 que, mandaté par le *GPSR*, Muret prit la direction d'une vaste enquête sur les noms de lieux et de famille. Durant plus de trente ans, épaulé par des collaborateurs souvent bénévoles, il dépouilla les plans cadastraux pour mettre sur fiches les noms usités officiellement dans les 946 communes romandes, en releva les mentions fournies par les anciens documents. Fait alors inédit dans cette discipline scientifique, il recueillit aussi sur place, de la bouche des usagers, toponymes et anthroponymes, sous leur forme régionale<sup>47</sup>. Cette pratique participait de la démarche fondamentale adoptée pour les enquêtes lexicologiques. L'enquête directe fut accomplie presque intégralement par Muret<sup>48</sup>, qui recrutait dans chaque commune les meilleurs connaisseurs, et recueillait

grâce à eux attestations patoises ou prononciations locales. De sa chasse aux formes indigènes, il a rapporté 126 carnets, dont il reportait le contenu sur les fiches qui constituent aujourd'hui l'imposant fichier portant son nom, monument riche de 120.000 pièces contenant 150.000 noms de lieux<sup>49</sup>.

### **Enquête ethnologique**

Le *GPSR* est un ouvrage essentiellement consacré aux mots, mais ses fondateurs ont tenu à réserver une place aux mœurs, aux institutions, aux objets et aux méthodes de travail caractéristiques du pays romand<sup>50</sup>. Les correspondants du *GPSR* avaient été invités à fournir de tels renseignements (voire à les illustrer par des croquis), et les rédacteurs avaient eux-mêmes, au cours de leurs séjours, collecté des informations sur les objets anciens, sur les activités et les coutumes traditionnelles. Toutefois, les données encyclopédiques n'avaient pas été recueillies aussi systématiquement que les matériaux lexicologiques. C'est pourquoi le *GPSR* confia à Willy Egloff le mandat d'explorer plusieurs régions de Suisse romande et d'en décrire la vie matérielle<sup>51</sup>. Accompagné du peintre Paul Böesch, et se fondant sur un questionnaire-cadre, Egloff écoutait ses témoins, dirigeant la conversation de manière à obtenir de ses informateurs des descriptions suivies sur leurs activités agricoles ou artisanales. L'enquête a duré de 1943 à 1947. Il en a résulté une collection de relevés descriptifs minutieux, illustrés par des centaines d'esquisses (voir la figure 9) et de photographies sur la vie paysanne et les anciens métiers.

### **Publication des matériaux recueillis**

Les fruits de ces différentes enquêtes sont destinés à être incorporés dans les articles du *GPSR*, au même titre que les données recueillies grâce au dépouillement systématique des sources écrites. Les initiateurs de notre dictionnaire s'étaient fixé comme objectif de mettre toutes ces richesses à la disposition du public, en les ordonnant dans un seul ouvrage. L'extrême hétérogénéité des données collectées les a contraints à mettre au point une technique lexicographique particulière, prenant en compte les dimensions diatopique et diachronique. Il fallut élaborer une structure dictionnaire accueillant toutes les catégories de matériaux collectés<sup>52</sup> : en premier lieu tout le vocabulaire patois romand, mais aussi les termes du français régional (objet que traite mon collègue H. Chevalley dans sa communication), les éléments anciens (extraits des documents d'archives), ainsi que les noms de lieux et de famille.

Un article du *GPSR* comprend ordinairement trois parties<sup>53</sup>. Le premier paragraphe regroupe les différentes formes que revêt un mot dans les différentes localités et aux différentes époques où il est attesté. La seconde partie, qui constitue le corps de l'article, consiste en un exposé ordonné des sens, où chaque définition est, dans la mesure du possible, suivie d'exemples traduits et

localisés. C'est dans cette partie qu'est exposée la richesse sémantique et phraséologique des matériaux des correspondants. Les rubriques « Noms de lieux » et « Noms de fam. » y trouvent leur place naturelle. Puisant essentiellement dans le « Fichier Muret », les rédacteurs y regroupent les toponymes et les anthroponymes susceptibles d'apporter un éclairage lexicologique supplémentaire, soit qu'ils constituent les vestiges pétrifiés d'un nom commun perdu<sup>54</sup>, soit qu'ils s'éclairent par la connaissance du terme dialectal correspondant<sup>55</sup>. La troisième partie, repérable à ses petits caractères et appelée "historique", est consacrée au commentaire scientifique des données lexicographiques exposées dans les deux premières parties. À la suite de cette rubrique peuvent s'ajouter des informations de nature folklorique ou technologique ; c'est dans cette partie encyclopédique que sont notamment exploités les matériaux de l'enquête Egloff<sup>56</sup>.

Le *GPSR* a été conçu pour charmer le profane autant que pour informer le spécialiste. Pour concilier ces deux objectifs, ses fondateurs ont élaboré une structure qui « participe de deux ordres de lisibilité »<sup>57</sup> : la partie centrale de chaque article, avec son enchaînement organisé de définitions et d'exemples, reste à la portée de tous les lecteurs, tandis que la partie initiale des variantes phonétiques et le commentaire scientifique final s'adressent surtout aux spécialistes des disciplines linguistiques. Soucieux de conférer à leur dictionnaire le niveau de scientificité que les linguistes sont en droit d'attendre, les initiateurs du *GPSR* ont aussi souhaité que l'ouvrage soit accessible au grand public, eux qui avaient voulu donner, à travers lui, la parole au peuple romand.

## Notes

<sup>1</sup> L'entreprise est devenue officielle en 1899 : « Des crédits, tant fédéraux que cantonaux, furent débloqués dès 1898 et, le 9 mars 1899, se tint à Neuchâtel la première séance de la *Commission administrative* qui donna le feu vert à la réalisation du projet et nomma les trois premiers rédacteurs » (LIARD/CHEVALLEY, p. 15). Le second (en termes de chronologie) des quatre Vocabulaires nationaux suisses a été fondé après le *Schweizerisches Idiotikon* (1862), mais avant le *Discziunari Rumantsch Grischun* (1904) et le *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana* (1907).

<sup>2</sup> Les six premiers tomes (lettres A- à E-) sont achevés et les tomes VII (F- : le fascicule 103, menant cette lettre jusqu'au mot *force*, est sous presse) et VIII (G- : le fascicule 102, paru en 1999, va jusqu'au vocable patois *gélon*) sont en cours de publication.

<sup>3</sup> *Rapports annuels (de la rédaction) du GPSR*, parus dès 1900.

<sup>4</sup> GAUCHAT (1914) ; MURET. Le présent exposé est entièrement redevable, aussi bien pour l'énoncé des faits que pour les considérations sur les apports lexicologiques de chaque mode d'enquête, aux auteurs de ces deux notices ainsi qu'à ceux des titres énumérés dans la bibliographie. Les faits étant relativement connus, il n'a pas paru inutile d'opter pour une présentation à vocation illustrative, privilégiant la production de pièces inédites du *GPSR*, soit qu'elles demeurent en marge de l'activité rédactionnelle, soit que leur réalité matérielle se trouve masquée par ce traitement.

<sup>5</sup> Cf. n. 1.

<sup>6</sup> Le choix des principes rédactionnels et la mise au point de la technique subséquente furent très tôt l'objet de l'attention des rédacteurs. Ainsi était imprimé en 1907, à titre

expérimental, le produit de la rédaction d'une brève tranche alphabétique (cf. GAUCHAT/JEANJAQUET, p. 223 [notice 1853]).

<sup>7</sup> VOILLAT (1988), p. 259.

<sup>8</sup> Cf. VOILLAT (1989), p. 339, n. 1.

<sup>9</sup> L'enquête de Willy Egloff, outre le fait qu'elle sort quelque peu du cadre chronologique fixé dans cet exposé, constitue, quantitativement, une contribution plus modeste que les enquêtes onomasiologique et onomastique. Sa mention se justifie néanmoins, dans la mesure où elle s'inscrit dans l'objectif posé par les fondateurs du GPSR (cf. n. 50) et comble une lacune que Gauchat déplorait (cf. SCHÜLE, p. 325).

<sup>10</sup> Les cantons de Neuchâtel et Fribourg revenaient à Gauchat, ceux du Valais et de Genève à Jeanjaquet, ceux de Vaud, Berne et du Jura à Tappolet (épaulé, pour la région occidentale de Vaud, par un étudiant en philologie romane, L. Gignoux, et dans une partie du Jura, par le professeur A. Rossat).

<sup>11</sup> Pour une définition du "mot-type", cf. GAUCHAT, dans *Bulletin du GPSR* 3 (1904), pp. 17-18.

<sup>12</sup> L'une d'entre elles, celle du traitement de C et G devant A, a été publiée dans le *Rapport annuel du GPSR* 1900 (1901), [encartée après la] p. 14.

<sup>13</sup> Une vingtaine d'entre elles n'avaient pas été touchées par la première enquête.

<sup>14</sup> Sur les conditions particulières de cette enquête, cf. GAUCHAT/JEANJAQUET, p. 22 (notice 1115), et GAUCHAT, dans *Tableaux phonétiques*, p. V-XVIII (cf. n. 15).

<sup>15</sup> GAUCHAT, L./JEANJAQUET, J./TAPPOLET, E., *Tableaux phonétiques des patois suisses romands. Relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types. Publiés avec introduction, notes, carte et répertoires*, Neuchâtel, 1925.

<sup>16</sup> Voir les *Notes*, p. 160-168. C'est le cas pour le témoin vaudois de Vaugondry, au sujet duquel on déchiffre, au bas de la colonne du relevé phonétique correspondant (voir fig. 3 ; cf. *Tableaux phonétiques*, p. 160) : « M. Gander prés[ident] du t[ribunal], né à Montagny, après 3 ans à V[augondry]. Père : p[at]ois de Rances, mère p[at]ois de Montagny ; appris p[at]ois de V[augondry] avec voisins. Formes sûres. 61 ans ».

<sup>17</sup> Ainsi que F. Diémoz s'attache à en faire la démonstration ici même.

<sup>18</sup> Cf. *Rapport annuel du GPSR* 1927 (1928), p. 8 : « On nous demande souvent la collection de nos questionnaires pour des entreprises analogues à la nôtre. Cette année, le professeur espagnol Amado Alonso l'a emportée en Argentine [...] et nous l'avons expédiée à Berlin, pour servir de modèle à une vaste enquête sur les patois de la Petite-Russie ».

<sup>19</sup> La rédaction concluait en ces termes le texte de la circulaire envoyée le 1<sup>er</sup> avril 1900 aux correspondants : « Nous espérons que vous continuerez à accomplir la belle tâche que vous vous êtes volontairement imposée, afin qu'on puisse dire un jour que le *Glossaire des patois de la Suisse romande* a été fait non par quelques curieux de patois, mais par ceux qui ont parlé et connu à fond cette langue originale, par la population romande elle-même ». Cf. *GPSR*, I, p. 8 et JEANJAQUET, p. 3.

<sup>20</sup> *GPSR*, I, pp. 7-8. Cf. *Bulletin du GPSR* 13 (1914), p. 16.

<sup>21</sup> « Les matériaux de l'*Idiotikon* ont été réunis par environ 400 collaborateurs [...]. Chaque collaborateur faisait les recherches pour son compte, sans plan général » (extrait du *Rapport sur un plan de glossaire des patois romands*, document inédit rédigé en 1896 par Gauchat).

<sup>22</sup> Notamment au moyen de circulaires adressées à tous les collaborateurs, d'une correspondance suivie avec un grand nombre d'entre eux, voire par le biais de contacts directs.

<sup>23</sup> Cf. les notes de Gauchat dans sa *Chronique* de 1899 (voir fig. 1, bas du document) : « Statistique du patois : Autour de Neuchâtel, Béroche et Val de Ruz, langue morte. Partout quelques vieux se souvenant plus ou moins bien, au-delà de 60 ans ordinairement. Ont répondu sans hésitations les sujets questionnés à Boudry (Jules Tétaz, 75 ans), Montalcher (Aug. Porret, 56 ans), Coffrane (surtout M<sup>me</sup> Ad. Magnin, 54 ans) ». Cf. aussi l'extrait du rapport de Jeanjaquet concernant l'Ouest vaudois (voir fig. 2, haut du document) : « Districts de Nyon et Rolle : D'une façon générale, on peut dire que le patois y a complètement disparu. Il reste par ci par là quelques vieillards qui l'ont pratiqué, mais ne le parlent plus parce qu'ils n'en ont plus l'occasion, tout le monde leur parlant fran-

çais. Un plus grand nombre disent le comprendre, sans pouvoir le parler. Si l'on veut que cette région soit représentée dans le glossaire, il serait urgent de recueillir rapidement ce qui reste ».

<sup>24</sup> Voir fig. 1 pour la liste des « correspondants [neuchâtelois] qui ont promis de collaborer ».

<sup>25</sup> Une cinquantaine d'entre eux ont collaboré durant les onze années ou presque et plus d'une centaine ont participé au moins durant deux ans ; cf. GAUCHAT/JEANJAQUET, p. 200 et VOILLAT (1989), p. 338, n. 1.

<sup>26</sup> Cf. *La Vallée des Ormonts*, Lutry, 1994, pp. 204-205.

<sup>27</sup> Cf. *Maurice Gabbud*, Bagnes, 1982.

<sup>28</sup> Voir notamment GAUCHAT/JEANJAQUET, pp. 50-51 (notice 1211) et p. 213 (notice 1787). M. Gabbud constitue un cas extrême certes, illustratif néanmoins de l'élan suscité au sein du peuple romand par l'initiative de Gauchat. De nombreux patoisants ont fourni, en marge des réponses aux questionnaires, les matériaux les plus divers, de la modeste liste de mots aux riches collections de textes. Certains patoisants ont rédigé leur propre glossaire, comme F. Fridelance (cf. n. 29) ou le Valaisan L. Courthion.

<sup>29</sup> Cf. *Bulletin du GPSR* 5 (1906), pp. 42-46 *Almanach catholique du Jura*, 1995, pp. 121-125.

<sup>30</sup> GAUCHAT, *L'École et le GPSR*. Cf. aussi TAPPOLET, p. 300.

<sup>31</sup> L'édition, par Louis Favrat, d'un des manuscrits du doyen BRIDEL, le *Glossaire du patois de la Suisse romande* (cf. GAUCHAT/JEANJAQUET, pp. 77-78).

<sup>32</sup> J.-B.-P. BOISSIÈRE, *Dictionnaire analogique de la langue française. Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots*, Paris, [1862].

<sup>33</sup> Cf. GAUCHAT/JEANJAQUET, pp. 197-199.

<sup>34</sup> GAUCHAT, *L'École et le GPSR*.

<sup>35</sup> Plusieurs questionnaires morphologiques (notamment celui consacré aux conjugaisons) et un questionnaire onomastique sont venus compléter la série. Certains termes n'ayant pas pu être recueillis au moyen des questionnaires onomasiologiques, la rédaction a dressé une liste des mots intéressants qui restaient à demander, en comparant le répertoire des mots obtenus à la nomenclature d'un dictionnaire. Le rendement lexicologique de ces questionnaires fut naturellement moindre, mais non négligeable ; cf. *Rapports annuels du GPSR* 1908 (1909), pp. 7-8 et 1909 (1910), pp. 3-4.

<sup>36</sup> À chaque canton étaient réservées des fiches d'une couleur différente, pour faciliter aussi bien le classement immédiat des matériaux qu'un travail de repérage ultérieur.

<sup>37</sup> Grâce à ce système, le travail d'atomisation des informations nécessaire à la constitution du futur fichier alphabétique était grandement facilité, la rédaction s'évitant la copie des matériaux sur fiches uniformes. Cette tâche fastidieuse avait imposé au *Schweizerisches Idiotikon* un long travail de dépouillement.

<sup>38</sup> Les correspondants persévérants se virent décerner un diplôme en fin de parcours ; cf. *Maurice Gabbud*, Bagnes, 1982, p. 81.

<sup>39</sup> Cf. GAUCHAT/JEANJAQUET, p. 200.

<sup>40</sup> Ces carences rendent l'interprétation de ces matériaux difficile, mais les rédacteurs du GPSR disposent d'outils de contrôle efficaces ; c'est ainsi que les relevés phonétiques permettent, dans la plupart des cas, d'interpréter les graphies douteuses.

<sup>41</sup> SCHÜLE, pp. 327-328. Cf. GAUCHAT (1914), pp. 16-17.

<sup>42</sup> TAPPOLET, 303. Selon ces estimations, les fiches établies par les correspondants représentent le cinquième du fichier central du GPSR, auquel sont incorporées environ deux millions et demi d'unités.

<sup>43</sup> Processus inéluctable, qu'a notamment déploré le romaniste Jules Cornu ; cf. *Bulletin du GPSR* 12 (1913), pp. 40-52.

<sup>44</sup> Les nouveaux matériaux et les publications venus étoffer le fonds manuscrit et la bibliothèque du GPSR sont inventoriés dans les *Rapports annuels du GPSR*. On citera ici, à titre purement illustratif : les matériaux fournis par les 4 points de l'ALFC consacrés à la Suisse romande ; le *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes* de S. VATRÉ, Porrentruy 1947 ; le *Lexique du patois d'Isérables* de D. FAVRE, Riddes, 1970-1972 (texte multycopié) ; le *Dictionnaire du patois gruérien et des alentours*, Bulle, 1992 ; l'index lexicologi-

que (pp. 185-258) de la thèse de B. HASSELROT, *Étude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)*, Uppsala, 1937 ; les deux volumes de R.-C. SCHÜLE, *Inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais)*, Berne, 1963 et Bâle-Tubingue, 1998.

<sup>45</sup> Cf. MURET ; GAUCHAT / JEANJAQUET, pp. 344-359. M. Casanova avait évoqué de manière suggestive, lors de la Conférence annuelle de 1992, le travail accompli par Muret (cf. CASANOVA).

<sup>46</sup> MURET, pp. 31-32.

<sup>47</sup> Le patois si possible, la prononciation locale dans les régions dédialectalisées. Chaque forme indigène constitue, selon ses propres termes, « la clef des anciennes graphies et la pierre de touche de l'étymologie » (MURET, p. 36).

<sup>48</sup> Plusieurs auxiliaires qualifiés ont fourni d'importantes contributions ; parmi eux figurent des correspondants réguliers du GPSR, comme F. Isabel et M. Gabbud, qui ont recueilli les toponymes, le premier de deux districts vaudois, le second du Val de Bagnes.

<sup>49</sup> Un spécimen du « Fichier Muret » a été reproduit dans LIARD/CHEVALLEY, p. 16.

<sup>50</sup> Cf. GPSR, I, p. 14 : « Le *Glossaire* se propose de n'être pas seulement un recueil de mots, mais de conserver aussi le souvenir des choses ».

<sup>51</sup> Cf. *Rapports annuels du GPSR 1943-1947*, spécialement 1943 (1944), pp. 8-9 ; Egloff. Les relevés descriptifs rédigés par Egloff sont illustrés par près de 2000 dessins et plus de 600 photographies.

<sup>52</sup> Cf. GPSR, I, pp. 7-9.

<sup>53</sup> Pour des présentations concises de la structure d'un article, cf. LIARD, pp. 23-24 et LIARD/CHEVALLEY, p. 17 (avec illustration).

<sup>54</sup> Dans ce cas, ils forment un article à part entière ; il en est ainsi sous *Autannaz* (GPSR, II, pp. 117-119), article (signé par Muret) regroupant des « noms de lieux alpins formés d'un adj. tombé en désuétude qui ne survit que dans cet emploi [...] et qui jadis a dû marquer l'appartenance au mois d'août [...] ». Dans l'"historique", le lecteur peut découvrir que le nom de l'alpage de *Chermotane*, dans le Val de Bagnes, pourrait bien s'expliquer par le fait qu'il fut longtemps un objet de litige entre Bagnards et Valdôtains.

<sup>55</sup> Comme c'est le cas dans l'article *favre*, où figurent un choix de toponymes et une rubrique consacrée à cet anthroponyme (cf. GPSR, VII, p. 210).

<sup>56</sup> Cf. la notice encyclopédique et les illustrations sous *faux 3* (GPSR, VII, pp. 206-207), où est reproduite l'esquisse de la fig. 9.

<sup>57</sup> VOILLAT (1995), p. 12.



## Bibliographie

- CASANOVA, M., *Enquête toponymique en Valais*, dans *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien* 27, 1993, pp. 33-39.
- EGLOFF, W., *Enquêtes d'un dialectologue sur la vie romande*, dans *Vox Romanica* 11, 1950, pp. 1-63.
- GAUCHAT, L., *GPSR, Notice historique*, dans *Bulletin du GPSR* 13, 1914, pp. 3-30.
- GAUCHAT, L., *L'École et le GPSR*, inédit, s. l., s. d.
- GAUCHAT, L./JEANJAQUET, J., *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, tome II, Neuchâtel, 1920.
- JEANJAQUET, J., *Louis Gauchat*, dans *Rapport annuel de la rédaction du GPSR* 1942, 1943, pp. 1-8.
- LIARD, P.-H., *Le GPSR*, dans *Futura* [revue du] Conseil suisse de la science, 1999/4, pp. 23-26.
- LIARD, P.-H./CHEVALLEY, H., *GPSR*, dans *Bulletin de la CIIP*, 1999/5, pp. 14-18.
- MURET, E., *Enquête sur les noms de lieu et les noms de famille*, dans *Bulletin du GPSR* 13, 1914, pp. 31-39.
- SCHÜLE, E., *Les enquêtes du GPSR*, dans *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, Strasbourg, 1957, pp. 323-330.
- TAPPOLET, E., *Une enquête linguistique en Suisse*, dans *Bibliothèque universelle et Revue Suisse*, 128<sup>e</sup> année, décembre 1923, pp. 298-308.
- VOILLAT, F., *À propos de quelques exemples du GPSR*, dans *ZüriLEX'86 Proceedings*, Tübingue, 1988, pp. 259-268.
- VOILLAT, F., *Le GPSR*, dans *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Tübingue, 1989, tome VII, pp. 338-345.
- VOILLAT, F., *Le GPSR*, dans *Bulletin I (Sciences humaines et sociales)* [du] Fonds national suisse de la recherche scientifique, 1995/2, pp. 10-13.

# Les divers instruments de lexicologie francoprovençale

Gunhild Hoyer

Mon intention n'est pas d'indiquer tous les ouvrages qui ont présenté des documents de lexicologie francoprovençale, mais de choisir quelques ouvrages de natures différentes et de montrer quels sont les avantages qu'un linguiste d'aujourd'hui peut en tirer.

## Avant l'observation d'un patois de village

Les études de dialectologie n'ont pas été fondées, dès l'origine, sur la nécessité d'observer l'unité linguistique communale, le patois de tel endroit. Les premiers auteurs étaient des dialectophones qui comprenaient les patois d'un espace plus ou moins vaste et qui ont décrit le vocabulaire de leur propre patois local, associé à celui de toute la région dialectale dont ils comprenaient de façon naturelle les patois, en établissant au cours de leurs conversations avec les voi-

sins, des correspondances lexicales entre leur propre patois et celui de ces voisins, pour les comprendre, même quand ils employaient d'autres mots qu'eux-mêmes. Les progrès de la dialectologie qui ont donné toute son importance à l'unité linguistique de village ne doivent pas faire oublier cette attitude si naturelle chez les dialectophones qui se comprennent très bien, malgré les diversités locales.



Citons pour mémoire ce qui est vraisemblablement le premier ouvrage de lexicologie francoprovençale : il date du XVIII<sup>e</sup> siècle et couvre, autant que faire se pouvait, le pays de Vaud : E. Bertrand, *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la*

*Suisse et principalement du Pays de Vaud* (Genève, 1758, 70 pages). Passons à l'ouvrage de Develey, paru à Lausanne en 1808, sous le titre *Observations sur le langage du Pays de Vaud*. C'était à l'époque où Napoléon voulait rattraper les ravages faits par le jacobinisme linguistique ; et l'année suivante, en 1809, un grand fonctionnaire d'Empire nommé à Grenoble, Jean-Jacques Champollion-Figeac publiait les *Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de France*, dont la XIII<sup>e</sup> annexe est un « Vocabulaire alphabétique des mots les plus difficiles des idiomes vulgaires du département de l'Isère », dont je vous présente deux pages (166 et 167), comme exemple de ce qu'était la lexicographie de l'époque :

( 166 )

*Accana*, accabler, suffoquer, opprimer.  
*Accapa*, acroupi, caché.  
*Achampa*, chasser, poursuivre.  
*Achina*. Se dit d'une personne qui par amour en poursuit une autre.  
*Accoindo*, assemblée de famille pour un mariage, fiançailles.  
*Accora*, donner du cœur à quelqu'un, encourager.  
*Accoursa*, voler au secours de quelqu'un.  
*Ada*: *jo siou ada*, je suis à mon aise.  
*Aduré*, amener.  
*Affichié*, s'opiniâtrer, soutenir une chose avec chaleur.  
*Agi*, haie, buisson.  
*Agippi*. Se dit du pain qui n'est pas bien levé.  
*Aigrat*, grappe de raisin qui n'est pas mûr.  
*Aigreta*, oseille.  
*Aigrevo*, le houx, arbrisseau.  
*Aimò*, bon sens: il ne s'emploie que dans le sens privatif.  
*Aisseta*, petite bache, l'herminette.  
*Allica*: *filli allica*, fille bien parée.

( 167 )

*Annechéli*, extenué de besoin, mourant de faim.  
*Apondré*, alonger, ajouter, raccommoder.  
*Appari*, mettre un champ en pré.  
*Araré*, charrue pour le labourage.  
*Argueu*, serpent appelé orvet.  
*Armailli*, troupeau de bêtes à cornes.  
*Armarina*, osier.  
*Asségrégié*, arranger, mettre en ordre.  
*Attaffeier*, planter.  
*Avengier*, achever, terminer.  
*Ayal*, la branche principale d'un arbre.

B.

*Bachassi*, abreuvoir, bassin de fontaine.  
*Bacon*, porc.  
*Bada*, ouvrir la bouche, bâiller.  
*Bada-bec*, se dit proprement des personnes qui aiment à jaser.  
*Bageo*, sage par excellence.  
*Bayar*, espèce de civière propre à porter des fardeaux.  
*Bailé*, nourrice gagée.— On donne aussi ce nom au chef des bergers qui, de la Provence, conduisent de nombreux

L'étude lexicale et géolinguistique n'est pas très poussée. Dans quel village, tel mot est-il utilisé ? On ne sait. Mais parfois ce livre apporte des données intéressantes. Le mot *ayal* "branche principale d'un arbre" n'a été relevé que par ce vocabulaire.

L'exemple le plus remarquable des ouvrages de cette nature est celui du Doyen Bridel *Glossaire du Patois de la Suisse Romande* publié par L. Favrat en 1866 à Lausanne. Voici une page de cet ouvrage :

- CHIN, *nom de nombre*. Cinq. Voy. CEIN.
- CHINKANTA, *nom de nombre*. Cinquante.
- CHINKANTANNA, *s. f.* Cinquantaine.
- CHIR, SCHIR, *s. m.* Seigneur, sire. *L'è on gro chir, c'est un grand seigneur.* (Evêché de Bâle.)
- CHIRA, CHERA, CHOUÉRA, CHUÉRA, CHEIRA, TSIRA, TSOUÉRA, SERA, SIRA, *s. f.* Sœur. C. *choar*.
- CHIRE, *s. f.* Averse, grande pluie. (Evêché de Bâle.) *Essir ou écyre* signifie *tourmente, tempête de neige*, dans le patois de l'Auvergne.
- CHIT, *adv. interj.* Soit.
- CHIVRAFOU, TSCHIVRAFOUI, *s. m.* C'est le nom de deux arbustes dans les Alpes : le chèvrefeuille commun, *Lonicera Xylosteum*; et l'épine-vinette.
- CHO, TSCHO, *s. m.* Bahut, grand coffre, arche, farinière à compartiments. (Villeneuve.)
- CHO, CHUA, TSO, TSUA, *pron. poss.* Sien, sienne.
- CHOKKA, TSOKKA, *s. f.* Soulier à semelle de bois. L. *soccus*.
- CHOLA, SOLA, SALA, *s. f.* Siège, chaise. L. *sella*.
- CHOLLEI, *s. m.* Partie supérieure de la grange où l'on entasse le foin. C. *col, chol*, paille.
- CHÔMO, *s. m.* Psautier, psaume.
- CHOTA, *s. f.* Perche ferrée pour faire avancer les bateaux sur les has-fonds. (Neuchâtel.) Voy. ETIRA.
- CHÔTÂ, *v.* Faire avancer un bateau avec des perches. (Neuchâtel.)
- CHOTTA, TSOTTA, SIOUTA, *s. m.* Abri contre la pluie. *Allein à la chotta*, allons nous mettre à couvert. (Vaud.) — On dit *chôte* dans le français populaire de Genève; à Lausanne, *chotte*. — *Sotta*, id.
- CHOTTÂ, *v.* Cesser de pleuvoir. C. *chot*, bois où l'on se met à l'abri de la pluie. — *Sottâ*, id.
- CHOUK, *prép.* Sur. (Anniviers.)
- CHOUMA, TSCHOUMA, CIOUMA, *s. f.* Vieille ânesse, c'est une grossière injure quand le mot s'adresse à une femme. (Vaud.)

Le glossaire de Bridel indique déjà quelques variantes phonétiques écrites *ch-* / *ts-* / *s-* / *sch-* ou *ts-* / *tsh-*; mais il est dommage que les éditeurs de cet ouvrage posthume n'aient pas précisé les valeurs de ces graphies. Bridel indique aussi quelques localisations (Évêché de Bâle / Anniviers / Neuchâtel).

Il suffit de comparer ce lointain essai d'un dictionnaire des patois de la Suisse romande avec une page du *Glossaire des Patois de la Suisse romande*, pour

**dòouşané** Vd 31 (f. -éta), F 53, *daou-* 5 *Journ. Estav.* (cf. hist.), *daouséné* Vd 71, *daoséné* 82, *dâşané* V 11, *dê-* G 1 Conf. (-éi), *duşané* F 51, *dusné* 63.

|| Adj. 1° Douceâtre, d'une douceur désagréable; fade (Vd Blon., Vaul., Vaug., G Conf., F Broye *Journ. Estav.*, Sugiez). *Hlyu frui è daouséné*, ce fruit est fade (Vd Vaul.). *Sin l é tru dòouşané, on pòou pâ læ mædzi*, cela est trop fade, on ne peut pas le manger (Vd Blon.). «*Se sa fèna fazai la soupa, îret tru tsòda aou tru frâde, tru salâye aoubin daoushené*», si sa femme faisait de la soupe, il la trouvait trop chaude ou trop froide, trop salée ou bien fade (F Broye. *Journ. Estav.* 1904, 18). || Trop doux, écœurant, en parlant du vin (V Évouettes). 2° S. m. Saveur douceâtre, fade, écœurante (F Gr.-de-V., Lully). *Gou dê* [goût de] *duşané* (F Gr.-de-V.).

Dérivé de *doux* par les suff. -inu + -aceu; FEW, III, 175a. Pour un ex. de formation parallèle, cf. *blyantsané*. Le fém. de Vd Blon. a été refait d'après celui de -é < -ÿtu. Dans l'ex. cité de F Broye, l'adj. paraît invariable, à moins qu'il ne s'agisse du subst. (sens 2°) employé adjectivt. — DURAFFOUR, *Gloss.* n° 2589. — Cf. *dòşanârda*, *doucîn*, *doucînet*.  
Cas.

constater les progrès faits depuis par la lexicographie dialectale. Deux grands progrès ont été essentiels : une écriture phonétique et une prise de conscience de l'importance de l'unité linguistique qui est celle du patois d'une commune.

## Les deux grands progrès

### 1/ Les alphabets phonétiques

L'écriture phonétique de l'abbé Rousselot<sup>1</sup>, utilisée par l'*Atlas linguistique de la France (ALF)*, les atlas régionaux français, ainsi que par l'*Atlas des patois valdôtains* et l'*Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale (ALEPO)* ne comporte aucune difficulté d'emploi ni de lecture pour les dialectologues ; mais les dialectophones ont souvent du mal à le lire. Aussi des dialectologues attentifs à l'intérêt porté à leurs dictionnaires par les lecteurs régionaux ont établi des alphabets plus faciles à lire. Aussi bien Aimé Constantin qui, à Annecy, a rassemblé par correspondance des données de nombreux patois savoyards<sup>2</sup>, que Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet qui ont rassemblé les données des patois de la Suisse romande, tous ces dialectologues ont facilité la lecture de leurs dictionnaires, en établissant un alphabet construit sur les conventions graphiques du français auxquelles s'ajoutent les signes nécessaires pour indiquer l'accent de mot et les sons inconnus du français. Quel que soit l'alphabet, tous les travaux de dialectologie ont le souci de bien indiquer la prononciation exacte, ou du moins approchée le plus possible, de la réalité phonétique.

## 2/ La localisation par commune

On ne peut reproduire exactement la réalité phonétique que si l'on considère que, pour résoudre les difficultés nées des très grandes diversités dialectales, il faut décrire et transcrire d'abord la réalité unitaire d'un seul patois. La commune est le lieu de cette unité linguistique, sinon parfaite, du moins la plus claire que l'on puisse observer.

## Ce que ces progrès ont permis

### 1/ Les monographies

Nous n'allons pas citer toutes les monographies de village ; nous renvoyons à la « Bibliographie francoprovençale » établie par Marius Sala et Sandra Reinheimer (*Revue de linguistique romane*, t. XXXI et XXXII, 1968).

L'une des premières monographies à la fois rigoureusement ponctuelle et phonétique est celle de Jules Gilliéron, qui a présenté le patois d'un village valaisan dans : *Patois de la commune de Vionnaz (Bas Valais)*, (Paris, 1880). Puisque nous sommes en Vallée d'Aoste, n'oublions pas les 6 pages publiées par C. Poma<sup>3</sup> dans la *Rivista Alpina Italiana* de 1884 (30 IX) sur le patois d'Ayas.

Plus sérieusement, beaucoup de revues linguistiques ont, dans les trente années de 1884-1914, publié des monographies : la *Romania*, l'*Archivio Glottologico-Italiano*, la *Zeitschrift für romanische Philologie* et la revue créée par Gilliéron et Rousselot, la *Revue des Patois gallo-romans*. Je ne citerai pas tout ; mais, au risque d'être partiale, j'en citerai quelques unes : Clédat<sup>4</sup> a présenté deux patois bressans proches l'un de l'autre, Coligny et Saint-Amour ; Philippon celui de Saint-Genis-les-Ollières près de Lyon<sup>5</sup>, et le patois bugiste de Jujurieux (Ain)<sup>6</sup> ; Boillot<sup>7</sup>, le patois francoprovençal le plus septentrional, celui de Grand' Combe dans le Doubs ; Louise Odin<sup>8</sup>, celui de Blonay (Vaud) et De Lavallaz<sup>9</sup> celui d'Hérémente en Valais.

Il faut citer les études sur des patois d'une grande ville. E. Ritter avait publié, en 1877, une étude sur le patois de Genève<sup>10</sup>. Nizier du Puitspelu a étudié le patois de Lyon dans son *Dictionnaire étymologique du Patois Lyonnais* (Lyon 1887, 470 pages, précédées de 120 pages de grammaire). Je parlerai dans un autre contexte des dictionnaires de Veÿ (Saint-Étienne)<sup>11</sup> et Ravanat (Grenoble)<sup>12</sup>, car ils ont été faits à partir des textes littéraires.

Bien que nous soyons en Vallée d'Aoste, je ne parlerai pas du travail de Merlo sur Valtourneche<sup>13</sup>, car ce travail est surtout phonétique et grammatical. Mais je n'oublierai pas de signaler le travail lexicographique de Terracini sur Usseglio (1911)<sup>14</sup>, ni de Nigra sur le Val Soana (1873)<sup>15</sup>, ni de Morosi sur Faeto-Celle (1890)<sup>16</sup>. L'une des monographies de cette époque a posé un problème de fond, celle de Gauchat, publiée dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* de

1890, sur le patois de Dompierre. Cette commune du canton de Fribourg est à mi-chemin, à vol d'oiseau, entre Fribourg et Neuchâtel. Après la minutieuse étude de ce patois, Gauchat a ouvert un débat sur l'unité linguistique d'un patois de commune<sup>17</sup>. Cette unité n'est pas toujours parfaite. Gauchat a observé et décrit ces petits écarts internes à une commune ; d'autres dialectologues par la suite ont aussi observé la même chose. Mais la prise en compte de la satisfaisante unité communale a continué, malgré les judicieuses remarques de Gauchat, à multiplier les études bien localisées sur un seul patois.

Après la première guerre mondiale, Antonin Duraffour, en France, et Wartburg en Suisse ont orienté les chercheurs vers des monographies. Duraffour d'ailleurs avait donné l'exemple avec son monumental *Dictionnaire de Vaux en Bugey* qu'il a enrichi de 30.000 entrées, dont beaucoup, il est vrai, donnent la prononciation de francismes intégrés au patois. Sous la direction de Duraffour ont été faits les dictionnaires de :

- Poncins (Loire) par Marguerite Gonon, (*Lexique du parler de Poncins*, Paris, 1947).
- Saint-Martin-la-Porte (Savoie), par Victorin Ratel, (*Le Patois de Saint-Martin-la-Porte*, Lyon, 1956)
- Saxel (Haute-Savoie) par J. Dupraz (*Le patois de Saxel/ Haute-Savoie*), Paris, 1969 (Boège 1975).

Pour faire pendant à ces trois monographies françaises, voici trois monographies suisses :

- Aigle (Vaud), par Bengt Hasselrot, *Étude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)*, Uppsala, 1937.
- Nendaz (Valais), par Rose-Claire Schüle (*Inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais), La nature inanimée, la flore et la faune*, tome I, Berne 1963, et tome II *L'Homme et le physique*, Bâle et Tubingen, 1998.
- Les Marécottes (Valais) par Marianne Müller, *Le patois des Marécottes, commune de Salvan, Valais*, 1961 (XIX + 319 pages).

Ce goût pour la monographie de village n'a pas cessé d'inspirer les chercheurs. Quelques patoisants ont, au cours de leur carrière menée loin de leur village, constitué des dictionnaires du patois qu'ils avaient parlé quand ils étaient enfants. Certains de ces dictionnaires ont été publiés, le plus souvent de façon posthume comme celui de Tignes<sup>18</sup>. Après la révolution morale de 1968 qui poussait certains esprits vers le respect du passé et de la campagne, beaucoup de monographies ont été faites. Elles ne sont pas toutes d'un niveau comparable aux précédentes, car l'auteur lui-même était rarement un patoisant. D'autre part, en un demi-siècle, les patois eux-mêmes avaient perdu beaucoup de leur vitalité. Quelques-unes de ces monographies plus récentes sont d'un très bon niveau et ont été publiées, comme celles d'Alleverd<sup>19</sup>, de la Mure<sup>20</sup> et de Montvalezan<sup>21</sup>. Mais il y en a beaucoup qui sont restées sous forme de relevés manuscrits, parfois sous la forme de cahiers d'enquête remplis. Il serait important de faire un inventaire de tous ces travaux qui dorment souvent sur

des rayons de bibliothèque où on les laisse s'empoussiérer dans l'oubli général. Ces plus récentes monographies ont souvent opté pour un alphabet phonétique plus lisible par les lecteurs non-universitaires, et souvent en France, elles emploient la *Graphie de Conflans* mise au point pour l'écriture des patois savoyards.

Il arrive parfois que certaines de ces toutes dernières monographies portent un témoignage sur la dégradation des patois francoprovençaux dans certaines régions de France. Vient de paraître en l'an 2000, un ouvrage sur un patois que l'auteur, Gustave Grambin<sup>22</sup>, s'est composé tout au long de sa vie avec le patois d'un grand-père savoyard, celui d'une grand-mère du Trièves (occitan du Dauphiné) et ceux des multiples patoisants qu'il a rencontrés dans les différents villages du Grésivaudan. L'auteur s'est servi pendant toute sa vie de ce langage extrêmement mixte pour « parler patois » avec les derniers patoisants de la vallée de l'Isère en amont de Grenoble et pour écrire des textes dans son patois personnel.

## 2/ Les dictionnaires d'un grand espace dialectal

Le *Dictionnaire Savoyard* d'Aimé Constantin et Joseph Désormaux (Annecy, 1902). Aimé Constantin a d'abord fait le dictionnaire de son patois maternel, celui de Thônes (Haute-Savoie) ; puis il a rassemblé par correspondance, mais sans questionnaire préalable toutes sortes d'informations que lui ont envoyées des Savoyards originaires d'un grand nombre de communes. Constantin avait établi une convention graphique qui permettrait aux lecteurs d'avoir une idée précise de la prononciation de chaque mot. Il avait aussi établi un système de sigles numériques permettant de localiser chaque patois de commune dans son arrondissement et son canton. Ces deux principes de base ont permis de publier un dictionnaire régional scientifiquement correct. S'il n'est pas complet autant qu'on pourrait le désirer, cela ne tient pas à l'auteur, mais aux correspondants qui n'ont pas donné plus d'informations. Tel que Désormaux l'a fait paraître après la mort de Constantin, ce dictionnaire donne bien l'idée de ce que doit être un dictionnaire scientifique d'un vaste espace dialectal.

Les dialectologues suisses ont, à peu près à la même époque que Constantin, lancé une opération de même nature, mais de façon plus rigoureuse et sur un plus vaste espace qu'ils ont voulu étudier dans sa totalité, la Suisse romande.

Le *Glossaire des Patois Francoprovençaux* (Paris, 1969) d'Antonin Duraffour, tel que l'ont publié Pierre Gardette, Marguerite Gonon et Laurette Malapert donne des indications sur tout le domaine francoprovençal de France et sur quelques patois limitrophes de ce domaine. Ce glossaire n'a pas été précédé par la mise au point d'un plan d'ensemble. Pendant toute sa vie, Duraffour a fait des enquêtes dialectales. Il a rempli des carnets qu'il a intégralement retranscrits sur des fiches qu'il a classées dans une centaine de tiroirs. À sa mort, toutes ces fiches



pour gonfler les douves et les rendre étanches. Ne s'emploie pas dans le sens réfléchi; on dit alors: *sé banyi*. V. **bénâ**.

**Bintou**, adv. (4T,A): bientôt; *bins-tou* (4R,Ab; 3S); *béstou* (4Ab).

**Biô**, sm. (4Al,A'g): osier; rameau d'osier; *biou* (4A). *Biô d' mârê sajhê* (4Al): viorne; (4A'g): buis.

**Biô**, **biôssâ**, part. passé, (4Al; 5C; 7J): bu, bue.

**Biô**, **bâlâ**, adj. (4T,A; 3S): beau, belle; *biô*, *bêlâ* (6Ac,B); *biô*, *bêlâ* (6Bv).

*Bâlâ-flyê* (4T); *bêlâ-flyê* (4Ab,R) [belle-fille].

*Bâlâ-mârê* (4T), syn.: *mârê-donâ*; *bêlâ-mârê* (4Ab); *bêlâ-mârê* (6A) [belle-mère].

*Bâlâ-srou* (4T); *bêlâ-sereu* (4Ab); *bêlâ-chwêrê* (6Ac) [belle-sœur].

*Biô-ftu* (4T,A; 3S); *bô-ftu* (4Ab,R); *bô-ftiu* (4R); *bô-ftô* (4Al) [beau-fils].

*Biô-frâré* (4T,A); *bô-frâré* (4Ab) [beau-frère].

*Biô-pâré* (4T,A); *bô-pâré* (4Ab) [beau-père].

—, adv. *I fâ biô* (4T) [il fait clair]. *D' vêtô pâ biô* (4T) [je ne vois pas clair].

— (6B): donc, s'il te plaît. *Vin biô m'édâ* (6B) [viens donc m'aider]. *Rêxâ biô lô-x uti* (6B) [rangez, s'il vous plaît, les outils].

**Biochon**, sm. (4Tc,Fm): viorne.

† **Biôder**, vn. (G): sauter, jouer.

**Biôl**, sm., au pl. *biu* (8Bf): bouleau.

**Biôlâ**, sf. (4T,A; 1Bm; 3S; 6U; 8B'm): bouleau; *biôlâ* (5At; 6A,Am, B,Bv,Bq). —, (1Dm): branche flexible propre à servir de lien.

Au fig.: *Al mé dtên lé biôlê* (4A) [il est de nouveau ivre]. *Êl ê tojhôr dtên lé biôlê* (4T) [il est toqué].

**Biôlê**, sm. (4T; 1Ep; 2A): brindille d'un arbre à fruit. —, (1Ep; 3S): trochet de cerises ou d'autres fruits.

**Biôlirô**, sf. (4A'g): bouleau.

**Biôssâ (alâ à la —)**, (4A): faire l'école buissonnière; vagabonder; aller passer la soirée dans une joyeuse com-

pagne; chercher aventure. Ne s'emploie que dans cette expression.

**Bioston**, sm. (4Ff): viorne. —, (4Ff; 6A): le bout d'une branche d'osier; verge.

**Biôtâ**, sf. (4T): beauté; *bôtâ* (4Al, R); *Y z-t 'na biôtâ* (4T) [c'est une beauté, une femme très belle].

**Biou**, sm. (4A): rameau d'osier (peuplier, saule, bouleau), servant à attacher; *biôz* (5A').

**Biournê**, sf. pl. (6U): copeaux produits par le rabot.

**Birô**, sf. (4T): bière (cercueil). Syn.: *nâr* (3S), *qéssê* (4T,A,Al; 6A).

**Bire**, sf. (3S): petite étable pour les chèvres, quand elles sont en alpage.

**Biron**, sm. (3S): dimin. de *bire*.

—, (G): espèce de chaufferette.

**Bis**, sm. (4Ae,Al): cidre.

**Biscâ**, va. (4T,Al; 3S): boudier.

*E m' bisqê dépwê l'an passâ* (4T) [il me boude depuis l'année passée].

*Se —*: se boudier, être en désaccord.

*I s' biscân* [ils sont en bisbille].

—, vn.: être vexé, dépité; frl.: *bisquer*. *Fêrê — câcon* (4T) [causer du dépit à quelqu'un]; frl.: *faire bisquer quelqu'un* (même sens). *Com é va biscâ* (4T) [comme il en sera vexé!]. Syn. de *biscâ*: *fêrê l' molê* (4T); *mlatâ* (4Al); *fêrê la pôtà* (4T,A); *moisêté* (8B'); *bo-rotâ* (2Aj).

**Biscan**, adj. (4T): vexant, désagréable; frl.: c'est *bisquant* pour moi [cela me vexé].

—, sm. (4Ae,Al; 3S,3S's): cidre; *biscantin* (4T,T',F,AA,Al).

**Biscavâ**, adv., ou à —, loc. adv. (4R): tête-bêche, en sens inverse. *E dromsiôn biscavâ* [ils couchaient tête-bêche].

**Biscavâ**, va. (4T): mettre des objets (fagots, gerbes) en sens inverse les uns des autres.

† **Biscoin**, sm. (G): brioche au safran; biscuit.

† **Biscôme**, sm. (G): pain d'épice.

† **Biscomier**, sm. (G): fabricant de pains d'épice.

ont été confiées à Pierre Gardette qui a décidé de les publier, en regroupant sous la même entrée toutes les formes d'un même lexème, quelles que soient les multiples variantes phonétiques. Un système de sigles numériques permet de localiser chaque forme. Ces deux techniques de présentation sont les mêmes que celles du *Dictionnaire Savoyard* et du *GPSR*; mais Duraffour avait relevé les formes des patois en utilisant l'alphabet phonétique de Rousselot.

vent au sens de gros, grosse, grand, grande (A 3, 4, 10, 11, 23, 26, 28, 31, 34, 70, 72, 73, O 4, Ar 8). — *o byò fèt à* une bonne centaine d'années (H 2); *vujète bē pro byò pe ...* vous êtes assez grand (pour vous servir tout seul, A 10); *bèl è bē* bel et bien (A 62); *l'ivé bèlâ frèni de mendzyé* il finissait de manger (S 20).

— *bâlâfèl* H 31, *-fèl* H 14, *bâlâfèl* H 30, *bâlâfèl* J 1, *bèlâfèl* A 77, *-fèl* A 106, *-fèl* O 10, *-fèl* I 21 || S. f. Belle-fille.

— *bèu fi* I 31, *-fis* O 1, *bôfi* I 13, *-fis* O 3, *bôfi* O 21, *bôfyé* S 11, *byôfi* A 39, I 42 || S. m. Gendre.

— *bèu frâre* O 12, *bô frare* S 17, O 8, *-frèze* A 95 || S. m. Beau-frère.

— *bâlâsivè* A 10, *-civè* A 31, *bèlâsivè* O 8, *bèlâsivè* O 4 || S. f. Belle-sœur.

— *bèpârè* I 38, *bôpère* A 112, *bèpârè* A 128 || S. m. Beau-père.

— *ballâmère* J 1, *bèlô mârè* O 9, *bèlômère* I 23 || S. f. Belle-mère.

2084. *byôlâ* A 37, J 1, *-lâ* S 7, H 14, 18, 21, J 4, *-lâ* H 25, *byôla* A 49, 52, 59, *byola* H 11, *byôlâ* A 125, H 32, *byôllâ* A 45, S 36, H 23, 28, *byôlâ* A 78, *byôl* S 3, *byôl* S 4 || S. f. 1) Bouleau (A 45, 49, 52, 59, S 3, 4, 7, 36, H 11, 14, 18, 21, 23, 28, 32). — 2) Boulaie (H 25). — 3) Bois blanc dont on fait des balais (A 37). — 4) Verge (J 1, 4). — 5) Branche verte (A 125). — 6) Correction (A 78). — Voir 2081.

2085. *byola* H 11 || V. Pousser (des plantes).

2086. *byôna* H 10, *byâna* H 11 || S. f. Lubie, idée folle, caprice.

2087. *byédâ* A 52 || S. f. Verge pour corriger.

2088. *bzâitèna* A 22, 57, 62, 85 || S. 1) Frelon (A 22, 85). — 2) Guêpe (A 57, 62).

— *bzâitèna* A 85, *-itèna* A 82 || V. Avoir l'air de se dépenser beaucoup pour faire peu de travail, s'occuper à des riens.

2089. *bzè* H 31 || S. m. Biseau, outil.

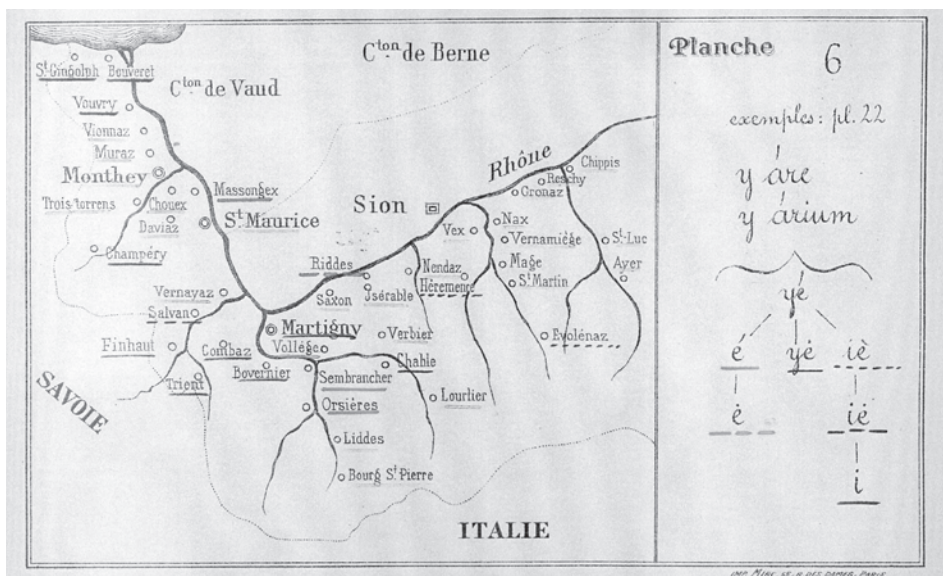
2090. *bzèye* (é...) A 52, *a bzè* A 39 || V. 3<sup>e</sup> pers. ind. présent. (La neige) vole en tourbillons.

2091. *bzèlâ* A 118 || V. Dans l'expression : *i bzèlâ* qui se dit d'une petite brise qui vous caresse la figure.

Page du Glossaire des Patois Francoprovençaux (Paris, 1969)  
d'Antonin Duraffour

### 3/ Les atlas linguistiques

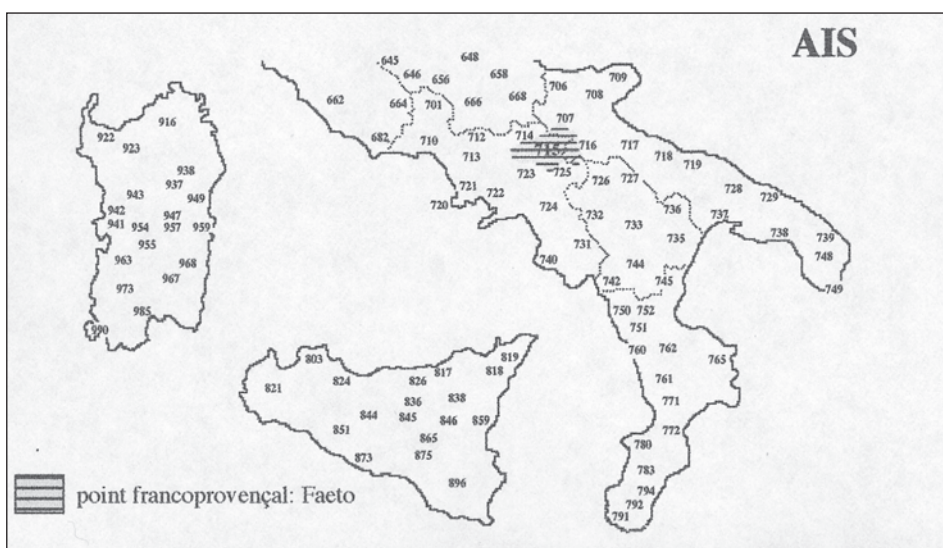
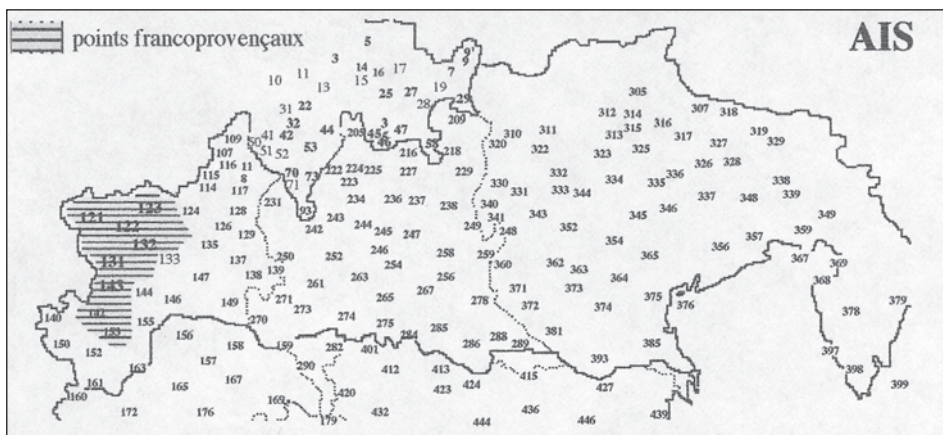
Le premier atlas du domaine francoprovençal et le premier atlas tout court de Jules Gilliéron : *Petit atlas du Valais Romand (Sud et Rhône)*, Paris, s.d. ± 1870-1880, dont voici une planche :



Il existe plusieurs générations d'atlas. On en distingue quatre. Après le premier atlas de Gilliéron, qui présente d'une manière très rudimentaire quelques traits phonétiques des patois francoprovençaux du Valais, paraît par le même auteur (associé à Edmond Edmont qui fit toutes les enquêtes) le premier des grands atlas nationaux : *l'Atlas linguistique de la France*, (ALF), Paris, 1902-1912. Le francoprovençal est-il bien représenté dans cet atlas ? Dans *l'ALF*, le domaine francoprovençal est représenté par 73 points (49 en France, 20 en Suisse romande, 4 en Vallée d'Aoste). Du point de vue qualitatif, le chercheur risque d'être peu satisfait. L'enquêteur Edmond Edmont venait du pays picard (Saint-Omer). Bien que son oreille fût très sensible aux différences d'aperture vocalique, elle n'avait pas l'habitude des langues à accent variable, même si cette variabilité ne portait que sur deux syllabes seulement, la dernière ou l'avant-dernière. De plus, il interrogeait, et les réponses qu'on lui donnait étaient souvent marquées par un accent d'attaque sur la syllabe initiale. La très fine oreille de l'enquêteur a noté ces accents de début de réponse, qui n'étaient que des accents de réponse, c'est-à-dire des accents de la parole et non de la langue.



Aussi ses notations de l'accent sont très défectueuses ; il ne faut pas tenir compte de la place de l'accent dans les mots francoprovençaux et occitans relevés par l'ALF. Cela est très gênant pour les mots francoprovençaux, car le lecteur ne peut pas corriger avec certitude dans les régions qui ont modifié l'accentuation originelle ; et ces déplacements d'accents sont très nombreux en francoprovençal.



Deux romanistes suisses, Karl Jaberg et Jakob Jud, ont commencé un peu plus tard le chantier qui a abouti dès 1928, à la publication du « *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz* », (AIS, Halle). Le deuxième grand atlas roman, l'AIS, prend en considération le domaine francoprovençal par 3 points valdôtains, qui sont : *Rhêmes Saint-Georges* (pt. 121) et *Saint Marcel* (pt. 122) et *Brusson* (pt. 123). En dehors de la Vallée d'Aoste, dans des vallées voisines, appartient au domaine francoprovençal pour le bassin de l'Orco les villages

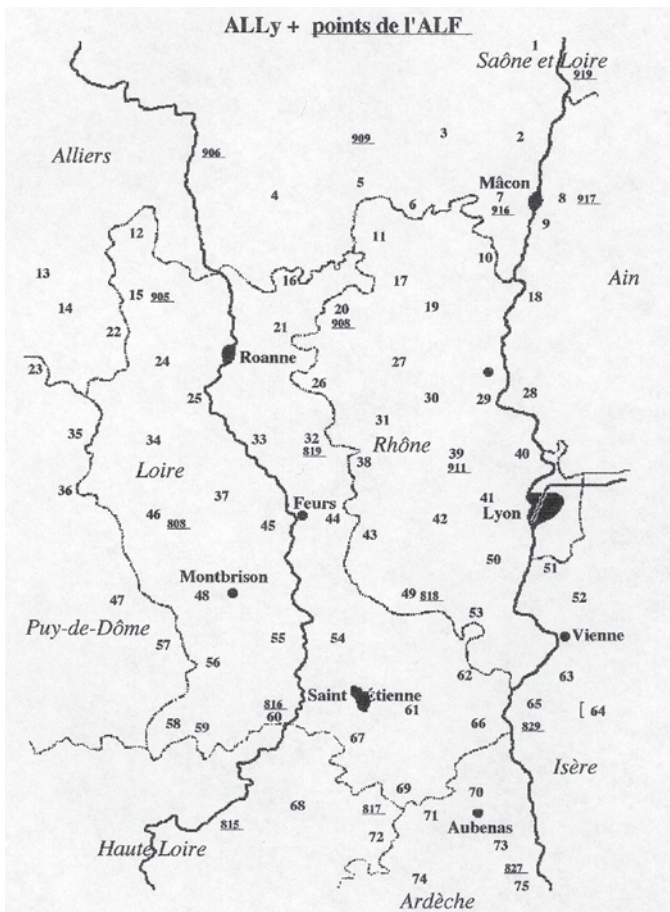
de *Noasca* (pt. 131), *Ronco Canavese* (pt. 132), dans la vallée de la Doire Ripaire, *Brusolo* (pt. 142), dans celle de la Stura, *Ala di Stura* (pt. 143) et dans la Val Sangone, le village de *Giaveno* (pt. 153). Au sud de l'Italie, la colonie francoprovençale de Faeto est représentée par le point 715.

Le premier tome d'un troisième atlas national, *l'Atlante linguistico italiano* (ALI), a paru à Turin en 1986, sur des enquêtes faites à l'époque des atlas couvrant de vastes territoires.

#### 4/ Les atlas régionaux

##### 4.1/ Atlas linguistique (et ethnographique) du Lyonnais

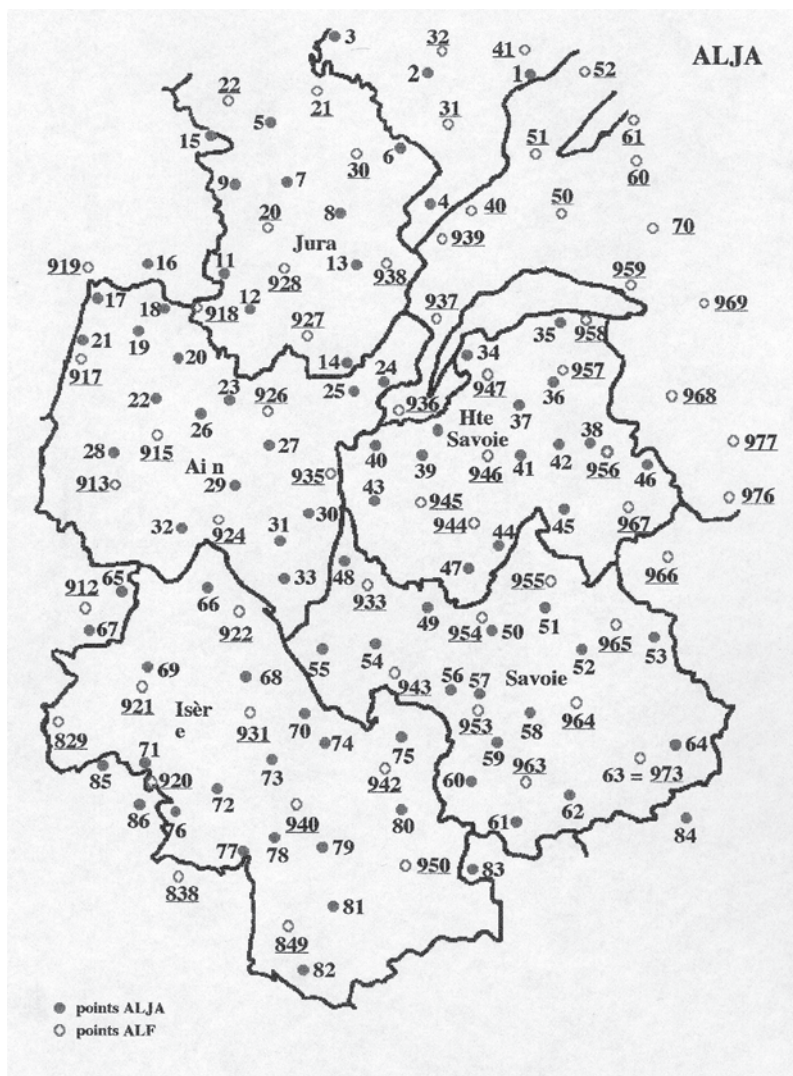
Le premier des atlas régionaux de France porte essentiellement sur le franco-provençal, avec quelques élargissements sur l'occitan et les patois d'oïl. C'est *l'Atlas du Lyonnais* (ALLy) de Pierre Gardette et de son équipe. Cet atlas a



recueilli et cartographié les mots et les formes grammaticales de la partie la plus occidentale du domaine francoprovençal, essentiellement les deux départements du Rhône (chef-lieu Lyon) et de la Loire (chef-lieu Saint-Étienne) avec des franges sur tous les départements circonvoisins.

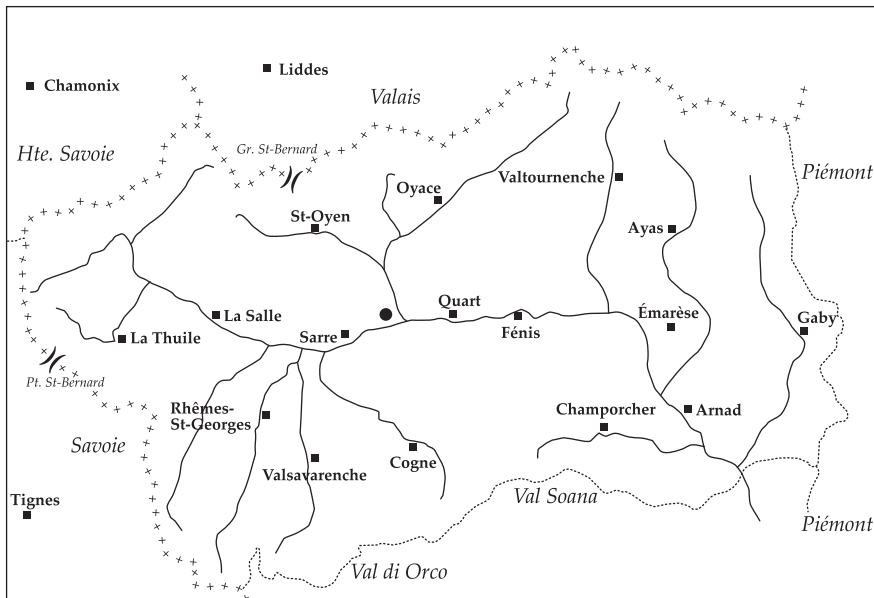
#### 4.2/ Atlas linguistique (et ethnographique) du Jura et des Alpes du Nord

Cet atlas (ALJA) couvre tout le reste du domaine francoprovençal de France, avec un point (84) Jaillon/Giaglione en Piémont. Comme l'ALF, cet atlas a quelques points en domaine d'oïl et en occitan.



## 4.3/ En Italie

En Italie deux chantiers d'atlas ont été ouverts sur le gallo-roman à l'est des Alpes : l'Atlas des patois valdôtains, entièrement francoprovençal présentera 16 points valdôtains, mais il repose sur une enquête très lourde portant sur plus de 6000 questions. L'Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale s'est servi du même questionnaire que l'atlas valdôtain. L'atlas piémontais permettra de délimiter francoprovençal, occitan et piémontais. Il permettra surtout de voir quels effets ont eus sur la base francoprovençale ou occitane trois ou quatre siècles de bilinguisme entre le piémontais et les patois gallo-romans.



## 4.4/ Autres atlas

Les données francoprovençales ont été intégrées par le moyen de symboles dans deux atlas généraux, l'Atlas Linguarum Europae (ALE) et l'Atlas linguistique roman (ALiR).

De plus il convient de signaler un progrès technique qui facilitera les recherches, l'atlas parlant. Le domaine francoprovençal a bénéficié de deux atlas de cette nature, celui qu'a établi sur le canton du Valais, Andres Kristol de l'Université de Neuchâtel et celui qu'a établi sur les patois alpins francoprovençaux et occitans, Isabelle Marquet, sous la direction de Michel Contini de l'Université de Grenoble.

## 5/ Avantages et inconvénients des atlas et des dictionnaires

Une carte d'atlas est fondée sur une unité sémantique ; elle regroupe sur

tout l'espace étudié toutes les façons de désigner le concept qui sert de titre à la carte. Pour parler avec les mots de la terminologie linguistique : une carte d'atlas regroupe et localise tous les signifiants du signifié qui sert de titre.

Un article de dictionnaire est fondé sur une unité lexicale ; il regroupe toutes les formes diverses du même type lexical et donne par le moyen de signes en général numérisés, le moyen de localiser tous ces allomorphes du même type. Le corps de l'article donne et classe tous les sens de cette unité lexicale, avec des indications permettant de localiser ces sens. Enfin, l'article d'un dictionnaire dialectal peut se terminer par des indications toponymiques, historiques et étymologiques.

Chacun de ces deux outils différents et complémentaires comporte un inconvénient qui est le symétrique de son avantage essentiel. Si le chercheur utilisant un atlas veut savoir comment se dit le *bouleau* (arbre) dans le patois de tel village, ce chercheur peut se rendre facilement à la carte BOULEAU et trouver le mot patois qu'il cherche. Mais si le même chercheur rencontre dans un texte patois le mot *la biqla* et qu'il veuille connaître le sens du mot, son atlas ne lui sert à rien, du moins pas immédiatement. Le chercheur doit tâtonner dans l'index des cartes, d'après les sens possibles qui lui viennent à l'esprit grâce au contexte.

Si le lecteur d'un dictionnaire des patois d'une région veut savoir comment se dit *le bouleau* à tel endroit, son dictionnaire ne lui est pas très utile. En revanche, s'il rencontre dans un texte patois le mot *la biqla* et qu'il veuille connaître le sens du mot, le dictionnaire lui donnera immédiatement le sens.

Pour remédier à ces deux inconvénients symétriquement opposés, il y a des moyens. Le *Glossaire des patois francoprovençaux* d'Antonin Duraffour est un ouvrage posthume composé à partir de milliers de fiches classées dans une centaine de tiroirs. Marguerite Gonon et Laurette Malapert ont regroupé les fiches autour du même signifiant, comme cela se fait pour tout dictionnaire. La très grande diversité des patois francoprovençaux ne leur a pas facilité la tâche ; elles ont parfois classé sous plusieurs entrées des signifiants qui auraient pu être regroupés. Qu'importe. Elles ont trouvé le moyen de permettre au lecteur d'opérer les regroupements nécessaires et en plus de n'avoir pas à souffrir de l'inconvénient qu'offre ordinairement un dictionnaire à celui qui veut chercher comment se dit *le bouleau* dans tel patois. Les deux rédactrices du *GPFR* de Duraffour ont sous la direction de Pierre Gardette établi un index sémantique. Les articles du *GPFR* étant numérotés de 1 à 9974, on peut y renvoyer facilement ; c'est ce que fait, en fin d'ouvrage, l'index sémantique très détaillé de 58 grandes pages à trois colonnes.

Le chercheur qui veut avoir comment se dit *bouleau* à tel endroit, peut le savoir immédiatement, pourvu que Duraffour ait relevé ce mot, dans ce patois. Des moyens informatiques actuels devraient faciliter l'élaboration progressive de tels index sémantiques et même d'index inverses langue nationale/patois.



Boullonner 1993.	Braconner 1666.	Bricoler 1807, 5935.
Boulaie 2084.	Braconnier 1666, 4445.	Bricolere 0006.
Boulangier 1925 ; femme, fille du ... 4053.	Braguette 1420, 9283.	Bride 1702, 4193, 5608.
Boulangerie 1925.	Braillard 4118, 5433.	Bridier 1702, 4193.
Boule 1515, 1608 ; ... de neige, voir Neige ; pousser une ... 7848.	Braire 1668, 4609, 7906, 8574.	Bridon 1702 ; caillère du ... 9602.
Bouleau 1923, 2081, 2084.	Braise 1833, 8650.	Briller 1308, 1735, 5967, 7099, 9268.
Boulette 1926, 4211 ; ... de viande 375.	Bramer 1176, 1671.	Brimbaler 9612.
Bouleversé par la peur 3251.	Brancard 1660, 1674, 1690 ; ... fourchu 4051 ; courroie da ... 6276.	Brin 1209, 1779, 6881 ; ... d'herbe 5037.
Bouquet 1917, 6494, 7785.	Branche 243, 1015, 1324, 1689, 1697, 1757, 1763, 1779, 1835, 1837, 1854, 1862, 2084, 2145, 2157, 2164, 2461, 2870, 2919, 3404, 3698, 4004, 5212, 5718, 5986, 6045, 6901, 6906, 6963, 7107, 7322, 7786, 7794, 8329, 8403, 8640, 9614, 9806 ; ... verte 9697, 9700 ; ... flexible 3414 ; ... sèche 5557 ; ... fourchue 1336 ; petite ... 255, 5254, 9802 ; petites ... pour faire des paniers 9809 ; ... de pin 4194, 9800 ; extrémité des ... 2123, 5254, 9896 ; tronçon de ... 7101 ; ... cassée 3007 ; casser les ... 3003 ; naissance de la ... 4525 ; enlever la ... 4525 ; couper les ... 2157, 3223 ; paquet, fardeau de ... 2045, 9431 ; tas de ... 7708 ; arbre qui a perdu ses ... 3011.	Brindille 255, 1837, 1862, 2758, 2919, 7404, 8623 ; ramasser des ... 1862 ; voir Fétu, Poussière.
Bourbier 4107, 4146, 4334.	Branchies des poissons 9602.	Bringue 1521 ; faire la ... 1784.
Bourdaie 389.	Branchu 1697, 5217.	Brioche 1809, 3131, 4337, 5491, 7383.
Bourdon 7631, 9191.	Brandons, dimanche des ... 1021, 1493, 1540, 1605, 3655, 3871, 4068, 6027, 8313 ; feu des ... 1540, 1680, 3871, 4068, 4627, et voir Feu de joie.	Brique 1719, 4857 ; faire un mur en ... 7851.
Bourg 1902.	Branler 1685, 1729, 4255, 5980, 6049, 8416, 9644.	Briquet 1798 ; battre le ... 1798.
Bourgeon 1605, 1983, 1994, 3158.	Braque 1678.	Briquetier 4857.
Bourgeois 1604, 1829, 1854, 1857, 1994, 7944.	Bras 1660 ; le gras du ... 6467 ; remuer les ... 1660 ; ... de force 521.	Briqueterie 4854.
Bourgeron 1480.	Brasier 1833, 4068 ; instrument pour remuer le ... 4382.	Briquetier 4857.
Bourrasche 1947.	Brassée 1675.	Brise 4427, 5009 ; il fait une petite ... 2091.
Bourre 1945, 4157, 7021, 7404.	Brasser 1553, 1676, 4212, 7294, 8671 ; branche pour ... 1676.	Brise-froid 1810.
Bourreller 1545.	Brassière 5200, 6232, 6545.	Brise-mottes 1813, 9036.
Bourrer, se ... 801, 1536, 3499.	Brebis 373, 1311, 3768, 6734, 6759, 6781 ; vieille ... 4136, 4322, 4517 ; ... qui n'a pas encore porté 9741.	Briser 1720, 1813, 2724, 2911, 2918, 2943, 3939, 8207 ; se ... 1420 ; brisé, -sée 1299, 3245 ; ... les mottes, voir Émottes ; voir Casser.
Bourse 1566.	Brèche 1750.	Briquetier 4857.
Boursoufflé 1520, 1948.	Brèche-dents 1749.	Brise 4427, 5009 ; il fait une petite ... 2091.
Boursoufflure 7018.	Bredouiller 1217.	Brise-fer 1810.
Bousculer 4582, 9513.	Bretelle 1757.	Brise-mottes 1813, 9036.
Bouse 1630, 4279, 4468, 5457, 5686 ; faire une ... 1630 ; tomber comme une ... 48.		Briser 1720, 1813, 2724, 2911, 2918, 2943, 3939, 8207 ; se ... 1420 ; brisé, -sée 1299, 3245 ; ... les mottes, voir Émottes ; voir Casser.
Bousier 356, 1630, 4065, 7812, 9457, 9494.		Broche 1831, 1861 ; pratiquer une ouverture avec une ... 1863.
Bout 1207, 1209, 1245, 1340, 5329, 8695 ; jusqu'au ... 8695 ; mettre ... à ... 32, 402.		Brochet 1372, 1823 ; brochetton 3703.
Bouteille 1598.		Broic 1165, 1846.
Bouteroue 2007.		Broncher 1838.
Boutique 1897.		Broncho-pneumonie 7219.
Bouton 1605, 1829, 2025, 3153.		Brosse 1803, 9702.
Bouton d'or 2573, 5130, 7593.		Brosser 1803.
Boutonner 1604.		Brou 304, 2894, 5439, 7116, 7129 ; dépouiller les noix du ... 2894, 7102 ; noix dont le ... ne se détache pas de la coquille 8792.
Boutonnaire 1605, 4242.		Brouette 1320, 1807, 8438 ; bras d'une ... 5811 ; contenu d'une ... 1320 ; transporter avec la ... 1320.
Bouton-pression 3766.		Brouettée 8438.
Bouture 1052, 7785.		Brouillard 363, 1435, 1856, 5340, 6014, 6690, 6767, 8309, 9449.
Bouvetier 809, 1616, 5407.		Brouillasseux 1856.
Bouvier 1620.		Brouiller 1840, 3649.
Bouvreuil 1882, 2604, 5621, 7291.		Broussailles 2045.
Bovin, race bovine 2024.		Brouter 1864 ; vache qui ne ...
Box 2063, 4982, 5220, 5756, 9383 ; voir Écurie, Compar-timent.		
Boyau 1895, 2008, 2051, 5793.		
Bracelet 1673.		

Page de l'index du Glossaire des patois francoprovençaux d'Antonin Duraffour

Cela pourrait se faire pour tous les dictionnaires, régionaux ou ponctuels ; ainsi les dictionnaires n'auraient plus aucun inconvénient.

Pour remédier à l'inconvénient que présente un atlas linguistique, et aider le chercheur à trouver le sens d'un mot patois, il suffit – mais encore faut-il le faire – d'établir un index alphabétique de toutes les formes patoises relevées. Ce serait long à exécuter, surtout pour des atlas dont les données n'ont pas été saisies dans une base informatique. Dans ce cas, on pourrait établir un index des principaux types lexicaux qui permettraient de retrouver toutes les autres formes. Un modèle existe, celui de l'*ALLY*, dont le tome 5 explique tous ces types lexicaux, en établit l'étymologie et publie un index alphabétique.

## La lexicographie à partir des textes littéraires

Je n'ai pratiquement parlé jusqu'ici que des travaux faits à partir des enquêtes sur les patois parlés. Or les patois francoprovençaux ont été écrits par des auteurs littéraires et cette littérature a donné lieu à divers travaux de lexicologie.

### I. Les listes de mots établies par l'auteur lui-même

Un auteur bressan, Bernardin Uchard, qui n'écrivait pas uniquement pour ses compatriotes bressans, puisque l'un de ses ouvrages a été édité à Paris et l'autre à Dijon, sous le titre *La Piedmontoize* (1619), a publié, à la suite de chacune de ses œuvres, un petit lexique intitulé : « Explication des mots en langage bressan les moins intelligibles ». Ces deux listes de mots établies par Uchard constituent les premiers travaux en lexicologie francoprovençale : la première liste est de 1615, l'autre de 1619.

Explication des mots en langage Bressan les moins intelligibles.			
Acochela,	Careffer.	Encuy,	Aujourd'buy.
Abada,	sans retenue.	Ebollicr,	creuer.
Abofa,	aboli.	Echarguetz,	espionner.
Ablagie,	acabler.	Epécia,	espartes.
Bardulliat,	Barbouillé.	Epada,	esuenté.
Bréta,	détourner.	Ebrodolé,	estourdies.
Branliri,	porte-espee.	Enuerra,	irrité.
Bétanta,	supercéder.	Efria,	chaud, bouillan.
Bateccór,	palpitation.	Eeami,	estonné.
Baudili baudra,	confusion.	Efsoydo,	tenebreux.
Bramá,	hurlet.	Fuyset.	Fuyoie.
Burdemécio,	pesse messe.	Fretá,	conflic.
Betorná,	détourner.	Forogi,	hydeusc.
Benetra,	bien-heureux.	Foinno,	de trauers.
Chullie,	Regarder fixement.	Fourron,	poissent rudemct.
Chomá,	arrester.	Froize,	briza.
Chaplaue.	frapoit.	Fichat,	planté.
Décurchat,	Défait, abatu.	Gambassiat,	Croté.
Dejavirit,	debatit.	Gueycié,	regarder.
Dezandé,	incontinent.	Getet,	trou.
Danci,	ainfi.	Gériffo,	effroyable.
Dzgui,	d'eau.	Gliou,	leurs.
Di,	Dieu.	Iaquille,	Chatouille.
D:sochet.	lacher.	Ioclia,	liés estroitement.
Dézema,	faire peur.	Lani,	gemir.
Darrualouey,	d'abord.	Léuus,	Layde, secours.
Décufillat,	mis à blanc.	Lanzey,	le layset.

## II. Liste de mots établie par les éditeurs

Certaines œuvres en patois ont été rééditées par des amoureux de cette littérature. Comme en France, les patois avaient vite perdu de leur vitalité, certains éditeurs se sont sentis tenus de publier aussi des listes de mots difficiles. La plus riche de ces listes est celle du *Grenoblo malhérou* de Blanc-la-Goutte. L'œuvre date de 1733 et la réédition luxueuse et artistiquement illustrée par Diodore Rahoult date de 1860 ; elle est accompagnée, non d'une traduction du texte, mais d'une très riche liste de mots difficiles, établie par Michal-Ladichère, qui donne le sens français de ces mots, d'après ses connaissances personnelles, car il était un bon bilingue français-patois dauphinois. À ces listes de mots tirés des œuvres littéraires, il faut ajouter les index des mots tirés de textes d'archives par Marguerite Gonon pour le Forez et d'Ernest Schüle pour le Grand-Saint-Bernard.

## III. Dictionnaires établis d'après les œuvres littéraires

À Saint-Étienne, Eugène Veÿ a publié en 1911 un dictionnaire dont le titre dit bien qu'il est un ouvrage de lexicographie portant sur le patois du passé. L'ouvrage en effet s'intitule *Le Dialecte de Saint-Étienne au XVII<sup>e</sup> siècle*.

On ne peut pas être plus explicite, l'auteur a étudié la langue du passé, celle de Jean Chapelon (1647-1694), le grand écrivain stéphanois du XVII<sup>e</sup> siècle et de son père Antoine et de son grand-père Jacques, qui d'après une tradition stéphanoise, ont composé quelques poèmes ; ainsi que la langue de l'œuvre de Marcellin Allard, Eugène Veÿ a composé une grammaire et un lexique de la langue de Jean (et de la famille) Chapelon et d'une autre œuvre stéphanoise, *Le Ballet en langage forésien* (1605). Ce travail de Veÿ repose évidemment sur sa connaissance du patois local. Mais il ne cite que les mots pour lesquels il peut donner une référence aux œuvres du XVII<sup>e</sup> siècle. Il les explique, en donne le sens et très souvent une explication étymologique. Une page de son lexique est reproduite ci-dessous, à la page 59.

À Grenoble, Albert Ravanat, qui parlait le patois de Proveysieux, commune montagnarde située à une douzaine de kilomètres de Grenoble et imprimeur-libraire à Grenoble même, publie en 1911, le *Dictionnaire du patois des environs de Grenoble*. Grenoble a produit une littérature en patois assez abondante et intéressante. Dans la ville de Grenoble ont fonctionné jusqu'avant la première guerre mondiale, des cercles de patoisants formés des Dauphinois qui, bien que citadins d'une grande ville, aimaient à se retrouver pour parler le patois dauphinois qu'ils avaient appris dans leur enfance villageoise. Ravanat était de ceux-là. Libraire-imprimeur, il avait lu toutes les œuvres en patois dauphinois et en avait tiré un glossaire regroupant tous les mots qui auraient pu être difficiles à comprendre par un lecteur non patoisant lui-même. La langue de ces textes grenoblois était sa langue maternelle ; il les a traduits et accompagnés d'une ou plusieurs citations tirées des textes. Il aurait voulu mettre au point une graphie

**GOLA** sfs. « gueule » n'a pas de sens défavorable : *Et noutrou muzicien firon peta lour goula*, *Ent. Arr. av. d. al. 6.* — *La mala goula*, surnom du sergent de Poignant, *Gazz. franç. XI.* — De *gula*.

**Gouleyon** sms. « gorge, poitrine », rapproché pour faire opposition de *non d'echina* « dos », *Bal. for. 97.* — La graphie *-ey* est peu correcte; elle vient de l'usage du *Bal. for.* de transcrire par *-ey* toutes les formes en *-ay*. *Rayn.* a au plur. *golaïos*; en *Velay*, *gouvayou* pour \**goulayou*.

**Gounét** sms. « jupe de femme »; mais le sens du passage est un peu contourné : *Genty Coulinét A quy gy preytou lou gounét*, *Bal. for. 268.* — *Gounet* est une forme masculine de *gonelle*, qui se retrouve en *v. Lyon. guonet*, *Gr. liv. drap. de Lyon. 12*; et [49]; elle est d'ailleurs « plus rare que la forme féminine » (P. Meyer, *Ibid.* au *Glossaire-Index*). Il y a eu en outre un changement du suff. *-et* en *-ét*; *gounet* s'emploie encore dans le *Cantal*, d'après *Malvezin*. Le foréz. *gouniau*, que *Mistral* donne au *m. gounèu*, fut à l'origine le plur. de \**gounel*. La loc. *preyta lou gounet* est une adaptation du franç. : « prêter le collet à quelqu'un » lutter contre quelqu'un, se battre avec lui (*Litré, collet 1<sup>o</sup>*) ou mieux, se mesurer avec quelqu'un, et par suite ici, comme il s'agit de combats amoureux, ce n'est pas le *collet*, mais la jupe, le *gounet*, que prêtera *Alizon*.

**GOURNIFLAREZ** 1<sup>re</sup> p. sing. fut. de \**gournifla* « écornifier » : *J'érez* (irai) *charchier onte* (une maison où) *gourniflarez*, *Rat. II, 9<sup>e</sup> al.* — Emprunt probable à une forme comme « écornifier », avec apharesse de *-é* et adoucissement de *c*.

**Gourrey** sms. « collier » : *Que nou te serve de gourrey* « Puisse (le petit œil noir) ne pas te servir de collier », *Bal. for. 168.* — Cp. *God. goherel... goret, gorrel* trad. par « licou, joug » et dans un des exemples par « collier »; ce dernier sens s'impose dans notre texte. *Gorrel* a pour représentant exact *gourrey* dans la graphie du *Bal. for.*

**Gourrye** ams., spl. *gourryere* (lire *goureyre*), « gourrier » avec les sens complexes que donne *Mistral* au *m. gourrié* : « élégant, brillant, gracieux, glorieux... » : *Ren pru gourrye nou se pot veyre... que d'estre amourou*, *Bal. for. 216*; le *gourryere* *amourète*, *Id. 219.* — Le mot a disparu; peut-être était-il en 1605 archaïque déjà; cependant *Oudin* donne encore le franç. *gorrier* qu'il dit être peu usité d'ailleurs.

**Gourrin** sms. « mendiant, pauvre » : *Vou n'y a rai de gourrin, tant gour rin seyet-ai* *Que ne prête sa men* (qui ne donne un coup de main), *si-ô n'a rai de métal* (métal, argent), *Ech. III, fin.* — Voy. le suivant.

**Gourrina** vint. « mendier » : *Quand ô va gourrina chiez le gens, Vou-éytrata* (traité) *pire que de surgens*, *M. m. I, 3<sup>e</sup> c.* — Ce mot et le précédent n'ont donc pas, ou n'ont plus, le sens de « courir les *gourrines* ».

**Goutou** s. et ams. ou pl. « gouteux », *Ent. Sautet. 3<sup>e</sup> al. 8*; *B. M. Or. dern. al. 4.*

**GOUVERNAGEOU** sms. semble désigner, de façon concrète, le muletier conducteur : *Lou mulets que s'en vant en vouyageou Marchont l'un après l'autrou auprès dô gouvernageou*, *B. M. Or. 6.* — Cp. *vitura* « monture ».

**Goytrou** (oxyton) ams., fs. *goueytrouza*, « goitreux »; n'ont qu'un sens injurieux, *Bal. for. 393* et *144.*

*GRA*; voy. *grat*.

**GRABIAY**, fém. *Grabiella*, prén. « Gabriel, Gabrielle »; *Grabiey*, *Gazz.*

dauphinoise qui aurait unifié toutes les façons d'écrire des différents auteurs. Il est mort avant d'avoir publié son travail. Sa tentative d'unification graphique a été dispersée avec tous ses papiers. Heureusement ses fiches ont été publiées par ses amis dans le *Dictionnaire du patois des environs de Grenoble*, dont nous publions une page ci-après.

BIO	— 24 —	BOC
<b>Biôla</b> , s. f. — Rigole. (B.)		<b>Blondâ</b> , v. n. — Faire la cour à une femme.
<b>Biot</b> , s. m. — Hérisson.		<b>Blousa</b> , <b>belousa</b> , <b>blauda</b> , s. f. — Vêtement de toile dont l'ouverture est au cou et que les paysans ont coutume d'endosser par-dessus leurs habits ordinaires.
<b>Biqua</b> , s. f. — Ane, mulet et surtout une rossc.		+ <b>Bloyié</b> , v. n. — Teiller, détacher avec la main le filament du chanvre en brisant la chène-votte.
<b>Biqua</b> , s. f. — Vieille chèvre.		<i>De que vo gruzo vo, monsieur! Quand le voz oyo l'aria de notron jeu, met adzi que le bloyo.</i>
<b>Bisi</b> , s. f. — Le vent du Nord, celui qui nous apporte le beau temps.		M. 8.
<b>Bit</b> , s. m. — Paysan, homme de la campagne. <i>Et crei que mili bit venan de laborâ Ne lou couzian pa poi d'un mei deilacorâ.</i>	L. 1.	<b>Blusse</b> . — Favorise. <i>Et peusse lo pleizi de vcla douci enserra Surpassa tout beu qu'on a dessus la terra. Oï, lo here et lo migié et tou zautrou uncour Don natura nou blusse et gatille lo cour.</i>
<b>Bit</b> , s. m. — Homme sans éducation.		L. 3.
<b>Big</b> . (B.)		<b>Bo</b> , s. m. — Bœuf. <i>Encouragié Lou bo à laboura, tirié et deiragié.</i>
<b>Bit</b> , s. m. — Les montagnards et surtout les Briançonnais qui descendaient pendant l'hiver, se louchaient comme maîtres d'écoles et revenaient chez eux à Pâques ou aux Rameneux. <i>Comme le grive en troupe on ved du Dauphin Descendro tou lou bit per s'alla hyverna U plan de Perigour, da Poytou et Xaintonge, Per souza prou d'argent u prenent le den longe. Et si lour retour n'est per Pasque ou per Rampar, Lour fene vont criant qu'u sont mort ou malau!</i>	M. 8.	M. 5.
<b>Bizet</b> , s. m., la burr. — Etoffe grossière de couleur grise dont s'habillaient jadis les habitants de la campagne, les <i>bizis</i> . <i>U sariet un vray fou si une préferave Lo satia u bizet et la pertri u bo.</i>	M. 5.	<b>Bô</b> , s. m. — Bœuf. <i>Tau qu'aviet averti D'avecy de bô à l'ordinaire N'a pa sou de pan à l'armiro.</i>
<b>Bizi</b> , s. f. — La bise, le vent en général, mais surtout le vent du Nord. <i>U coriet coman bizi.</i>	L. 1.	M. 6.
<b>Bizôla</b> , s. f. — Bizette. <i>Quan la fena se sin dessus l'aume poyic, Sintan sou berlingau, qui de genti bizôla U fin pertu du eu li fan la sinigêla.</i>	L. 3.	<b>Boâmo</b> , adj. — Cauteleux, fin, astucieux. Au féminin : <i>boâma</i> .
<b>Bizon</b> , s. m. — Espèce de résine qui ressemble à du sirop et qui sort du sapin. (Proveyzieux.)		<b>Bobilli</b> , s. f. — Bobine, petit outil à dévider le fil.
<b>Blâ</b> , s. m. — Blé. <i>Lo bla u pay de l'or se péce, Et l'on ne fat plus point d'empêce A causa de la charèti.</i>	M. 6.	<b>Bobillié</b> , v. n. — Dévider du fil sur une bobine.
<b>Blanda</b> , s. f. — Buprestis, chenille de couleur blanche qui fait crever le bétail qui en mange. (Charbol.) <i>Que la blanda te crève.</i>		<b>Bobellier</b> . (B.)
<b>Blandurella</b> , s. f. — Sorte de pomme d'un goût fort agréable. (Charbol.)		<b>Bobout</b> , s. m. — Hibou. <i>Et per lo fare mieu chœura devan cotol, Je l'ausso fat bobout, civita, chamartel.</i>
<b>Blauda</b> , s. f. — Sarras, blouse. (B.)		L. 1.
<b>Blet</b> . — Epithète qu'on donne aux fruits qui commencent à pourrir. Au féminin : <i>bleta</i> .		En 1646 : <i>bobour</i> .
<b>Bleyvi</b> . — Blème. <i>Adonqua de collera i prit la faci bleyvi Et tau ven en furou ne passit pu sou pleyvi.</i>	M. 5.	<b>Bobout</b> , s. m. — Légère douleur, mal insignifiant, se dit surtout à un enfant.
		<b>Bocçâ</b> , v. a. — Avaler, engloutir. <i>Et mi je voye bocca tout ore cests jalli.</i>
		M. 4.
		<b>Boccon</b> , s. m. — Bouchée et aussi morceau. <i>U ne ne font que voida, rempli et botassé Perce que lou boccon eypissia tou zaltère.</i>
		M. 7.
		<b>Bochar</b> et aussi <b>bouchar</b> . — Sale, malpropre, barbouillé, crasseux. De là : <i>boucharda</i> , nom donné à une vache noire.
		<b>Bochar</b> , adj. — Nom donné à une espèce de blé de couleur brune.
		<b>Bocharda</b> , s. f. — Noire, malpropre. On donne ce nom aux vaches qui ont une tache blanche au milieu du front. Au masculin : <i>bochar</i> .
		<b>Bochessât</b> , adj. — Ce qui n'est pas greffé, ce qui est sauvage, qui pousse à l'aventure. Se dit surtout des châtaignes. C'est le contraire de <i>leima</i> .

## IV. La tradition valdôtaine

Je finirai en parlant de deux dictionnaires valdôtains que je n'ai pas pu ranger dans mes rubriques précédentes, car ces travaux valdôtains n'ont pas suivi les méthodes que s'efforçaient de préciser et d'améliorer les Suisses, les Lyonnais ou les Savoyards. Les Valdôtains ont été entraînés, enthousiasmés et

portés par l'élan mistralien du Félibrige. Cela est très net chez l'abbé Cerlogne qui était un contemporain de Frédéric Mistral et reste bien marqué dans le dictionnaire des patois valdôtains d'Aimé Chenal et Raymond Vautherin, *Dictionnaire de patois valdôtain*, première édition en 13 tomes (1980), deuxième édition en 1 volume (1997) sous le titre *Nouveau Dictionnaire de patois valdôtain* (sans -s-)<sup>23</sup>. Dans l'esprit de Frédéric Mistral, la langue d'oc malgré ses diversités géographiques est d'abord « une seule langue ». Tous les mots utilisés par tous les gens ont droit de cité et les auteurs doivent faire un dictionnaire de cette langue unique, sinon unitaire.

Un dictionnaire ainsi conçu ressemble plus au dictionnaire d'une langue nationale qu'au *Glossaire des Patois de la Suisse Romande*. Le « Chenal / Vautherin » est le « Robert » ou le « Duden » de la Vallée d'Aoste et il est très commode à consulter ; aussi rend-il beaucoup de services.

## Conclusion

Il m'est difficile de proposer une conclusion sur ce rapide survol des travaux de lexicographie francoprovençale. Mon exposé n'est qu'une présentation documentaire. Je n'ai évidemment pas cité tous les travaux et je suis sûre d'avoir laissé de côté des ouvrages importants, j'ai surtout voulu présenter les attitudes adoptées par les auteurs de ces travaux, qui, à cause de leurs différences, sont tous utiles. Il suffit que le lecteur apprenne à se servir de chacun de ces instruments de travail, sans demander à tel ouvrage ce qu'il ne peut pas fournir. La lexicographie francoprovençale est à la fois riche et multiforme et peut satisfaire toutes sortes de curiosités et d'attitudes de recherche.

## Notes

<sup>1</sup> Le système de transcription phonétique de l'*Atlas linguistique de la France* fut élaboré en 1887 par GILLIÉRON et ROUSSELOT ; on en trouve l'exposé en tête du premier volume de leur *Revue des patois gallo-romans*.

<sup>2</sup> *Dictionnaire Savoyard* CONSTANTIN et DESORMEAUX (Annecy, 1902), il existe une réédition chez Slatkine Reprints, Genève, de 1973.

<sup>3</sup> POMA C., *Il dialetto di Ayas*, dans : *Rivista Alpina*, 30 IX, 1884.

<sup>4</sup> CLÉDAT L., *Le patois de Coligny et de Saint-Amour*, dans : *Romania* XIV, 1885, pp. 547-570 et *Le patois de Coligny et de Saint-Amour, grammaire et glossaire*, dans : *RPGR* I, 1887, pp. 161-200.

<sup>5</sup> PHILLIPON E., *Le patois de Saint Genis-les-Ollières et le dialecte lyonnais*, dans : *RPGR* I, 1887, pp. 258-281 ; et 1888, pp. 26-49, 195-217 ; dans : *Revue de philologie française et provençale*, III, 1889, pp. 37-58, 161-191.

<sup>6</sup> PHILLIPON E., *Patois de la commune de Jujurieux*, Paris, 1892.

<sup>7</sup> BOILLOT F., *Le patois de la commune de la Grand'Combe (Doubs)*, Paris, 1910.

<sup>8</sup> ODIN Louise, *Glossaire du patois de Blonay*, préface de Ernest Muret, Lausanne, 1910.

<sup>9</sup> DE LAVALLAZ L., *Essai sur le patois d'Hérémençe (Valais-Suisse)*. *Phonologie, morphologie, syntaxe, folklore, texte et glossaire*, 1<sup>ère</sup> partie, Paris, 1899 et Paris, 1935.

- <sup>10</sup> RITTER E., *Recherches sur le patois de Genève*, dans : *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève XIX*, 1877, pp. 41-59.
- <sup>11</sup> VEÏ E., *Le dialecte de Saint-Étienne au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1911.
- <sup>12</sup> RAVANAT Albert, *Dictionnaire du patois des environs de Grenoble*, Grenoble, 1911.
- <sup>13</sup> MERLO C., *Da un "Saggio fonetico-morfologico" sul dialetto franco-provenzale di Valtourneche. Note fonetiche*, dans : *Rendiconti dell'Istituto Lombardo, Serie II, XLIV*, 1911, pp. 812-830.
- <sup>14</sup> TERRACINI B., *Il parlare d'Usseglio*, dans : *AGI XVII*, 1911, pp. 198-249, 289-360 ; *XLIV*, 1911, pp. 812-830 ; et *Glottologici di Clemente Merlo*, Pise, 1934, pp. 202-222.
- <sup>15</sup> NIGRA C., *Fonetica del dialetto di Val Soana (Canavese), con un appendice sul gergo Valsoanino*, dans : *Archivio glottologico italiano III*.
- <sup>16</sup> MOROSI G., *Il dialetto francoprovenzale di Faeto e Celle*, dans : *AGI XII*, 1890, pp. 33-75.
- <sup>17</sup> GAUCHAT L., *L'unité phonétique dans le patois d'une commune*, dans : *Aus romanischen Sprachen und Literaturen, Festschrift H. Morf*, pp. 175-232, Halle, 1905.
- <sup>18</sup> DUCH Célestin et BÉJEAN Henri, *Le patois de Tignes (Savoie)*, Grenoble, 1998.
- <sup>19</sup> DUC Jaqueline, *Le patois d'Allevard*, Grenoble, 1988.
- <sup>20</sup> DUC Jaqueline, *Le patois du pays de La Mure*, 1991.
- <sup>21</sup> GAIDE Firmin, *Le patois de Montvalezan-La Rosière (Haute-Tarentaise/ Savoie). Dictionnaire*, s.l., 1994.
- <sup>22</sup> GRAMBIN G., *Dictionnaire du patois parlé en Graisivaudan*, 2000.
- <sup>23</sup> CHENAL Aimé - VAUTHERIN Raymond, *Nouveau Dictionnaire de patois valdôtain* (réédition révisée et en un volume de 1997).

# Tradizione e (possibilità di) innovazione nella vocabolaristica francoprovenzale cisalpina

*Monica Cini*

Redigere un vocabolario sia esso dialettale sia monolingue o bilingue, è un compito arduo, faticoso, pieno di insidie e soprattutto estremamente lungo: ne sono una dimostrazione le numerose imprese lessicografiche iniziate negli anni Sessanta, interrotte o, proprio per le difficoltà accennate, ancora in corso di realizzazione e ben lontane da terminare.

La grandiosità di un vocabolario – e qui mi riferisco allo strumento lessicografico nel suo complesso, senza fare delle distinzioni tipologiche – sta nel fatto che esso non è una mera lista di corrispondenze, dove al lemma della lingua x corrisponde uno o più lemmi della lingua y, con l'aggiunta di qualche indicazione grammaticale e di una confusa definizione semantica.

Se spostiamo l'ottica sul vocabolario dialettale, le cose si complicano in quanto esso è e, contemporaneamente, non è, un dizionario monolingue, un dizionario bilingue, un dizionario enciclopedico.



Il tentativo di includere il vocabolario dialettale in una delle tipologie di dizionario<sup>1</sup> sopra elencate è fallito, in quanto da una prima analisi risulta evidente che il vocabolario dialettale accoglie tratti distintivi ora dell'una ora dell'altra tipologia. Bisogna anche aggiungere però che individuare tratti distintivi di ogni vocabolario e tracciare una griglia entro cui collocare le diverse produzioni lessicografiche non è semplice, in quanto spesso le aspettative degli utenti e le risposte dei lessicografi si intrecciano in realizzazioni complesse e mistilinee.



D'altra parte la necessità di tenere separata la tipologia di vocabolario dialettale era stata sollecitata già da Quemada (1967) che affermava come i vocabolari dialettali avrebbero dovuto essere distinti da quelli plurilingui in quanto questi ultimi sono eteroglossi, cioè mettono in contatto due lingue diverse, mentre i primi – i vocabolari dialettali – sono omoglossi, come quei vocabolari che mettono a confronto il lessico di due epoche diverse di una stessa lingua: antico francese e francese per esempio<sup>2</sup>.

Infatti la vicinanza, nel caso dei vocabolari dialettali, della lingua oggetto, della lingua *definienda* – cioè il dialetto – e della lingua d'informazione, la lingua *definiens* o metalingua, generalmente non è solo formale, il risultato, cioè, di un'affinità storica, ma intesse relazioni semantiche interne che diminuiscono la necessità di esplicazione<sup>3</sup>, si può quindi affermare che l'universo semio-culturale della lingua x – il dialetto – e della lingua y – nel nostro caso, in genere, l'italiano – siano, almeno parzialmente, coincidenti.

Ma un problema comune ad entrambe le tipologie è senza dubbio l'equivalenza delle parole, che è difficilmente realizzabile a causa del differente modo in cui le lingue organizzano le proprie strutture fonologiche, sintattiche e semantiche: alla genericità dell'inglese *car*, corrisponde la specificità dell'italiano *carro*, *automobile*, *vagone ferroviario*, *cabina di ascensore* e persino *navicella di dirigibile*<sup>4</sup>, oppure alla genericità dell'italiano *rifiuti* corrisponde un'accurata differenziazione torinese «Lei prima parlava di raccolta differenziata dei rifiuti. I torinesi l'hanno fatta da sempre, nel loro dialetto. C'è un termine generico per l'immondizia che è *mnis*, per i rifiuti organici c'è *drugia* e in particolare per gli escrementi delle galline c'è *sguincia* [...]; per i rottami metallici c'è *rumenta*, le masserizie da buttare sono le *banastre* e infine i rifiuti che si formano svuotando cantine e soffitte si chiamano *ratatoj*»<sup>5</sup>.

L'anisomorfismo, cioè, quindi, la non perfetta sovrapposizione delle strutture linguistiche di due lingue, colpisce anche il vocabolario dialettale che deve, come un dizionario bilingue, offrire la possibilità all'utente di cogliere attraverso definizioni appropriate, attente divisioni semantiche e rispettive contestualizzazioni, il campo semantico che ricopre nella lingua y la parola posta a lemma della lingua x.

D'altra parte però il vocabolario dialettale si pone, oggi, come scopo primario quello di descrivere il lessico principalmente, ma in generale tutte le strutture linguistiche del dialetto considerato, proprio come un vocabolario monolingue. Vorrei porre l'accento sullo scopo di «descrivere» una lingua, non di «normativizzare» il suo uso: in alcuni casi i vocabolari monolingui, per il pubblico a cui si rivolgono, hanno un'impostazione didattico-pedagogica che tende a definizioni di tipo prescrittivo, con la funzione, cioè, di stabilire quale sia l'uso corretto del lemma. Le glosse di un vocabolario dialettale non devono (o non dovrebbero) avere un tono normativo, bensì, ripeto, descrittivo, limitandosi, cioè, a registrare i caratteri d'uso effettivo del lemma.

Fatta questa necessaria, ma a mio giudizio fondamentale precisazione, si può dire che il vocabolario dialettale è un vocabolario monolingue un po' speciale in quanto, come già detto, in linea generale si può affermare che entrambe le tipologie hanno lo scopo di descrivere il lessico: se, però, da una parte il *corpus* di un vocabolario monolingue ha come fonte principale le attestazioni scritte e si inserisce in una visione pancronica della lingua – si pensi all'impostazione e agli articoli del *Grande Dizionario della Lingua Italiana* fondato da Salvatore Battaglia nel 1961 ed ora in via di compimento –, le fonti dei *corpora* dialettali sono principalmente orali raccolte tramite le tradizionali inchieste dialettali, o, più spesso, facendo ricorso alla competenza dell'autore come «parlante nativo», inserendo il vocabolario in una visione essenzialmente sincronica.

La maggiore attenzione alle fonti orali non toglie importanza alle fonti scritte, anche se queste ultime, per ragioni ovvie di sviluppo della tradizione scritta (letteraria o meno) dialettale che non ha raggiunto i livelli della tradizione nazionale né è uniforme nei diversi dialetti, non possono rappresentare l'unica fonte del lessicografo dialettale, ma possono inserire, là dove i documenti lo permettono, il vocabolario dialettale in una prospettiva diacronica.

Vorrei ricordare il tentativo di Anelli (1901) che aveva offerto un ottimo esempio di come fosse possibile, attraverso un attento spoglio di documenti (atti notarili, deliberazioni comunali, libri dei battezzati o dei morti, testi letterari) trovare tracce antiche di dialetto, anche in testi strutturalmente italiani.

Là dove fosse possibile, quindi, ricercare le prime attestazioni dialettali significherebbe inserire il lemma in una prospettiva diacronica atta a spiegare, per esempio, l'evoluzione semantica della parola stessa; questo porterebbe il vocabolario dialettale ad assumere alcuni tratti distintivi di un'altra tipologia di dizionario: il dizionario storico.

Un'ulteriore caratteristica del vocabolario dialettale dovrebbe essere l'aspetto enciclopedico – dico dovrebbe perché, purtroppo, questo è il punto più trascurato anche da opere scientificamente valide; si potrebbe forse parlare di due linee di tendenza differenti: da una parte quella più seguita in Italia, in opere importanti come il *Vocabolario Siciliano* fondato da Piccitto e diretto, ora, da Tropea, che privilegia la cura filologica del dato linguistico rispetto alle notazioni di carattere etnologico; dall'altra la linea che potremmo definire «svizzera» in cui ad una altrettanto precisa ricerca filologica si affiancano informazioni di carattere enciclopedico per fornire spiegazioni su strumenti, operazioni artigianali e tecniche spesso non più conosciute dai parlanti e sconosciute a chi non appartiene alla comunità dialettale.

La distinzione tra «dizionari di parole» che hanno il compito di informare sui segni linguistici in quanto tali, e i «dizionari di cose» che, invece, informano sulle realtà significate dai segni stessi, risale ai compilatori dell'Enciclopedia francese, ma già D'Alambert diceva che «un dizionario linguistico, che a prima

vista sembrerebbe doversi limitare a essere un dizionario di parole, se è ben fatto finisce spesso per diventare un dizionario di cose, ed è allora un'opera di grande interesse filosofico»<sup>6</sup>.

Nella nostra prospettiva anche un vocabolario dialettale è un vocabolario «doppio»: presenta tutte le caratteristiche di un dizionario di lingua (si sono viste prima le affinità e le differenze con i monolingui e i bilingui) e tutte quelle dell'enciclopedia, dunque è descrizione del lessico e descrizione del mondo.

Ci sono, anche tra vocabolario dialettale e dizionario enciclopedico, delle differenze: l'attenzione maggiore nel primo – il vocabolario dialettale – all'aspetto linguistico (semantico innanzi tutto, ma anche fonetico, morfologico, sintattico), la lemmatizzazione nel dizionario enciclopedico di nomi propri, di personaggi illustri della cultura o della storia, di opere letterarie più note ed importanti che difficilmente si ritrovano in un vocabolario dialettale.

Da un punto di vista pratico tutto ciò si realizza in un'attenzione alla trascrizione fonetica, contemperando le esigenze scientifiche e quelle divulgative, in una puntuale localizzazione delle forme trascritte e l'indicazione, se è pertinente, dell'informatore (età, sesso, scolarizzazione, per esempio); in un'attenta divisione delle accezioni di significato, anch'esse, se necessario, localizzate e, soprattutto debitamente contestualizzate in frasi più o meno lunghe, ma sempre tradotte il più letteralmente possibile. Per quel che riguarda l'aspetto etnolinguistico il lessicografo non deve soffermarsi solo sulle indicazioni «esterne», ma riportare anche le informazioni che lo stesso informatore ha dato riguardo a descrizioni di oggetti o attività, utilizzando i cosiddetti etnotesti che, se ben tradotti, permettono, attraverso un esame contrastivo, eventuali analisi di sintassi del periodo.

In appendice si troverà una voce esemplificativa del modello di microstruttura che si vuole presentare; il dialetto in oggetto è quello delle Valli di Lanzo, area francoprovenzale, almeno in parte oggi piemontesizzata.

Nella parte linguistica si troveranno:

- il lemma che, in un vocabolario di area<sup>7</sup>, potrà essere scelto in base a criteri di frequenza o di maggiore vicinanza alla base etimologica;
- la localizzazione puntuale non solo del lemma e delle sue varianti fonetiche, ma anche dei possibili significati ricoperti dal lemma stesso<sup>8</sup>;
- le funzioni semio-grammaticali del lemma, dalla qualifica grammaticale alle accezioni semantiche con un'attenta e funzionale contestualizzazione d'uso;
- le marche d'uso del lemma e/o dei suoi significati. Questo aspetto è forse il più trascurato dai vocabolari esistenti o in corso di realizzazione, ma che dovrà essere tenuto presente da chi si appresta a realizzarne uno. Il modello è rappresentato nella lessicografia monolingue dal recente De Mauro (2000), nel quale compare nell'intestazione del lemma, dopo la qualifica grammaticale o dopo ogni accezione semantica nel caso in cui cambi, la marca d'uso, cioè

l'indicazione pragmatica (e, contemporaneamente, anche sociolinguistica) della parola posta a lemma. Le difficoltà per individuare le marche d'uso utilizzabili all'interno di un vocabolario dialettale non sono certo irrilevanti: ad esempio, nel De Mauro le marche *fondamentale* e *di alto uso* sono stabilite in base alla frequenza, rispettivamente del 90% e del 60% di occorrenze lessicali del lemma considerato nell'insieme di tutti i testi scritti e discorsi parlati. I redattori hanno potuto usufruire di dati statistici e liste di frequenza del lessico italiano che, invece, non sono disponibili per il dialetto e neppure facilmente realizzabili<sup>9</sup>. Anche per i termini tecnico specialistici i problemi non sono minori; infatti è prevedibile che, in un vocabolario dialettale, l'incidenza di questa marca sia molto alta per due diverse ragioni. La prima, che non è certo esclusiva del dialetto, è che esistono professioni e mestieri che sviluppano linguaggi settoriali, specialistici e come tali dovranno essere marcati; la seconda ragione è, forse, più complessa perché quanto è possibile ricostruire, dal punto di vista pragmatico, di quei termini che forse per noi sono specialistici ma che in una società rurale, come quella che spesso rappresenta linguisticamente il dialetto, non lo erano?<sup>10</sup> Come non pensare, inoltre, a tutti quei termini che sono nati in tempi più recenti o che nascono oggi, ad impronta dialettale o regionale, che sostituiscono parole tecnico-specialistiche non più utilizzate, ma ancora conosciute, a causa dei cambiamenti della società lavorativa? Accanto alla marca tecnico specialistica sembra dunque necessaria anche una marca diacronica. Inoltre l'introduzione delle marche d'uso permetterebbe di accogliere all'interno del vocabolario anche l'italiano regionale che stenta a trovare una sua collocazione sia nei dizionari monolingui sia nei dizionari dialettali.

Nella parte etnografica<sup>11</sup> troveranno posto:

- descrizioni sia in italiano sia in dialetto (queste sempre localizzate e tratte) con la possibilità in caso di testi molto lunghi di suddivisione in paragrafi per una maggiore leggibilità, dell'oggetto, del suo utilizzo o delle tradizioni legate a un particolare momento dell'anno, di ricette di cucina e così via;
- disegni accurati, che permetteranno definizioni meno complicate facilitando sia il compito del redattore sia la comprensione del lettore;
- riferimenti bibliografici alla fine dell'articolo per permettere un eventuale approfondimento e risalire alle fonti utilizzate per l'articolo stesso.

È necessario, perché tutte le condizioni sopra elencate siano soddisfatte, far entrare anche nella lessicografia dialettale le tecnologie informatiche e pensare a un vocabolario su Cd-Rom come avviene per i vocabolari monolingui e anche per gli atlanti. Da questo punto di vista forse si è rimasti indietro e chi si accinge a progettare un vocabolario dovrebbe pensare di concepirlo come un *data base* all'interno del quale raccogliere una enorme quantità di dati linguistici ed extralinguistici in grado di permettere veloci ricerche combinando più chiavi di ricerca, oppure quei rimandi sia linguistici sia culturali che il supporto cartaceo non consente che parzialmente e con molta difficoltà.

Come si parla per gli atlanti linguistici di I II III generazione<sup>12</sup>, così si possono individuare parallelamente per i dizionari dialettali tre fasi generazionali: la prima, ottocentesca, ha visto la nascita della lessicografia dialettale, per scopi essenzialmente didattici e con le carenze scientifiche ormai note<sup>13</sup>; la seconda generazione, collocabile nella prima metà del Novecento e tuttora attuale, che ha visto un salto di qualità scientifica notevole, grazie anche al confronto-scontro con i metodi della geografia linguistica, ed, infine, una terza generazione che potrebbe avere inizio ora, non soltanto con l'informatizzazione di archivi già esistenti, ma soprattutto con l'impostazione informatica dell'opera lessicografica dialettale, che consentirebbe di realizzare un prodotto flessibile, capace di offrire in modo agevole e veloce un'enorme quantità di informazioni<sup>14</sup>.

Infine, forse, la costruzione di *data base* più complessi, permetterebbe di superare definitivamente la dicotomia atlante-vocabolario con la possibilità, a seconda dell'*output* richiesto dall'utente, di ottenere ora l'uno ora l'altro strumento di consultazione.

## Note

<sup>1</sup> Nella presente comunicazione non faccio distinzione tra *dizionario* e *vocabolario*, per il fatto che nella prassi lessicografica ottocentesca e novecentesca si riscontra una sostanziale sinonimia tra i due termini, evidenziata già da MIGLIORINI, 1961.

<sup>2</sup> In realtà la distinzione operata da Quemada è, almeno in parte, speciosa in quanto è fondata su una visione centralistica del francese, per la quale anche i dialetti presenti in Francia sono varietà del francese stesso.

<sup>3</sup> REY-DEBOVE, 1970.

<sup>4</sup> HAZON, 1990.

<sup>5</sup> GAMBAROTTA BRUNO, *Tutte le scuse sono buone per morire*, Garzanti, Milano (corsivo nel testo), 1996, p. 92.

<sup>6</sup> DIDEROT-D'ALAMBERT, 1977, p. 139 s.v. *dictionnaire* a cura di D'ALAMBERT.

<sup>7</sup> Un vocabolario di area, quale sarebbe quello delle Valli di Lanzo, deve rappresentare, secondo la definizione di GRASSI, SOBRERO, TELMON, 1997, p. 313, «gli aspetti normativi o quanto meno quelli più regolari, ricorsivi, in un certo senso paradigmatici dei dialetti da loro indagati».

<sup>8</sup> L'utilizzo di carte linguistiche, per lo più sintetiche o simboliche, in casi di particolare interesse, potrebbe offrire uno sguardo sinottico sulla distribuzione areale del lemma.

<sup>9</sup> La difficoltà di realizzazione è dovuta principalmente alla mancanza di *corpora* su cui calcolare i dati di frequenza: da una parte non ci sono spogli elettronici di opere dialettali o vocabolari già realizzati, dall'altra la consuetudine del lessicografo dialettale di basarsi sulla propria competenza linguistica impedisce qualsiasi calcolo statistico.

<sup>10</sup> Il problema può essere visto anche nella prospettiva di quali parole marcare come comuni, cioè termini compresi e utilizzati indipendentemente dalla professione che si esercita e che, almeno parzialmente andranno a sovrapporsi ai termini tecnici (cfr. esempio posto in appendice).

<sup>11</sup> Ovviamente questa parte sarà sviluppata solo per i lemmi che lo permettono, per le parole piene che abbiano un referente concreto nella realtà e che, soprattutto, denotino le principali caratteristiche della cultura locale.

<sup>12</sup> Per atlanti di prima generazione, in genere, si intendono i primi grandi atlanti nazionali dall'ALF all' AIS all' ALI, come atlanti di seconda generazione si individuano gli atlanti regionali o subregionali ed infine, per atlanti di terza generazione si intendono gli

atlanti sociovariazionali, con un'impostazione fortemente informatica, dal NADIR all'ALS.

<sup>13</sup> Per una disamina delle principali caratteristiche dei vocabolari ottocenteschi e novecenteschi cfr. CINI, 1999.

<sup>14</sup> Grazie alla struttura ipertestuale, sarebbe possibile, per esempio, costruire indici di vario genere, *in primis* italiano-dialetto, per permettere non solo la ricerca attraverso l'entrata dialettale, una delle poche possibili in un dizionario cartaceo, ma anche una ricerca per argomenti, per marche d'uso, per funzioni grammaticali, ecc.

## Bibliografia

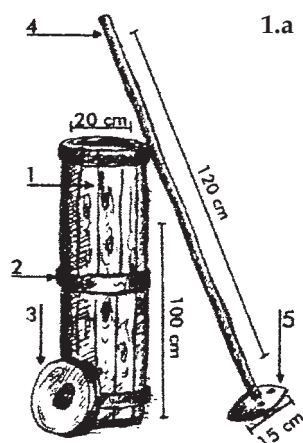
- ANELLI L., *Vocabolario vastese*, Vasto, Anelli&Manzitti, (rist. anastatica, Cannarsa, Vasto 1980), 1901.
- BATTAGLIA S., *Grande Dizionario della Lingua italiana* (diretto da G. Barberi Squarotti), Torino, Utet, 1961.
- CINI M., *Saggio di lessicografia dialettale: le Valli di Lanzo*, LVIII, Lanzo Torinese, Società Storica delle Valli di Lanzo, 1999.
- DE MAURO T., *Il Dizionario della Lingua Italiana*, Torino, Paravia, 2000.
- DIDEROT D. - D'ALAMBERT J.B., *Antologia dall'Encyclopédie*, a c. di Mario e Massimo Bonfantini, Novara, Istituto Geografico De Agostini, 1977.
- DISC = *Dizionario Italiano Sabatini Coletti*, Firenze, Giunti Editori, 1997.
- GRASSI C., *Il contributo della geografia linguistica ad una nuova lessicografia dialettale italiana*, in HÖFLER - VERNAY - WOLF, II, 1979, pp. 700-727.
- GRASSI C. - SELLA A., *Il Dizionario-atlante delle parlate biellesi (DAPB)*, in RUFFINO G. (a c. di), 1992, pp. 499-516.
- HAZON M., *Il Nuovo Dizionario Hazon, inglese-italiano, italiano-inglese*, a c. di L.I. Caselli, Milano, Garzanti, 1990.
- HÖFLER - VERNAY - WOLF, *Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtsstag*, 2 voll., Tübingen, Niemeyer, 1979.
- LURATI O. - STRICKER H., *Les vocabulaires nationaux suisses. Contributions à leur évaluation scientifique et culturelle. IV Colloque de la Société suisse des sciences humaines (1979)*, Suisse, Editions Universitaires Fribourg, 1982.
- MASSARIELLO MERZAGORA, *La lessicografia*, Bologna, Zanichelli, 1983.
- MIGLIORINI B., *Che cos'è un vocabolario*, Firenze, Le Monnier, 1961.
- QUÉMADA B., *Les dictionnaires du français moderne (1539-1863)*, Paris, Didier, 1967.
- Vocabolario Siciliano*, fondato da G. Piccitto, diretto da G. Tropea, Palermo, Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani, 1968 ss.
- REY-DEBOVE J., *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Paris, Mouton, 1970.
- RUFFINO G. (a c. di), *Atlanti Linguistici italiani e romanzi. Esperienze a confronto. Atti del Congresso Internazionale (Palermo 3-7 ottobre 1990)*, Palermo, Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani, 1992.

## Appendice

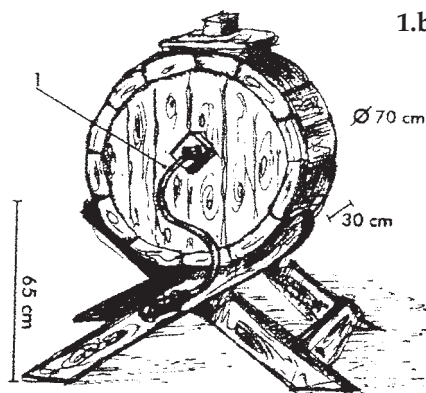
**byréri** s.f. (Viù, Lemie, Chialamberto, Ala di Stura, Groscavallo), *-e* (Balme)  
**1 TS com.**<sup>1</sup> zangola, strumento che, un tempo, si usava per la burrificazione | *às b'ytet la fju ant la byréri* (Balme), si mette la panna nella zangola | **1.a TS** *byréri anfinojra* (Groscavallo) o anche solo *byréri* zangola verticale | *bati lu bæru anta byrére* (Balme), battere il burro nella zangola | **1.b TS** *byréri virojra* (Groscavallo), *byréri a tambuòrn* (Viù) o anche solo *byréri* (Ala di Stura) zangola a botte o a tamburo | *fari dzir'e la byrére* (Balme), *far dzir'a la byréri* (Lemie, Chialamberto), far girare la zangola |.

### Tipi di zangola

La zangola verticale è un recipiente di forma cilindrica, costituita da listelli di legno di larice [(1) *due* (Viù)], legno che resiste bene all'umidità, tenuti insieme da tre cerchi di ferro (2); è chiusa in alto da un coperchio rotondo e mobile [(3) *lu krisun* (Viù), *lu kuèrtf* (Lemie), *lu kuvèrkju* (Balme), *lu kwèrtfu* (Chialamberto)], con un foro nel centro per far passare un pistone [(4) *lu mnu* (Viù), *lu bastun* (Lemie), *la kryzie* (Balme), *lu bastun da kryz'ij* (Chialamberto), *lu mani* (Groscavallo)] che viene mosso in senso verticale; all'estremità inferiore del pistone si trova un disco [(5) *r'eysa* (Viù), *ro* (Lemie)] di legno, orizzontale, che può essere intagliato o forato e che serve per sbattere la crema.



La zangola rotatoria è costituita da una botte a forma di tamburo, che ruota intorno a un asse orizzontale, per mezzo di una manovella [(1) *la manuèla* (Lemie), *la manuji* (Balme; Lemie), *la manòta* (Chialamberto)], all'interno ci sono tre pale forate fissate alla parete. Si montava una specie di cavalletto che reggeva un perno di legno a cui era collegata una ruota verticale a pale di legno che era fatta girare dall'acqua del ruscello che vi cadeva sopra ed era provvista, a sua volta, di un perno a cui si agganciava la *byréri* con le facce piane perpendicolari; così la *byréri* restava sollevata da terra e girava a sua volta, facendo sbattere la panna contro le pale interne. L'aggancio era fatto *a mask e fymela*, a maschio e femmina, cioè con l'estremità del perno tagliata a





metà, in modo da dividersi quasi in due; premendo le due parti per ravvicinarle si facevano entrare nel foro posto al centro della faccia piana della *byréri*; una volta infilate tendevano nuovamente ad aprirsi e così impedivano alla *byréri* di scivolare via.

Oltre a questo sistema, dove è la botte che gira, ne esiste una variante più moderna, forse importata dalla Francia, costituita da un cassone fisso nel quale gira una ruota con le *pal'ət:es* (Lemie, Balme, Chialamberto) palette di legno.

### Funzionamento della zangola

Prima di essere utilizzata la zangola veniva lavata con acqua tiepida, quindi veniva versata la panna nel cilindro. *Pœ a ankamənt a mna lu bæru əs tʃ'amat, əj va alménu alménu na mezura anke pi* (Balme) poi si comincia a battere il burro si dice, ci vuole almeno almeno mezz'ora anche più (il tempo di burrificazione dipende dal tipo di latte, dalla temperatura, dal movimento impresso alla zangola); nel caso ci si serva di una zangola rotatoria si gira la manovella cercando di mantenere una velocità costante. *kan ke e ən kamin ke əs fajt, ke lu bæru yn u s ankorz ke ven dy kun la kryzié, alura əs v'ərsat vja lu lajt əd byr* (Balme) quando sta per venire, quando ci si accorge che viene duro <il burro comincia a formarsi, indurendosi> con il bastone della zangola, allora si butta via il latticello del burro; infatti la crema, all'interno della zangola, si è suddivisa in una parte solida, il burro, e in una parte liquida, il latticello che servirà per la preparazione della ricotta (→ *d3unkà*). Per la descrizione completa del processo di burrificazione → *bæru*.

La forma più antica di zangola è certamente quella verticale, di dimensioni diverse in base alla quantità di burro prodotto; la zangola rotatoria permetteva una più rapida preparazione e un minore dispendio di energie, infatti a Viù *li marg'è*, i margiari, che dovevano fare grandi quantità di burro, utilizzavano questo tipo di zangola e, in tempi più recenti (dal 1935 ca), è stata adottata, anche per la produzione familiare, la zangola a botte con un diametro leggermente minore, di ca. 50 cm e maggiore distanza fra le due facce piane.

### Bibliografia

CANE D. - GUGLIELMINO E. - BRUNERO M., *C'era una volta a Viù. Usanze e tradizioni nel corso dell'anno e della vita*, Torino, Vincenzo Bona, 1980, pp. 47-59.

SCHUEERMEIER P., *Il lavoro dei contadini. Cultura materiale e artigianato rurale in Italia e nella Svizzera italiana e retroromanza*, vol. I, Milano, Longanesi, 1980, pp. 29-35.

CASTAGNERI ALASONATTI A., *Frutà lou làit. Come fare il burro alla vecchia maniera con la zangola. Come fare la toma. Gli attrezzi per fare il burro e la toma*, in «Barmes News», anno 2, numero 3, dicembre 1994, pp. 7-8.

SANTACROCE C., *Il formaggio «Toma di Lanzo». Note storiche*, XLVI, Lanzo Torinese, Società Storica delle Valli di Lanzo, 1994, p. 33.

### Nota

<sup>1</sup> TS = tecnico-specialistico; com. = comune

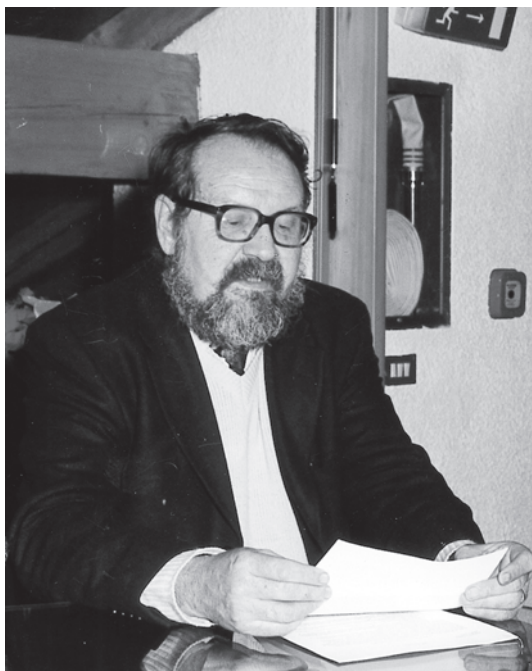
# Un glossaire méconnu : Félicien Gamba et le patois de Montjovet

*Alexis Bétemps*

En 1998, Saverio Favre a publié la grammaire manuscrite du patois d'Ayas du médecin Pierre-Joseph Alliod. Cet important travail, pratiquement inconnu, présenté en 1895 à l'Académie Saint-Anselme puis disparu de la circulation, fait du médecin d'Ayas un pionnier incontournable de la dialectologie locale, à côté de l'abbé Cerlogne qui avait publié sa petite grammaire du patois valdôtain en 1893, deux ans auparavant. Depuis, les études dialectologiques sur le franco-provençal valdôtain, tout en se poursuivant au niveau universitaire avec les grands Atlas et quelques essais pointus, n'avaient plus eu d'adeptes valdôtains jusqu'à Jules Brocherel<sup>1</sup> qui, cependant, s'est occupé plutôt de l'histoire de la langue.

L'œuvre monumentale de Chenal-Vautherin commencera à paraître en 1967. Successivement, les recherches dialectologiques autochtones reprennent de la vigueur grâce à la création du Centre d'Études Francoprovençales de Saint-

Nicolas (CEFP) en 1967, puis du Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (BREL) en 1985, aux travaux successifs d'Aimé Chenal, aux nombreux mémoires de licence surtout d'étudiants de l'Université de Turin.



Le glossaire de Félicien Gamba, qui a probablement été rédigé (nous ne possédons aucune indication précise à ce sujet) entre la fin de la première guerre mondiale et le deuxième après-guerre, autour des années 70, est, en quelque sorte, le maillon qui relie l'œuvre des pionniers aux ouvrages plus récents. Sans être en mesure de fixer une date exacte, j'ai cependant l'impression, après un examen attentif

des archives, que la décision d'insérer un glossaire de patois dans sa monographie a été relativement tardive. La bibliographie que Gamba nous fournit tient compte des études de Jules Brocherel (...) et un brouillon de lettre nous apprend surtout qu'il avait écrit en 1966 au médecin Bruno Binet, de Champdepraz, pour lui demander une liste de mots dans son patois, liste qu'il n'obtiendra jamais par ailleurs.

En 1979, le professeur Lin Colliard, à l'époque directeur des Archives Historiques Régionales (AHR), me signale donc l'existence, dans le fonds Félicien Gamba, qui avait été acquis depuis peu par son institution (1974), d'un manuscrit sur le patois de Montjovet, un glossaire plus exactement. Vivement intéressé, j'ai passé une bonne journée à feuilleter les pages que le professeur Colliard avait gentiment soumis à mon attention. Puis, d'autres priorités m'ont détourné de l'étude de ce fonds et ce n'est que cette année, en parlant avec Saverio Favre, que l'idée est venue de rouvrir le dossier et de le présenter à l'occasion de notre Conférence annuelle afin qu'un patrimoine inexploité, unique en son genre en Vallée d'Aoste, soit soumis à l'attention des spécialistes en vue, éventuellement, d'approfondissements successifs.

Les AHR conservent douze volumineux cartons, dont l'inventaire a été dressé par Maria Costa<sup>2</sup>, contenant les matériaux recueillis par l'historien Gamba au cours d'une vie entière, dans l'intention de rédiger une histoire de l'ancien Mandement de Montjovet qui englobait cinq paroisses.

Félicien Gamba (1889-1973) est né à Emarèse d'une pauvre famille d'agriculteurs. Comme tous les fils de paysans de l'époque, il apprend rapidement et en jeune âge tous les travaux de la campagne et établit un rapport intime avec son terroir. Doué d'une intelligence vivace, il ne peut cependant pas entreprendre d'études régulières. Il découvre très tôt sa vocation pour l'histoire qu'il cultive en autodidacte, aidé par un autre émaresot illustre, l'abbé Joseph Trèves, né en 1874, donc plus âgé de quinze ans. Ayant tous deux abandonné précocement le village natal, ils entretiendront des contacts fréquents et continus, surtout épistolaires. Nous conservons 154 lettres de l'abbé Trèves à l'ami Gamba<sup>3</sup> de 1914 à 1940. Déjà dans sa lettre du 17 mars 1914, la première que nous connaissions, l'abbé Trèves félicite son compatriote, âgé de 25 ans, pour son projet annoncé d'une histoire du Mandement de Montjovet. Nous pouvons donc affirmer que Félicien Gamba travailla pendant soixante ans sur son projet !

De retour de la première guerre mondiale, il obtient un emploi chez FIAT grâce au grade de lieutenant, conquis sur le champ d'honneur. Il vend ses biens de Montjovet pour acheter une très belle ferme à Piobesi Torinese où il s'établira pour la vie, tout en conservant des relations suivies avec la Vallée d'Aoste où il fut, entre autres, l'un des fondateurs de la Jeune Vallée d'Aoste et où il reposera après sa mort. « Il s'est engagé à la FIAT, afin de disposer de ses loisirs pour prendre des leçons de latin, paléographie... »<sup>4</sup>. Il examine en particulier les Archives d'Etat de Turin et celles du château de Châtillon, acquises depuis par

les AHR (Fonds Challant). Il rassemble une masse impressionnante de documents, originaux et copies, qu'il n'exploitera que pour quelques articles, parus surtout dans la revue « Le Flambeau » et pour l'ébauche de quelques chapitres de son histoire. Son glossaire du patois du Mandement de Montjovet est conservé dans les deux premiers cartons du fonds déposé aux AHR qui contiennent, respectivement 13 et 21 dossiers. Je me borne ici à présenter brièvement le contenu du premier carton et le dossier numéro 1 du deuxième, c'est-à-dire le glossaire proprement dit ; le restant du deuxième carton comprend des notes étymologiques, des ébauches d'articles sur des particularités linguistiques, des lettres, des extraits d'études de romanistes, des notes sur d'anciennes coutumes, une généalogie des familles de Montjovet, etc.

Son projet de glossaire ne se limite donc pas à la paroisse de Montjovet mais comprend les cinq paroisses de l'ancien Mandement : Saint-Vincent, Emarèse, Saint-Germain, Montjovet et Champdepraz. Mais dans la pratique, il traitera essentiellement du patois de Montjovet, pris au sens large, puisque les variétés de Saint-Germain et d'Emarèse ne s'écartent pas beaucoup de celle du chef-lieu du Mandement où, entre autres, Gamba dénombre quatre variantes (Le Bourg, Méran, Reclou et Grand-Oel) qu'il ne distinguera cependant pas, sinon exceptionnellement, dans son travail. La motivation déclarée de sa recherche est principalement d'« empêcher, autant que possible, la dispersion d'une foule de mots, de propos, de devinettes, etc., sentant d'une manière authentique la voix du terroir, l'humus de nos ancêtres et qui lentement mais sûrement, vont se perdre... ». Cela est particulièrement important puisque « Le patois du pays est un des plus simples, clairs et limpides de la Vallée... »<sup>5</sup>. En plus, Montjovet est considéré par Gamba « le nœud gordien » de la Vallée d'Aoste, point de convergence de trois courants venant de la Haute-Vallée d'Aoste porteuse d'influences d'oïl, du Valais germanophone par la Vallée d'Ayas, du Piémont avec son dialecte qui est aussi le trait d'union avec les parlers d'oc.

Il se propose d'adopter une graphie simple pour ne pas compliquer l'accès aux lecteurs ordinaires et pour pouvoir éditer l'ouvrage en Vallée d'Aoste. Et surtout, et c'est là l'une des originalités du travail, il s'engage à comparer dans chaque article la forme locale avec d'autres variétés valdôtaines, savoyardes, suisses-romandes, piémontaises, provençales et ligures, puisqu'il considère très important l'apport du substrat hérité des anciens Ligures. Dans une vaste bibliographie, il nous signale les auteurs auprès desquels il a puisé ses renseignements : Cerlogne, Brocherel, Melillo, Constantin/Désormaux, Nigra, Dauzat, VonWartburg, Keller, Gilliéron, le Glossaire des Patois Suisses-Romands, Merlo, Zalli, Meyer-Lübke, pour qui il nourrit une considération toute particulière, etc.

Le manuscrit se compose de 228 pages numérotées, allant de la lettre « c » à la lettre « p » et de 237 pour les deux premières lettres de l'alphabet. Les lettres « a » et « b » sont rédigées dans une graphie bien lisible et le développement des articles est particulièrement riche. Probablement cette partie n'est pas loin de la

version définitive. Les autres articles sont, manifestement, des brouillons où les pages, des feuilles de format A4, sont divisées verticalement en deux parties. Celle de droite est utilisée pour les corrections, les intégrations et les ajouts d'articles précédemment oubliés. L'ordre alphabétique n'est pas rigoureux et les contenus fort inégaux. À partir de la lettre « f », les liasses deviennent plus minces et la recherche moins approfondie.

Les articles sont structurés de la manière suivante : l'entrée, en belle évidence, est d'abord définie grammaticalement et traduite en français, avec, si nécessaire, quelques lignes d'explication. Puis il nous donne le nom italien, latin et les attestations, avec référence, valdôtaines, savoyardes, suisses-romandes, piémontaises, ligures, provençales, etc. Du côté valdôtain, Cerlogne et Merlo sont systématiquement cités. L'espace réservé à Champdepraz-Rivière et Saint-Vincent, probablement ajoutés dans un second moment puisque le crayon utilisé n'est pas le même, est la plupart des fois vide, ainsi que celui de Torgnon qui a été inséré on ne comprend pas bien pourquoi. Il espérait probablement en la contribution d'un correspondant, comme pour Champdepraz où il comptait sur les renseignements du docteur Bruno Binet. La phraséologie est pauvre et elle est surtout présente dans les emplois particuliers du mot analysé. Par contre, quand le mot se réfère aux traditions populaires, à des techniques de travail, aux modes de vie ancestraux, aux proverbes, l'auteur semble s'épanouir : sa description devient passionnée, détaillée et vivante. Il en est de même quand le mot est lié à des institutions ou à des événements historiques : il cite alors des documents anciens et trace l'histoire de l'évolution du mot à travers les âges. Cette manière de procéder est particulièrement intéressante quand il aborde les dénominations des hameaux qu'il insère dans le glossaire au même titre que le vocabulaire ordinaire. Les annotations ethnographiques qui, à mon avis, constituent la principale originalité de l'œuvre, nous renseignent avec précision sur plusieurs aspects de la vie quotidienne de Montjovet et représentent une source précieuse pour l'époque à laquelle elles se réfèrent, le début du XX<sup>e</sup> siècle, vu la relative pauvreté d'informations dans ce domaine en Vallée d'Aoste.

En annexe, vous trouverez quelques échantillons d'articles qui m'ont paru particulièrement significatifs.

Quant à la graphie du patois, malgré les bonnes intentions annoncées, Gamba n'adopte pas un code particulièrement simple. Sur trois feuillets portant le titre « Signes diacritiques », il précise ses critères pour l'emploi des voyelles et des consonnes h, q, k et du tréma. Il revient ensuite brièvement sur le problème, en ouverture des fascicules consacrés aux différentes lettres. Il identifie sept voyelles : a, e, i, o, u, ou, eu, avec leurs nasales correspondantes. Il distingue les voyelles brèves par un accent grave et les longues par un accent circonflexe. Les voyelles a et o, toujours brèves, prennent l'accent grave pour marquer l'intensité, l'accent tonique. Quand les voyelles a et o sont « sensiblement plus longues qu'en français », il écrit âa et ôo. En introduisant les mots qui commencent par i, il précise que le i est la voyelle « ordinaire », le i avec tréma quand il se trouve

dans un hiatus, le î long, le ì atone ou très bref, le y « prononciation hésitante entre i et ì ». Il est évident que son système graphique des voyelles n'était pas encore solidement construit. D'ailleurs, ce n'est pas facile pour des spécialistes, figurez-vous pour un amateur qui démontre cependant du courage et des qualités extraordinaires ! Pour certaines consonnes aussi, le système est encore un peu flou. Par exemple, son emploi du graphème h n'est pas très clair : il dit qu'en position intervocalique il est muet et marque un hiatus (coup de glotte ?) entre les deux voyelles, mais il l'utilise aussi pour de véritables aspirations : *ciarpìhsté*. Pour l'occlusive vélaire sourde, le /k/, il utilise q (jamais suivi de u) ou le k devant les voyelles e et i ; c et k sont employés aussi en alternance devant les autres voyelles. Généralement, il utilise le c quand le mot français de la même origine l'utilise aussi. Les affriquées palatales, sourdes et sonores sont rendues par les graphèmes c et g suivis des voyelles e et i, comme en italien : *ciàrréra, ciàmbrà, dègeunì, gioc, digialé*. L'utilisation du tréma aussi est énigmatique puisqu'il dit qu'il peut indiquer « une forme plus accentuée ou plus longue ». La cohérence graphique laisse donc beaucoup à désirer mais il faut tenir compte du fait que nous nous trouvons en présence d'un travail inachevé.

Malgré toutes ces considérations négatives, qui ne veulent cependant surtout pas être désobligeantes, ce glossaire reste une mine inépuisable d'informations linguistiques et ethnographiques : la recherche minutieuse des paroles, l'intérêt particulier pour les « anciens mots qui se perdent », l'attention pour les particularités grammaticales et syntaxiques, l'attitude permissive de l'auteur, qui n'est pas un puriste, face aux emprunts, même évidents, au français, à l'italien et, surtout, au piémontais, la documentation historique puisée directement de sources d'archives, l'abondance d'informations ethnographiques, vécues ou apprises de témoins dont il précise toujours le nom (ou le sobriquet), font du glossaire de Gamba une source importante et complémentaire à d'autres travaux, anciens ou récents, peut-être mieux bâtis méthodologiquement mais souvent dépourvus de cette connaissance profonde du milieu et de cet amour du Pays qui transudent de chaque ligne du glossaire du patois de l'ancien Mandement de Montjovet.

## Notes

<sup>1</sup> JULES BROCHEREL, *Le patois et la langue française en Vallée d'Aoste*, Neuchâtel, Attinger, 1953.

<sup>2</sup> MARIA COSTA, *Inventaire du fonds Félicien Gamba. Les sources pour l'histoire du Mandement de Montjovet* in «Bibliothèque de l'Archivum Augustanum» n. 13, Aoste, 1982.

<sup>3</sup> ARCHIVES HISTORIQUES RÉGIONALES, *Lettres de l'Abbé Joseph Trèves à Félicien Gamba*, Aoste, Imprimerie Valdôtaine, 1971.

<sup>4</sup> Tiré du compte-rendu de la séance du 29 septembre 1927 de l'Académie Saint-Anselme.

<sup>5</sup> FÉLICIEEN GAMBA, *Avant propos, Le pourquoi de ce glossaire*, Archives Historiques Régionales, fonds Gamba, carton 1<sup>er</sup>.

## Annexes

### **Baccus** s. m., v. barlet.

Qu'on portait en allant à la campagne, aux corvées du Ru d'Arla, à la montagne, etc.

« neuï portin li sakette, e vous-âtre porteu li barlet ».

Typiques et originaux les « barlet » construits par les artisans tourneurs en bois de Valtournenche en forme plate, en bois de « piéno », blanc et fin, en forme plate, en trois seules pièces : une centrale composée d'une pièce tournée de 25-30-35 cm de diamètre, d'environ 15 cm de largeur et de deux joues latérales insérées à chaud dans la rainure (jabot) (gaiòn) du corps principal. Les « barlet » étaient aussi les alliés inséparables de charretiers qui venaient charger le vin de la colline de Montjovet pour le charrier vers les hautes vallées latérales de l'Evançon (Brusson, Ayas) et du Marmore (Anthey-St-André, Valtournenche) ainsi que du Lys (un certain Billotti, entrepreneur de Gressoney, chargea en 1901 40 « brente » de vin à Gaspard).

### **Balin** s. m.

Fr. sac de 50 kilos de soufre ou de ciment.

« balin di souepro ». Autrefois c'était des sacs de toile grossière, aujourd'hui de toile blanche plus fine mais assez consistante. La même chose pour le ciment et les engrais chimiques qui ont eu depuis des involucres en papier consistants. Les engrais chimiques ont amélioré encore leur tenue en adoptant des sacs et emballages en nylon.

### **Bègàt** s. m.

Fr. ver à soie - it. filugello, baco da seta - pt. bigat (Zolli) - lat. bombyx - vald. bigàt (Cerlogne) - sav. bigâ.

Hist. Vers 1898-1900, à Montjovet au village de Plout on tenait des vers à soie. C'était la femme de Crétier Pierre dit « lo Ross », originaire de Settimo Vittone ou Tavagnasco (où l'on en cultivait assez) qui les tenait. Je me souviens qu'elle venait recueillir les feuilles du mûrier dans un champ de sa famille à Montcouerp. C'était une réminiscence du duc de Savoie Emmanuel Philibert, lequel retours (sic) d'Espagne vers 1560 fit propager dans ses Etats du Piémont la coltivation du ver à soie. Jusqu'alors inconnue. Cette coltivation cessa un peu à la fois, mais surtout en manière massive entre 1930-1950 dans les plaines du Piémont pour permettre la culture intensive des champs à froment et maïs. Les longues rangées de mûriers, chargées d'hombres (sic) et de racines, étaient des obstacles permanents aux tracteurs pour un labourage uniforme et parfait. Et le manque de main d'œuvre, toujours plus restreinte, fit le reste. Les établissements de la soie artificielle qui coûtait moins y contribuèrent aussi en manière déterminante.

### **Beuïètta** s. f.

« tèri la beuïètta ! ». C'était le tirage au sort des conscrits qui allaient à cet effet à Verrès au chef-lieu du Mandement. Si le numéro était haut, le conscrit

pouvait être exempté du service militaire même s'il résultait habile aux armes. C'était le temps d'or, 1895-1912, où les levées militaires des classes étaient beaucoup supérieures aux nécessités militaires, le nombre des effectifs des compagnies, bataillons, régiments sur pied de paix étaient réduits au minimum pour des nécessités de bilan. « La beuièta » que les conscrits tiraient au sort, contenant le numéro était mise sur le chapeau de chacun d'eux ensemble avec un bouquet de fleurs et de fruits peints et les accompagnait dans toutes leurs incursions tapageuses.

**Drap m. s.**

Etoffe rustique et grossière en laine qu'on tissait à Champorcher dans les couleurs bleu ou pers, gris ou tanèt (marron), couleur capucin, employées en général par nos ancêtres. Les particuliers filaient la laine en la réduisant en « grûmeuché » et la portaient dans un sac à Verrès sur le pont de pierre du Martorey. Le jour de marché (lundi) sur ce pont se trouvaient les tisserands de Champorcher pour prendre les commandes et porter filer (?) et en général, quinze jours après, ils se trouvaient de nouveau là pour la consigne du drap et recevoir le paiement de leur ouvrage, sur ces vêtements de drap bleu, resplendissaient d'un brillant fastidieux les boutons de métal jaune (boton de métar) avec les têtes en relief des personnages de l'époque : Pie IX, Charles Albert, Victor Emmanuel II, etc. Les boutons, à contact avec la laine grossière, étaient toujours luisants et n'avaient pas besoin du sidol pour briller.

*(Extraits tirés du manuscrit de F. Gamba, Archives Historiques Régionales, Carton n. 1, fasc. 3).*





# Les lexiques patois du Valais

Rose-Claire Schüle

Les patois archaïques et vivants du Valais ont attiré l'intérêt des linguistes et des amateurs dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Nombre d'entre eux ont constitué des dossiers ou collections de diverses grandeurs et valeurs.

Le premier rapport du *Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)* qui sort en 1901 mentionne les importants dépôts de vocabulaires et lexiques manuscrits qui lui ont été remis dès 1899. Les plus importants pour le Valais, sont cités, il s'agit du *Petit vocabulaire bagnard* d'environ 1.000 mots de JULES CORNU, des 4.000 mots du *Glossaire de Vissoie* de JULES GILLIÉRON et du *Glossaire valaisan* d'env. 6.000 mots du chanoine BARMAN. Ce dernier date d'environ 1870 et est le plus important. Les prochains rapports du GPSR en élaboration, font état des 2.000 fiches du *Glossaire du Val de Bagnes* de LOUIS COURTHION, des 3.000 fiches du *Patois d'Hérémenche* de DE LAVALLAZ et d'environ 5.000 fiches du *Glossaire de Miex* (Vouvry) de MAURICE GABBUD.



Tous ces mots, ainsi que ceux de nombreux dons similaires ultérieurs, seront incorporés et classés dans les fichiers du GPSR qui accueillera les fiches tirées des enquêtes systématiques menées dans toute la Suisse romande par les premiers rédacteurs/fondateurs de cette grande œuvre.

Les fiches manuscrites offertes ont généralement servi aux auteurs lors de la publication de leurs travaux sur un ou plusieurs patois du Valais, travaux généralement dépourvus d'index ou de glossaire alphabétique.

En 1866, Louis Favrat publie à Paris, le *Glossaire du patois de la*

*Suisse romande* du DOYEN PH. BRIDEL, décédé en 1845, dans lequel un grand nombre de mots tirés du *Glossaire du Val d'Illicz* de J.M. CAILLET-BOIS, et d'autres mots valaisans ont été incorporés. Ce lexique ancien n'a jamais pu être retrouvé. Le doyen Bridel a donné des définitions des mots patois qu'il localise plus ou moins étroitement (Alpes, Valais, Fribourg, Pays-d'en-Haut, Montreux, Vevey p. ex.), étant pasteur à Montreux, l'Est du canton de Vaud est fortement représenté. Mais il a aussi cherché à identifier les plantes, p. ex. par le nom latin attribué par le grand botaniste Linné et proposé des étymologies, hélas que trop empreintes de la celtomanie en vogue à son époque.

La *Phonologie du Bagnard* que JULES CORNU publie en 1877 dans *Romania* t. VI, pp. 369-427, est une étude détaillée, basée sur des matériaux de grande qualité, récoltés au Châble (Bagnes), mais n'a qu'un lexique alphabétique en latin.

*Le patois de la commune de Vionnaz* de JULES JEANJAQUET, Paris 1880, est une première monographie scientifique et elle est suivie d'un lexique alphabétique en patois. Il traduit chaque mot par le mot français correspondant, sans aucune autre indication, ni grammaticale ni encyclopédique. L'index donne les mots latins.

La thèse de doctorat de 1899, *Essai sur le patois d'Hérémenche (Valais)* de LOUIS DE LAVALLAZ, publiée chez H. Welter, Paris, est une étude philologique détaillée d'un patois du centre du Valais et n'a aucun index ou lexique tandis que l'édition notablement élargie, qui sort en 1935, auprès de la Librairie E. Droz, à Paris, sous le même titre, présente plusieurs listes de mots et des index, ce qui n'en facilite pas du tout la consultation sans parler des nombreux errata (plus de dix pages de corrections). Ce travail est néanmoins d'une très grande valeur documentaire et linguistique.

La thèse de FRANZ FANKHAUSER, *Das Patois von Val d'Illicz*, publiée en 1911 à Halle a/S., possède un excellent glossaire patois/français. L'étude proprement dite est écrite en allemand. Fankhauser donne de bonnes définitions en français qui montrent que l'auteur s'est intéressé aux choses et à la vie du Val d'Illicz où il a séjourné à plusieurs reprises.

Le travail de WALTER GERSTER, *Die Mundart von Montana (Wallis) und ihre Stellung innerhalb der frankoprovenzalischen Mundarten des Mittelwallis*, publié à Aarau en 1927, est également écrit en allemand et présente un glossaire patois/français. Il s'agit d'une étude phonétique portant surtout sur l'évolution phonétique du latin au patois, et les définitions du lexique sont souvent sommaires, voire énigmatiques. Un seul exemple, *éfwéla* est caractérisé par "écuelle de la roue". Il faut avoir recours au *GPSR*, article écuelle, pour découvrir qu'il s'agit d'un auget d'une roue de moulin.

Le travail de MARIA FREUDENREICH, *Lautlehre der Mundart von Savièse (Wallis)*, publié à Zürich en 1937 présente un petit glossaire patois/français bien que l'étude soit écrite en allemand.

ALFRED DIETRICH publie à Bienne, en 1945, *Le parler de Martigny (Valais), Sa position et son rayonnement dans l'évolution des patois du Bas-Valais*. Son travail, enrichi de nombreuses cartes, couvre le district de Martigny mais n'a par contre qu'un petit index latin/patois.

Cette dernière étude, comme les précédentes, à l'exception du Glossaire romand du pasteur Bridel, est l'œuvre d'un linguiste formé dans une université. Le patois, soigneusement noté sur place est transcrit en phonétique et analysé sous différents points de vue, phonétique, morphologique, etc. mais, encore une fois, le principal souci est la phonétique historique qui permet de suivre à partir du latin l'évolution des sons jusqu'au patois. Les romanistes qui se sont penchés sur les patois valaisans, voire de la Suisse romande, sortent en majeure partie de l'Université de Zürich et sont souvent de langue maternelle allemande.

Le prochain travail, toujours œuvre d'un scientifique, annonce une nouvelle approche du patois.

Le suédois GUNNAR BJERROME, séjourne de longs mois à Lourtier (Bagnes), avant de publier à Stockholm, en 1957, *Le patois de Bagnes (Valais)*. Si la phonétique n'est pas oubliée, il analyse le patois et sa vitalité, étudie la morphologie et la syntaxe et entreprend des enquêtes participantes. Il élabore surtout un excellent lexique patois/français et il est le premier à fournir des traductions bien détaillées, des locutions et des exemples.

Le *Lexique du parler de Savièse*, par CHRISTOPHE FAVRE et ZACHARIE BALET, imprimé en 1960 à Berne dans la collection de Romanica Helvetica sous le N° 71, est le premier lexique valaisan publié en tant que tel et non à la suite d'une étude philologique. Après le décès du père capucin Christophe Favre de Savièse, c'est son confrère, le père Zacharie Balet qui reprend l'œuvre commencée, la complète par certains mots de son patois de Grimisuat et mène ce monumental travail à bonne fin. Ce lexique est d'une incroyable richesse et l'influence des pères capucins se révèle plus dans une inhabituelle richesse de mots de la sphère religieuse que dans un hypothétique souci d'éliminer des mots trop crus. L'expérience du travail de la terre et de la vie dans une petite communauté de montagne ont en revanche fourni de nombreux termes spécifiques bien expliqués et une phraséologie importante. On attend avec une certaine impatience l'impression de la version français/patois, illustrée qu'élaborent Anne-Gabrielle et Nicola-V. Bretz-Héritier (voir leur contribution dans ce volume d'actes).

PAUL ZUMTHOR, publie en 1962 *Le langage parlé à Saint-Gingolph, (Contribution à l'histoire des « français locaux »* dans les Annales Valaisannes XXXVII, pp. 207-264. Il ne s'agit pas d'une étude du patois, mais du français parlé couramment dans cette commune à la frontière française, suivie de trois lexiques en ordre alphabétique. Les mots sont souvent très proches du patois. Ce professeur

de l'Université d'Amsterdam donne une très bonne définition de chaque sens du mot, des renvois historiques et étymologiques.

Avec le livre de MARIANNE MÜLLER, *Le patois des Marécottes, commune de Salvan (VS)*, Niemeyer, Tübingen, 1961, nous sommes confronté à l'un des premiers lexiques patois scientifiques qui n'offrent pas une présentation alphabétique, mais qui est élaboré et présenté d'après un système de classement d'idées. Son grand avantage est de permettre l'accès à un thème donné et d'y grouper un grand nombre de mots qui s'y rapportent. Élève de Walther von Wartburg elle suit le *Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie. Essai d'un schéma de classement*, par RUDOLF HALLIG et WALTHER VON WARTBURG, Berlin, 1952. Une phraséologie et des textes patois selon les différents concepts permettent un accès plus vivant et réaliste que la seule énumération alphabétique. Un index alphabétique de tous les mots patois renvoie au texte, où l'on trouve également la traduction en français.

Dans ROSE-CLAIRE SCHÜLE, *Inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais). La nature inanimée, la flore et la faune*, Berne, 1963, c'est une autre élève de von Wartburg qui publie d'après le même système raisonné le lexique comprenant les premiers chapitres proposés par le Hallig/Wartburg. Un index patois/français, partiellement étymologisé, renvoie aisément à chaque émergence du mot et aux phrases qui l'accompagnent quand il y a lieu.

Entre-temps, la cause des patois valaisans qui tendent à s'éteindre a mené à une nouvelle valorisation de ces langages longtemps et efficacement combattus. Indubitablement influencé et appuyé par les émissions de la Radio Suisse romande qui émet depuis le début des années cinquante une fois par semaine : « *Nos patois, un trésor national* », il s'organise une sorte de combat d'arrière garde pour la sauvegarde de ce patrimoine. Ce qui est étonnant, c'est que ce sont les instituteurs, et souvent ceux qui ont été les plus féroces dans le combat pour l'exclusivité du français, qui s'engagent et se mettent à publier des lexiques et des grammaires de leur patois.

LOUIS DELALOYE, ancien instituteur devenu secrétaire du Département de l'instruction publique du Valais, publie lorsqu'il est à la retraite, le *Lexique du patois d'Ardon, avec la collaboration d'ERNEST SCHÜLE*, premier volume de la Fédération valaisanne des Amis du patois, Sion, 1964. Ce petit lexique patois/français, utilise les signes et les habitudes de lecture et d'orthographe de la langue française, il a des définitions exactes, et, lorsqu'il a été possible d'amener le vieux monsieur à activer sa mémoire, de bonnes locutions et phrases.

DENIS FAVRE, instituteur devenu par nécessité garagiste à Leysin tout en restant intimement lié à son village d'Isérables, s'installe après avoir remis son commerce, à Riddes et décide de sauver son patois par un *Lexique*. Il décide de le taper lui-même à la machine, sur stencils, de le multicopier, et de le vendre

par fascicules comprenant les mots d'une à trois lettres initiales. Seulement, le patois d'Isérables n'est pas facile à prononcer, comment le transcrire ? Les machines à écrire ne comportent pas de signes phonétiques et les Bédjuis (habitants d'Isérables) ne sauraient que faire d'une telle transcription. Favre crée sa propre manière de transcrire. Malgré tous les conseils des spécialistes, Favre élabore une transcription extrêmement compliquée, devant rendre, selon lui, au plus près la prononciation désirée. Le premier fascicule, la lettre A, se vend en 800 exemplaires, majoritairement à Isérables. Et là, grande déception, la lettre B ne trouve que vingt acheteurs... les Bédjuis n'arrivent pas à lire et reconnaître leur patois. Imperturbable, Favre publie néanmoins ce *Lexique du patois d'Isérables (Valais)* jusqu'à la lettre Z, en tout 1216 pp., entre 1970 et 1972. C'est le plus riche de tous les lexiques de patois valaisans que je connaisse, l'auteur cite pour chaque mot des exemples, des dictons, des phrases dans un patois authentique préservé par sa longue absence qui n'a pas altéré sa connaissance intime de la vie et des usages de son village.

LOUIS BERTHOUSOZ, ancien instituteur de Conthey, publie en 1978 *Conthey, sauve ton patois !* qui rassemble plusieurs lexiques thématiques français/patois, sans ordre alphabétique, et des phrases types. Il a énormément travaillé pour le patois, notamment en créant des pièces de théâtre restées inédites, mais pour celui qui recherche un mot de ce riche patois bien authentique, il faut s'armer de patience et bien feuilleter la publication.

L'ancien instituteur de Chermignon, RENÉ DUC, publie à Sierre, sans date, probablement avant 1985, *Le Patois de la Louable Contrée*. Ce lexique de 6500 mots donne comme traduction uniquement le mot français correspondant. Aucune explication. Quelques bons textes y sont joints. Les dictons cités sont les *Proverbes patois recueillis à Lens* par Gustave Pfeiffer en 1904.

En 1989 la famille de MARIE FOLLONIER-QUINODOZ, décédée, publie *Olëinna. Dictionnaire du patois d'Evolène. Texte original, revu et préparé pour la publication par Pierre Knecht*. Ce lexique du patois de La Sage, fort riche, authentique, possède, du moins dans son début, des phrases et des locutions. Les recherches et le savoir de la romaniste évolénarde Gisèle Pannatier ont largement contribué à la clarté de la publication. Marie Follonier n'était pas institutrice, mais une femme fort cultivée et intéressée à tout ce qui était l'histoire, la vie et le patois de son village natal. Elle a fait partie des autorités locales, ce qui était exceptionnel pour une femme, aubergiste, elle a dans son café de La Sage, catalysé la vie sociale du village et surtout le contact entre indigènes et touristes. Elle a été procureur d'alpage, s'est occupé des nécessités de remaniement du territoire quand le village a passé de la céréaliculture à l'élevage, et son dictionnaire se ressent de cette rare connaissance intime des travaux, des relations sociales, de toute la vie à la montagne.

Un groupe de six « Amis du patois », dont trois instituteurs, publie en 1992 *Le patois de Leytron*. Différents lexiques correspondent chacun à un thème. Ils

sont parfois accompagnés d'un texte, mais ne donnent qu'une traduction minimale patois/français. Pas de phraséologie.

Le romaniste WILLY GYR, décédé en 1990, avait fait, il y a soixante ans, de longues enquêtes dans le Val d'Anniviers : son manuscrit a été publié sous *Romanica Helvetica* 112 en 1994, sous le titre *Le Val d'Anniviers. Vie traditionnelle et culture matérielle basées sur le patois de Saint-Luc. Remanié et édité par Rose-Claire Schüle*. Ce beau volume illustré n'est pas un lexique à proprement parler, toutefois grâce à une table des matières très détaillée on trouve sous chaque thème une partie lexicale avec des phrases. Malheureusement il n'y a pas d'index.

ARSÈNE PRAZ, ancien instituteur et bibliothécaire, publie en 1995 *Yè é ouéy i noûtro patouè, Dictionnaire du patois de Nendaz*. Ce lexique patois/français, très complet, a de nombreuses phrases, locutions et proverbes. Il a le grand mérite d'avoir, outre une partie grammaticale, un lexique français/patois. Ayant eu un grand succès auprès de ses compatriotes, la deuxième édition est presque épuisée. Écrit par un authentique Nendard, dans une graphie simple et lisible, il n'est pas à l'abri des critiques locales. Une ancienne institutrice nendette, excellente patoisante, mais très attachée à son propre parler de famille, ressenti comme seul et unique langage nendard "standard" a dit à l'auteur : « Avec ton dictionnaire, tu as fait un immense champ de blé plein de mauvaises herbes ». Les mauvaises herbes étant des variantes phonétiques ou sémantiques de son propre parler par ailleurs fort bien attestées dans le parler du village ou de la commune. Je cite ce fait, car la non réception d'un lexique local par les locuteurs de ce parler est généralement attribuée à la graphie phonétique qui n'en permet pas la lecture aux non-avertis. Ici, le *Dictionnaire* a été conçu par un Nendard, pour les Nendards qui l'ont brillamment accueilli et les critiques émanent uniquement d'un certain "hyperpatoisisme".

En 1998 est sorti un second volume de ROSE-CLAIRE SCHÜLE, *L'inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais). L'homme être physique*. *Romanica Helvetica* 117. Ordonné selon le système raisonné des concepts par HALLIG/WARTBURG, il a un index patois/allemand qui renvoie à chaque citation d'un mot. Sa graphie phonétique et les étymologies montrent qu'il est destiné aux linguistes.

# Lexique du parler de Savièse (Valais)

Nicola-V. et Anne-Gabrielle Bretz-Héritier

## 1. Présentation du Lexique, édition 1960

« Lexique du Parler de Savièse », Christophe Favre et Zacharie Balet, *Romanica Helvetica*, volume 71, Editions Francke, Berne, 1960, 487 pages.

Savièse est une commune de 5.500 habitants, située à mi-coteau sur la rive droite du Rhône, près de Sion, dans le Valais central. La jeune génération saviésanne ne s'exprime plus en patois. À quelques exceptions près, les personnes nées entre 1945-1950 sont les dernières à pratiquer le bilinguisme français-patois.

En 1960, le Père Capucin Zacharie Balet (1906-1999), originaire de Grimisuat (Valais, Suisse), publiait le *Lexique du Parler de Savièse*. Plus de 10.000 mots patois, ainsi que les lieux-dits et les noms de familles des bourgeois de Savièse,

ont été répertoriés par ordre alphabétique du patois sur la base des travaux du Père Capucin saviésan Christophe Favre (1875-1935).



Il s'agit du 71<sup>e</sup> volume paru dans la *Romanica Helvetica*. L'ouvrage est préfacé par M. Norbert Roten, Saviésan et, à ce moment-là, Chancelier de l'Etat du Valais. Puis, en introduction, le P. Balet donne un aperçu de la biographie et des écrits de son regretté confrère Christophe Favre.

Dans un « Cahier Valaisan de Folklore », la genèse du Lexique nous est livrée en ces termes : « Dès le début de ses études, le P. Christophe consacrait ses



moments de loisir à sa langue maternelle, le délicieux parler saviésan. Fixer par écrit cette langue qui ne possédait pas encore de littérature était pour lui un devoir sacré. Aussi, de très bonne heure déjà commença-t-il son glossaire. Une boîte en carton, quelques bouts de billets et le fichier était prêt ! Après la première boîte, une seconde, une troisième... après la première fiche, une seconde, une troisième, une centième, une millième... si bien qu'au jour de sa mort il y avait sept boîtes avec 10.000 fiches écrites soigneusement à la main. C'est en somme l'œuvre principale, l'œuvre de toute sa vie. Les deux premières lettres sont parfaitement au point ; les mots en sont relevés sur de grandes feuilles et prêts à être livrés à l'imprimerie. Il a fallu toute la ténacité et la patience d'un Saviésan pour mener à bonne fin cette oeuvre géniale... ».

Il a fallu toute la ténacité et la patience d'un *Blècò* (surnom des gens de Grimisuat) pour achever cette œuvre géniale en 1960, après 25 années de travail.

Le Provincial de Suisse, le P. Gaspard, envoya à Bulle au P. Zacharie toutes les fiches patoises du défunt Père Favre et lui donna toute liberté de décider de l'avenir des fiches : les jeter ou les utiliser à sa manière. Ce ne fut qu'en 1942 que le P. Zacharie s'attela sérieusement à la tâche et continua le relevé à partir du mot *camèntran*, carnaval. En 1958 furent pris les premiers contacts avec l'Etat du Valais qui ne montra pas beaucoup d'empressement à sauvegarder le patois. C'est auprès d'Arnald Steiger, à Zurich, que le P. Balet rencontra un très vif intérêt : les travaux initiés par le P. Christophe, renommé pour son savoir, furent acceptés pour publication. Imprimé à Winterthour, édité par les Editions Francke à Berne, soutenu financièrement par le *Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique* (17.000 francs à fonds perdu et 8000 francs à rendre en fonction de la vente), le *Lexique du Parler de Savièse* vit le jour en 1960, quelques mois avant le départ du P. Balet pour les missions aux Seychelles.

Plusieurs personnes apportèrent leur concours au P. Balet : la parenté saviésanne ; Norbert Roten, contemporain et ami ; M. et Mme Schüle, rédacteur du Glossaire des Patois de la Suisse Romande (GPSR) ; et M. Marzys [8], à Neuchâtel.

Le 12 avril 1997, au Couvent des Capucins de Sion, l'histoire du Lexique, de sa genèse à sa publication, nous a été contée en patois de Grimisuat par le P. Zacharie. Le document sonore et les traductions en patois de Savièse et en français font partie du tome 3 du « Patois de Savièse » [6]. Un ami, dans une grande simplicité, nous a confié le témoin qu'il avait lui-même reçu quelques jours après le 17 octobre 1935. Le P. Zacharie terminait son histoire du Lexique par ces mots patois :

*« Adon, chouétó kyé sta çonta contenoouéré é poué kyé oun byó dzò l'aré òna fèn. Non pa kyé rlõ partèchon dé'an ky'ai fornì ó traó... Ma l'é oun traó vrémjn kyé mé fé plijj é poué oun traó kyé çonté. »*

« Alors, je souhaite que cette histoire continue et puis qu'un beau jour elle ait une fin. Non pas qu'eux disparaissent avant d'avoir achevé leur travail... Mais c'est un travail qui vraiment me fait plaisir et un travail qui a son importance. » [6] p. 63.

Voici la page 101 du Lexique, avec des mises à jour en caractères gras. Les mots qui serviront à l'inversion sont soulignés. Les flèches indiquent des renvois (T, thématique). L'astérisque met en évidence un helvétisme ; le point • un vieux mot français retiré des versions récentes des dictionnaires français. L'abréviation HP est utilisée pour les Homonymes Patois.

*bréça*, v. tr. Maquer•, broyer la tige du chanvre sec avec la *bréca*, **broie**, écanquer. *N'ën pa pochoü (pouchou) bréça ó tsénévó tank'ôra (tancôra)*, nous n'avons **pas** pu broyer le chanvre jusqu'à présent.

chanvre (T) →broyer.

*breça*, v. tr. Casser, briser. *Brékyé é fénéitré a cóou dé galçou*, il brise les [vitrés des] fenêtres à coups de pierres; *é j-infan brecon tôte*, les enfants brisent tout. || Déranger. *L'é breça i róódzó*, l'horloge est **cassée [ne fonctionne plus]**. || De l'all. *brechen*. Expr. *a tó bréça*, à tout casser.

casser →briser.

*breçale*, n. f. **Bricole**, petite chose insignifiante, menu travail, **broutille**. Syn. *brotchyä*, *brecaleŕi*.

*brecaleŕ*, v. intr. Bricoler, faire des travaux insignifiants.

*brecaleŕi*, n. f. **Bricolage**, menu ouvrage, raccommodage. Var. *brecaleŕi*. Syn. *breçale*, *brotchyä*.

*breçalôo*, n. m. **Bricoleur**, ouvrier qui vaque à de petits travaux. *Chon rin dé bon j-ovri, chon dé hou breçalôo kyé nyoun ou prind(r)e*, ce ne sont pas de bons ouvriers, **ce sont de ces bricoleurs** que personne ne veut prendre.

*brechaca*, n. f. Contenu de la *brechäkye*, bissac, **sac**. *Parton amoü pé é mëjn avouéi dé brechakyéi dé 'anda*, ils montent dans les mayens avec des bissacs pleins de vivres.

*brechäkye*, n. f. Bissac•, **sac à provisions**.

« Sorte de sac de grosse toile, rayé de bleu et de blanc, qui se ferme au moyen d'un cordon passé dans des boucles et que l'on porte sur le dos ou dans une hotte. On y met des provisions de bouche, du pain, du fromage, du vin, etc. » (Od.). *Pó aq ba i venyé é Chavyejan prinjon a brechäkye é a patèle*, pour aller [travailler] aux vignes, les Saviésans prennent le bissac et la « barille » [**le tonnelet**]. || Le **bissac a disparu**; il est remplacé par le **sac à dos** plus moderne et plus commode à porter. || Du fr. *havresac*, « pris pour un féminin ensuite de la soudure de l'a initial avec l'l de l'article » (Gabbud et Gauchat, *Bull.* VII, 1908, p. 8). || **Vaurien, homme sans volonté et surtout mal habillé. Kyënta brechäkye dé moündó ! Quel vaurien !**

*brechakyéta*, n. f. Dimin. de *brechäkye*.

**Petit bissac•, petit sac à provisions.**

bissac →sac.

havresac →sac.

*brèche*, n. f. **Brique\***. Usité seulement dans l'expr. *l'a pa brèche*, il n'y a rien.

**Syn. pa 'na bréca, pas une brique.**

morceau →brique\*.

rien →brique\*.

*breché*, n. m. Berceau, bréché\*. *I popoun drômé deŕën ou breché*, le poupon dort dans le berceau. || Terme de construction. *É breché*, les « berceaux »,

sont les poutres alternant avec la maçonnerie et formant le plancher d'une *châoua*, « salle », **cellier**, ou le plafond d'une cave. || Du lat. *bertiare* « bercer », qui a donné en afr. *berçuel*, puis *berceau*.

berceau → bréché\*.

construction (T) → bréché\*.

*brechya*, n. f. Ensemble des poutres alternant avec la maçonnerie et formant le plancher des celliers ou le plafond des caves, des remises, etc., **bréché\***. *N'èn ouncò pa fran fornì a brechya dā chāoua*, nous n'avons pas encore tout à fait terminé le plancher en berceau de la « salle ».

*brechyè*, v. tr. Faire un plancher en établissant de grosses poutres parallèles et dont les espaces sont remplis de mortier et de pierres, **bréché\***. *I plantchya dā chāoua l'é brechya*, le plancher de la « salle » est en « berceau ». ||

**Bercer.**

*bregadjyè*, n. m. **Brigadier.**

*bregan*, n. m. **Brigand.**

*breganda*, v. intr. Briser, mettre sens dessus dessous. *L'an tó breganda pé mijon*, ils ont tout brisé dans la maison.

|| **Brigander, piller.**

briser → brigander.

*bregandādzó*, n. m. **Brigandage.**

## 2. Les raisons d'une réédition « inversée » (français-patois)

L'édition de 1960 est épuisée ; ne serait-ce qu'à ce titre, une nouvelle édition est justifiée.

Nous avons eu la chance de rencontrer le P. Zacharie Balet en automne 1991. Conscients de l'intérêt d'une nouvelle édition du *Lexique du Parler de Savièse*, nous nous sommes brièvement entretenus avec son auteur qui s'est montré intéressé par notre projet. Peu après, il nous octroya « le droit d'entreprendre cette tâche gigantesque ». Il se réjouit de notre décision et nous souhaita « de tout cœur le succès que mérite ce travail désormais si nécessaire à la bonne lecture du dictionnaire ». Extrait Hommage au P. Zacharie Balet, avril 1999, [6].

Pendant huit ans, nous avons été chaleureusement secondé par le P. Balet, profitant de son enseignement et de ses compétences.

En 1996, lors de ses 90 ans, il nous avouera : « Le Lexique est maintenant entre les mains d'Anne-Gabrielle et de Nicola pour changer d'habit. On change de robe, on met une robe française à la place de la robe saviésanne. C'est peut-être plus léger, *mé ouédjyè kyé i cotèn, daoun...* J'ai été très touché quand ils m'ont proposé, demandé de faire l'inversion du Lexique... Je me suis dit : ils ne savent pas ce à quoi ils s'engagent ! » [6].

Si ce dictionnaire reste toujours d'actualité, il devient, avec le temps, de plus en plus difficile à l'emploi. En effet, seules les personnes ayant appris le patois ou celles qui s'expriment encore couramment en patois peuvent chercher assez facilement les mots transcrits phonétiquement dans le Lexique. Pour les nou-

velles générations, dont les parents ne s'expriment pas ou peu en patois, pour les nouveaux habitants de Savièse désireux de connaître un élément important de la vie locale, un lexique inversé (français - patois) serait plus utile.

Le *Lexique du Parler de Savièse*, plus qu'un simple dictionnaire, retrace la vie, les coutumes et les traditions des anciens Saviésans. Le décor et les artistes ne manquent donc ni de charisme, ni de charme. Tous les exemples cités font en général référence à des situations antérieures à 1935. Inlassablement, le P. Christophe a interrogé ses concitoyens et a fixé leur parler.

Enfin, ce travail est un hommage aux Pères Favre et Balet qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la sauvegarde du patois de Savièse.

Plusieurs personnes participent au projet en corrigeant les épreuves : Suzanne Héritier-Roten (1947), Marie-Cécile Reynard Garcia (1943), Louis Reynard (1932), René Dubuis (1930), Roland Debons (1952) et Norbert Roten (1906). L'instituteur Hermann Bridy (1924), défenseur du patois, est décédé en décembre 1996.

Quant à nous, ingénieur civil et biologiste, « rien a priori ne nous destinait à l'étude linguistique et grammaticale du patois de Savièse. Passionnés d'histoire locale, soucieux de la fixer par écrit, notre itinéraire ne pouvait éviter l'approche de ce dialecte si chargé de traditions ancestrales. » [3].

C'est convaincus de l'utilité et de l'intérêt, surtout à long terme, d'une telle entreprise, que nous nous sommes engagés depuis bientôt dix ans à la réaliser.

### **3. Aperçu biographique des deux auteurs (Favre-Balet)**

C'est en 1927 que le P. Zacharie rencontre le P. Christophe au Couvent de Stans (Unterwald, Suisse) où ce dernier était professeur de grec et de français. Le P. Zacharie aimait à nous rappeler cette première entrevue menée en patois [1] : « *Cha-to dé conté?* (sais-tu des contes?) lui demanda le Père Favre - *Tank'ouli*, (autant que vous en voulez) répondit-il. - *Adon, no chin dé Bêrné* (alors, nous avons de la chance), conclut le Père Favre, heureux d'avoir un confrère partageant sa passion. »

Comme nous avons côtoyé le P. Zacharie, nous parlerons de lui en premier.

#### **3.1 Père Zacharie Balet (1906-1999) OFM Capucin**

**La vie.** Gabriel Balet est né à Grimisuat (Valais, Suisse) le 13 octobre 1906, quatrième enfant de Zacharie Balet (1879-1935) et d'Anne née Balet (1880-1937).

Entre 1902 et 1922, onze enfants voient le jour dans la famille ; sept seulement atteindront l'âge adulte.

Après les classes primaires à Grimisuat et le gymnase au collège de l'Abbaye de Saint-Maurice dès l'âge de 13 ans, il prend l'habit des Capucins à Notre-Dame du Wesemlin au Couvent de Lucerne, le 4 septembre 1926. Au moment d'entrer en religion, il change, selon l'ancien usage, son prénom Gabriel en celui de Zacharie, en hommage à son père. Il obtient une maturité fédérale classique à Stans en 1929. Puis, jusqu'en 1934, il poursuit des études de théologie et de philosophie à Sion, à Fribourg et à Soleure. Le 9 juillet 1933, à la cathédrale de Soleure, il reçoit l'ordination sacerdotale.

Dès 1934, il séjourne dans les couvents suisses. Il termine ses jours à Sion le lundi de Pâques 5 avril 1999.

À deux reprises, entre 1949-1951 et entre 1961-1965, il est missionnaire aux Iles Seychelles. Il est nommé curé de la paroisse Saint-Grat de Montana-Corin (Valais, Suisse), charge qu'il assume pendant 12 ans, de 1970 à 1981.

Le P. Zacharie a assuré les charges pastorales traditionnelles des Capucins. Au cours de son long apostolat, il a eu l'occasion de prêcher en français, en allemand, en italien, en créole et quelquefois en patois.

Le P. Zacharie s'adonnait volontiers au dessin et à la peinture ; il aimait la botanique. Il était membre de plusieurs sociétés de chant et de patois.

Zacharie Balet était un *Blècò*, mais il était aussi un quart Saviésan par sa grand-mère maternelle, Jérémie Balet, née Varone. De toujours, il a été très attaché à sa parenté saviésanne. Lorsqu'il prépare l'édition du *Lexique*, c'est, entre autres, vers ses cousins saviésans qu'il se tourne pour préciser certains termes : les instituteurs Fernand Luyet (1899-1978) et Maurice Zuchuat (1894-1992) de Saint-Germain, et Pierre-Louis Reynard (1899-1978) de Granois.

Le P. Balet exerça un ministère fécond durant 73 ans de vie religieuse et 66 ans de sacerdoce. Grimisuat, Savièse et le Valais ont perdu un prêtre engagé, un inlassable patoisant et un conteur hors pair toujours au service de la sauvegarde de nos traditions et de nos parlars ancestraux.

**Activité littéraire.** Deux domaines principaux ont bénéficié de son soutien inconditionnel : les Missions des Capucins suisses (avec la rédaction de deux revues missionnaires et la traduction de l'allemand et de l'italien de quatre œuvres du domaine religieux) et le patrimoine. Le P. Balet est l'auteur de nombreux textes en patois de Grimisuat et de Savièse. Il a préfacé quelques publications de la Fédération valaisanne des Amis du patois et divers ouvrages en patois.

### 3.2 Père Christophe Favre (1875-1935), OFM Capucin - Dr ès Philosophie

**La vie.** Germain Favre est né à Saint-Germain, village principal de Savièse (Valais), le 8 juin 1875. Fils d'Alexis-Gabriel Favre (1835-1913), cordonnier, et de Marguerite née Dubuis (1840-1928), il était le quatrième enfant d'une famille qui en comptait six. En 1888, il émet le vœu de devenir prêtre et il entre au Scolasticat des Capucins à Saint-Maurice.

En 1894, il part pour Lucerne où il revêt la bure de capucin et change son prénom de baptême Germain pour celui de Christophe. Sa profession de foi prononcée en 1895, il poursuit des études philosophiques et théologiques. Il est ordonné prêtre le 8 septembre 1899.

De 1907 à 1909, il fréquente l'Université de Fribourg et obtient brillamment son grade de Dr ès Philosophie. Puis, jusqu'à sa mort, le 17 octobre 1935, le P. Christophe est professeur de français et de grec au collège Saint-Fidèle de Stans. Dans le rapport annuel du collège pour l'année 1935/36, on peut lire : « Sept cents bacheliers ont profité de son enseignement et ont pu apprécier le noble caractère, le calme classique, la profonde culture et son sens de l'humour. Il n'aimait pas le bruit ; et il voulait être en tout un homme rangé, exact et fidèle. »

Le P. Christophe était doué d'une prodigieuse mémoire ; il travaillait de façon méthodique et consciencieuse. Ses conseils en matière de philologie étaient très écoutés.

**Les œuvres.** En 1912 et en 1914, le P. Christophe publie à Heidelberg deux ouvrages sur la langue grecque, dont sa thèse de doctorat. Il collabore avec plusieurs revues philologiques et pédagogiques.

Divers patois du Valais ont bénéficié de son soutien et de son savoir-faire. C'est évidemment celui de Savièse qui s'est le plus enrichi avec les écrits du P. Favre : un recueil de 180 proverbes et de dictons [10], un autre de 43 contes et surtout les fiches du futur *Lexique du Parler de Savièse* qu'il n'aura pas le temps de concrétiser.

« Ecrire le patois comme on le prononce, avec toutes les nuances de sons et d'accents a été le souci continuel du Père. Les difficultés techniques n'étaient pas faciles à résoudre. » [1] Il nous laisse un merveilleux outil de travail, son système de transcription, et un glossaire indispensable à la sauvegarde de la langue [1, 9, Lexique].

## 4. La démarche

En 1992, nous avons donc entrepris la **numérisation** du Lexique de 1960. Celle-ci a fonctionné convenablement pour le texte français. Le patois a, par la

suite, été retranscrit manuellement sur ordinateur avec la **police de caractères** « **Savièse** », améliorée à plusieurs reprises et dont nous donnerons quelques détails ci-après.

Les pages informatisées ont été imprimées et corrigées par des **correcteurs** bénévoles, qui se sont basés sur le Lexique existant et sur leurs connaissances personnelles. Les corrections ont ensuite été compilées lors de réunions de groupe entre 1992 et 1995. À ce jour, elles ne sont pas encore informatisées.

Parallèlement au travail de correction, l'**inversion** du Lexique sur le papier a été étudiée pour une centaine de pages seulement. L'inversion difficile de certains termes a été discutée avec le P. Balet.

Très vite, il nous est apparu nécessaire de disposer de diverses listes de travail, de comprendre certaines règles de grammaire, de compléter quelques informations du Lexique et d'unifier certaines abréviations et quelques expressions patoises. Ainsi, nous avons élaboré, en marge de la correction du Lexique :

- une liste d'**abréviations**, mises à jour et adaptées aux conventions des grands dictionnaires actuels ;
- une liste de **mots absents du Lexique** ;
- une liste de **prénoms** usités au début du XX<sup>e</sup> siècle et dont la prononciation varie par rapport au français ;
- une liste de **lieux-dits**, complémentaire à celle du Lexique ;
- des tableaux de **grammaire** avec des exemples (conjugaison, déterminants, pronoms, adjectifs numéraux, nombres, conjonctions, prépositions, ad-  
verbes ; formation des adjectifs, du féminin et du pluriel ; particularités du patois ; etc.) ;
- une liste d'**outils**, dans le but de répertorier des objets à photographier chez des particuliers (forge, laiterie, tonnelier, travaux des champs, travaux du bisse) ;
- et une liste de la **flore** de notre région.

Les nombreux tableaux de grammaire, trop élaborés pour faire partie intégrante de la future édition, ont déjà fait l'objet, en 1996, d'une publication séparée [3]. C'était, pour nous, l'occasion de créer les « Editions de la Chervignine » (lieu-dit saviésan) et de fonder la série « Le Patois de Savièse ».

À ce jour, six autres tomes sont venus compléter la collection [5, 6, 7, 12, 13, 14]. Tous ont bien sûr différé les travaux du Lexique, mais tous nous ont permis de maîtriser le parler, la grammaire et l'écriture du patois de Savièse.

48 témoins (28 femmes et 20 hommes) nés entre 1903 et 1947, nous ont accordé un entretien enregistré en patois. Par ce biais, le sens et la prononciation de nombreux mots du Lexique ont été précisés.

## 5. La police de caractères « Saviese »

**Comment écrire le patois de Savièse ?** [2] Le système de transcription, défini dans le Lexique, spécifique au parler de Savièse, tient compte de la durée des sons, de la manière dont ils sont prononcés et de la position de l'accent tonique, avec le grand avantage que chaque lettre écrite se prononce en français. C'est le principe adopté par le GPSR.

Pour le grand public, non initié à la phonétique, ce système de transcription est plus compréhensible, plus intuitif et plus facile à mémoriser que celui utilisé par un autre savant saviésan, le P. Basile Luyet (1897-1974).

Pour bien montrer l'importance de la durée des sons (- sur une voyelle, son long ; ˇ, son bref) et de la position de l'accent tonique (petit trait sous la voyelle), nous présentons l'exemple du mot *tacha*, qui a un sens différent suivant la prononciation. Grâce au système de transcription utilisé et à la police de caractères « Saviese », nous pouvons écrire clairement chaque mot et ainsi l'identifier :

<i>tǎcha</i>	tasse
<i>tachq</i>	contenu de la tasse
<i>tācha</i>	taxe
<i>tāchq</i>	taxer.

De même, les sons « chantants » (notation en exposant, vers le haut) et « en écho » (notation en indice, vers le bas) sont mis en évidence :

sons « chantants »		sons « en écho »	
<i>tsapé<sup>i</sup></i>	chapeau	<i>racā<sub>a</sub></i>	raccard
<i>marté<sup>i</sup></i>	marteau	<i>papē<sub>e</sub></i>	papier
<i>tsó<sup>ou</sup>ja</i>	chose	<i>evê<sub>e</sub></i>	hiver
<i>ó<sup>ou</sup>ló</i>	huile	<i>coō<sub>o</sub></i>	couleur.

**L'informatique au secours du patois.** Pour pouvoir écrire et publier des textes en patois, nous avons fait appel à l'informatique, plus particulièrement à un logiciel de typographie (Logiciel *Fontographer 4.1*, édité par MacroMedia, San Francisco USA, 1995). À l'aide de ce dernier, nous avons créé une police de caractères (ensemble de lettres, de chiffres, de signes de ponctuation et de symboles typographiques de même type) permettant à la fois l'écriture du français par les touches normales du clavier, et du patois par combinaisons des touches option/majuscule et des touches normales du clavier. L'apprentissage se fait grâce à un tableau de conversion donnant les combinaisons pour la cinquantaine de caractères spécifiques du patois de Savièse. Il s'est avéré nécessaire de créer des caractères majuscules pour faciliter la lecture des textes.

Cette police existe sous deux formes : l'une bitmap (représentation point par point d'un caractère ou d'un graphisme) pour l'utilisation à l'écran, l'autre vectorielle (décrite par des courbes mathématiques, ce qui permet d'agrandir ou de réduire à volonté les caractères) pour l'impression. Son nom est « *Saviese* », sans



accent grave sur le premier -e-, car le logiciel développé en anglais n'admet pas d'accent sur les voyelles pour les noms de police.

Nous avons pris l'habitude d'écrire en italique les textes patois pour les distinguer du premier coup d'œil des textes français. Pour être publiés, les textes écrits en patois sont sauvegardés soit sous forme de fichiers informatiques au format PostScript (contenant la description de la page, avec possibilité d'inclure les polices de caractères) prêts et directement utilisables pour l'impression, soit sous forme de fichiers au format EPS (pouvant contenir des images bitmap ou vectorielles ; ils comportent une prévisualisation écran et des instructions pour la sortie PostScript), ce qui permet leur visualisation lors de la mise en page à l'écran, pour l'insertion dans la page d'un journal par exemple.

Lorsque le Lexique remanié sera prêt pour l'impression, il n'y aura pas, comme par le passé, de problèmes liés au travail du typographe.

## 6. Les difficultés d'une telle entreprise

L'écriture informatique du patois, principale difficulté, étant maîtrisée, d'autres apparaissent.

Selon le souhait, bien compréhensible, du P. Zacharie Balet, il a été convenu que le texte de la nouvelle édition serait bien sûr redistribué, mais conforme à l'original. Toutefois, à la suite d'observations personnelles et de discussions avec l'équipe de correction, il a été décidé de quelques compléments à apporter à la future édition. Le P. Balet a été consulté et il a confirmé « partager entièrement nos vues ».

- **Orthographe originale.** S'il y a lieu de nuancer la prononciation, la forme originale du Lexique sera suivie de la variante : *peti* (*pitì*) (petit) ; *ouānje* (*ouāje*) (mélèze) ; *bretetse* (*brétetse*) (plancher) ; *rojéró* (*rojéró*) (rosaire) ; etc...
- **Helvétismes.** Depuis 1960, un certain nombre de mots, cités entre guillemets par les auteurs, ont progressivement été admis dans les dictionnaires *Larousse* ou *Robert* (bisse, boille à lait, brante, mayen, panosse, pinte, pive, raccard, tablar(d), tacon, etc...). Les régionalismes, admis ou non dans les dictionnaires, seront suivis d'un astérisque\*.
- **Vieux mots français.** À l'inverse, de nombreux mots et acceptions, usités entre 1900 et 1960, ont perdu de leur intérêt et ont été petit à petit écartés des versions récentes des dictionnaires. Cependant, et à juste titre d'ailleurs, ces mots méritent encore leur place dans la nouvelle édition. Avec une grande précision, ils décrivent des travaux désormais révolus, des outils aujourd'hui inusités ou malheureusement disparus. Ayant perdu leur raison d'être, ils sont tombés en désuétude. Ces mots seront suivis d'un point• et expliqués si

nécessaire. La terminologie concernant la culture du chanvre en est un bon exemple avec *routoir*•, *rouissoir*•, *chènevotte*•, *séran*•, *maquer*•, etc...

La nouvelle édition s'adresse à un public le plus large possible qui ne possède pas forcément des versions antérieures des dictionnaires et perdrait ainsi une information importante.

- Les **mots patois, inconnus de nos jours**, devraient porter la mention *ancien*. Zacharie Balet a quelquefois introduit des mots du patois de Grimisuat. Dès lors, il est extrêmement difficile pour nous de savoir s'il s'agit d'un mot oublié à ce jour par les Saviésans ou d'un mot d'un autre patois.
- **Néologismes**. Le patois du Lexique a été relevé au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le parler de nos ancêtres a subi de nombreux assauts au cours du siècle. La question de l'introduction de néologismes, importants dans le parler actuel, reste encore ouverte. Le P. Balet souhaitait que la nouvelle version ne soit pas trop alourdie par ces néologismes.
- **Botanique patoise**. Les deux Pères étaient de grands amateurs de botanique. Plus de 250 plantes ont été répertoriées. À notre avis, cette terminologie, méconnue aujourd'hui, est noyée dans l'ensemble du Lexique. Un document à part, illustré, aurait le mérite de mettre en valeur cette nomenclature.
- **Proverbes**. Nous avons entrepris de vérifier systématiquement tous les proverbes [10, 11] et d'y ajouter le numéro de publication, lorsqu'il n'est pas mentionné. Comme il s'agit de citations des années 30, en aucune manière le texte original ne sera modifié, mais il pourra éventuellement être expliqué.
- **Traduction littérale**. Dans le Lexique, il n'y a pas d'unité dans la traduction des exemples : certains sont traduits très académiquement, d'autres très littéralement. La traduction la plus littérale possible rend, à notre avis, plus de services aux patoisants et aux lecteurs. Certaines traductions trop académiques pourraient être complétées dans certains cas.
- **Inversion**. Quelles entrées choisir ? Pour les problèmes rencontrés à l'inversion, le « Centre de dialectologie et d'études du français régional » à Neuchâtel a été contacté. Il semble préférable de conserver, pour l'inversion du Lexique, les mots du français local, les helvétismes admis ou non dans les dictionnaires, ceci afin de ne pas appauvrir le Lexique et de faciliter la recherche de nos futurs lecteurs.
- **Erreurs à corriger**. L'édition de 1960 comporte quelques erreurs qu'il est important de corriger (ordre alphabétique, omissions de l'accent tonique, double accent tonique dans un mot, fautes typographiques, deux entrées non signalées).

## 7. L'édition remaniée

Dans un article consacré au P. Christophe Favre, paru en 1936-37 [1], le P. Zacharie Balet écrit :

« Le dictionnaire du patois de Savièse, tel que le rêvait l'auteur aurait eu deux parties, comme le Larousse : les noms communs et les noms propres... Il aurait eu également quelques illustrations, comme par exemple le croquis des vieilles maisons saviésannes, des vieux moulins, des rouets, des instruments aratoires particuliers à l'endroit, et des cartes géographiques situant les divers parquets de vignes, prés, champs, mayens et alpages ».

Un support imagé augmentera l'attrait du futur glossaire. La nouvelle édition comportera des illustrations (photographies et dessins), ainsi qu'une carte géographique, avec quelques lieux-dits de la région saviésanne. La carte des lieux-dits du Torrent-Neuf (Bisse de Savièse) et celle des alpages saviésans [5] ont déjà été éditées en patois.

Une liste des lieux-dits hors commune, ainsi que de quelques villages et villes des environs, fera partie intégrante de la nouvelle édition. La liste des prénoms viendra compléter celle des patronymes saviésans.

La nouvelle édition comportera des renvois. Cette modalité a été choisie essentiellement dans deux buts :

- faciliter la recherche d'un mot patois donné peut être inversé sous divers mots français (polysémie), généralement des synonymes ; nous avons sélectionné celui qui nous paraît rendre au mieux la terminologie patoise ;
- inviter le lecteur à poursuivre ses investigations suivant une thématique donnée (agriculture, bétail, bisse, botanique, chanvre, construction, costume, fête, foin, jeu, lait, maladie, mesure, métier, monnaie, outil, transport, végétaux, vigne, village, ...).

Une partie résumée patois-français (mot - mot d'inversion) permettra de chercher les mots aussi par le patois.

## 8. Conclusion

En novembre 1994, lors d'une sortie culturelle à Aoste/Saint-Nicolas, avec 25 personnes de Savièse, nous avons visité le Centre d'Études francoprovençales « René Willien ». La découverte des moyens mis en œuvre pour la sauvegarde du patois valdôtain (écrits, concours « Cerlogne », archives sonores) nous a encouragés à travailler dans ce sens à Savièse.

Les publications et les enregistrements en patois, effectués depuis dix ans, concourent à améliorer la qualité du patois écrit et les définitions de la future

édition ; ils constituent des tremplins et des jalons importants dans le travail entrepris.

Nous poursuivons activement notre but premier, celui de l'inversion et de la réédition du *Lexique du Parler de Savièse*, que nous espérons prochaine.

## Bibliographie

- [1] BALET ZACHARIE, *Le Rd. P. Christophe Favre O.M.Cap. - Dr Phil. 1875-1935*, in « Cahiers Valaisans de Folklore », n° 33, 1936-37, Sierre. Réédition in « Cahiers Valaisans de Folklore - Savièse 1928-1937 », Savièse, Editions de la Chervignine, 1997, pp. 143-154.
- [2] BRETZ NICOLA-V., « *Savièse* » ou écrire le patois, Concours de la Fédération romande et interrégionale des patoisants, 1997.
- [3] BRETZ-HÉRITIER ANNE-GABRIELLE ET NICOLA-V., *Initiation à la grammaire du patois de Savièse*, in « Le Patois de Savièse », tome 1, Savièse, Editions de la Chervignine, 1996.
- [4] SIENNICKA BOULÉ ANITA, *Essai d'étude sociolinguistique d'un patois francoprovençal sur l'exemple du saviésan*, in « Le patois de Savièse », tome 1, Savièse, 1996, pp. 121-149.
- [5] REYNARD LOUIS, *Hou dā Vouespèla - Ceux de la Vispille*, in « Le Patois de Savièse », tome 2, Savièse, Editions de la Chervignine, 1997.
- [6] FONDATION ANNE-GABRIELLE ET NICOLA-V. BRETZ-HÉRITIER, *Père Zacharie Balet, OFM Cap., 1906-1999*, in « Le Patois de Savièse », tome 3, Savièse, Editions de la Chervignine, 1999.
- [7] FONDATION ANNE-GABRIELLE ET NICOLA-V. BRETZ-HÉRITIER, *Maisons et scènes de vie*, in « Le Patois de Savièse », tome 4, Savièse, Editions de la Chervignine, 2000.
- [8] OLSZYNA-MARZYS ZYGMUNT, *Les pronoms dans les patois du Valais central*, in « Romanica Helvetica », vol. 76, Berne, Editions Francke, 1964.
- [9] JEAN PIERRE, *Bulletin Paroissial de Savièse*, novembre 1935. Réédition, in « Bulletins paroissiaux de Savièse 1929-1958 », Savièse, Editions de la Chervignine, 1998, pp. 95-97.
- [10] FAVRE CHRISTOPHE, *Proverbes et dictons de Savièse*, in « Zeitschrift für Romanische Philologie », vol. 46, 1926.
- [11] LUYET BASILE, *Dictons de Savièse*, in « Petites Annales Valaisannes », 1927 ; n° 1, pp. 65-93 ; n° 2, pp. 104-112 ; n° 3, pp. 116-124.
- [12] FONDATION ANNE-GABRIELLE ET NICOLA-V. BRETZ-HERITIER, *Les histoires du régent Bridy*, in « Le Patois de Savièse », tome 5, Savièse, Editions de la Chervignine, 2001.
- [13] FONDATION ANNE-GABRIELLE ET NICOLA-V. BRETZ-HERITIER, *Concours littéraire de Saïgnelégier*, in « Le Patois de Savièse », tome 6, Savièse, Editions de la Chervignine, 2001.
- [14] REYNARD LOUIS, *Au temps joyeux de mon enfance*, in « Le Patois de Savièse », tome 7, Savièse, Editions de la Chervignine, 2002.

# Dizionario francoprovenzale di Celle di San Vito e Faeto e relativa grafia

Vincenzo Minichelli

*Secùnd 'n editte de lu uitte luglje 1269 (archìvoje Generà de Nàppe Reg. Lèttre B, àn 1269, pàg. 118), Càrle Premmièje D'Angiò i fascìve venìje lo mercenàrje franciàje : Nizzàne, Marseglìje e Savuiàrd, a scaccièje lo saracìn assedià a Lucère.*

*A la fine de la lùngia uèrre 'na pàre de so suldàte i farùnt mannà 'nghiòcche lu Miùnt Sànt Uite, àute m. 1015 'nghiòcche 'u levièlle de lu màre, e andoue aiàtte lu Santuàrje, a mettà tra Cèlle e Faite, a custudìje lu Ciatéje Crepacuore. Decchìre les éje i farùnt sòte i ulavànt turnà à la Frànce, ma la scarsettà de miéce i permettite pa, e dàte che o mancavànt lo brà àtte a usà pàle e pìche, Càrle D'Angiò i assegnàtte a lo dossént suldàte un piézzje de terrìn da cultevà, e dappoje 'na déche d'àn i arrevarùnt avoje lo fameliàre làure.*

*Cèlle e Faite i hant avì la furtùne de nun avàjere vù de rose cumunecaziùn e lu isulammén i hatte permàje de stiìje a lu 70% la lén uregenà, e étte sètte che òre mést parlàn.*

*G'é féje 'na seleziùn 'nghién lu turrijè nùmere de EFFEPI a la uàje : « Lo Franchepruenzàle de Pùglje », de parole sìmele a sellé franciàjese e a àte patois.*



*Me séje namùrre cuntén de partecepà a sà cunferénze che me déne mòde de fa quanàjetre megliaue la cultùra len-ésteche de lo Franchepruenzàle de Pùglje e me despià de nùn étre presént avoje demmàn tra vù, che se sun reuni dappoje ùtre 730 àn. Ge disce reuni pecché ge vàje che tra nùsse aiànt namùrre affenettà le càle se fasciùnt attribuije 'n'ùneca identettà e 'nghién lu càle o paràje ch'aiàtte lu stésse DNA, in càn me séje attrià da tütte vù e ge cràje che l'attraziùn gli étte recipruche pecché me può pa descurdà decchijère paricchje àn nerrìje,*

*truàn-me a Aòste ge telefonàje a lu BREL, andoue lu Presedén Alexis Bétemps i perditte pa tén a venije a me préndre a lu puén andoue me truàve, acchegliàn-me come un fràre.*

*Lu stésse reccuord ge stié de lu Prufessàue Tùlje Telmon che do pasiénze me cunzi-gliàve càle éve lu megliàue mètede da aduttà revoardàn la grafi de lu presént deziunàrje.*

*Ge apprufitte 'ntàn pe denà l'annùncje de 'n avvenemmén namùrre roue : l'Assucia-zìun Culturàle Franchepruenzàle de Pùglje, 'n Pjemùnt, demàn 17 deciémbre, a le tràje, i saràtte 'naugurà e lu icchì presént don Mechéle Tangiu i benejeràtte lu simbule raffejè-ràn lu rusùn 'ncastunà 'nghién la facià de lu santuàjere de Sànt Uite, namùrre ciére a la cumunettà cigliàjese e fajetàre.*

Secondo un editto dell'8 luglio 1269 (Archivio Generale di Napoli Reg. Lettera B, anno 1269, pag. 118) Carlo I° D'Angiò fece venire dei mercenari francesi: Nizzani, Marsigliesi e Savoiardì, a scacciare i saraceni assediati a Lucera.

Alla fine della lunga guerra una parte di questi soldati fu mandata sul Monte San Vito, alt. m 1015 s.l.m. e dove sorge l'omonimo Santuario, a metà tra Celle e Faeto, a custodire il castello Crepacuore. Quando le acque furono chete volevano ritornare in Francia, ma la scarsità di mezzi non lo permise, e dato che mancavano braccia atte ad usare pale e picconi, Carlo D'Angiò assegnò ai 200 soldati un pezzo di terra da coltivare, e dopo una decina d'anni furono raggiunti anche dai loro familiari.

Celle e Faeto hanno avuto la fortuna di non avere strade di grande comunicazione, per cui l'isolamento ha permesso di custodire al 70% la parlata originaria, ed è questa che ora sto parlando. Ho fatto una selezione nell'ultimo numero di Effepi (anno VII, n. 11) alla voce: «I Francoprovenzali di Puglia», di parole simili a quelle francesi e a vari altri patois.

Sono felice di partecipare a questa conferenza, che mi dà modo di far conoscere meglio la cultura linguistica dei francoprovenzali di Puglia e mi dispiace di non essere presente anche domani tra voi, che ci siamo riuniti dopo oltre 730 anni. Dico riuniti perché vedo che tra noi vi sono molte affinità le quali ci fanno attribuire un'unica identità nella quale sembra che ci sia lo stesso DNA, in quanto sono attratto da voi tutti e credo che l'attrazione sia reciproca, infatti non posso dimenticare quando parecchi anni addietro, trovandomi ad Aosta, telefonai al BREL, dove il Presidente Alexis Bétemps non esitò nel venire a prendermi al punto dove mi trovavo, accogliendomi come un fratello.

Lo stesso ricordo conservo del prof. Tullio Telmon che paziente mi consigliava qual era il miglior metodo da adottare riguardo alla grafia del presente dizionario.

Approfittò intanto per dare l'annuncio di un grande avvenimento: l'Associazione Culturale Francoprovenzale di Puglia, in Piemonte, domani 17 dicembre, alle ore 15.00, sarà inaugurata e poi il qui presente don Michele Tanguì benedirà il simbolo raffigurante il Rosone incastonato nella facciata del Santuario di San Vito, molto caro alla comunità cellese e faetana).

## Lessicologia

**Me séje cuntén che la fattìa mià i hatte purtà un pùe de cuntrebbùte a la sciénze**

*Sono contento che il mio lavoro ha portato un piccolo contributo alla scienza*

**len-ésteche franchepruenzàle. la 'ntenziùn-a mià éve sèlle de salvà un patremmonje**

*linguistica francoprovenzale. Il mio intento era quello di salvaguardare un patrimonio*

**che ge retenìve, 'nghién un pròsseme futùre, 'n perìcule de perdeziùn. Ge desederàve**

*che ritenevo, in un prossimo futuro, in pericolo di estinzione. Desideravo*

**salvà sà parlà mià ch'o savànt pùe a la quanàjetre. La fattìje gli étte sta**

*quindi divulgare questa mia parlata ch'erano in pochi a conoscere. Il lavoro è stato*

**féje méje a levièlle pràteche che 'nghién l'applecaziùn de se li regùre che o uotte**

*eseguito più a livello pratico che nell'applicazione di quel rigore che si impone*

**a levièlle scejentìfeche.**

*a livello scientifico.*

**Già a lu tén de la giuenézza mià lo crestiàn roue i desciajànt ancore scioffèrre ch'o**

*Già ai tempi della mia giovinezza le persone adulte dicevano ancora scioffer per*

**signìfeche l'autist, mascìne ch'o signìfeche la vetturètte e àte ualettà de màchene,**

*indicare l'autista, mascìne per indicare l'automobile e altri tipi di macchine,*

**trére ch'o signìfeche fa sàtre lu léte da la mennùce e che se disce sule andoue aiànt**

*trére che sta per mungere e che si pronuncia solo dove ci sono*

**los anemà, vājene o avājene ch'o signìfeche avena e che se disce sùle 'nghién le**

*gli animali da latte, vājene (o avājene) detto di avena e che si pronuncia solo*

**campàgne; e tànt àte nun de stremmèn e prudùtte de la campàgne che man**

*nell'ambiente agricolo, e tanti altri vocaboli di strumenti e prodotti agricoli che man*

**man s'allunt perdàn. Pe sù me séje allarmà, 'n càn ma nònne gli éve mòrete e**

*mano si vanno perdendo. Per questo mi sono allarmato, in quanto mia nonna era morta e*

**s'éve purtà do iglje càche parole, lo genettàue mìn i sarànt mòre e se sarànt**

*si era portato con lei alcuni vocaboli, i miei genitori sarebbero morti e si sarebbero*

**purtà do ise àte parole, do la mòra mià giàre cuntrebbuì avoje gi a fa murìje**

*portati con loro altri vocaboli, con la mia morte avrei contribuito anch'io a far morire*

**la lén-a mià. Addùnche éve giste lascìje càche ciuose de scritte pecché**

*la mia lingua. Allora ho ritenuto doveroso lasciare qualcosa di scritto affinché*

**d'icchì a pù' d'àn, pùre la lén-a mià i saràtte destenà a murìje e o rumanaràtte**

*da qui a pochi anni, dato che anche questa mia lingua sarà destinata a morire e rimarrà*

**sùle un bé' reccuord, pe la gén de 'na cèrta jettà, e forse le generaziùn avvenìje**

*solo un bel ricordo per le persone di una certa età; e forse le generazioni avvenire*

**i tenarànt ulìje de savājere come i parlavànt los antenà làure? Si lu fessiànt**

*sarànto curiose di sapere come parlavano i loro antenati? Se lo saranno*



**i putarànt cunzultà lu deziunàrje e quanàjetre sà reccézze len-ésteche de la**  
*potranno consultare il dizionario e conoscere la presente ricchezza linguistica della*  
**sucjettà umàne cigliàjese e fajetàre.**

*società umana cellese e faetana.*

**Le recérche mije i sunt sta féje 'nghiocattütte 'nghién la famiglja mià, e sùle**

*Le ricerche sono avvenute soprattutto nell'ambito della mia famiglia, e solo*

**'nghién lo càse de dùbbje me séje allà da àte persùne, anziàne, sije**

*nei casi di dubbio mi sono rivolto ad altre persone, anziane, sia*

**a Cèlle che a Faite. Ma dàte che a lu giùre d'auì la lén gli étte nurmalmén parlà,**

*a Celle che a Faeto. Ma dato che tuttora la lingua viene parlata normalmente,*

**avoje da los 'nfàn, me séje lemetà a registrà 'na ventàjene de puesì e 'na Vì Cruàje.**

*anche dai bambini, mi sono limitato a registrare una ventina di poesie e una Via Crucis.*

**Aiàtte pa da dìre che la fattije gli étte sta un pùe lùnge e trapazzose, ma dàte**

*E' superfluo dire che il lavoro è stato lungo e faticoso, ma dato*

**che a ciàche còst ge ulive arrevà a lu scòpe, ge acchesàve pa stanchézze, ànze,**

*che ad ogni costo volevo raggiungere lo scopo, non accusavo stanchezza, anzi,*

**ciàche vaje che ge truàve 'na parola noue ge giuive. Decchìre me séve cunvìnt**

*ogni volta che scoprivo un nuovo vocabolo gioivo. Quando ero convinto di*

**d'avàjere truà quàse tütte le parole de la lén-a mià, ge sentìve d'ètre arrevà**

*avere trovato quasi tutti i vocaboli della mia lingua, sentivo d'aver raggiunto*

**a lu traguàrd.**

*il traguardo.*

**Ma m'avardàve ancore càch'àn premmije de ciantà vettorje,**

*Ma mi aspettava ancora qualche anno prima di cantar vittoria,*

**'n can aiàve lu delémme**

*in quanto c'era il dilemma*

**de lu mòde de screttìre. Ne savàn 'n dò o tràje a scrìre la lén-a note, ma**

*del modo di scrittura da adottare. Eravamo in due o tre a scrivere la nostra lingua, ma*

**ne screvavàn 'n mòde devèrs. Gi ge la ulive standardezà, ma m'éve pa fàcele**

*scrivevamo in modo diverso. Io volevo standardizzarla, ma non mi era facile*

**cunvincere los àte.**

*convincere gli altri.*

**Lu Prof. T. Telmon me cunzigliàtte lu mètede da aduttà. Mètede namùre sémplece**

*Il Prof. T. Telmon mi consigliò il metodo da adottare. Metodo molto semplice*

**che me fascitte pa 'ncuntrà namùre deffecultà 'nghién l'applecà.**

*del quale non incontrai molte difficoltà nell'applicarlo.*

**Decchìre ge crùì d'ètre sudesféje d'avàjere purtà a tèrmene la fattije, ge presentàje**

*Quando credetti d'essere soddisfatto d'aver portato a termine il lavoro, presentai*

**lu tütte a lu Prof. Telmon, do la preghière de me fa la presentaziùn. Dappoje avàjere**

*il tutto al Prof. Telmon, con la preghiera di farmi la presentazione. Dopo aver*

**cunzultà lu tütte, me fascitte lo cumplemmén e i accettàtte de commentà, a levièlle**

*consultato il tutto, mi fece i complimenti e accettò di commentare, a livello*

**generà, lu deziunàrje franchepruenzàle de Cèlle de Sànt Uite e Faite.**

*generale, il dizionario di Celle di San Vito e Faeto.*

**La cunveniùn de la semplecetà de lu mètede de screttìre aduttà me venìve**

*La convinzione della semplicità del metodo di scrittura adottato mi veniva*

**da lu féje che decchìre ge fascìve lire càche fràse a persùne, avoje a sellé nu**  
*dal fatto che quando facevo leggere delle frasi a persone, anche a quelle non*  
**de Cèlle e Faite, i 'ncuntravànt pa namùrre deffecultà 'nghién lu cappàjere**  
*di Celle e Faeto, non incontravano molte difficoltà nel capire*  
**sù ch'i lisciavànt.**  
*quel che leggevano.*



# Les désignations du mélèze en gallo-roman et en français

Gaston Tuailon

Ce grand conifère qu'est le mélèze (*Larix europæa* D.) pousse sur les deux versants de l'Arc alpin et dans les Alpes suisses. En Europe occidentale, l'aire naturelle du mélèze est restreinte aux Alpes ; mais comme on a planté beaucoup de mélèzes dans d'autres massifs et même quelques-uns dans des parcs de ville, l'espèce est bien connue et son nom assez répandu.

Les désignations gallo-romanes de cette espèce alpine viennent presque toutes du substrat linguistique alpin. Il est également intéressant d'examiner quelles solutions les écrivains français ont imaginées pour désigner cet arbre qui ne pousse pas naturellement sur les rives de la Seine. Puisque nous parlons des lieux où pousse le mélèze, il est bon de rappeler aussi que les pentes romaines du Capitole et du Quirinal n'ont jamais été couvertes de forêts de mélèzes, même quand Énée est arrivé sur les rives du Tibre. Cette remarque servira à critiquer les explications parfois rapides de quelques romanistes.



## Les quatre désignations

Dans le gallo-roman de France, de Suisse et d'Italie, les désignations du mélèze viennent de quatre bases étymologiques différentes qui sont continuées par quatre familles lexicales nettement distinctes : [na 'larzə], [ʃ me'leze] ou [na me'leze], [na ''brēnva] et quatrièmement, sur une aire discontinue en Briançonnais, en Queyras et en haute vallée de Suse : [ε blə'tūŋ]. Deux de ces quatre aires sont très grandes et s'allongent sur 400 à 500 kilomètres ; les deux autres sont plus restreintes.

L'aire de ['larzə]/['larzə] s'étire tout le long de la chaîne des

Alpes, depuis le versant occidental et savoyard du Mont-Blanc, jusqu'au Tyrol (pour ne pas parler des désignations germaniques semblables), disons de Chamonix à Saint-Moritz et en Basse-Engadine. Elle englobe trois points d'atlas valdôtains, Courmayeur (*ALF* pt. 966) ainsi que La Thuile et La Salle. Même si les patois valdôtains se servent en général d'un autre mot pour désigner l'arbre, ils emploient dans leur quasi totalité des mots comme ['larʒa]/ ['larzə] pour désigner la résine du mélèze ou même la résine en général. La désignation valdôtaine ['brɛ̃nva] n'empêche pas aux mots de la famille ['larʒə] d'être présents en Vallée d'Aoste et de former une aire romane continue de la Savoie au Tyrol. C'est une grande aire alpine lexicale qui s'allonge d'ouest en l'est.

L'autre grande aire lexicale, celle de *mélèze*, s'allonge du nord au sud, de la Méditerranée jusqu'aux montagnes du pays de Vaud et plus au nord peut-être (mais est-on sûr qu'au nord, il s'agisse de mélèzes naturels ou plantés là par les forestiers ? Peu importe). Les mots de la famille *mélèze* forment une aire lexicale alpine de 400 ou 500 kilomètres de long. Sur des aires aussi vastes, nous pouvons être à peu près certains que les mots actuels continuent des bases étymologiques qui désignaient déjà l'arbre alpin dans les langues des premiers habitants des Alpes.

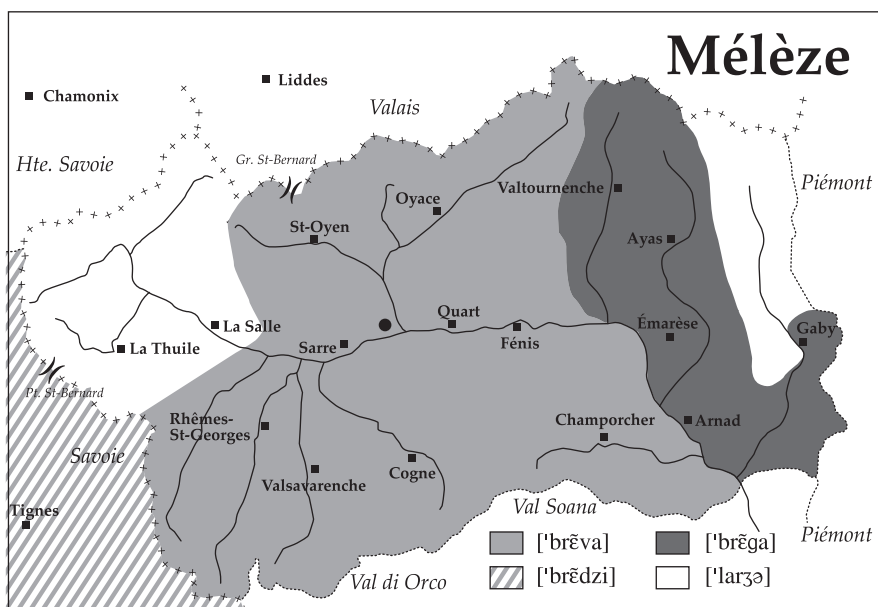
Dans la petite aire de [blə'tũŋ] du provençal alpin autour de Briançon, le mot est certainement une innovation lexicale qui désigne l'arbre d'après l'une de ses qualités distinctives.

Que dire de ['brɛ̃nva] ? Dans cette aire restreinte, le mot continue peut-être la désignation propre aux Salasses, mais il peut s'agir aussi, comme pour le [blə'tũŋ] d'Oulx, d'une innovation utilisant une qualité typique du mélèze. La dimension de l'aire lexicale est une donnée qu'il faut prendre en compte.

Le numéro 36 des *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien* (1997, pp. 35-54) a publié un article fort bien documenté de Luca Maglione : « Un cas de survivance de mots pré-indoeuropéens dans un dialecte alpin : les désignations valdôtaines du mélèze. » Cet article expose toutes les propositions étymologiques qui avaient été faites, il les présente clairement et les apprécie avec beaucoup de bon sens. Les étymologistes qui avaient fait des hypothèses connaissaient toutes sortes de langues mal connues, mais ils n'avaient pas pu bénéficier du nécessaire travail dialectologique qui doit précéder toute recherche en étymologie, le travail de géographie phonétique. C'est un rude travail que cette humble mais nécessaire besogne. Pour ne pas trop vous ennuyer, je vais le faire en couleurs.

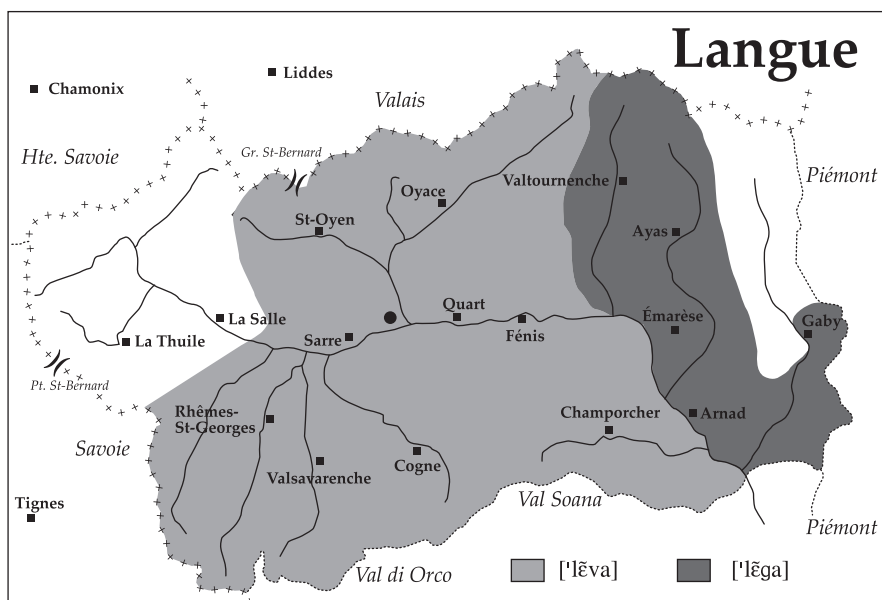
1. *La brenga* ['brɛ̃ŋga], *la brenva* ['brɛ̃nva], *la brenzi* ['brɛ̃nzi]

J'ai l'honneur de vous présenter une carte encore inédite de l'*Atlas des patois valdôtains*, la carte MÉLÈZE.



L'Est valdôtain dit *brenga* ['brēŋga] ; la grande partie centrale dit *brenva* ['brēŋva] ; à l'ouest, en Haute-Tarentaise, on a relevé une forme apparentée, *brenzi* ['brēŋzi]. Trois villages de la haute vallée d'Aoste se rattachent à l'aire valai-sanne et savoyarde de la *larje* ['larʒə].

Je n'ai pas indiqué sur la carte les informations concernant le Val d'Orco et le Val Soana, parce que je veux faire un travail d'analyse sur les patois valdôtains à l'aide d'une autre carte inédite de l'atlas local.



Voici le problème : pourquoi certains Valdôtains disent *brenva* ['brɛ̃nva] et d'autres *brenga* ['brɛ̃nga] ? Est-ce parce que les Salasses de Valtournenche parlaient déjà différemment de ceux de Saint-Oyen et que par conséquent il faut, pour expliquer les différences actuelles, une différence dans la base étymologique ancienne ? Ou bien est-ce la même base pour les uns et les autres, base qui a évolué différemment chez les uns et les autres ? Pour répondre à cette question, je vais faire un réactif phonétique avec la carte valdôtaine du mot *langue*, uniquement dans l'aire de *brenva* ['brɛ̃nva]/*brenga* ['brɛ̃nga].

Il résulte de la comparaison que là où les Valdôtains disent ['brɛ̃nga], ils disent aussi ['lɛ̃nga] et que là où ils disent ['brɛ̃nva], ils disent aussi ['lɛ̃nva]. Merci Ivana et Saverio de m'avoir donné accès aux documents sur lesquels s'établit cette démonstration qui permet les conclusions suivantes :

- 1°/ Puisque les formes ['lɛ̃nva]/['lɛ̃nga] viennent de la même base LINGUA, les formes ['brɛ̃nva]/['brɛ̃nga] viennent aussi d'une même base.
- 2°/ Les résultats de ces deux bases étant les mêmes dans tout l'espace valdôtain, ces deux bases étymologiques ont le même contexte phonétique.
- 3°/ La base LĪNGUA (avec ĩ bref) étant prononcée ['lingwa], puis ['lɛ̃ngwa] après la mutation vocalique, l'autre base a été prononcée ['brɛ̃ngwa] ; peut-être était-elle ['bringwa] avant la mutation vocalique latine. Voilà le travail dialectologique préalable à toute recherche étymologique. Élargissons-le un peu : la base étymologique des désignations valdôtaines doit s'écrire \*BRING-UA, car le suffixe prélatin -UA se retrouve dans d'autres noms de plantes : MAL-UA, MALVA, *mauve* ; AMP-UA ['ãmpɥa] « framboise ». La base étymologique des formes de Haute-Tarentaise n'a pas besoin de suffixe ; elle est \*BRINGA, qui aboutit à ['brɛ̃nzi], comme le féminin latin LARGA ['larga] aboutit en Haute-Tarentaise, à ['larzi]. Pour connaître l'étymologie des désignations valdôtaines du mélèze, il faut expliquer le radical \*BRĪNG- (avec ĩ bref) ou \*BRENG-.

Il faut compléter maintenant l'aire de ces désignations en Val di Orco et en Val Soana, ainsi que dans le proche Piémont. À Carema, on connaît et on emploie la forme valdôtaine voisine ['brɛ̃nga] ; à Traversella, on se sert d'un diminutif ['brɛ̃ngula]. Dans le Val Soana, on dit, comme à Champorcher ['brɔ̃nva], du moins à Ingria, tandis qu'à Ronco Canavese, on se sert d'un masculin [ɔl 'brɛ̃ngu] : il s'agit de la forme ['brɛ̃nga] passée au masculin, comme tant de noms d'arbres dans les langues romanes. Ribordone a, comme les Savoyards de Haute-Tarentaise, une forme sans suffixe, avec une mi-occlusive chuintante : \*BRĪNGA > ['brɛ̃ndʒi].

Pour le radical \*BRĪNG-, l'étymologie est difficile, surtout si on rapproche le nom du mélèze des formes françaises *brin* (*brin d'herbe*) et *brindille* ou *grande bringue*, dont on ne connaît pas l'origine. Le FEW I a un article \*BRINOS, dont un paragraphe rassemble les mots qui ont un -g- dans les formes modernes.

Quelques uns de ces mots désignent des oppositions de couleurs. La *brenva* [brɛ̃nva] est-elle ainsi désignée, parce que c'est un arbre qui fait une belle tache de couleur claire dans la forêt sombre des autres conifères, même en été et plus encore en automne ? Ou parce que son bois présente un gros rond central rouge entouré d'une couronne blanche ? Ce que je dis n'est même pas une hypothèse, c'est tout au plus une piste de recherche. Mais après tout \*BRING-UA était peut-être, chez les Salasses, l'appellation spécifique de l'arbre lui-même. Pour le savoir, j'ignore tout de la piste qui mène à la preuve.

## II. L'aire bletoun [blɛ̃'tũ̃] du Briançonnais

Dans quelques patois occitans alpins des hautes vallées de la Durance et de la Doire Ripaire, ainsi que sur le plateau du Queyras, le mélèze porte le nom de *bletoun* [blɛ̃'tũ̃] qui signifie « mouillé », « humide », « coulant ». Il est inutile d'expliquer le mot qui est bien connu dans les patois alpins et même en français dans l'expression des *poires blettes* au sens de « ramollies et pourries ». Mais il faut savoir pourquoi le mélèze a été appelé « celui qui coule » ; c'est tout simplement à cause d'une technique locale qui consiste à recueillir le *mélézitose*, liquide sucré qui suinte des aiguilles du mélèze. Les droguistes ou herboristes d'autrefois (aujourd'hui on dirait *phytothérapeutes*) le vendaient sous le nom de « manne de Briançon » pour ses propriétés purgatives. Le mot *bletoun* [blɛ̃'tũ̃] « celui qui coule » est une innovation lexicale, qui n'a pas fait disparaître le mot régional *mélèze*, mais qui, dans tel ou tel patois, est devenu le mot courant pour désigner l'arbre qui donne cette « manne de Briançon ».

## III. La famille de larza / large [ˈlarza]/[ˈlarzə]

Les noms de cette famille sont présents tout au long de la chaîne des Alpes depuis la Savoie jusqu'aux Grisons et au Frioul. Ce mot est devenu le mot de l'allemand et des langues germaniques (cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, Berlin, 1963). Ce mot vient-il du latin ? Nous allons comparer le commentaire de deux romanistes : le premier est le commentaire étymologique de l'article LARSCH I, LARSCH du *Dizionario Rumantsch Grischun* (DRG) (t. L, fasc. 137, p. 489 sqq.) :

« Lat. LĀRIX, -ĪCIS "Lärchenbaum" (Georges, 2, 502) [...] ».

Georges<sup>1</sup> est un dictionnaire scolaire latin-allemand qui sert aux étudiants germanophones à traduire Cicéron ou Virgile. Il est faux de dire que les mots alpins de ce type viennent du latin, car les latinophones de Rome ignoraient le mot LARIX, quand les ancêtres des Alpins d'aujourd'hui l'utilisaient déjà.

Le second commentaire est tiré de l'article de Luca Maglione (article cité ci-dessus, p. 49) : « Le mot *larix* est donc un autre "Alpenwort", un lexème dérivé du substrat préroman des Alpes, et il est autochtone depuis la Savoie jusqu'aux Alpes orientales ». Luca Maglione cite dans sa bibliographie Ernout-Meillet :



*Dictionnaire étymologique de la langue latine* (4<sup>e</sup> édition augmentée d'informations sémantiques par Jacques André, 1985), où il a pu lire, à l'article LARIX qu'il s'agit très vraisemblablement d'un emprunt fait par le latin aux langues alpestres. Cet article fait un rapprochement avec le nom du *chamois* « CAMOX », autre mot alpestre du latin. Le mot LARIX, sous une forme difficile à préciser, existait à Courmayeur bien avant l'arrivée des armées conquérantes d'Auguste dans la vallée de la Doire Baltée en 25 avant J. C. Puis le mot alpin et quelques troncs de l'arbre alpin sont allés à Rome et, sous le règne d'Auguste, un architecte Vitruve indique le parcours de ces troncs de mélèze : *per Padum, Ravennam deportatum ...* (« il [ce bois] est transporté par le cours du Pô, [puis jusqu'à] Ravenne »).

Peut-on dire que, à cause de trois citations dans toute la littérature latine, Vitruve, Pline, Lucain, le mot *larice* vient du latin ? Oui, en Toscane et à Naples ; mais dans la conscience linguistique d'un Toscan ou d'un Napolitain, le mot *larice* a la même situation que le mot *baobab* dans ma tête. Je n'ai jamais vu de *baobab*, sauf en image ; je sais ce qu'est cet arbre et ne le confondrai pas avec un palmier. Si je fais un « mots croisés » et qu'on me demande « un arbre africain » en six lettres, j'écrirai *baobab*. Telle est la situation linguistique du mot *larice* à Rome, à Naples et à Florence ; évidemment pas à Courmayeur, pas en Engadine ou en Surselva, ni dans aucun patois roman des Alpes. L'arbre et son nom existaient dans les Alpes, bien avant la conquête d'Auguste. Le mot [ˈlarʒə] à Courmayeur, à La Thuile, en Savoie, en Valais, sur les versants romans du Simplon et du Bernardino, en Surselva, en Engadine et dans toute la vallée d'Aoste au sens de « résine », ce mot est là depuis que les Alpes sont habitées par des peuples qui vivaient près des forêts de [ˈlarʒə]. Il faut, comme le fait Luca Maglione, en prenant appui sur le *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, rendre aux Alpains ce qui n'est pas César.

Le mot est entré, comme tous les autres mots de substrat, dans la langue qui a latinisé cette partie de l'Empire romain et, dans ce latin régional, il a pris une forme proparoxytonique – *sdrucchiola* – dans ses formes fléchies : LARICE avec *ī* bref, donc [ˈlarikɛ], après la mutation vocalique et le début de la palatalisation consonantique romane [ˈlarekjɛ].

#### IV. Les proparoxytons LARICE et \*MELICE

Il se trouve que l'autre nom de l'arbre, dont l'aire va des Alpes Maritimes au Canton de Vaud, le mot *mélèze* remonte aussi à une base proparoxytonique \*MELICE [ˈmelikɛ]/[ˈmekkjɛ], comme LARICE. Ces deux étymons accentués sur l'antépénultième sont continués par des formes très différentes les unes des autres, mais toutes régulières. Second exercice de phonétique dialectale : l'évolution des proparoxytons en gallo-roman et en différentes variétés romanes des Alpes.

D'où vient la base étymologique \*MELICE [ˈmekkjɛ] ? Du fond de la préhis-toire linguistique des Alpes. Peut-on en dire plus ? Il faut d'abord dire que cette

base reconstruite a été correctement reconstruite, car elle permet d'expliquer toutes les formes actuelles, d'après un schéma évolutif dont les étapes se retrouvent dans les autres mots semblables.

On est allé plus loin. Une hypothèse rattache le mot *mélèze* à la famille latine de MEL/MELLIS « le miel ». Alain Rey reprend cette explication dans le *Dictionnaire historique du français* (Paris, 1987), ce rapprochement mérite d'être expliqué. Cette hypothèse ne prétend pas faire entrer un mot préroman dans une famille latine. Si l'on veut donner un peu de cohérence à l'hypothèse, il faut partir de LARICE(M) ['larikε] et imaginer qu'à l'époque de la latinisation des Alpes, les cueilleurs alpins de gouttes de liquide sucré qui suinte des aiguilles de l'arbre ont croisé ce mot avec MEL/MELLIS « le miel ». D'où : LARICE + MELE > \*MELICE. La première syllabe de \*MELICE aurait remplacé la syllabe LAR- qui n'avait aucune signification et aurait ainsi donné au nom de cet arbre une motivation « arbre de miel » ; le miel étant naturellement ce que les Dauphinois ont nommé par la suite « la manne de Briançon ». Présentée de cette façon, l'hypothèse paraît vraisemblable. Est-elle vraie ? C'est tout autre chose, elle n'a aucune preuve pour l'appuyer. Or une étymologie est une chose qui se trouve, puis qu'il faut prouver. Classons cette explication au rang des hypothèses invérifiables.

Proparoxyton latin : <u>1</u> + 2 + 3			
statu quo <u>1</u> + 2 + 3	perte de la finale <u>1</u> + 2 (-3)	perte de la médiane <u>1</u> (-2) + 3	accent sur médiane 1 + <u>2</u> + 3
JŪVĒNE(M) ['jowɛnɛ]			
['dʒowanɛ]	occ. <i>jouve</i>	fr. <i>jeune</i>	Valais [dzu'veno] n.pr. <i>Jouvène</i> fpr. [dzw'ɛno]
IACOB lat. IACOBUM(M) ['jakomo]			
['dʒakomo]	occ. > fr. <i>Jaques</i>	oïl <i>James</i> cap <i>St. James</i> <i>rhum St. James</i>	fpr. (Savoie) [ða'kemo] fr. Savoie [ʒa'kɛm] écriture : <i>Jaquemoz</i>
LARICE(M) ['larekɛ] > ['laregje]			
['laritʃɛ]	['la :ris] AIS 117 ['la :rɛs] AIS 227 ['laɛs] Tende [larʃ] AIS 19 ['la :riʃ] AIS 11	['larʒɛ] La Thuile ['larzɛ] Valais [larʃ] AIS 19	Dict. 17 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> s. : <i>larèze</i> <i>larège</i>
*MELICE(M) ['mɛlekje] > ['mɛlegje]			
	Hte Provence : ['mɛle]	['melzɛ] Briançon ['meuzɛ] Dauphiné et Provence ['merzɛ] Sampeyre ALEPO 530 ['merzu] Piasco ALEPO 023	fpr. ['mɛleze] / ['mlɛze] - fr. <i>mélèze</i>

Une autre explication rapproche la base \*MELICE du roumain *molitif* nom du mélèze dans les Carpathes. Le substrat dace de Roumanie appartient à l'indo-européen. Les langues alpines parlées avant le celte et le latin ne sont probablement pas de la famille indo-européenne. Cette différence n'apporte pas un argument favorable à cette explication. Le mot *mélèze*, qui est certainement passé par un stade \*MELICE, doit être considéré comme un mot dont on ne connaît pas la base étymologique.

#### V. Les choix de la langue française

Au Moyen Âge, une œuvre de la littérature en langue d'oïl, *Li Fet des Romains* (1213) utilise un mot qui signifie « mélèze » ; c'est le mot *larice*, sans doute un latinisme.

Au 16<sup>e</sup> siècle, Rabelais, grand voyageur, a utilisé une fois la forme *melze*, empruntée à l'occitan alpin.

Aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, je ne peux citer aucun texte parlant du mélèze. Mais trois dictionnaires ont relevé, sans indiquer leurs sources, des formes qu'on ne retrouve plus dans les dialectes actuels.

Cotgrave (1611)	<i>larèze</i>
Oudin (1660)	<i>larèze</i>
Pomey (1715)	<i>larège</i>

Ces formes sont les seules formes que je connaisse (grâce à l'article de Luca Maglione) dans lesquelles l'étymon proparoxytonique ait connu le déplacement d'accent sur la syllabe médiane.

Au 19<sup>e</sup> siècle, un écrivain racontant ses voyages dans les Alpes, appelle le mélèze, « le pin de Briançon » pour ses lecteurs qui ne connaissaient pas le mot *mélèze*, autochtone dans les Alpes du Dauphiné, de Savoie, d'une partie de la Suisse Romande, qui depuis est devenu le mot de la langue française. On peut même mesurer la rapidité avec laquelle on a adopté le mot que les autorités officielles de Paris reconnaissaient comme seul français, en comparant le *Glossaire Genevois* (1851) de Jean Humbert et le *Dictionnaire suisse romand* (1997) de Pierre Knecht et d'André Thibault. Il y a 150 ans, on entendait à Genève, et pas forcément en patois, le mot *large*, qui était masculin ou féminin, pour désigner le mélèze ; on entendait aussi le mot *mélèze*, également aux deux genres ; les « campagnards » dit Jean Humbert prononçant *melèze* [mlɛz] en une syllabe, comme moi dans ma jeunesse qui ai appris le mot sous la prononciation [mlɛz] en une syllabe. Un siècle et demi plus tard, le *Dictionnaire suisse romand* ne parle plus de *large*, ni de *mélèze* au féminin. Il serait intéressant de savoir comment le français officiel du Valais (j'appelle pour la Suisse, le français officiel, le français des textes administratifs officiels, fussent-ils cantonaux) ; donc il serait intéres-

sant de savoir jusqu'à quand les textes administratifs valaisans ont employé le mot *une large*, pour désigner le mélèze.

Les patois francoprovençaux ont deux appellations majoritaires ['larʒə] et [me'lezə], la forme *mélèze* empiète constamment sur l'autre forme, en France du moins. Si l'on compare l'*ALF* (enquêtes 1890-1900) et l'*ALJA* (enquêtes 1957-1968), on s'aperçoit que le mot ['larʒə] a reculé devant *mélèza* (féminin) d'une cinquantaine de kilomètres, de la région de Bonneville (Haute-Savoie) à la région de Chamonix. L'officialisation par le français académique du mot *mélèze* est la principale cause de ce recul des divers continuateurs de autres désignations.

Telles sont, avec des précisions qui seront peut-être trouvées trop méticuleuses, les situations lexicales actuelles des désignations francoprovençales et françaises du *Larix europæa*.

## Note

<sup>1</sup> GEORGES, K.E., *Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch*, 7. Auflage, Bd. I Leipzig 1879, Bd. II Leipzig, 1880. Il existe un reprint récent (non révisé) de cet ouvrage.



# Un verbe expressif, « (il) titube, tituber » en domaine francoprovençal

Anne-Marie Vurpas

Le champ lexical qui se rapporte aux attitudes humaines est toujours très riche, surtout quand il s'agit de dépeindre des comportements comiques ou ridicules. Ainsi, le francoprovençal possède un savoureux répertoire de termes expressifs ou imagés pour exprimer l'attitude d'un homme ivre. L'inventaire de cette expression dans notre domaine linguistique nous permettra peut-être, avec l'aide de la cartographie, de faire quelques remarques sur cette créativité verbale.

Nous nous sommes donc intéressées à des termes décrivant la démarche d'un homme pris de boisson, termes qui ont été relevés dans la plupart des atlas, à la suite du questionnaire de l'ALLY où la carte « il titube, tituber » termine le chapitre consacré à la vigne et au vin (ALLY 224 et ALJA 933).

L'ALF ne comportant pas cette carte, nous avons consulté les atlas régionaux



qui la possèdent : ALB 714, ALCB 549, ALCe 889, ALFC 355, ALMC 1350, ALAL 806. Nous avons également consulté des monographies pour les régions non encore cartographiées : pour Aoste, essentiellement le *Dictionnaire du patois valdôtain* de l'abbé Cerlogne en attendant la publication des cartes de l'atlas valdôtain, pour la Suisse romande, le *Glossaire du patois de Blonay* de L. Odin dans le pays de Vaud et le travail de M. Müller sur *Le patois des Marécottes* dans le Valais. L'AIS, sous la question *zoppicare* « boiter » (VIII, 1704) nous fournit des réponses pour les points 121 et 122 (Saint-Marcel et Saint-Georges) en domaine francoprovençal piémontais.

Pour le sud de la France, nous avons eu recours aux différents dictionnaires occitans : celui de J. Dufaud pour le Nord-Vivarais, celui de Mistral pour la Provence et celui d'Alibert pour le Languedoc, puisque l'ALP n'a pas encore cette carte.

Nous avons tenté de grouper nos résultats sur des cartes, bien que nous ayons conscience des difficultés que comporte la cartographie.

1. Un terme apparaît avec plus ou moins de densité dans tout le domaine francoprovençal de l'ouest à l'est. Il présente la suite consonantique  $TR-P(B)L-$  et pourrait former une famille unique en se rattachant, selon FEW, au radical onomatopéique  $*TRAMP-$ .

1.1 On trouve d'abord des formes dont le radical comporte la consonne  $-p-$  : *trāpal* « (il) titube » ou *trāpaló* « tituber » dont l'aire la plus compacte occupe les Monts du Lyonnais et le Forez. Ce serait, selon P. Gardette « un mot lyonnais et forézien », mais il est également présent, d'après l'ALJA 933 et GPPF 9305 dans l'Ain, notamment en Bresse, puis dans les patois valdôtains où il a la forme *trampeyer* « boiter », et, avec des variantes dans le suffixe, dans le pays de Vaud : *trāpeji* à Blonay, *trāpənā* « marcher » à Ollon, *trampena* « boiter, marcher mal » selon Bridel avec un sens donc légèrement différent. Enfin, pour le Piémont francoprovençal, l'AIS indique *trānpeye* et *trāmpēyi* aux points 121 et 122 avec le même sens « boiter ».

1.2 On trouve également dans le domaine francoprovençal des formes avec le consonantisme  $-b-$  : ALLy indique *trābal* du sud de Villefranche jusqu'à la Loire, et l'ALJA relève *trēbay* dans le nord de l'Ain, et on trouve, selon FEW, *trābella* à Albertville, *tranbellé* à Aoste, tandis que Puitspelu, dans son *Dictionnaire du patois lyonnais*, indique dans la même entrée, *trampalo* et *trambalo* « trébucher par suite d'ivresse, tituber ».

Cette variante consonantique est peut-être due à l'influence du verbe *trembler*, ou, plus probablement, comme le dit P. Gardette, d'un rapprochement avec le français *trimbaler*, qui, selon TLF, en emploi « Vx, littér. » peut signifier « marcher sans but » et se rencontre en certains points de l'ALLy (21, 26, 32, 33...).

Nous n'avons donc pas distingué, sur la carte ci-jointe, les verbes en  $-p-$  et les verbes en  $-b-$ , qui nous semblent former une seule famille dont l'origine serait le radical  $*TRAMP-$ , de même que nous n'avons pas distingué, comme le fait FEW, les formes avec suffixe  $-aler$  et  $-eler$  qui ne représentent probablement que des variantes vocaliques.

1.3 Mais cette famille de mots issus de  $*TRAMP-$  s'étend aussi largement en dehors du domaine francoprovençal, comme le montre la carte de France ci-jointe. On trouve en effet, sur les atlas que nous avons cités et dans FEW, des attestations de formes en  $-b-$  au nord du domaine, dans le Doubs, les Vosges et

l'Allier, même si les formes indiquées sur ALFC 355 et ALCe 889 semblent peu nombreuses et fortement concurrencées par d'autres mots sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Quant aux formes en *-p-* telles que *trampaler*, on les rencontre dans tout le sud de la France, depuis le nord de la Haute-Loire (ALMC 1350) et le Nord-Vivarais où le mot est relevé par J. Dufaud (*trampaleiar* « chanceler, tituber ») jusque dans le Périgord, le Gard et les Bouches-du-Rhône. Elles sont d'ailleurs bien attestées par les dictionnaires : Mistral a *trampala* « vaciller », Alibert a *trampelar/trampolar* tandis que FEW l'indique avec ce sens dans le Languedoc et jusqu'à Marseille. Le mot semble donc connu dans de nombreuses régions du sud de la France.

Toutefois, il faut remarquer qu'il a souvent dans cette région, un autre sens, celui de « différer, hésiter », sens relevé par Honnorat (1848) et par FEW dans toute la Provence. Ce sens pourrait s'expliquer, toujours selon FEW 17, 351, par l'influence d'une autre onomatopée d'origine romane, *TRANT-*, qui évoquerait un balancement et serait à l'origine d'une nombreuse famille dans tout le sud de la France et en Italie du Nord (FEW 13, 2, 227). Il est vrai que ce sens est proche de celui de « vaciller » qui contient lui aussi l'idée de balancement.

1.4 Aujourd'hui, où les dialectes sont souvent moribonds, le verbe est encore bien vivant dans le français régional du domaine francoprovençal, dans une zone qui correspond assez exactement à l'aire dialectale : les formes en *-b-* se trouvent au nord, les formes en *-p-* au sud.

Le mot est attesté à Lyon depuis 1750 (chez Du Pineau qui a la forme *trambaler*), et on le rencontre encore aujourd'hui dans des phrases comme : « Regarde-le trampaler, il tient pas son pot » (Vurpas 1993).

Il est connu en Beaujolais et en Roannais (*trimbaler*) mais c'est dans le Forez, le Jarez et le Pilat qu'il est le plus vivant : « Il doit pas avoir soif pour trampaler comme ça » (Martin 1989).

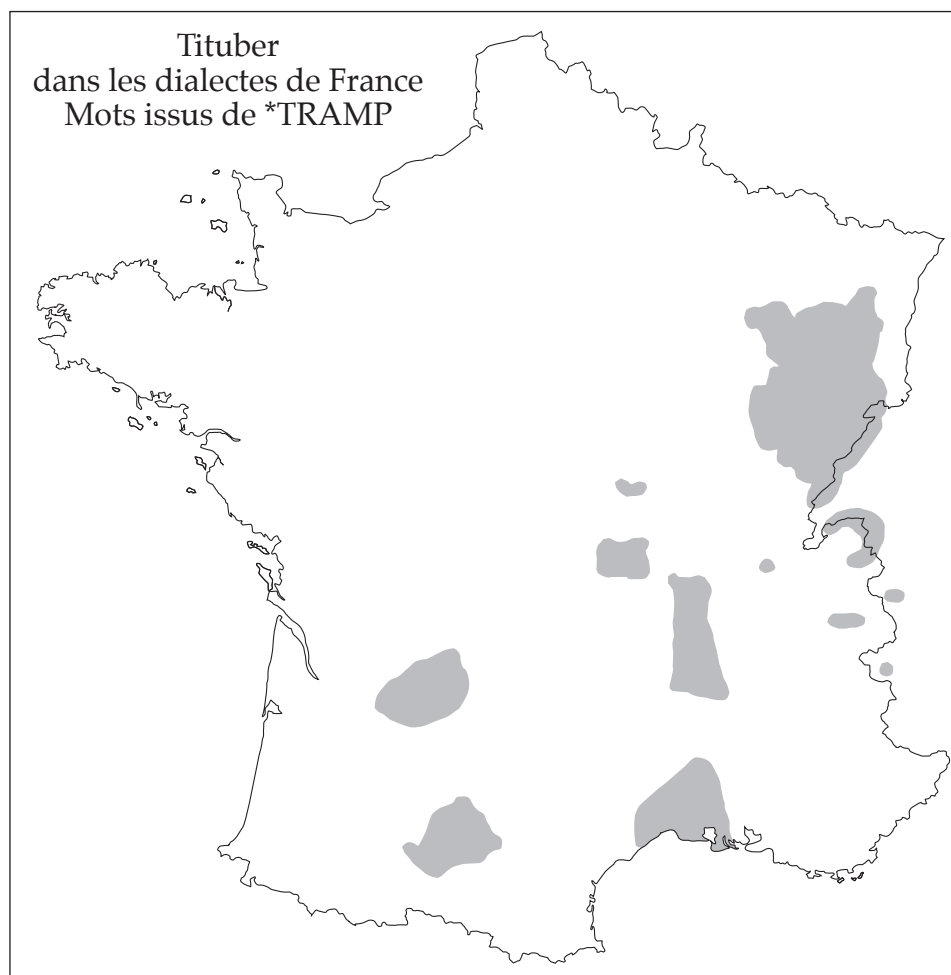
Plus au sud, on le retrouve dans la moitié nord de l'Ardèche et dans le Velay, où il a la forme *trampalayer*.

À l'est, il est attesté autour du Mont-Blanc : on a *trambeller* et *trambetser*, peut-être influencé par *trébucher*. À Aoste, on trouve *trembeller* (J.-P. Martin 1984).

Le terme est absent dans le reste de la France, du moins d'après les relevés contenus dans la base de données que nous avons pu consulter.

On peut donc dire que les descendants de \**TRAMP-*, qui sont attestés dans les parlers dialectaux de nombreuses régions de France, surtout en domaine francoprovençal où ils forment un fond continu bien que sporadique, survivent

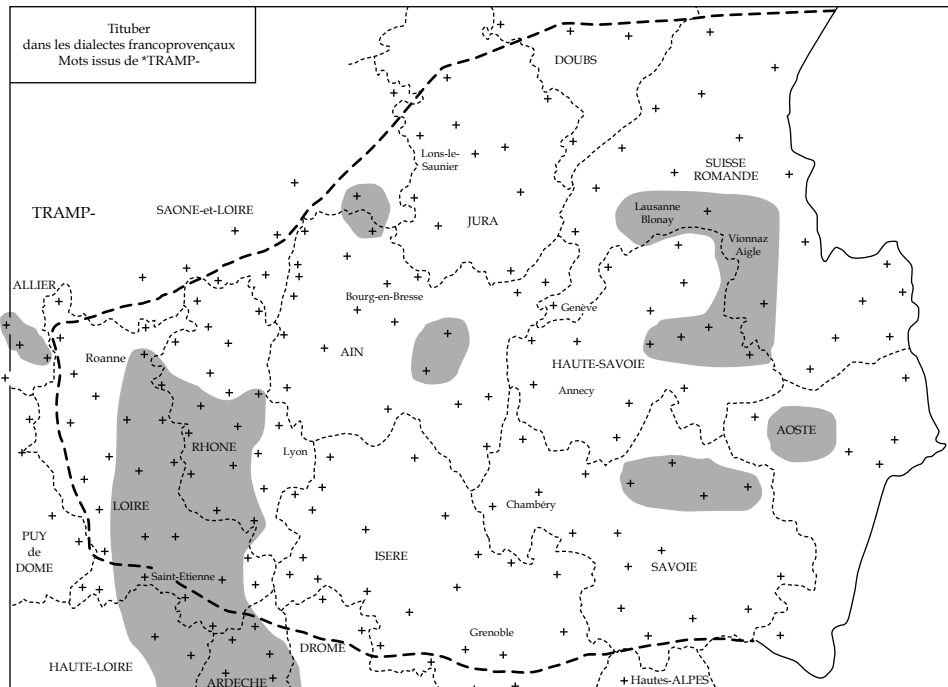




aujourd'hui dans les parlers régionaux essentiellement en domaine francoprovençal et notamment dans la zone qui semble souvent la plus conservatrice, le Lyonnais - Forézien.

1.5 Cet état des lieux où les descendants du radical onomatopéique \*TRAMP sont attestés avec le sens « tituber, vaciller », nous amènent à nous interroger sur ce radical d'origine germanique.

En effet, selon FEW, si d'une part les termes qui en sont issus vivent essentiellement en occitan, en francoprovençal et en Italie du nord (avec, comme nous l'avons vu, un autre sens, celui de « différer, hésiter »), cette famille est également, selon Wartburg, très vivante dans les langues germaniques : dans les parlers alémaniques où l'on a *trampen* « se déplacer lourdement », en Allemagne du Nord, en Suède, Norvège et Danemark, où le sens du verbe est le plus souvent

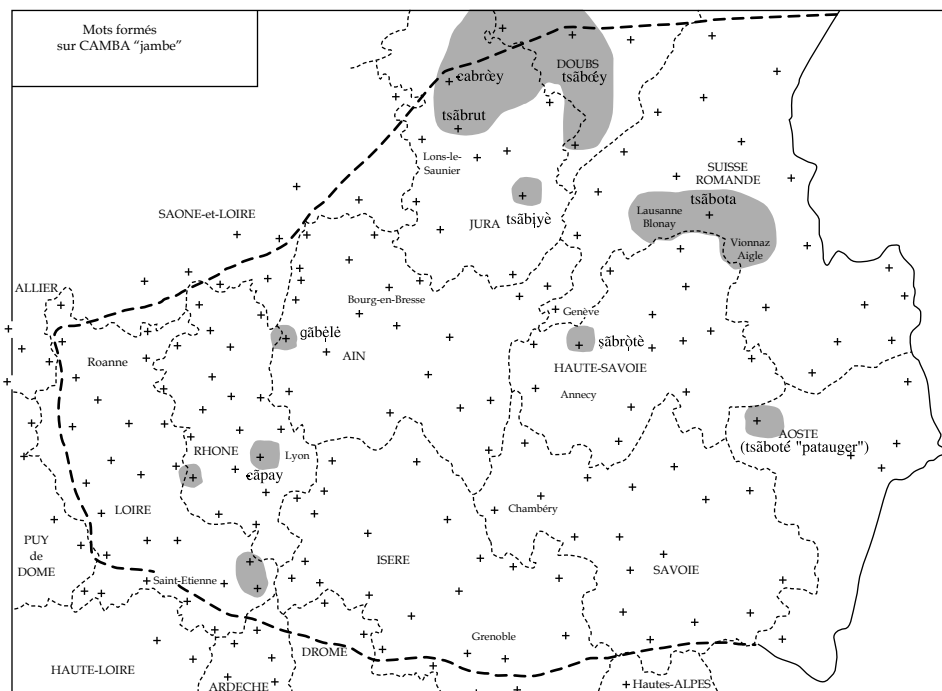


« fouler aux pieds ». Il s'agit donc de mots où la connotation de lourdeur est toujours présente, connotation que Wartburg souligne avec humour en écrivant : « Ceci correspond à l'idée que les peuples romans ont conçue au sujet de la lourdeur de certains individus d'origine germanique... ».

Quoi qu'il en soit, on peut émettre l'hypothèse que le sens « plus léger » de « tituber, vaciller » que le mot a pris dans le sud, est dû à l'influence du radical roman TRANT- qui a servi à la formation de nombreux mots en Provence et en Italie du Nord, mots évoquant un balancement, et qui a dû croiser la route de l'onomatopée germanique. Les deux radicaux apparaissent en effet, selon FEW, à peu près à la même date (autour de 1300) et tous les deux sont attestés pour la première fois en ancien provençal.

2. Nous citerons plus rapidement les autres termes qui signifient « tituber » et qui apparaissent çà et là sur la carte dans les zones où les descendants de \*TRAMP- sont absents. Ce sont des mots nés le plus souvent de rapprochements métaphoriques.

2.1 On trouve d'abord des mots formés sur CAMBA « jambe », parce que, quand un homme titube, ce sont ses jambes qui tremblent. Différents suffixes ont servi à la formation de ces mots.



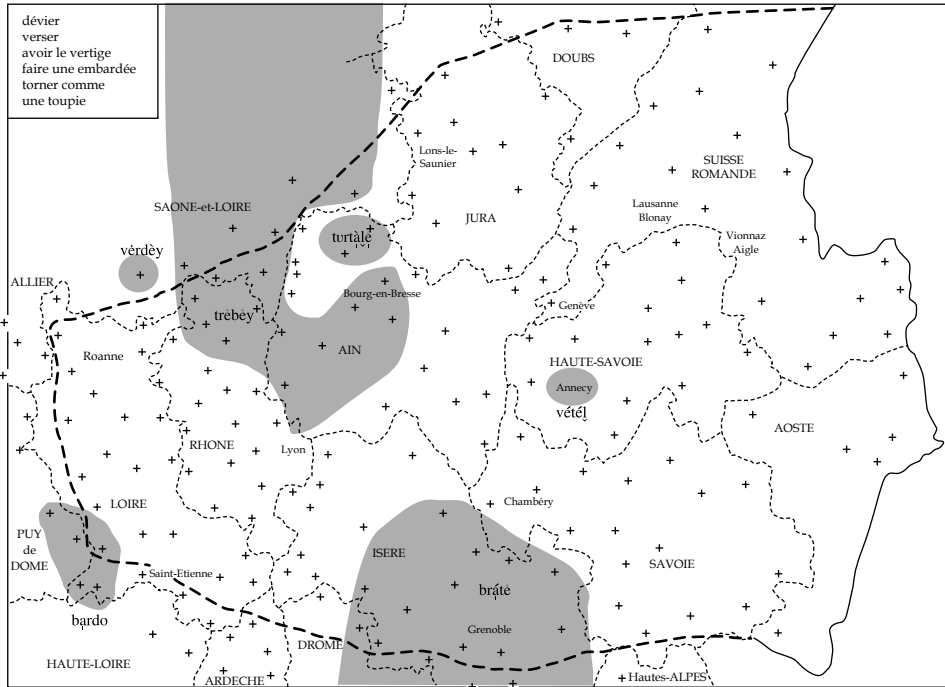
– *ēābi*, *tsābiyè* apparaît au nord, en Bresse et au nord du Jura jusqu’au Doubs. En Bresse, on trouve parfois la forme *gābēlè* (ALJA 28) qui a souvent le sens « boiter » (voir FEW 2,1, 113a et la carte 1102 de l’ALLy). *ēābiyè* est relevé également plus au nord, dans le Jura (ALB 714) et dans la moitié sud du Doubs (ALFC 355). Le mot est aussi relevé par le *Petit dictionnaire vaudois*, où l’on trouve *cambelyî* avec le sens « boiter ».

En français régional, *chambiller* « tituber » est également un mot bien connu dans l’Ain, le Beaujolais et le Haut-Jura.

– *tsābota* est le terme (concurrencé par *trāpēni*) relevé aux Marécottes, à Blonay, où il a le sens « traîner la jambe », à Ardon « avoir une démarche mal assurée », à Vionnaz « chanceler sur ses jambes ». On le trouve également à Aoste sous la forme *tsāboté* où il a un sens légèrement différent : « patauger ».

– Une troisième formation avec CAMBA+ ROTA apparaît dans le nord du Jura et en Haute-Savoie sous la forme *tsābrvt* ou *sābrōtè*. On retrouve ce mot dans le français régional du Beaujolais sous la forme *jambiroter* « tituber » et dans l’expression *marcher à la jamberotte* « marcher à cloche-pied ».

2.2 Après la jambe, une série de mots se rattache au thème du vertige ou du tournoiement : celui qui titube ne se tient pas droit, il tourne, il dévie de son chemin, il verse, il fait une embardée...



Nous avons essayé de grouper ces mots sur une carte. Ils représentent parfois des aires importantes.

Ainsi, on trouve dans toute une partie du département de l'Isère, autour de Grenoble, la forme *brâte* « (il) dévie » issue de \*BRACHITARE. Ce mot est connu aussi dans le Chablais. Dans le Lyonnais, il est fréquent avec le sens « braquer le char ».

Certains verbes signifient aussi « tourner, verser » comme ceux qui sont issus du latin *VERTERE*, *verdey* (ALLY 4), *vètèl* à Annecy (ALJA 44).

D'autres rappellent le mot qui, en moyen français, désigne le vertige : *tourtel* (issu de *TORQUERE* « tordre, tourner »). On le trouve dans le nord de l'Ain : *turtâlê* (ALJA 19), ainsi qu'en de nombreux points du nord de la Saône-et-Loire et de la Franche-Comté (ALB 714, ALFC 355). C'est donc un mot du nord.

Dans une petite aire, à la limite du Velay et du Puy-de-Dôme, on a un mot de la même famille que le français *embarde* : *bardo* « (il) titube », mot connu dans les dialectes de l'Est et en Suisse romande (GPSR 2, 251).

Toujours sur le thème du vertige qui fait tout tourner, un dérivé du moyen français *tourbil* désignant la toupie, infiltré en domaine francoprovençal par le nord, sous la forme *trèbiy* ou *trèbèy* couvre une aire importante. Il est attesté

dans l'ALLY le long de la Saône au nord de Lyon et dans l'ALJA en Bresse louchannaise. Il est ensuite bien représenté dans toute la Saône-et-Loire ainsi que dans le sud de l'Allier, le sud de la Côte-d'Or et ça et là jusque dans l'Aube (ALB 714, ALCe 889, ALCB 549). C'est donc un mot venu du français régional ; il est relevé également dans l'Ain et la Saône-et-Loire.

2.3 Tituber, c'est aussi « zigzaguer, se balancer, faire un mouvement de va-et-vient ». Cette notion apparaît en de nombreux points de l'ALLY et de l'ALJA.

L'ALLY relève le verbe (*il*) *ēāpay* en trois points au sud-est de Lyon. C'est un mot que P. Gardette rattache à la famille de CAMPUS, à rapprocher du français *battre la campagne* « aller ça et là » (FEW 2, 1, 157a). Peut-être au vu d'une forme *ēāpal* au point 62, faut-il penser à une influence de *trāpal*, forme du Forez voisin.

L'image de celui qui flâne et va de-ci de-là se retrouve encore dans l'ALJA avec les formes *brēlāēè* (point 40) ou *bèrlāšè* (point 48) (de BRETILING, FEW 1, 518a) qui évoquent le joueur. Ailleurs, ce sera le balancement, avec les verbes *brād* (point 65), *brādēlè* (point 57), *brālèt* (point 59). À Cordon, on dit que l'homme ivre « ondoie » : *ōdèyě*. À Saint-André-en-Maurienne, il *vadôlè*, c'est-à-dire fait le mouvement du van, à Thônes, il *gēgālè* (de l'onomatopée GANG- qui évoque le balancement). L'ALLY relève encore dans le nord du Beaujolais le mot *dordèy*, probablement issu de DORMITARE « somnoler, dodeliner », mot bien attesté également dans le français régional de Roanne sous la forme *dordailler* ou *dordéiller* « tituber ».

Enfin, celui qui ne sait pas où il va est un peu fou. C'est le sens qu'il faut retrouver dans un verbe comme *brēkiy* attesté surtout dans la moitié nord de la Loire, et formé sur le radical germanique BRAKKO qui désigne le chien de chasse (FEW 1, 493). C'est un mot qu'on retrouve aussi dans le sud de l'Allier (ALCe 889).

La série est longue et variée. Je ne m'arrêterai pas sur les termes empruntés au français. Ils sont nombreux, notamment dans l'ALJA, où, semble-t-il, l'absence de mot spécifique a laissé libre cours à une riche création verbale.

Ce sera d'ailleurs ma conclusion que j'illustrerai volontiers par les mots régionaux relevés dans le Beaujolais, le pays du bon vin, où peut-être plus qu'ailleurs on a l'occasion de rire de l'ivrogne qui titube. On rit de l'homme qui titube en effet dans cette région par une floraison de verbes, sorte de récapitulatif de tous ceux que nous avons rencontrés : *tituber*, c'est, dans le parler beaujolais, *trampaler*, *trimbaler*, *chambiller*, *dordiller*, *brandicoler*, *branlicoter*, *guignocher*, *trebiller*, *jambiroter*... Ce foisonnement illustre bien les difficultés que nous avons évoquées au début pour cartographier une verbe expressif. Il témoigne surtout de la facilité avec laquelle le langage populaire adopte et fait survivre les mots dialectaux quand ils relèvent du registre comique.

### **Abréviations utilisées**

FEW : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, par W. von Wartburg.

ALLy : *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, par P. Gardette.

ALJA : *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et Alpes du Nord (francoprovençal central)*, par J.-B. Martin et G. Tuillon.

ALF : *Atlas linguistique de la France*, par J. Gilliéron et E. Edmont.

ALB : *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, par G. Taverdet.

ALCB : *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, par H. Bourcelot.

ALCe : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, par P. Dubuisson.

ALFC : *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, par C. Dondaine.

ALMC : *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, par P. Nauton.

AIS (Atlas de l'Italie et de la Suisse) : *Sprach und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, par K. Jaberg et J. Jud.

ALP : *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, par J.-Cl. Bouvier et Cl. Martel.

GPSR : *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, depuis 1924.

Vurpas 1993 : *Le parler lyonnais*, éd. Rivage, 1993.

Martin 1989 : *Dictionnaire du français régional du Pilat*, éd. Bonneton, 1989.

J.-P. Martin 1984 : *Description lexicale du français parlé en Vallée d'Aoste*, Aoste, 1984.



# *S'accroupir/accroupi* en domaine francoprovençal

Claudine Fréchet

Pour le verbe *s'accroupir*, le *Trésor de la Langue Française* donne comme définition « se baisser, se ramasser sur soi-même (en ployant les genoux) ». Il y a aussi deux acceptions littéraires, « rare », « Dans le domaine *moral*. Se vautrer, s'abaisser [...] Dans le domaine *intellectuel*. S'abrutir ». Formé sur *croupe*, l'emploi transitif de « accroupir » au sens d'avilir est attesté à la fin du XII<sup>e</sup> siècle en français. On le trouve dans le *Roman de Renart*, en emploi pronominal avec le sens « s'asseoir sur la croupe (en parlant des animaux) » et *T.L.F.* mentionne une attestation, de 1384, qui signifie « s'asseoir sur les talons (en parlant d'un homme) ». Il faut signaler encore que l'emploi pronominal est attesté par Boiste en 1829 et Bescherelle en 1845 avec le sens « s'abaisser à un état moral inférieur ».

La brève étude qui va suivre porte donc sur quelques formes francoprovençales signifiant *s'accroupir* ou *accroupi*. Elle comporte d'abord la présentation de la collecte des matériaux, la liste des matériaux recueillis – pour chaque famille

de mots, une localisation et une base étymologique sont proposées – et un classement des divers rapprochements étymologiques.



## Collecte des matériaux

Pour rassembler les différentes formes du verbe *s'accroupir* (en parlant d'un humain) en domaine francoprovençal, j'ai consulté divers atlas linguistiques et glossaires pour les formes dialectales ainsi qu'une base de données constituée à l'Institut Pierre Gardette pour les régionalismes du français. Sur le plan dialectal, après quelques recherches, je me suis trouvée face à des données relativement rédui-



tes, étant donné que l'ALLY n'a pas de carte du verbe *accroupir* et que la notion la plus voisine traitée est « jucher (en parlant des poules) ». J'ai trouvé quelques formes dans l'ALJA où l'on n'a pas de carte *accroupir* non plus, mais une liste de formes relevées à la fin du III<sup>e</sup> volume et qui figure sous la rubrique L 114. J'ai enfin eu recours au G.P.S.R. et à diverses monographies. Néanmoins, dans ces dernières consultations, il s'agit de relever des formes attendues, car ces ouvrages ont une nomenclature « parler local/français » et non l'inverse. En dernier lieu, j'ai consulté la base de données établie à l'Institut Pierre Gardette à partir de divers ouvrages ayant trait à la variation diatopique du français. Il est vrai qu'alors il ne s'agit plus de parler local, de patois, mais des mots qui sont utilisés en français. L'interrogation a été lancée à partir de la séquence « accroup » et « croup », ce qui a permis de visualiser les formes régionales du v. *s'accroupir* et la locution *se mettre à croupetons*. Environ 70 régionalismes ont été ainsi recueillis. Toutefois, cette base contient des informations qui proviennent tant du domaine francoprovençal que du domaine occitan. Or, pour les formes à étudier, je n'ai retenu que celles qui étaient attestées sur le domaine francoprovençal. J'ai donc exclu par exemple à *crapaoudou*, *acoucouler* que l'on trouve dans la Drôme et *ajouquer* attesté en Haute-Provence. Il faut préciser également que *pareiller*, relevé dans l'Isère à Vourey, n'a pas non plus été pris en compte car il ne s'applique qu'aux animaux. Vingt-trois formes ont été relevées dans l'ALJA, neuf dans le G.P.S.R., huit dans le *Dictionnaire étymologique du parler lyonnais* de Nizier du Puitspelu. J'ai consulté également le *Dictionnaire des patois des Terres Froides* (DTF), le *Glossaire des Patois francoprovençaux* (GPF), l'AIS, l'ALF et l'ALMC.

### Les matériaux et leur extension

Parmi les formes des parlers locaux et les régionalismes du français, une grande partie est dérivée, comme le mot français *accroupir*, de \*KRUPPA :

#### Formes des parlers locaux

*S'acrepigni* dans l'ouvrage de l'abbé de Cerlogne,

ALJA L 114, vol. III « *s'accroupir (au cabinet)* »

*Se metr a grubitō* 66

*Se bita a krūptō* 80

*S akræpeté* 11, 16

*S akrūpetō* 22

*Se ptō a gretō* (FEW 16, 418a Savoie).

#### G.P.S.R.

*akroupi* sur tout le domaine, avec des variantes : *akerpouena* (district de Neuveville), *akrōpya* (canton de Vaud point 82), *a l'akrepya*, *akroupetouna* et variantes (dans le canton de Vaud, du Valais, de Fribourg – FEW 16, 418-419 *s'accroupetonner* Lar. 1866), *akroupinyè* (dans le Valais), *akrepeta* (dans le canton de Vaud), *akrōpeta* (dans le canton de Fribourg), *akroup(e)ti* (33), Savièse<sup>1</sup> : *ch'acropenyè*.

Régionalismes

*A crepeton, à cropeton, à grapetons, à gropetons* (Roanne), *à crapoton* (Dorna, Mariac, St-Etienne, Beaujolais), *à groppetons* (Roanne Prajoux), *à crapatons* (St-Etienne), *à grapetons* (Beaujolais) avec influence probable de CRABBELEN, *se croper* [Mâcon 1903-26 ; FEW 16, 418-419 afr., mfr., Saône-et-Loire, Bresse chalonaise et louhanaise, Montret (Louhans)].

G.P.S.R. : *accreptonner, crepetonner, creptonner, cropotonner*.

Cependant, le domaine francoprovençal offre une grande diversité sur le plan étymologique puisque l'on a des mots qui appartiennent à la famille de

\*BOVACEA « ce qui s'écroule » (FEW 1, 475a).

Dialecte : *S abóza* 73 (ALJA), *S abozasi* 69 (ALJA),

Régionalismes du français : *s'abosasser* (Villeneuve de Marc), *s'abousasser* (Meyrieu), *à boson* (Ain, Beaujolais), *à bousat* (Drôme, Villeneuve de Marc)

\*BREKAN (germ.) « broyer, écraser » (à ranger sous FEW 15/1, 265).

Dialecte : *Se breyi* 2 (ALJA).

BUCCA « bouche ».

Régionalisme du français : *Abouchon* (Forez, Meunier). FEW 1, 583a a relevé une attestation de ce régionalisme dans le département de l'Allier, département voisin, limitrophe avec la Loire.

CACARE « évacuer des excréments », avec influence possible des continuateurs de \*COACTIARE « presser ensemble ».

Dialecte : *A cacasson* (Nizier du Puitspelu, *Rive de Gier, Carnaval des gueux* 1804-1860, FEW 2/1, 19b Saint-Etienne),

Régionalismes du français : *A cacasson* (Jarez, Lyonnais, Roanne, St-Etienne, Forez, Beaujolais, Pilat), *S'accacasser* (Jarez, St-Etienne). La forme dialectale uniforme utilisée entre St-Etienne et Lyon a perduré comme régionalisme du français sur une aire similaire et peut-être un peu plus étendue.

CACARE « évacuer des excréments » et \*BOVACEA « ce qui s'écroule ».

Dialecte : *à cacaboson* (*Textes littéraires en dialecte lyonnais* - et FEW 2/1, 19b et 1,475a - Isère).

Régionalismes du français : *A cacaboson* (Beaujolais, Drôme, Roanne, Ain, Mâcon, Lyon, Pilat, Vourey, Villeneuve de Marc), *A cacabouson* (Drôme), *S'acacabosoner* (Lyon ; FEW 2/1, 19b le verbe n'est pas cité, il n'y a que la locution *à cacaboson* en Belgique).

Il s'agit de la forme qui occupe le plus grand espace géographique.

CAPPA « cape ».

Dialecte : *S akapá* 76, 78, 79 (ALJA), *S akapò* 72 (ALJA), *S akapæ* 86 (ALJA) [FEW 2/1, 273a (Nice, Isère)].

Régionalismes du français : *S'accaper* (Drôme, Mure, Vourey).

Les attestations dialectales représentent une bande au sud du domaine francoprovençal et sont sans doute le résultat de l'influence occitane. L'extension géographique des régionalismes semble avoir gagné encore du terrain sur le nord où l'on a, en dialecte, les formes *S abozasi*, *S akabvzaéé*, mais comme régionalisme une forme issue d'un parler local voisin et plus méridional.

CARASSA « carcasse ; sorte de bombe de mortier en forme d'œuf » (italien).  
à *la carcasse* (St-Etienne).

Il y a très probablement l'influence des mots qui ont une base étymologique CACARE sous lequel sont rangés à *cacasson*, *acacasser* et de \*COACTIARE sous lequel figurent *acasser*.

\*COACTIARE « presser ensemble » (FEW 2/1, 806a).

Dialecte : *S'acassi* (Lyon – Nizier du Puitspelu), *S'akàsà* (GFPF O 8), *s'akàtsá* (GFPF I 31, sud de l'Isère en domaine occitan), *àkatεa* « accroupi » (GFPF O 1, en domaine occitan).

Régionalismes du français : *acasser* (Lyonnais, Roanne, St-Etienne, Pilat, Forez, Beaujolais), à *casson* (Roanne).

Les formes appartenant à la famille des dérivés de \*COACTIARE sont encore bien vivantes à Lyon et dans la région qui est sous l'influence lyonnaise.

\*COACTIRE « rassembler, condenser » (FEW 2/1, 812b).

Dialecte : *ch'acouati* (Savièse).

\*COACTITARE « rassembler, condenser ».

Dialecte : *S akatá* 82 (ALJA), *S akwatra* 50, 57 (ALJA), *S'acatto* (Lyon – Nizier du Puitspelu) (FEW 2/1, 814a apr., Loire, ALG 1257 pts 760 et 762 en Haute-Garonne)

Régionalisme du français : *S'acater* (Hautes-Alpes – Champsaur, Roussillon, Languedoc).

Cette forme, bien répandue dans le domaine occitan, semble avoir supplanté les attestations à rapprocher de \*COACTIARE qui, elles, sont plus répandues en domaine francoprovençal.

CRABBELEN « égratigner, écorcher, gratter ».

Régionalisme du français : à *graboton* (Lyon, Villeneuve de Marc ; FEW 16, 761a Lyon dial. et fr. rég.), à *grabot* (Meyrieu, Villeneuve de Marc).

\*KRAPPA « accrocher ».

Dialecte : *a krapotō* (Isère – La Chapelle-de-Merles), *a krapvtā* (Isère – Terres Froides), *s'agrapōdai* (Vendée, L'Île d'Elle), *s'acrapauder* (Indre – Bas Berry), *acrapoué* (Charente-Inférieure, Saintonge), *s'acrapusî* (Forez) (FEW 16, 362b).

Régionalisme du français : *S'acrabousser* (Roanne), *Acrabousson* (Roanne), à *grapetons* (Roanne), à *crapoton* (Dorna, Mariac, St-Etienne, Beaujolais), à *crapaton* (St-Etienne), à *grapetons* (Beaujolais).



Les attestations qui peuvent être rattachées à \*KRAPPA et de CRABBELEN se sont sans doute aussi influencées mutuellement.

On peut noter également que les régionalismes du français figurent sur un espace relativement compact alors que les attestations dialectales sont plus dispersées.

\*KRUBBA « roulé ensemble, masse ronde » (FEW 16, 410b–411a).

Régionalisme du français : *agrobé* (Lyon), *s'agrober* (Lyon), *s'agrobogner* (Lyon ; FEW dial. Sologne, Isère, Suisse ; GPSR I, 193a), *s'agrobigner* (Ain ; FEW dial. Ain, Isère), *agrobsonner* (Beaujolais), à *grobessons* (Beaujolais et Forez d'après Michel ; FEW dial. Rhône).

L'extension du régionalisme est plus compacte que l'aire dialectale et ramassée autour de Lyon.

CUBARE « couver ».

Régionalisme du français : *accouvaché* (Morez ; FEW 2/2, 1442b Languedoc – dial. –, Loire-Inférieure - rég. -).

L'extension du régionalisme est tout à fait disparate et ne semble pas pouvoir être expliquée par l'influence dialectale.

\*KUKKA (gaul.) « sommet ».

Dialecte : *atieuchonné* (Saône-et-Loire), *aquichounâ* (Loire) (FEW 2/2, 1491b).

CULUS « cul ».

Régionalisme du français : *s'accueuler* [Mâcon 1903-26 ; FEW 2/2, 1512a, dial. : Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Loire-Inférieure, Mâcon, Aube, Haute-Saône, Lot, Landes ; ALB 87 (est de l'Yonne, Nièvre pt 75)].

L'aire des formes dialectales est assez étendue. Ce mot ne semble cependant pas s'être intégré à la langue française comme régionalisme, si ce n'est de façon très sporadique (Mâcon seulement).

GLOMUS « peloton, pelote ».

Dialecte : *agroumi* (Lyon – Nizier du Puitspelu ; FEW 4, 163 b, dial. : Poitou, Ardèche, Haute-Loire, ALLo 1045, ALF, Nice ; fr. rég. : Haute-Loire *agroumiller*).

L'aire dialectale ne présente pas vraiment de cohérence pour les continuateurs de GLOMUS même si l'on peut dire qu'on trouve ces formes surtout dans l'est de la France, certaines sont en domaine d'oïl, d'autres en domaine francoprovençal et d'autres encore en domaine occitan.

\*GRODARE (gaul.) « couver ».

Dialecte : *agrogni* (Lyon – Nizier du Puitspelu ; FEW 4, 271a ; npr., Provence, Hautes-Alpes, Lyon, Isère).

*Se mètr a grvgrv 2* (ALJA ; ALFC 73 points 44 Doubs et 62 Jura).

Régionalisme du français : *agrogner* (Lyon).

Ce régionalisme qui est attesté à Lyon est probablement dû à une forme occitane.

GRUMUS « petit tas de terre, petit tertre ».

Dialecte : *agrimolo* (Lyon – Nizier du Puitspelu ; FEW 4, 288a forme voisine en Suisse romande avec le sens « se blottir »).

Les formes qui sont à rapprocher de GRUMUS ont sans doute été influencées par celles de GLOMUS.

\*JACIUM « gîte, couche ».

Dialecte : *S adaé* 58 ALJA (FEW 5, 6b Lyon, Hautes-Alpes, Dordogne, Lot-et-Garonne, DTF 434, Nizier du Puitspelu).

Régionalisme du français : *S'ajasser* (Champsaur).

\*RANUCULA « petite grenouille ».

Dialecte : *agrenolli* (Lyon – Nizier du Puitspelu ; FEW 10, 60a Poitou, Saintonge).

TSITS- « insignifiant ».

Dialecte : *achichá* (FEW 13/2, 374 b, St-Maurice-L'Exil).

Régionalismes du français : *achichon* (Drôme – Anneyron et Valence), *achichonné, -ée* (Drôme – Anneyron et Valence).

Si l'on essaie de faire un récapitulatif à partir des étymons, on remarque que les plus nombreux sont les continuateurs de BOVACEA, CACARE et \*KRUBBA. À Lyon, on note un foisonnement de formes qui sont des attestations qui peuvent être rattachées à des bases étymologiques telles que CACARE, \*COACTIARE, \*COACTIRE, \*COACTITARE, GLOMUS, GRODARE, GRUMUS, \*KRUBBA, RANUCULA et une grande originalité puisque, GRUMUS, RANUCULA et GRODARE ne sont attestés qu'à Lyon. Cependant, que reste-t-il aujourd'hui, en français à Lyon, de cette abondance ? Les formes à rapprocher de GRUMUS et RANUCULA ne semblent pas avoir survécu et quant à celles de GRODARE, nous avons une attestation de 1931 mais elle semble inconnue des Lyonnais actuellement. Il s'agit probablement d'un cas où l'abondance des formes leur a été nuisible ; elles n'ont pu s'installer et s'intégrer dans la langue française.

Enfin, \*KUKKA, \*JACIUM et \*BREKAN sont des bases étymologiques dont les formes, dialectales ou régionales, qui s'y rapportent ne sont utilisées que sur un espace relativement restreint.

Quelques formes sont difficiles à rattacher à une quelconque famille et semblent à ranger parmi les étymologies inconnues :

*S akabèni* 29 (ALJA)

*S akabóné* 27 (ALJA)

*A cacabenion* (Ain)

*S abvnò* 54 (ALJA)(FEW 21, 354b)

*S akabvzaéé* 67 (ALJA)

*S akabwæei* 17 (ALJA)(FEW 21, 355a)

*S ékabvæi* 9 (ALJA)(FEW 21, 355a ; ALFC 73 point 84)

*S akrabóta* 70

Il semblerait que les formes préfixées en *aka-* puissent être rapprochées des formes plus simples ; ainsi *S akabèni* serait à étudier comme *s abèni*, *S akabvzaéé*, *S akabwæei* et *S ékabvæi* seraient respectivement *S abvzaéé*, *S abwæei*, *S ébvæi* et seraient alors à ranger parmi les dérivés de \*BOVACEA (*S abvzaéé*) ou bien BUCCA (*S abwæei*, *S ébvæi*). Quant à *s akrabóta*, on peut penser qu'il s'agit d'une métathèse pour des formes qui relèvent de la famille d'*archbouter* (germ. BOTAN).

### Origine des formes

Pour désigner la position accroupie ou le fait de se mettre en position accroupie, différents mots sont utilisés et diverses métaphores ou comparaison sont établies.

*Des étymons se rapportant à la position accroupie*

On retrouve un peu partout des formes classées sous \*KRUPPA et donc des mots apparentés à la forme française ; il y a alors un rapport physique entre la position et le mot dérivé de cet étymon.

Les étymons qui désignent une partie physique sont au nombre de trois \*KRUPPA, BUCCA et CULUS. Les formes dérivées de BUCCA et CULUS sont peu nombreuses (une dans le Forez pour BUCCA et une à Mâcon pour CULUS). On note que parmi les divers étymons, BUCCA est un étymon quelque peu étonnant et l'on peut se demander si lors de la définition de l'expression *se mettre à bouchon*, il n'y a pas eu confusion entre « accroupi » et « à quatre pattes ». Néanmoins, selon une hypothèse formulée par M. Tuillon, il ne s'agirait pas de la bouche d'un individu mais de l'orifice de la cuvette des toilettes.

*Des étymons se rapportant aux activités liées à la position accroupie*

En rapport avec la position accroupie on trouve parmi les étymons les activités qui s'y rapportent c'est-à-dire CACARE et CUBARE ; avec CUBARE « couvrir », on retrouve le rapport avec le monde animal que l'on a eu aussi en français pour accroupir selon une attestation relevée dans le *Roman de Renart* déjà citée. Quant à égratigner, écorcher, il peut être rapproché de ce sens par le fait que sous \*CRABBELEN, on a plusieurs attestations de formes qui signifient « gratter la terre (avec les doigts) ».

*Des emplois métaphoriques qui sont établis par rapport*

- à l'attitude

\*COACTIARE « presser ensemble », \*COACTIRE, \*COACTITARE « rassembler, condenser », \*KRUBBA « masse ronde, roulé ensemble », BREKAN « broyer, écraser ».

- au fait de s'accroupir

BOVACEA « ce qui s'écroule ».

- à des éléments physiques

\*KUKKA « sommet », GRUMUS « petit tas de terre », la personne accroupie est alors assimilée à un monticule.

- aux animaux accroupis par excellence la grenouille ou le crapaud

\*RANUCULA « petite grenouille ».

crapaud, de la famille de \*KRAPPA « accrocher », est probablement à l'origine des formes *a krapotō*, *a krapvtā*, *s'agrapōdai*, *s'acrapauder* ...

Enfin, on peut noter les rapprochements sémantiques effectués avec la cape (CAPPA), le gîte (\*JACIUM) la « sorte de bombe de mortier en forme d'œuf » (CARCASSA) mais on ne peut guère les justifier que par des cheminements très hypothétiques.

*Affixes*

Sur le plan morphologique, ces formes sont très souvent affixées. Parmi les préfixes, se trouvent *a-* (ex. : *acasser*, *s'acater*, *s'acapper*, *achichon*...) et *-ka-* (ex. : *S akabèni*, *S akabóné*, *S akabvzaéé*...), préfixe péjoratif, qui n'est plus productif aujourd'hui. Parmi les suffixes, on trouve des diminutifs *-eté* (ex. : *S akræpeté*...), *-ouna* (ex. : *akroupetouna*...), *-onner* (ex. : *atieuchonné*...), *-olo* (ex. : *agrimolo*), avec une valeur péjorative pour *-iner* (ex. : *s'agrobigner*...), mais l'on a aussi des augmentatifs péjoratifs avec les formes en *-asse* (ex. : *S'accacasser*...).

\*\*\*

Les familles étymologiques dans le domaine francoprovençal sont très variées. Un certain nombre est commun avec l'occitan où l'on a des formes telles que *s'agroumeli*, *acouvassa* ou *à cagassoun*. Leur diversité est justifiée par la charge sémantique qui peut relever de ce que l'on n'ose pas évoquer.

On peut alors reprendre la devise de l'Europe qui semble s'appliquer tout à fait au domaine francoprovençal : « unité dans la diversité ».



### Abréviations utilisées

- FEW : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, par W. von Wartburg.  
ALLy : *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, par P. Gardette.  
ALJA : *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et Alpes du Nord (francoprovençal central)*, par J.-B. Martin et G. Tuillon.  
ALF : *Atlas linguistique de la France*, par J. Gilliéron et E. Edmont.  
ALB : *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, par G. Taverdet.  
ALFC : *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, par C. Dondaine.  
ALMC : *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, par P. Nauton.  
AIS (Atlas de l'Italie et de la Suisse) : *Sprach und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, par K. Jaberg et J. Jud.  
Carnaval des Gueux : A.-M. Vurpas, *Le Carnaval des Gueux, Conscience ouvrière et poésie burlesque. Edition critique avec traduction et glossaire des œuvres complètes de Guillaume ROQUILLE (1804-1860) en patois de Rive-de-Gier (Loire)*, Lyon, PUL, 1995.  
DTF : A. Devaux, *Dictionnaire des patois des terres froides*, Lyon, Bibliothèque de la Faculté Catholique des Lettres, 1935, T. 1 de Les Patois du Dauphiné.  
GPFp : A. Duraffour, *Glossaire des patois francoprovençaux*, Paris, CNRS, 1969.  
GPSR : *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, depuis 1924.  
Nizier du Puitspelu : *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, 1887-90 ; reprints Genève, Slatkine, 1970.  
T.L.F. : *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue française du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS-Klincksieck, 1971 -> 1994, 14 vol.

### Note

<sup>1</sup> Favre-Balet, *Lexique du parler de Savièse*, Berne, Francke SA, 1960 (*Romanica Helvetica* 71).

# La forma delle parole: per una mappa dei suffissi in Valle d'Aosta

Lucia Fontanella

Mi rendo conto di non aver scelto un argomento accattivante; o, almeno, non accattivante quanto il ragionare sui significati delle parole, sulla variabilità onomasiologica, sulla storia delle radici, su quel procedere di metafora in metafora che da millenni fa della storia del lessico un grande strumento per la storia degli uomini.

D'altra parte il campo della composizione delle parole rivela potenzialità maggiori di quanto a prima vista possa sembrare, e merita grande attenzione, posto che i suffissi hanno natura 'morfo-lessicale', e che il polimorfismo ha ragioni più profonde che la meccanica evoluzione fonetica.

Nel 1967 Kurt Baldinger durante il XV Colloquio del Centre de Philologie romane de Strasbourg apriva il suo straordinario intervento (pubblicato poi sugli Atti con il titolo *Quelques problèmes de la suffixation dialectale* in *Les dialectes de France au Moyen Âge et aujourd'hui*, Parigi 1972, pp. 85-169) osservando che « Nous



avons près de deux mille vocabulaires dialectaux ; nous avons un ALF et une série d'Atlas régionaux ; nous avons toute une série de travaux sérieux qui étudient l'évolution phonétique de certains parlers ; nous avons même deux excellentes monographies de syntaxe dialectale – mais nous n'avons ni une seule monographie étudiant tout les suffixes (et les préfixes) d'un patois ou d'une région, ni une seule carte montrant l'évolution d'un suffixe dans tout le domaine galloroman » (p. 85). Anche il suggerimento da lui lanciato dieci anni prima di aggiungere ai vocabolari dialettali un elenco dei prefissi e dei suffissi, non

pareva essere stato diffusamente raccolto (citava come esempio da seguire quello di Rose-Claire Schüle nel suo *Inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais)*, Berna 1963).

Hans Erich Keller condivideva la stessa opinione di Baldinger e mi diceva di ritenere l'area linguistica della Valle d'Aosta particolarmente adatta e produttiva per una indagine di questo tipo. Tanto è vero che il suo lavoro, ancora fondamentale, *Études linguistiques sur les parlers valdôtains*, (Berna 1958), denuncia chiaramente una impostazione che porta ad una prima ricostruzione del sistema di suffissazione nelle diverse zone.

L'argomento mi interessava molto. La forma delle parole, la loro composizione, non rappresenta un aspetto secondario; la varietà onomasiologica delle radici non esaurisce la portata semantica di una voce, ed anzi, spesso, non ne rappresenta l'elemento più marcato.

L'attenzione agli elementi compositivi non è mai stato del tutto assente né nei grandi strumenti di consultazione, né negli studi più localizzati, ma a lungo l'assenza di lavori sistematici ha impedito prospettive d'insieme del polimorfismo suffissale.

A partire dagli anni '90 sono stati presentati alcuni "grandi" progetti, riguardanti lingue nazionali, che dimostrano l'affermarsi di questa prospettiva e che porteranno ad importanti banche dati in questo settore.

I presupposti teorici risalgono ai dibattiti sulla "scienza" dell'etimologia e dei lessici etimologici degli anni '60-'70 (cito fra gli altri, K. Baldinger, *L'étymologie hier et aujourd'hui* in «Cahiers de l'Association internationale des études françaises» 2 (1959), Y. Malkiel, *Per una tipologia della ricerca etimologica* in *Linguistica generale, filologia romanza, etimologia*, Firenze 1970, pp. 10-38, dove riprende alcune sue proposte di una decina di anni prima; J. Picoche, *Problèmes des dictionnaires étymologiques*, in «Cahiers de lexicologie» 16 (1970), pp. 52-63).

I progetti furono presentati o ripresentati durante il XXI Congresso di Linguistica e Filologia Romanza che si tenne a Palermo dal 18 al 24 settembre del 1995 (Sezione III: Lessicologia e semantica delle lingue romanze). Gli atti sono stati pubblicati a cura di Giovanni Ruffino nel 1998.

Per l'area iberica si lavora all'informatizzazione del DCECH (J. Corominas y J.A. Pascual, *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, Madrid 1980-91) attraverso un progetto diretto da G. Clavería descritto, anche nei suoi aspetti problematici da Laura del Barrio e Marta Prat (*Problemas en la informatización del DCECH*, in *Atti cit.*, pp. 43-56). L'organizzazione del materiale prevede la distribuzione delle informazioni sui vari lemmi in tre fasce, l'ultima delle quali contiene «las formas derivadas y compuestas relacionadas morfológica o etimo-

lógicamente con el lema» (C. Morales Ruiz, *Derivados y compuestos del DCECH*, in *Atti cit.*, p. 521).

Per l'area della lingua francese due progetti, d'impronta sincronica, ma che non possono prescindere dalla ricerca etimologica, e che affiancandosi al *Dictionnaire historique de la langue française*, Parigi 1993, di A. Rey, completano il quadro delle famiglie lessicali del francese. Il primo, in sigla DISFA, *Dictionnaire morphosémantique des familles synchroniques de mots français* (corr. C. Gruaz e R. Honvault) già presentato nel 1990, nel '91 e nel '92 e nuovamente oggetto di comunicazione a Palermo da parte della Honvault (*Les familles de mots, chaînes dérivatives, variations morphologique et modifications sémantiques des radicaux français*, in *Atti cit.*, pp. 349-361); il secondo, in sigla DISTRU, *Dictionnaire structurel des mots français* (a cura di C. Gruaz).

Anche il mio progetto di un *Lessico etimologico della Valle d'Aosta* tende all'individuazione delle famiglie di parole, delle loro componenti compositive, del loro variare morfologico e fonetico all'interno delle diverse zone del territorio.

Ho iniziato il mio lavoro in questa direzione ormai parecchi anni fa. Lo rendevano possibile almeno due fortunate coincidenze: la possibilità di utilizzare inchieste linguistiche oggetto di tesi di laurea discusse nella Facoltà di Lettere e Filosofia per la disciplina di Dialettologia (prof. Corrado Grassi) e l'essere in corso la realizzazione di un atlante linguistico della zona (S. Favre, M. Perron, *L'Atlas des Patois Valdôtains*, in *Atlas Linguarum Europae*, Aosta 1991, pp. 29-44 – *Actes du Congrès international de l'Atlas Linguarum Europae*, Saint-Vincent 6/8 juin 1989), progetto che non prevedeva mappe suffissali e prefissali. La prima mi permetteva di lavorare con largo anticipo rispetto al dover aspettare la pubblicazione dell'Atlante, la seconda mi prospettava un possibile, futuro lavoro di uniformazione e verifica del materiale ad Atlante pubblicato.

Ho già pubblicato un primo esempio del lavoro che intendo realizzare (*Saggio di un lessico etimologico della Valle d'Aosta*, Alessandria 1995), ma non porrò nuovo materiale finché non sia possibile usufruire delle carte dell'Atlante. Per citare ancora Baldinger, mappe onomasiologiche e mappe suffissali devono integrarsi e verificarsi vicendevolmente.

Nel *Saggio* sono state scelte, dato lo scopo di saggio esemplificativo del volume, alcune voci dalle inchieste linguistiche di Luigina Blanc sulla Valsavarenche (Vs) e di Alessandro Bechaz sulla Val d'Ayas (VA); a questo materiale è stato affiancato quello del *Lessico etimologico del dialetto franco-provenzale di Valtournanche (Aosta)* di Clemente Merlo («L'Italia dialettale» 20 (1956, pp. 135-185; 21 (1957), pp. 163-194; 22 (1958), pp. 1-34; 23 (1959), pp. 1-41; 40 (1977) (Vt), pp. 71-110; 41 (1978), pp. 193-269; 43 (1980), pp. 283-299), e, se pure non localizzati e dunque con scarso valore documentario nella prospettiva del nostro lavoro, le voci del *Nouveau Dictionnaire de Patois Valdôtain* curato da A. Chenal e R. Vautherin (Aosta 1968 sgg.), (CV), e, con analogia riserva, quelle del *Diction-*

*naire du Patois valdôtain* di J.-B. Cerlogne. Posto che il lavoro prevede anche l'inserimento di materiale antico, si si sono accostate, come esempio, voci tratte da *Les Comptes de l'Hospice du Grand Saint-Bernard* (1397) (a cura di L. Quaglia (J.M. Theurillat), Glossaire par E. Schüle, estratto da «Vallesia» 30, Sion 1975).

Sono state conservate le grafie di ciascuna fonte. Questo che risponde ad un doveroso scrupolo di aderenza alla fonte è, come si può facilmente constatare, di grande intralcio per la lettura delle singole voci, ed è per questo che le versioni future si baseranno sulla grafia dell'Atlante linguistico della Valle d'Aosta.

Nel frattempo il lavoro è continuato su altro materiale delle inchieste. Gli interventi futuri riguarderanno principalmente l'uniformazione delle grafie.

Presupposto metodologico indispensabile in questa prospettiva di lavoro è l'identificazione e l'esplicitazione delle componenti la base etimologica delle voci.

È inutile nascondere che questa procedura, nonostante i citati dibattiti, incontra ancora perplessità e resistenze. L'obiezione che merita maggiore attenzione è la preoccupazione che l'esplicitare e irrigidire nell'operazione di evidenziazione i vari elementi compositivi sovrasti gli aspetti temporali dei processi di prefissazione e suffissazione. È la preoccupazione sollevata da Pico che già nel '70 (*op. cit.*, p. 58), quando si chiedeva come differenziare in un lessico etimologico la composizione latina o medio-latina da quella pienamente romanza, o, ancor più, potremmo aggiungere, da quella frutto della creatività individuale a partire dai prefissi e suffissi vitali (si pensi ad esempio a ciò che sta producendo per l'area della Valle d'Aosta il contatto con l'italiano e in minor parte con il piemontese, linguisticamente più «attivi» nella suffissazione).

L'obiezione è solo in parte superabile; la chiave di lettura di una voce di un lessico come quello che ho proposto non prevede elementi temporali ma esclusivamente strutturali. La cronologia della composizione è un elemento in più, fondamentale per la biografia della parola, ma che non cambia la forma della base etimologica. Per darne in qualche modo conto si potrebbe, nel caso di composizione romanza, affiancare alla forma latina, da cui si è partiti, la forma volgare. In questo caso occorrerebbe anche distinguere le suffissazioni locali da quelle importate come prestiti (i casi dubbi sarebbero molti). Ciò che è certo è che la base latina deve comparire in un "campo" inequivoco, perché è ciò che ci permette il recupero meccanico delle singole forme.

Se esaminiamo alcune voci sarà più chiaro.

La forma *coutsetta* (*Saggio cit.*, p. 30), lettino, è dittongazione romanza locale. Con l'impostazione che ho seguito nel *Saggio* questo fatto non è evidenziato. Potrei indicare –ETTA<ETTA : per distinguere da una suffissazione latina. Ma in altri casi, come per esempio *dobletta* (p. 37), doppietta, trattandosi di prestito

dall'italiano, non sarebbe sufficiente  $-ETTA > ETTA$ , ma occorrerebbe aggiungere (it.), perché la suffissazione è avvenuta in altra area.

Gli esempi potrebbero essere moltissimi, e il quadro che si viene a delinare non è sempre di facile ed inequivoca interpretazione e descrizione. Ma ciò che è certo è che la ricerca della migliore presentazione possibile di una voce non tocca e non sposta il punto di partenza. Ecco allora che essendo estremamente difficile, anche per grandi équipes di ricerca, raccogliere informazioni su tutte le fasi della storia di una parola (fasi della storia, non struttura della parola), uno strumento che individui la base di partenza del processo, e che le affianchi gli elementi compositivi, ha comunque una sua utilità. A partire da questo si potrà aggiungere qualsiasi altra informazione.

Ma l'attenzione primaria rimane agli elementi compositivi, la cui individuazione è assai più precisa che quella delle basi etimologiche. Queste infatti, per cui si fa riferimento ai lessici o a singoli contributi di correzione o nuove proposte, fanno capo alla ormai nota quantità di etimologie sicure e consolidate, di etimologie ipotetiche, e di etimologie sconosciute. I travasi da una categoria all'altra si tengono facilmente sotto controllo.

Un lavoro così impostato permette di censire meccanicamente tutti gli esiti di ciascun prefisso e suffisso. L'utilizzo non è soltanto l'elaborazione di mappe descrittive, che evidenziano la polimorfia o l'omonimia, ma anche l'individuazione di «scarti dalla norma» che andranno variamente interpretati.

Se ad esempio consideriamo gli esiti da  $-ARIU$ , riscontriamo  $-i$  in Valsavarenche,  $-è$  in Valtournenche,  $-è$  più chiusa in Val d'Ayas. Il constatare allora forme come *olagnér* (che convive con *olagni*), *tsahagnér*, *noyér*, *paihér*, *paillé*, *clotchér*, *berdjér* (ma *tchévri*) in Valsavarenche ci pone alcuni interrogativi: si tratta di un problema nel rilevamento (gli informatori sono stati quattro, di età e provenienza diversa all'interno della Valle; a chi sono da attribuire le forme?). Siamo invece in presenza di quella scissione, all'interno della stessa zona, fra gli esiti di  $-ARIU$  rilevata da Baldinger nel citato contributo (pp. 108 sgg.), qui forse a livello relittuale? Il nocciolo, il castagno, il noce, il terreno in cui vivono gli animali, il fienile, il campanile ed il pastore, condividono la natura di "forestierismo" in Valsavarenche? Che peso può aver avuto il fatto che in quella zona  $-i$  è anche uno dei due esiti di  $-ELLU$  (*agnì*, *vi*, *tsapì*, accanto a *âvé*, *bosé*, esito quest'ultimo che pare coincidere in alcuni casi con una delle due forme da  $-ETTU$ : *piolé*, *tsolé*)?

Ecco un caso in cui una riflessione morfo-lessicale per trovare coerenza deve verificare ed estendere il censimento delle informazioni.

Altri tipi di considerazioni possono essere fatte a partire dalla quantità di voci composte con un certo suffisso, prescindendo dalla variabilità fonetica nella zona.

Un altro esempio ci porta a considerare la vitalità di alcuni suffissi in confronto ad altre aree romanze. Interessanti in questo senso sono i composti con -UME e -IME.

Consideriamo alcuni derivati da -UME in Val d'Ayas:

*adebùn* VA (<ADDUBBUMEN<DUBBAN), pulitura, preparazione dei prati

*attorùn* VA (<ADTAURUME<TAURU), latte rancido, di mucca che sta per diventare asciutta

*bélùn* VA (<BELUME<BELARE), lungo belato

*biantchùn* VA (<BLANKUME<BLANK), argilla

*brujottùn* VA (<BRUSIOTTUME>BRUSIARE), il bruciato

*dédjalùn* VA (<DEGELUME<GELU), disgelo

*djalùn* VA (<GELUME>GELU), gelo

*djamolùn* VA (<CAMOLUME<CAMULA), rimasugli prodotti dalle camole

*lambellùn* VA (<LAPPELLUME<LAPPARE?), vomito

*machérùn* VA (<MASKERUME>MASK-), fuliggine

*mehquedzùn* VA (<MISCVLATIUME<MISCVLARE), miscuglio poco appetitoso di diversi alimenti

*ordjolùn* VA (non ho proposte per l'etimologia), respiro corto, in punto di morte

*rattùn* VA (<RATTUME<RATTU), rimasugli lasciati dai topi

*rebiolùn* CCV (anche *rebiolìn* <REVIVOLIME<REVIVERE), *reubbiolùn* VA (<REVIVOLUME), guaime, erba rispuntata da poco

*rochùn* VA (<RUBEUME<RUBEU), rosolia

*sapénùn* VA (<SAPPINUME<SAPPA), sarchiatura (di patate)

*vagnùn* VA (<\*WAIDANJUME<WAIDANJAN), ciò che si semina

-un/-um è esito di -UME anche nelle forme:

*buttùn* VA (<BITUME), calcestruzzo

*costùm* VA (<COSTUME), costume

così anche è esito di

RACEMU> *rujùn*, grappolo d'uva

e pure di UNU e dei suoi composti

*un*, *cahcùn*, *ognedùn*, ecc.

Si tratta di formazioni locali, alcune presenti in altre zone della Valle d'Aosta (in alcune zone le stesse ed altri basi sono invece suffissate con -IME, come in Valtournenche).

Un confronto con il *Rückläufiger Stichwortindex zum Romanischen Etymologischen Wörterbuch* (a cura di A.Alsdorf-Bollée e I.Burr, Heidelberg 1969) ci dà una idea delle forme latine già suffissate, che in area romanza hanno avuto seguito: *albumen*, *acumen*, *caldumen*, *legumen*, *lumen*, *alumen*, *ablumen*, *flumen*, *volumen*, *acrumen*, *sumen*, *bitumen*.

Come si vede si tratta di poche voci. –UME e –IME hanno invece nel panorama romanzo nuova vitalità e particolare spazio nella formazione di terminologia agricola (fa eccezione il rumeno dove –IME serve a derivare da verbi un gran numero di termini astratti). Nella ricca esemplificazione raccolta da W. Meyer-Lübcke, *Morphologie romane*, in *Grammaire des langues romanes*, Parigi 1895, pp. 532-535, il francoprovenzale ovviamente non trova ancora spazio, ma la percentuale che abbiamo rilevato nelle inchieste citate lo pone, al confronto, come area altamente produttiva.

Si diceva in apertura che la ricostruzione degli elementi compositivi dà forma piena al significato delle parole. Questo vale sia per i parlanti che visualizzano ciò che hanno chiaramente interiorizzato (in questo caso la portata semantica degli esiti da –UME. A questo proposito è interessante notare come chiedendo ad informatori affatto estranei a qualsiasi nozione metalinguistica, di pensare altre parole che finiscano in –ùn, come ... (si forniscano esempi suffissati con –UME), ciascuno propone altre parole che risultano composte con –UME, e non capita di sentire composti con –UNU o forme quali *capputchùn*, che risalgono a forme in –INU), sia per chi, come me, capisce questa lingua perché riporta i suoni ad una serie chiusa e funzionale di esiti dal latino, sia per chi, estraneo al suono, ne ha una conoscenza di forme scritte.

Il progetto a cui sto lavorando prevede, nella sua stesura finale, una alfabetizzazione per base etimologica del materiale lessicografico, le serie che raccolgono le voci composte con i singoli prefissi o suffissi, la possibilità di richiamare, attraverso indici inversi, altre serie con ugual esiti. Sarà possibile studiare la suffissazione del francoprovenzale della Valle d'Aosta secondo i quattro principi già indicati da Baldinger (*op. cit.*, p. 86), il principio cronologico, geografico, morfologico e semantico. Il supporto informatico consente facilmente tutto questo; consente inoltre una fruizione collaborativa del materiale, nel senso che errori, omissioni, ma pure nuove ipotesi possono essere segnalate ed immesse dagli stessi fruitori. Sono gli aspetti più attraenti dei nuovi sistemi di pubblicazione non cartacea.

Tutto questo comunque a partire dalla pubblicazione delle carte dell'Atlante linguistico della Valle d'Aosta.





# Contribution de la lexicographie francoprovençale à l'étude des français régionaux

Du *GPSR*, dictionnaire multidialectal et diachronique,  
à la prétendue « théorie du français régional  
miroir fidèle du patois »

*Hervé Chevalley*

## I. Introduction

Ainsi que le montre son titre, cette communication ne se bornera pas à une présentation académique, purement didactique et exempte de passion, des caractéristiques fondamentales du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, avec accent mis sur un de ses aspects trop méconnu, soit sa prise en compte du français régional. Du fait des circonstances en effet, mon exposé prendra progressivement et nettement position dans une controverse qui agite actuellement les milieux de la dialectologie et, plus généralement, de la linguistique gallo-romanes.

Comme on le sait, la présentation des faits dialectaux recourt à deux instruments fondamentaux : les atlas linguistiques et les dictionnaires. Et il n'est pas inintéressant de rappeler la contemporanéité de ces deux types de projets dans l'espace gallo-roman : l'idée de l'*Atlas linguistique de la France* est née dans l'esprit de Jules Gilliéron vers 1880 et il l'a mené à bien dès 1902. Parallèlement, un autre dialectologue suisse, Louis Gauchat, concevait en cette même fin de XIX<sup>e</sup> siècle, sur le modèle du *Schweizerisches Idiotikon*, l'entreprise du *Glossaire des patois de la Suisse romande* (ci-après *GPSR*), dont mon collègue É. Fluckiger vous a présenté les objectifs et les diverses enquêtes lexicologiques. Et tandis que le *GPSR* entamait sa lente marche, la géographie linguistique se



perfectionnait avec, sous l'impulsion d'Albert Dauzat, la réalisation dès 1939 d'atlas par région. C'est ainsi que l'espace francoprovençal, en dehors de la Suisse romande, est principalement couvert par deux atlas régionaux français, celui du Lyonnais ainsi que celui du Jura et des Alpes du Nord, bientôt complétés par l'*Atlas des patois valdôtains*.

Un dictionnaire dialectal et un atlas linguistique sont deux réalisations lexicologiques totalement différentes, comme l'a souligné G. Tuaille dans un texte de présentation du futur *Atlas des patois valdôtains*<sup>1</sup> : une carte linguistique est un cadre exigeant car, pour chacun de ses points, il faut présenter une donnée linguistique répondant au concept ciblé et dans une parfaite équivalence sémantique avec les autres mots cités. Ainsi l'atlantographe rend-il compte de la variation diatopique, dans l'espace, selon une perspective onomasiologique : quel mot (et sous quelle forme) à chacun des points enquêtés pour telle ou telle idée ? Dans le cas d'un dictionnaire multidialectal comme le *GPSR*, le lexicographe rend aussi compte de la variation dans l'espace, mais il part d'un mot afin de donner toutes les formes et tous les sens que ce mot a dans l'espace donné, selon la documentation à disposition. Ainsi l'exigence sémantique de l'atlas est-elle principalement synonymique, tandis que celle du dictionnaire, moins contraignante peut-être, est polysémique.

Mais le *GPSR* s'est fixé une autre exigence que n'ambitionne pas l'atlantographie : il est non seulement **multidialectal** mais aussi **diachronique**<sup>2</sup>. « Le *GPSR* doit être le recueil général de tous les mots employés aujourd'hui et **autrefois** dans les **multiples variétés** de l'idiome romand », avait dit Gauchat dans sa présentation de l'ouvrage<sup>3</sup>.

## II. Principes de base du *GPSR*

À l'instar des trois autres Vocabulaires nationaux suisses (le *Schweizerisches Idiotikon*, le *Dicziunari rumantsch grischun* et le *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana*), le *GPSR* est en effet un dictionnaire multidialectal, puisqu'il se propose d'inventorier tous les mots patois qui ont pu être relevés – grâce aux enquêtes lexicologiques présentées par mon collègue É. Fluckiger – à l'intérieur des limites de la Suisse romande. Comme on le sait, cette aire inclut des parlars très diversifiés, et elle est surtout traversée par la limite qui sépare deux des trois grands domaines dialectaux qui constituent la Galloromania : le francoprovençal (pour les cantons de Vaud, Valais, Genève, Fribourg et Neuchâtel) et le groupe des dialectes d'oïl, variété franc-comtoise (pour le Jura bernois et le canton du Jura).

Mais le *GPSR* ne fait pas que présenter de façon juxtaposée des faits linguistiques dispersés dans l'espace. Il accueille aussi les éléments anciens du vocabulaire romand, les ancêtres des mots patois actuels que renferment les documents d'archives, qui ont été dépouillés dans la phase initiale du projet. Ce sont les

seuls témoins que nous possédons pour reconstituer la période archaïque de nos dialectes. D'autre part, le *GPSR* expose aussi les mots de français régional, nés pour la plupart – du moins s'accordait-on à le dire avant la controverse évoquée en préambule – de la survivance dans notre français de l'ancien idiome indigène : ils ont leur place naturelle dans les articles consacrés aux mots patois auxquels ils doivent (apparemment) leur origine. De par cette perspective diachronique, le *GPSR* couvre un *trend* temporel de sept siècles environ.

On peut d'ailleurs relever que cette profondeur diachronique existe aussi dans les données purement patoises ; ce n'est qu'abusivement qu'on parle à leur propos de synchronie puisque, si l'essentiel des matériaux provient de la grande enquête réalisée au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui a donc saisi l'état des patois de cette époque-là, sont venus s'y ajouter les fruits d'enquêtes postérieures faites jusqu'en 1970 environ, puis les produits du dépouillement de nouvelles études contemporaines (dont les lexiques valaisans dont nous a parlé R.-C. Schüle), ainsi que des attestations orales tout à fait actuelles. La pseudo-synchronie patoise du *GPSR* couvre en fait une période de 100 ans, pendant laquelle il y a eu de nombreuses évolutions : le patois, quoiqu'en voie de disparition, vit toujours en certains endroits de Suisse romande !

À plus d'un titre, le *GPSR* est donc un dictionnaire plurilingue, de par la multiplicité des idiomes, appartenant à des systèmes linguistiques différents, qui y sont exposés. Et l'ambition de rendre compte d'autant de variétés linguistiques, dans l'espace et surtout dans le temps, est particulièrement féconde au plan lexicologique, pour tout ce qu'elle apporte comme informations sur l'aire d'emploi et sur l'histoire des mots traités. Notre récolte polysémique peut être aussi très instructive pour les régions voisines, comme le montre une famille de mots que j'ai eu l'occasion de montrer à des étudiants valdôtains lors de leur venue au Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel en avril dernier.

Cette famille est constituée en Valais de quatre termes, *galyon*, *galyouk*, *galyua* et *gayòni*<sup>4</sup>, dont le sens de base semble être « tranchant d'un outil (houe, pioche, hoyau, hache, etc.) » et qu'on trouve dans le *GPSR* sous *galyon* 1<sup>o</sup>, *galyouk* 1<sup>o</sup> et *galyua* I et II, 4<sup>o</sup>. Par métonymie, on obtient la désignation de l'outil lui-même, sous *galyouk* 3<sup>o</sup>, *galyua* II, 1<sup>o</sup>-2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> et *gayòni* (article tout entier issu de deux des lexiques valaisans que nous a présentés R.-C. Schüle). Enfin, par extension, s'est développée l'acception « entaille, rainure », conservée sous *galyon* 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup>. Or il est hautement intéressant de voir que deux de ces mots se retrouvent au Val d'Aoste<sup>5</sup> : a) *gaillon*, « rainure », d'où : 1) « entaille pratiquée sur une planche », 2) « petite rigole creusée dans un pré », 3) « sillon produit par l'eau d'écoulement, d'arrosage » ; b) *gaillonë* « bouvet, rabot de menuisier pour faire les rainures », exact correspondant formel et sémantique du *gayòni* de Nendaz et Évolène.

Grâce aux références bibliographiques valdôtaines dûment signalées dans les historiques des articles *galyon*, *galyouk* et *gayòni*, l'aire valaisanno-valdôtaine

de cette famille est clairement définie, avec évocation, dans celui de *galyouk*, de la présence de son radical dans d'autres dialectes (lombard, piémontais, forézien, occitan septentrional et aveyronnais). On voit par ailleurs que cette famille de mots, venant du Sud, a franchi sans problèmes la chaîne des Alpes, nouvelle preuve que celles-ci n'ont en aucun cas constitué une barrière linguistique. Voilà pour le multidialectalisme, mais l'apport diachronique est aussi net : les attestations anciennes (des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) viennent appuyer les matériaux patois et, de façon plus fine et intéressante, un exemple du début du XV<sup>e</sup> siècle cité sous *galyua* I vient soutenir le caractère originellement adjectival de ce mot et surtout apporter un indice de la primauté du sens «tranchant».

Ce que je voudrais montrer maintenant, c'est combien la double perspective multidialectale et diachronique du *GPSR* nous arme sans doute mieux que l'atlantographie pour aborder la problématique particulière du français régional. L'extraordinaire richesse des patois inventoriés nous habitue en effet à nous colleter avec l'infinie variation formelle des mots traités dans le *GPSR* ainsi qu'avec leur polysémie florissante, non pas une polysémie en arbre comme dans le cas d'une langue normée mais une « polysémie en buisson », ainsi que l'a qualifiée mon regretté collègue M. Casanova<sup>6</sup> (et comme on vient de le voir avec la famille de *galyon*). Grâce à leur insertion dans des microstructures essentiellement dialectales, c'est tant les formes que les sens des régionalismes qui sont éclairés par leur mise en rapport, au sein d'un même article, avec ceux de leur langue source ; je n'en donnerai que deux exemples :

1) Innombrables sont les articles du *GPSR* où le sens d'un régionalisme s'éclaire par sa mise en rapport avec le patois de substrat. Voici un cas exemplaire, de par son accueil insatisfaisant dans la prestigieuse lexicographie française et la nouvelle lexicographie romande :

Le *TLF* (*Trésor de la langue française*, en 16 volumes) a accueilli dans son article *crocher* le sens « trébucher, en parlant de mots », en l'illustrant d'un exemple tiré de Ramuz ("l'accent appuyé et chantant de chez nous, qui fait comme des nœuds aux mots, qui ne glissent pas tout le long des phrases, qui *crochent*...") et en oubliant d'ajouter la marque "rég. (Suisse)". Le récent *Dictionnaire suisse romand*, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, s'est donc fait un devoir de mentionner ce sens "suisse" du mot *crocher*, mais en se montrant bien emprunté pour l'expliquer. Il aurait pourtant suffi d'ouvrir le *GPSR* à l'article *crocher*<sup>7</sup> : s'y trouvent consignés (sous 3<sup>o</sup> 3) le sens patois, vaudois et valaisan, « être retenu par un obstacle » et, de là, la loc. fig. en français régional vaudois et neuchâtelois "ça *croche*" « cela ne va pas, ça cloche », puis (sous 3<sup>o</sup> 6) le sens patois et fr. rég. vaudois « rester court en parlant, hésiter, s'embarrasser en parlant », avec emploi transitif en patois vaudois dans "*crocher* un mot". C'est de là que provient l'emploi de Ramuz, où le sujet du verbe devient non le locuteur mais les mots, seule tournure consignée par le *DSR*.

2) Innombrables aussi sont les articles du *GPSR* où l'histoire d'un mot s'éclaire grâce à des attestations anciennes et donc à la perspective diachronique

adoptée. Voici un cas exemplaire, de par la rectification qu'il apporte à une thèse avancée par le *FEW* de von Wartburg :

Le patois et le français régional de Neuchâtel donnent au mot *gazon* un sens très particulier : « bêche, pelle carrée à bout tranchant pour le jardin, la vigne » ; et, plus spécifiquement, « bêche servant à couper la tourbe en mottes » ; M. Casanova a attiré l'attention sur ce mot dans sa communication lors du Colloque de Dijon<sup>8</sup>. Von Wartburg a voulu y voir un emprunt à l'alémanique *Wase* « tourbe », explication qui ne tient pas pour de nombreuses raisons (géographique, phonétique et morphologique)<sup>9</sup>. Or les matériaux anciens du *GPSR* montrent que le sens de *gazon* « motte de terre revêtue d'herbe » est bien attesté en Suisse romande, avec en ancien genevois la spécialisation « motte de terre gazonnée servant à garnir un ouvrage de fortification » et cet exemple : « ... pour avoyr mollez 41 moullurez tant coutiaux que pallez des *gason* », « pour avoir aiguisé 41 tranchants tant de couteaux que de pelles à *gazon* » (G 1562. *Comptes Seigneurie*, I, 10 févr. AC). Il est bien plus vraisemblable que, par métonymie, on soit passé, grâce notamment à ce type de syntagmes, de « motte ôtée avec ce genre de pelle » à « outil permettant de couper ce genre de motte ». Et voilà comment la diachronie vient éclairer le sens d'un mot patois, passé de plus en français régional.

Dans ces deux cas comme dans bien d'autres, on voit ce qu'apporte l'insertion d'un mot de français régional dans une microstructure essentiellement dialectale et diachronique (dans la mesure bien sûr où l'on s'accorde ou se permet encore de considérer qu'il remonte au patois de substrat). Par sa double perspective multidialectale et diachronique lui donnant prise sur l'aire et l'histoire des mots, le *GPSR* paraît donc répondre parfaitement aux exigences définies (les « desiderata »...) dans un article récent de J.-P. Chambon pour assurer un traitement de qualité du français régional : « recensement optimal des sources/enquêtes, description lexicographique répondant aux normes scientifiques, travail historique »<sup>10</sup>. En préambule, l'auteur déplore que les travaux relevant de la « lexicographie à base dialectologique » comptent parmi les grands oubliés des bibliographies concernant les français régionaux<sup>11</sup> et, dans sa conclusion, il souligne notamment l'importance de la diachronie dans les dictionnaires de variétés régionales du français : « Il est souhaitable que la description lexicographique d'une variété soit appuyée sur l'étude historique de cette variété »<sup>12</sup>.

### III. La description lexicographique du français régional : le cas de la Suisse romande

On s'étonne donc légitimement et à double titre que J.-P. Chambon ne fasse aucune mention du *GPSR* dans son article, qui porte donc sur la lexicographie des variétés régionales du français, suivant en cela malheureusement une solide tradition établie par ses prédécesseurs<sup>13</sup>. C'est ainsi que, dans sa présentation du français en Suisse romande pour le *Lexikon der romanistischen Linguistik*, Christian Schmitt n'évoquait le *GPSR* que pour sa minutieuse et approfondie

(mais lente) information apportée sur les patois et déplorait, dans la même phrase, le manque de recensements et d'études sur le français régional de cette région<sup>14</sup>. Il est vrai que cet auteur (circonstance atténuante ou plutôt aggravante) allait même jusqu'à ne mentionner le dictionnaire de Pierrehumbert<sup>15</sup> que dans sa bibliographie terminale.

Cet impair a été corrigé depuis que P. Knecht a présenté cet ouvrage « pionnier » lors du XX<sup>e</sup> Congrès de linguistique et de philologie romanes<sup>16</sup>, et c'est presque une convention maintenant que de porter ce dictionnaire aux nues (comme le fait J.-P. Chambon dans son article pré-cité<sup>17</sup>). On se permettra cependant d'apporter quelques nuances : malgré l'excellence du travail de Pierrehumbert, il ne faut pas oublier en effet que son principal objet d'étude était le parler neuchâtelois, pour lequel il disposait d'une part égale de sources écrites et de sources orales, tandis que sa documentation pour les autres cantons romands était comparativement bien moins riche et presque uniquement composée de sources imprimées<sup>18</sup>. L'aréologie du *Pierrehumbert* pour ce qui est du français régional suisse romand est donc sujette à caution et, effectivement, elle est très souvent corrigée par les localisations fournies après lui par le GPSR. Pour ce qui est de la diachronie, les indications que le *Pierrehumbert* donne sur les patois de substrat sont très fragmentaires et ses attestations anciennes, ô combien précieuses bien sûr, sont essentiellement neuchâteloises.

La Suisse romande dispose depuis 1997 d'un nouveau dictionnaire sur les particularités lexicales de son français contemporain : le *Dictionnaire suisse romand* (ci-après *DSR*)<sup>19</sup>. Malgré sa nature non normative, il est en passe de devenir « désormais la référence » (pour reprendre son slogan publicitaire), tant auprès du public que dans les milieux scientifiques. La chose était d'ailleurs claire lors d'une récente « Journée d'étude sur le français régional en zone francoprovençale » qui a eu lieu le 24 novembre dernier à l'Université de Lausanne : les sociolinguistes, moins soucieux d'enquêter sur les mots que sur ceux qui les utilisent et la représentation qu'ils s'en font, se réfèrent désormais à ce dictionnaire comme s'il contenait l'image exacte, complète et définitive des variétés régionales du français en Suisse romande. Sans entrer dans le détail du contenu du *DSR*, pour lequel je renvoie au compte rendu paru dans *Vox romanica*<sup>20</sup>, il faut relever que les localisations qu'il donne pour les mots traités ne procèdent pas d'une enquête préalable mais des fiches patiemment amassées dans le fichier de français régional du Centre de dialectologie, par les rédacteurs du GPSR notamment ; malgré la qualité de ce fichier et parce que M. Casanova n'a eu le temps de faire qu'une enquête de vérification de l'emploi de certains romandismes, les aires données par le *DSR* sont souvent incomplètes. Et au plan diachronique, ce dictionnaire trahit quelques faiblesses : l'information sur les patois de substrat est fragmentaire et la recherche des premières attestations pourrait être sensiblement améliorée.

Il est surtout une tendance significative qui se remarque dans les commentaires historiques clôturant chaque article du *DSR* : ils privilégient, pour l'origi-

ne des mots traités, une explication « franco-centriste » et minimisent, voire rejettent la possibilité qu'ils proviennent directement des patois de substrat. Et cette tendance paraît moins la conséquence que la cause de la relative faiblesse de l'information historique et dialectale de ce dictionnaire.

Parmi beaucoup de cas, je citerai l'exemple du mot *appondre*, qui m'a été aimablement signalé par J.-B. Martin. L'historique du *GPSR* précise : « Du latin *APPONERE* « mettre auprès de, ajouter », correspondant à afr., mfr. *apondre* (Godefroy, Tobler, Huguet), aprov. *aponre* (Lévy) ; *REW* 551, *FEW* I, 110 ». Le commentaire du *DSR* est le suivant : « Type très bien attesté en ancien et en moyen français (v. *FEW* 25, 43b - 46a, *APPONERE*) ». La différence paraît minime mais elle est fondamentale : le *GPSR* valide une descendance directe et autochtone du latin, à travers l'ancien francoprovençal et les patois, tandis que le *DSR* allègue une sorte de francité de toujours du mot, sans que les patois y soient pour quelque chose.

Cette conception sur l'origine des mots de français régional fut particulièrement mise en avant lors du Colloque de Mulhouse en 1993, où il était de bon ton de dénier toute valeur à la fameuse formule : le français régional, c'est « ce qui reste du dialecte quand le dialecte a disparu » (la vraie formulation est plus nuancée : « on pourrait définir [le français régional], pour une large part du moins, comme... »<sup>21</sup>). Le nouveau dogme sur les composantes réelles (et affranchies des patois) du français régional fut théorisé lors de ce colloque par l'exposé qu'y présenta J.-P. Chambon (et dont l'article pré-cité<sup>22</sup> est la version écrite), dans un consensus à peine troublé par la communication que je fis dans ce même cadre sur le français local d'origine dialectale en Suisse romande<sup>23</sup>. Et, depuis lors, la conception des dialectologues a été plus encore mise au pilori, sous l'étiquette de la prétendue « théorie du (français régional) *miroir fidèle* du patois ».

#### IV. La prétendue « théorie du (français régional) *miroir fidèle* du patois »

La nature idéologique de la controverse apparaît déjà dans un autre article de J.-P. Chambon, dans le même numéro de la revue *Lalies*<sup>24</sup> : le fait que le français régional procède des patois y est qualifié de « doxa », d'« idéologème »... Mais la critique la plus vive (et, de plus, personnalisée d'une façon surprenante) se trouve dans la première étude du dernier ouvrage de ce même auteur<sup>25</sup>. La paternité de l'expression est d'abord un peu sardoniquement attribuée à la regrettée Simone Escoffier : « [Après la mort du patois,] le français local est là qui, au moins pour une très large part, se présente comme le miroir fidèle du patois »<sup>26</sup>. Puis l'auteur s'en prend à « la forme la plus extrême de cette théorie du miroir fidèle [qui] enseigne la survie du patois après sa mort », en citant une phrase de G. Tuaillon : « Avec ces mots savoyards qui se seront maintenus dans le français de Savoie, le vieux patois savoyard *continuera à fonctionner un peu* [c'est J.-P. Chambon qui souligne], en enrichissant le vocabulaire de la langue française, responsable de son déclin »<sup>27</sup> ; cela est qualifié de « tissu d'idéologie »



et de « dispositif fantasmatique »... J.-P. Chambon se livre ensuite à une démonstration empreinte d'ironie sur l'étymologisation du verbe (*se*) *fioler* dans les dictionnaires d'A.-M. Vurpas, de J.-B. Martin et de C. Fréchet<sup>28</sup>. La présentation est brève et surtout quelque peu tendancieuse, puisque l'auteur oppose le verbe patois *fiolo* de Lyon au *fyolâ* de Meyrieu-les-Étangs, avant de conclure : « On est ainsi amené à *multiplier* [c'est moi qui souligne, car c'est en l'occurrence une contre-vérité] les étymons dialectaux au gré des divers "substrats" sur lesquels [...] on pourra observer le *même* mot. On est par là conduit à poser [...] un modèle de polygénèse lexicale généralisée puisque les régionalismes du français prennent inmanquablement naissance [selon cette théorie] sur le terreau de chaque entité dialectale [...] suivant un principe de correspondance isotopique »<sup>29</sup>.

Après avoir stigmatisé cette vision « régressive, coûteuse (sur le plan de l'explication), ruineuse (pour la notion même de régionalisme), atomiste, localiste », J.-P. Chambon termine sa démonstration en ironisant sur le « mythe d'une autochtonie généralisée » et sur l'« idéologie du patrimoine » grâce à laquelle les régionalismes sont promus au titre d'« ersatz identitaire »<sup>30</sup>. Quelque cinquante pages plus loin, l'auteur conclut son étude sur le français régional de Vinzelles en affirmant que celui-ci est le produit, non pas d'un face à face ponctuel et perpétuellement renouvelé entre le français et le patois, mais d'une histoire (celle du français) qui s'est faite, pour l'essentiel, hors de ce village, à Clermont-Ferrand, à Lyon et à Paris. Car, comme il le dit in fine en citant Dauzat, « la campagne n'a rien créé : tout lui vient de la ville, costumes, coutumes, chansons et, bien entendu, le français »<sup>31</sup>...

## V. La réalité en Suisse romande

En nous gardant du ton polémique étonnamment adopté par J.-P. Chambon et en restant sur le seul plan scientifique, on se permettra de mettre en doute la validité du « modeste test empirique » grâce auquel il prétend mettre à mal « la théorie... qui affirme la prépondérance écrasante du "substrat dialectal" dans la formation du lexique des variétés diatopiques du français »<sup>32</sup>. Le corpus à partir duquel il dégage une conclusion aussi absolue et péremptoire sur le français régional d'un village n'est constitué que d'une quarantaine d'unités, tirées de plus d'un lexique dialectal, le *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles* d'Albert Dauzat. C'est à l'évidence un corpus bien trop restreint (« une collecte sporadique et peu abondante », avoue d'ailleurs J.-P. Chambon) et obtenu de façon trop contingente pour prétendre être un reflet fidèle (et donc propre à une exploitation valable scientifiquement) de cette réalité si complexe que constitue le français régional d'un endroit à une certaine époque.

À l'opposé de cette approche minimale et (vraisemblablement) simplificatrice, c'est la complexité, « l'hétérogénéité foncière des langages locaux » que P. Zumthor soulignait dans son étude sur le parler de Saint-Gingolph, à la frontière franco-suisse, après y avoir patiemment réuni un corpus de 467 mots<sup>33</sup>. Et il

relevait avec prudence la difficulté qu'il y a à analyser le processus de constitution d'un tel vocabulaire : « Les patoisismes [...], que l'on relève dans tel ou tel usage local, peuvent remonter à des états de langue anciens d'extension géographique très inégale [...] tel mot local peut être un reste dialectal, commun jadis à un large terroir (mot lémanique, mot alpestre, mot franco-provençal au sens général de cette expression). En principe, chaque fait devrait être étudié séparément afin que soient déterminées : son origine ; son extension géographique dans les patois anciens ; le cas échéant, son histoire ultérieure. Toutefois, faute de moyens d'information suffisants, on ne peut, dans les cas les plus favorables, parvenir sur ces points qu'à des demi-certitudes »<sup>34</sup>. En effet, comme l'a dit G. Tuaillon, le français régional présente un « espace à trous » : « De l'aire dialectale compacte, ou du moins le plus souvent compacte et unie, il ne reste le plus souvent, en français régional, que des sporades d'attestations discontinues »<sup>35</sup>.

Mais c'est là que la lexicographie francoprovençale vient en aide aux études sur le français régional. Grâce aux matériaux du *GPSR*, à ses quelque deux et demi millions de fiches amassées lors des enquêtes décrites par mon collègue É. Fluckiger et de par les innombrables dépouillements de textes et d'archives réalisés, grâce donc aux deux perspectives multidialectale et diachronique de notre dictionnaire, nous avons une pleine maîtrise de l'histoire des mots de notre pays et pouvons la présenter aux lecteurs dans nos articles.

La simple consultation, attentive et quelque peu informée, des variantes phonétiques selon les deux axes géographique et historique (attestations anciennes ou non), des localisations des sens patois et français, le rapport qui apparaît ou non entre ces deux langues dans le corps de l'article et dans son commentaire historique, tout cela permet de dégager avec un haut degré de certitude la genèse et le statut des régionalismes de la Suisse romande (mot autochtone, issu directement des patois ou mot emprunté, archaïsme ou innovation récente, mot couvrant une aire cantonale, pluri-cantonale et même romande ou localisme, « trahi » non seulement par son petit nombre d'attestations mais aussi par son faible degré d'adaptation phonétique au code du français). Et la réalité qui se dégage de cette description minutieuse, patiente et modeste, en un mot scientifique, c'est que, bien sûr, le français régional est composite, fait de plusieurs couches, qu'il s'agit de reconnaître et d'étudier, et non pas de sélectionner pour en élire une et ignorer voire anathémiser une autre.

### 1. Le cas du canton de Vaud

Je travaille actuellement à ma thèse sur le français local d'origine dialectale dans l'Est du canton de Vaud, intitulée *Survivances des patois en Suisse romande* (ce qui tend à démontrer que, sur le modèle de G. Tuaillon, je souffre de la forme la plus extrême du fantasme dénoncé par J.-P. Chambon). Et c'est d'ailleurs sur les prémisses de ce travail que se fondait la communication que j'ai présentée lors du colloque, déjà évoqué, de Mulhouse en novembre 1993<sup>36</sup>.

J'ai réuni un corpus d'environ 850 mots dans la région de Vevey-Montreux (à la campagne et non dans les villes !), que je compare avec d'autres corpus collectés à d'autres époques et en d'autres endroits proches, tous situés dans l'Est du canton de Vaud.

Mes premières vérifications, basées sur une prise en compte exhaustive des ouvrages décrivant le français régional de Suisse romande et sur les matériaux inédits du *Glossaire*, montrent que mon corpus de base est constitué aux 3/5<sup>e</sup> de régionalismes partagés avec le reste du canton de Vaud, voire l'ensemble des cantons romands, tandis que le restant est composé de purs localismes, comme l'illustre l'extrait ci-dessous portant sur les mots de la lettre *D*.

**Lexique de Vevey-Montreux (1<sup>re</sup> version) : lettre D**

<i>dé (dais)</i>	sapin ; on couvre les plantes en hiver de branches de <i>dé</i>
<i>débatier</i>	découper la pâte à fromage dans la chaudière
<i>débattue</i>	douleur que l'on ressent lorsque les membres se réchauffent après avoir eu très froid
<i>débordonnée</i>	bruit du tonnerre ou de qqch. de ressemblant : celui de l'avalanche, d'une chute de pierres, de qqch. qui « vient en bas »
<i>débordonner</i>	faire un bruit sourd comme le tonnerre
<i>défreguillée</i>	grande quantité ; « astiquée », algarade
<i>dégouniousse</i>	dégoûtant
<i>dégremiller, se</i>	se dépêcher, se hâter, se débrouiller
<i>dégreuber</i>	décrasser, décaper
<i>déguille</i>	fou-rire ; <i>avoir la déguille</i> = être pris de fou-rire
<i>déguiller</i>	tirer en bas ; tuer, abattre d'un coup de fusil
<i>démioler, se</i>	partir en lambeaux : une viande trop cuite <i>se démioler</i>
<i>démoustiller, se</i>	sortir de sa réserve, se démener
<i>déniapper</i>	défaire, découdre un vêtement par exemple
<i>dépantierrer</i>	déchirer
<i>dépiller</i>	picoter ; agacer
<i>derbon</i>	taupe noire
<i>dernier</i>	derrière : <i>sens devant-dernier</i> = à l'envers
<i>désandaner</i>	défaire les andains, étendre le foin pour le faire sécher, au moyen de la « triandine » (fourche)
<i>détertin</i>	grand bruit ; <i>faire du détertin</i> = mener grand bruit, de qqn qui rouspète, qui n'en finit pas de récriminer

<i>déva</i>	dans <i>ça déva</i> = ça ne va pas comme cela devrait, ça va à vau-l'eau, ça se déglingue
<i>dimanche</i>	dans <i>sens devant dimanche</i> = sens devant derrière
<i>dj(i)ot</i>	boue, neige fondante, fondrière
<i>doillater</i>	donner la nausée ; avoir la nausée
<i>doillet</i>	personne exagérément sensible aux petites douleurs physiques, geignard, pleurnichard
<i>donnoir</i>	trou par lequel on fait passer la nourriture des bovins
<i>droit-bas</i>	droit en-bas ; <i>descendre droit-bas</i> , <i>être droit-bas</i> en parlant d'un pré pentu
<i>droutze</i>	ombellifère préférée des lapins
<i>dzauquée</i>	dans <i>faire une dzauquée</i> = faire un somme, se reposer
<i>dzauquer</i>	rester à un endroit à ne rien faire ; aussi s'assoupir (« le grand-père après dîner <i>dzauque</i> à la grande-chambre ») et sommeiller debout (comme les vaches devant leur crèche)
<i>dzemotter</i>	geindre
<i>dzeneuille</i>	poule
<i>dzevatter</i>	gesticuler à terre des bras et des jambes pour se relever ; faire des mouvements désordonnés, aller et venir
<i>dzinguer</i>	mêmes sens que <i>dzevatter</i> ; aussi vaciller, d'une chose
<i>dzo</i>	dans à <i>dzo</i> = juché, l'un sur l'autre

La confrontation avec les articles du *GPSR* permet de voir que 21 de ces 35 mots ressortissent au français régional vaudois ou même romand : *dé*, *débattue*, *se dégremler*, *dégreuber*, *déguille*, *déguiller*, *se démioler*, *se démoustiller*, *dépiller*, *derbon*, *dernier*, *désandaner*, *détertin*, *ça déva*, *dj(i)ot*, *doillater*, *droit-bas*, *dzemotter*, *dzeneuille*, *dzevatter*, *dzinguer*. Les 14 derniers termes (ou locutions) sont propres au français local de Vevey-Montreux ou ne bénéficient que de rares autres attestations isolées : *débatorer*, *débordonnée*, *débordonner*, *défrequillée*, *dégouniousse*, *déniapper*, *dépantier*, (*sens devant*) *dimanche*, *doillet*, *donnoir*, *droutze*, *dzauquée*, *dzauquer*, *dzo*.

De plus, à l'exception de *dégouniousse*, l'origine dialectale de ces mots ne fait aucun doute, ainsi que le montrent les articles du *GPSR* où la plupart d'entre eux figurent<sup>37</sup>. De là l'appellation de « français dialectal local » adoptée expérimentalement à leur propos<sup>38</sup>. Ce statut de dialectalismes diachroniques est sûr, même lorsque ces mots se retrouvent dans plusieurs corpus de la région investiguée (ce qui évacue, par ailleurs, la suspicion qu'ils ne relèvent que d'idiolectes). Les variations tant formelle que sémantique présentées par ces mots (cf. tableau ci-après) démontrent qu'ils sont le fruit d'un processus similaire mais autonome, en chacun des points enquêtés, de passage de mots patois au français. Et voilà ainsi prouvé que la « polygénèse » est une réalité linguistique.

Recouvrements entre les corpus de l'Est vaudois

Glossaire de Blonay	Vocabulaire de Bex	Enquête de St-Gingolph	Lexique de Vevey-Montreux	Glossaire du Pays d'Enhaut
<i>biouler</i> « fesser avec une verge de bouleau » [unique attestation française sous GPSR byòla]	<i>biouler</i> « fouetter avec la <i>biolle</i> (branche de bouleau) »		<i>biouler</i> « fesser, donner une correction »	
(patois <i>tyuvatà</i> « mouvoir la queue à droite et à gauche »; pas de fr. vaudois)	<i>cavoiter</i> « courir pour rien »	<i>cà-ouaté</i> « aller et venir avec rapidité, rôder »	<i>cahuatter</i> « déramer, glisser, en parlant des vaches et, par ext., des humains »	
	<i>couan</i> « vieux chapeau »		<i>cuan</i> « chapeau ridicule ou défraîchi »	
(patois <i>mónétyâ</i> « malpropreté, saleté, ordure »; pas de fr. vaudois)			<i>maunétia</i> « saleté, en parlant de choses ou de personnes »	<i>monetcha</i> « nourriture qui laisse à désirer; saleté »
(patois <i>patsèyi</i> « conclure un marché »; pas de fr. vaudois)			<i>patsèyer</i> « hésiter »	<i>patsailler, -iller</i> « marchander »
(patois <i>pouné</i> « punais »; pas de fr. vaudois)	<i>pouené</i> « mauvaise odeur, renfermé »	<i>pouènè</i> « sale »	<i>pounez</i> « mauvaise odeur »	
<i>quemanlette</i> « coin en fer »		<i>kemanlète</i> « instrument formé d'une boucle et de cinq-six chaînes, pour tirer les billes de bois »	<i>quemanlette</i> « chaînette munie de coins en fer plantés dans des bûches que l'on traînait derrière une luge pour en ralentir l'allure »	<i>coumaulette</i> « anneau de métal prolongé par une pointe, pour fixer ou tirer qqch. »
(patois <i>tsalo</i> « corde ou trait qui sert à différents usages »; pas de fr. vaudois)			<i>tsal</i> « cordelette utilisée pour attacher le bétail »	<i>tsale</i> (s.m.) « bout de corde servant à attacher les filets à foin »

À l'image des 21 autres mots de notre échantillonnage, l'autre couche semble donc faite d'un français régional unifié (le « français régional standard » comme je l'appelle, car il est codifié, possède une sorte de norme endogène). Mais, synchroniquement, les choses sont plus compliquées. Certains mots sont ressentis comme extérieurs, non-autochtones par les témoins et parfaitement contrôlés par eux (« mot vaudois », disent-ils par exemple, « le vrai mot ou la vraie forme de chez nous est plutôt... », etc)<sup>39</sup>. Mais pour d'autres, qui paraissent venus d'ailleurs et comme à l'horizontale (par opposition au contact vertical entre le basilecte, la variété basse, le patois disparu et l'acrolecte, la langue de prestige, le français), le patois a joué indéniablement un rôle, ne serait-ce que d'adjuvant, la correspondance entre, par exemple, le patois local *inkòblyâ* et le vaudoïsme *encoubler* favorisant l'accueil et assurant donc le succès de ce dernier.

Il résulte de ces observations que, diachroniquement, l'hypothèse que ces mots, même supra-régionaux, ne soient pas des dialectalismes mais procèdent, en fin de compte, du français est toujours seconde, aléatoire, voire improbable et, quoi qu'il en soit, à charge de preuve. Dans l'état actuel de la question, la situation romande présente, à l'évidence, une « prépondérance écrasante du "substrat dialectal" dans la formation du lexique de sa variété diatopique du français ». Ce constat ressort de l'analyse de n'importe quel corpus de cette région ; et même (preuve indirecte mais d'autant plus forte peut-être) le DSR avoue un bilan d'environ un tiers de dialectalismes, malgré le fait que sa cible est le français régional contemporain de la Suisse romande et que sa nomenclature est faite pour 20% de statalismes et de termes administratifs (sans parler de son inclination idéologique à minimiser la composante dialectale dans son approche, comme évoqué ci-dessus).

Je veux revenir, pour conclure le cas du canton de Vaud, sur les purs localismes de mon corpus, issus sans contestation possible du patois disparu. Ils viennent ainsi corroborer les mots notés à Blonay par L. Odin<sup>40</sup> ou à St-Gingolph par P. Zumthor<sup>41</sup> et que les linguistes affectaient de mépriser, les considérant comme des apparitions sporadiques de mots patois accidentellement et même artificiellement transposés en français, patoisismes rares et isolés, phénomène purement idiolectal trop maigre et fugitif pour qu'on accepte d'y voir un chaînon réel et intéressant entre patois et français, pour qu'on leur concède en somme une quelconque légitimité linguistique. En fait mes observations et ma compétence native, ma compétence de locuteur (ces mots, je les ai entendus employer, je les ai utilisés moi-même avant de me les voir interdire à l'école) rejoignent tout à fait ce que G. Tuailon a dit des survivances savoyardes qui *continuent à fonctionner un peu* dans le discours français. Et elles ne font que confirmer la parfaite exactitude de la phrase de S. Escoffier : « [Après la mort du patois,] le français local est là qui, **au moins pour une très large part** [c'est moi qui souligne], se présente comme le miroir fidèle du patois ».

Il faut dire enfin que, même pour ces localismes, ces mots de français dialectal local, un dialectologue ne parlera pas de « miroir fidèle du patois », car il

sera trop intéressé, lui, par tous les phénomènes d'adaptation phonétique et sémantique que ces mots ont connus en passant d'une langue, les patois, à une autre, le français. S'il y a un miroir, c'est un miroir déformant, qui mérite analyse et non anathème.

## 2. Le cas spécifique du Valais

Dans sa leçon inaugurale à l'Université de Neuchâtel<sup>42</sup>, A. Kristol, nouveau directeur de son Centre de dialectologie, a attiré l'attention sur une spécificité du français régional du canton du Valais qui, en apparence, vient apporter de l'eau au moulin (urbain et franco-centriste) de J.-P. Chambon. Il a en effet relevé, dans le cadre de ses enquêtes pour l'*Atlas linguistique audiovisuel du Valais* (ALAVAL), que, sollicités de reproduire en patois des phrases françaises contenant les régionalismes *pive*, *souper*, *inalper*, *tavillon*, les témoins valaisans utilisaient les mots *loba/baroula/vatseula*, *sin-na/merenda*, *poyè/vêti*, *achilye/boutsille* pour ces quatre concepts. Cela semble à l'évidence démontrer que, dans ce canton, le français régional ne paraît pas être « ce qui reste du dialecte quand le dialecte a disparu », qu'il est autre chose qu'une forme de rencontre entre les dialectes et le français. Les partisans de la survivance des patois dans le français régional auraient-ils donc tort et J.-P. Chambon raison ?

On retrouve en fait là le français régional unifié, qui s'offre, tout établi, aux groupes qui abandonnent leur patois, comme l'avait dit F. Voillat lors du Colloque de dialectologie francoprovençale de 1969, en donnant justement l'exemple du Valais qui « abandonne le patois *vatsœla* pour adopter le français régional *pive* »<sup>43</sup>. À sa suite, A. Kristol montre très bien que les mots *pive*, *souper*, *inalper* et *tavillon* ne sont pas vraiment attestés dans les patois valaisans (ou alors comme mots français patoisés en période récente) ; ce sont dans ce canton des mots d'importation, des régionalismes « suprarégionaux », comme *pive* provenant de l'arc jurassien et rayonnant vers le bassin lémanique. Mais ce qu'il faut souligner, c'est que le phénomène est particulièrement visible en Valais parce que les patois s'y sont conservés plus longtemps que dans les autres cantons (qui les ont abandonnés dès le début et au fil du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, tout en gardant de nombreux mots dialectaux en les francisant). En Valais, c'est au milieu de ce siècle qu'on assiste à une désaffection rapide des patois, comme le montrent les observations de R.-C. Schüle à Nendaz et M. Casanova au Val de Bagnes<sup>44</sup>. Les Valaisans se dépouillent d'un coup de la langue de leurs pères et adoptent en bloc le français, un français hypercorrect même, émaillé de quelques mots dont ils ne savent pas qu'ils sont romands (régionalismes inconscients), comme *pive*, *souper*, *inalpe* et *tavillon*. F. Voillat l'avait noté : « C'est dans les régions où le patois est resté le plus longtemps vivant qu'on passe le plus facilement à la terminologie "correcte"<sup>45</sup> », ou qu'on croit correcte. La pire erreur, généralisation abusive, serait de croire que cette situation spécifiquement valaisanne peut être étendue à toute la Suisse romande.

De plus, la situation valaisanne est bien plus complexe que cela. Il y existe de nombreux dialectalismes ignorés des linguistes, dans les vallées latérales, en montagne, et non en plaine et dans les villes ; mais personne ne les a encore vraiment recherchés. On en trouve quelques traces dans le *GPSR* : ainsi l'article *étro*<sup>46</sup> contient l'attestation *ître* en français régional de St- Gingolph (grâce à l'enquête isolée mais particulièrement précieuse de P. Zumthor) et du Val de Bagnes (grâce à M. Casanova) pour désigner un chalet rudimentaire d'alpage. C'est un mot qui remonte au latin *EXTERU* et qui correspond au français (vieilli) *êtres* « partie extérieure d'une habitation » ; mais c'est surtout un merveilleux dialectalisme, un mot directement issu du patois local *itro* « id. », un mot de « français dialectal local » donc (de plus employé encore par les jeunes Bagnards, du moins ceux qui montent encore à l'alpage). J'attends que l'on vienne me démontrer que c'est un suprarégionalisme ou, pire, que c'est un mot (moyen) français, mais j'attends avec passablement de sérénité...

## VI. Et qu'en est-il au Val d'Aoste ?

Venant présenter ma communication au Val d'Aoste, je me suis bien sûr demandé quelle était sa situation à propos de ces problèmes de français régional. Présente-t-il, vu la conservation réjouissante de ses patois, une situation à la valaisanne, avec rupture nette entre dialecte francoprovençal et français, ou y observe-t-on nombre d'interférences entre ces deux langues, telles que je les relève dans ma région du canton de Vaud, ou tout y est-il bouleversé à cause de l'italien ?

En dehors d'une communication déjà ancienne mais bien informée de R. Chanoux<sup>47</sup> (qui note que les Valdôtains « se servaient souvent de termes de patois francisé », en soulignant que la parenté des deux langages facilitait ces dialectalismes et en déplorant que ce « français valdôtain » soit en voie d'extinction), je me suis référé aux travaux de J.-P. Martin, qui relève d'abord dans un article « des survivances (assez nombreuses) de termes empruntés aux patois valdotains (très abondants) » mais admet que « le français valdôtain est à coup sûr fortement contaminé. Il se présente comme une langue en désarroi [...] Ce français local n'offre guère de configuration véritablement homogène et l'insécurité linguistique de la plupart des autochtones est réelle »<sup>48</sup>. La récolte qu'il a faite pour sa principale étude<sup>49</sup> est pourtant appréciable et particulièrement intéressante : il a pu collecter 337 mots empruntés au dialecte valdôtain, dont il relève que 123 sont de nature sociolectale (= 36,5 %), 208 issus de témoignages isolés et 6 des créations. Sur l'ensemble de son corpus de français parlé au Val d'Aoste, ces 337 termes représentent 32,9 % du lexique et les 123 mots rencontrés plus d'une fois 12 %. Et parmi ces « valdôtanismes » se trouvent des mots semblables à ceux du « français dialectal local » de ma région du canton de Vaud et même certains qui sont imparfaitement francisés, des « invariants patois » : *badoche*, *cornaille*, *couisse*, *fiolet*, *flantson*, *lèze*, *mécouley*, *modon*, *pianin*, *rabadan*, *songeon*, *topié*, *tsan*, *tsapoter*, etc.



Mais, depuis, j'ai dû déchanter car on m'a expliqué que «le français valdôtain n'existait pas», pas plus d'ailleurs que le français tout court en Vallée d'Aoste ! C'est en tout cas la thèse que certains sociolinguistiques (étrangers aux régions qu'ils prétendent prendre pour objet d'étude, propice à des synthèses d'autant plus magistrales qu'elles sont coupées de la réalité), et particulièrement F. Jablonka, sont en train d'imposer dans leurs ouvrages et dans les colloques<sup>50</sup>. Selon F. Jablonka, les mots relevés par J.-P. Martin dans son dictionnaire ne sont pas de vrais mots car ils seraient purement accidentels, pas reproduits suffisamment souvent ; ils ne formeraient pas une variété stabilisée, un véritable interlecte entre langue dominante et langue dominée et, surtout, ils ne rempliraient aucune fonction identitaire ; d'où le titre péremptoire de sa communication à l'Université de Lausanne : « Le français régional valdôtain n'existe pas ». C'est exactement le même genre d'anathème que j'ai entendu à propos des mots de mon français local. Et il serait bon que, comme j'essaie de le faire en Suisse romande, les Valdôtains eux-mêmes se réapproprient l'étude de leur propre parler, parallèlement peut-être à la grande entreprise de l'*Atlas des patois valdôtains*.

## VII. Conclusion

Le cas du Val d'Aoste ne nous a qu'en apparence éloignés de notre controverse sur le français régional, issu ou non (pour l'essentiel) des patois. En effet, dans l'opposition entre sociolinguistes et bons connaisseurs des parlers locaux comme entre historiens du français et dialectologues, on trouve le même problème épistémologique, fait d'un clivage entre théorie et pratique.

La chose est évidente dans les études sociolinguistiques les plus indigentes : leurs auteurs approchent la réalité complexe tout bardés d'un système théorique prestigieux dont l'étude menée doit en tout état de cause démontrer la validité. Le cas de F. Jablonka est obvie, qui applique sans discernement ni prudence scientifique les théories, très intéressantes et fécondes en elles-mêmes, de Th. Stehl<sup>51</sup>. La réalité, par contre, importe si peu à F. Jablonka qu'il estime maîtriser toute la dimension diatopique du Val d'Aoste en n'ayant enquêté que deux points, Aoste et Saint-Vincent, et en n'ayant interrogé que 16 locuteurs issus de trois familles, tout en négligeant complètement les importantes vallées latérales, qualifiées avec mépris de « régions montagnardes retirées » (toujours cet effarant élitisme urbain...)<sup>52</sup>.

Toute proportion gardée, il y a une certaine ressemblance dans la démonstration de J.-P. Chambon qui, à partir d'un corpus très restreint (40 unités), veut tirer cette vérité, induction abusive, que « les particularités lexicales du français de Vinzelles n'étaient point le décalque du parler occitan [de ce] village »<sup>53</sup>. De là, de plus, est tirée la théorie que le français régional, de façon générale et partout ailleurs, n'a que peu (voire rien) à voir avec les patois de substrat. La chose est alors érigée en système, avec, pour « preuve », la démonstration de J.-P. Chambon<sup>54</sup>.

À l'opposé, les dialectologues s'approchent du français régional avec les méthodes (d'enquêtes notamment) bien éprouvées de leur discipline, qui leur a au moins enseigné une chose, soit l'infinie complexité de la réalité. Trop conscients de la radicale différence entre français régional et patois, ils s'efforcent de ne pas appliquer à l'un les acquis théoriques tirés de l'étude des autres. C'est la raison pour laquelle ils sont prêts à accepter toute critique sauf celle d'avoir érigé une quelconque théorie sur le français régional, et surtout pas une prétendue « théorie du (français régional) miroir fidèle du patois ». Ils n'ont fait que livrer des constats prudents<sup>55</sup> tirés de leurs observations de la réalité. Le problème vient de ce que celle-ci ne leur paraît pas réductible à la théorie (et, là, c'en est vraiment une) de J.-P. Chambon, comme on a tenté de le montrer ci-dessus : là où l'on parlait autrefois (et pendant des siècles...) le patois, le français régional est fait pour une très large part de mots à l'évidence issus de cette langue perdue.

De toute façon, l'aporie consisterait à opposer stérilement des disciplines différentes campant sur des positions outrées au lieu de s'enrichir mutuellement, pour le profit de la science, de leurs acquis respectifs. Quoique surpris du ton polémique que J.-P. Chambon a choisi de donner à sa critique, les dialectologues y réfléchissent et y répondent. Mais ils attendent aussi qu'on reconnaisse ou, au moins, prenne en compte leur compétence, issue de leur connaissance des réalités dialectales. Qui oserait de toute façon nier l'importance, la nécessité même de la connaissance des patois de substrat comme préalable à toute étude ou description de tel ou tel français régional ? Or « un dialectologue [...] apporte pour l'étude du français régional des qualités qu'on ne trouve pas forcément chez tout autre linguiste : la connaissance des profondeurs régionales qu'il a cotoyées au cours de ses enquêtes dialectologiques et une nécessaire vision de l'espace que, seule jusqu'ici, la dialectologie a donnée aux linguistes »<sup>56</sup>. On retrouve ainsi la diachronie et le multidialectalisme, qui font la force du *GPSR* et qui fondent la validité de sa description du français régional en Suisse romande<sup>57</sup>.

Pour ce qui est du travail lexicographique enfin, on rappellera ces propos de J.-C. Boulanger sur la pleine maîtrise qu'il exige, même s'il n'est pas politiquement correct, dans les milieux linguistiques actuels, d'évoquer la compétence native, excellent garde-fou pourtant contre les a priori théoriques réducteurs de la réalité : « Toute intention d'"aménagement lexicographique régional" [...] suppose qu'au départ l'intervenant connaît parfaitement bien la situation linguistique dans laquelle il interviendra, qu'il maîtrise les mots et les choses du milieu, enfin qu'il a une parfaite connaissance du parler vernaculaire régional. Cette connaissance se situe à la fois à un certain niveau d'abstraction (théorie) et à un niveau de pratique concrète [...] Si le lexicographe [...] n'est pas un autochtone (au sens patoisant, dialectalisant, régionalisant du terme, bref au sens pleinement linguistique du mot), s'il ne possède pas entièrement le modèle de compétence et de performance du (ou des) parler(s) régional (aux) qu'il étudie, s'il ne connaît pas à l'avance ou s'il ne peut inférer une bonne partie des réponses, s'il ne comprend pas complètement les paroles (mots et sens) des témoins et les

écrits qu'il consulte, toutes ses qualités linguistiques, humaines et scientifiques, si parfaites soient-elles, ne l'empêcheront nullement de produire un travail souventefois incomplet, et, qui plus est, défectueux »<sup>58</sup>.

## Notes

<sup>1</sup> GASTON TUAILLON, « Pourquoi un atlas régional ? », dans *L'Atlas des patois valdôtains : état des travaux 1978*, Aoste, 1978, p. 14.

<sup>2</sup> Cf. à ce propos ERNEST SCHÜLE, « Dictionnaire dialectal et atlas linguistique », dans *Les Vocabulaires nationaux suisses. Contributions à leur évaluation scientifique et culturelle* (4<sup>e</sup> Colloque de la Société suisse des sciences humaines, 1979), Fribourg, 1982, pp. 161-166.

<sup>3</sup> LOUIS GAUCHAT, *Introduction au tome I du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Paris et Neuchâtel, 1933, p. 7.

<sup>4</sup> Cf. *GPSR*, VIII, pp. 73, 74, 75 et 194.

<sup>5</sup> Cf. AIMÉ CHENAL ET RAYMOND VAUTHERIN, *Nouveau dictionnaire de patois valdôtain*, Centre d'études francoprovençales René Willien de Saint-Nicolas, 1997, p. 817.

<sup>6</sup> MAURICE CASANOVA, « Problèmes de définition dans un dictionnaire pluridialectal », dans *Les Vocabulaires nationaux suisses. Contributions à leur évaluation scientifique et culturelle* (4<sup>e</sup> Colloque de la Société suisse des sciences humaines, 1979), Fribourg, 1982, p. 179.

<sup>7</sup> Cf. *GPSR*, IV, p. 573.

<sup>8</sup> MAURICE CASANOVA, « Le langage des vigneron de Bevaix (Neuchâtel, Suisse) », dans *Travaux de linguistique et de littérature*, 15/1, 1977, p. 125.

<sup>9</sup> Cf. l'histoire de l'article *gazon* dans *GPSR*, VIII, p. 197.

<sup>10</sup> JEAN-PIERRE CHAMBON, « L'étude lexicographique des variétés géographiques du français de France : éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata », dans *Lalies, Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 17, Paris, 1997, pp. 22-24.

<sup>11</sup> *Ib.*, p. 8, note 2.

<sup>12</sup> *Ib.*, p. 23.

<sup>13</sup> J.-P. CHAMBON commet le même oubli dans une des études de son dernier ouvrage (*Études sur les régionalismes du français, en Auvergne et ailleurs*, Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, 13, 1999, p. 75), où, s'interrogeant sur le mot *coursière* (et accessoirement le mot *dressière*), il pense avoir obtenu une information scientifiquement suffisante sur la Suisse romande à partir des seuls « riches fichiers du Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel » (dont il ignore manifestement les limites), sans avoir songé à consulter (et exploiter) l'article *coursière* (et accessoirement l'article *dressière*) du *GPSR*.

<sup>14</sup> CHRISTIAN SCHMITT, « Frankophonie III. Regionale Varianten des Französischen in Europa II : c) Schweiz », dans *Lexikon der romanistischen Linguistik*, vol. V/1, Tübingen, 1990, pp. 726-732.

<sup>15</sup> WILLIAM PIERREHUMBERT, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, 1924.

<sup>16</sup> PIERRE KNECHT, « William Pierrehumbert, pionnier exemplaire de la lexicographie du français régional », dans *Actes du XX<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romanes* (Zurich 1992), vol. 4, Tübingen/Bâle 1993, pp. 175-188.

<sup>17</sup> *Op. cit.* (note 10), p. 13.

<sup>18</sup> Comme le reconnaissait P. Knecht lui-même en un précédent article, « Prolégomènes à une description du paysage linguistique neuchâtelois », dans *Musée neuchâtelois*, 1987, pp. 133-140.

<sup>19</sup> *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des vocabulaires francophones. Conçu et rédigé par André Thibault, sous la direction de Pierre Knecht, avec la collaboration de Gisèle Boeri et Simone Quenet*, Genève, 1997, 854 pp.

- <sup>20</sup> HERVÉ CHEVALLEY, *Compte rendu du Dictionnaire suisse romand*, dans *Vox romanica* 59, 2000, pp. 278-289.
- <sup>21</sup> GASTON TUAILLON, *Compte rendu de l'ALIFO*, dans *Revue de linguistique romane*, 38, 1974, p. 576.
- <sup>22</sup> Cf. note 10.
- <sup>23</sup> HERVÉ CHEVALLEY, « Le français local d'origine dialectale en Suisse romande », communication présentée lors du 3<sup>e</sup> *Colloque scientifique international de linguistique* du Centre de recherches et d'études rhénanes, Université de Haute-Alsace, Mulhouse, 24-25 novembre 1993, non parue pour cause de non publication des *Actes* de ce colloque. Il est d'ailleurs symptomatique que l'article de J.-P. Chambon renvoie à d'autres communications faites dans ce même cadre (comme étant « à paraître », et finalement non parues elles aussi pour la même raison) mais pas à celle-ci, qui est pourtant au cœur du sujet puisqu'elle traitait du difficile problème des rapports entre patois et français régional.
- <sup>24</sup> JEAN-PIERRE CHAMBON, « Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois : une illusion d'optique en lexicologie française historique ? », dans *Lalies, Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 17, Paris, 1997, pp. 33-53.
- <sup>25</sup> JEAN-PIERRE CHAMBON, « Variétés géographiques du français et " substrat dialectal ". L'exemple de Vinzelles (Puy-de Dôme) », dans *Études sur les régionalismes du français, en Auvergne et ailleurs*, Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, 13, 1999, pp. 11-70.
- <sup>26</sup> SIMONE ESCOFFIER, « Pour une étude systématique du français régional stéphanois », in *Études foréziennes* 5, 1972, p. 63.
- <sup>27</sup> GASTON TUAILLON, « Survivances du patois savoyard », in *Cahiers de civilisation alpine / Quaderni di civiltà alpina*, 1, 1983, p. 12.
- <sup>28</sup> ANNE-MARIE VURPAS, *Le parler lyonnais*, 1993 ; Jean-Baptiste Martin et Jean Pellet, *Les richesses du français régional. Mots du Nord-Dauphiné recueillis à Meyrieu-les Étangs*, 1989 ; Claudine Fréchet, *Le français parlé à Annonay (Ardèche)*, 1995.
- <sup>29</sup> *Op. cit.* (note 25), p. 14.
- <sup>30</sup> *Ib.*, p. 15.
- <sup>31</sup> *Ib.*, p. 65.
- <sup>32</sup> *Ib.*, p. 12.
- <sup>33</sup> Paul Zumthor, « Le langage parlé à Saint-Gingolph. Contribution à l'histoire des " français locaux " », dans *Annales valaisannes*, 37<sup>e</sup> année, 1962, pp. 205-264.
- <sup>34</sup> *Ib.*, pp. 217-218.
- <sup>35</sup> GASTON TUAILLON, « Réflexions sur le français régional », dans *Travaux de linguistique et de littérature*, 15/1 (Colloque de Dijon), 1977, p. 16.
- <sup>36</sup> Cf. note 23.
- <sup>37</sup> Il faut noter par ailleurs que le moindre degré d'adaptation formelle au code du français n'est pas un critère suffisant pour reconnaître les dialectalismes/localismes : la majorité des mots ayant ce statut dans le corpus de Vevey-Montreux ont une « physionomie » française irréprochable.
- <sup>38</sup> Sur le conseil d'ailleurs de J.-P. Chambon lui-même, lors de la discussion tenue à l'issue de ma communication au Colloque de Mulhouse (cf. note 23).
- <sup>39</sup> Cela met en évidence un aspect trop souvent négligé et que J.-P. Chambon (*op. cit.* [note 25], p. 58) a raison de relever, celui des représentations que se font les locuteurs (et surtout les bons témoins) des mots qu'ils utilisent.
- <sup>40</sup> LOUISE ODIN, *Glossaire du patois de Blonay*, réimpression de l'éd. de 1910, Animation culturelle Blonay, 1995, XIII + 715 p.
- <sup>41</sup> Cf. note 33.
- <sup>42</sup> ANDRES KRISTOL, « Dialectes, français régional et français " de référence " : une dynamique complexe », dans *Annales de l'Université de Neuchâtel*, 1994/95, pp. 230-241.
- <sup>43</sup> FRANÇOIS VOILLAT, « Aspects du français régional actuel », dans *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale (Neuchâtel 1969)*, Neuchâtel et Genève, 1971, p. 235.
- <sup>44</sup> ROSE-CLAIRE SCHÜLE, « Comment meurt un patois » avec rapport de Maurice Casanova, dans *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale (Neuchâtel 1969)*, Neuchâtel et

Genève, 1971, pp. 195-215.

<sup>45</sup> *Op. cit.* (note 43), *ib.*

<sup>46</sup> Cf. *GPSR*, VI, pp. 924-927.

<sup>47</sup> RENÉE CHANOUX, « Histoire du français dans le Val d'Aoste », dans *Le français en France et hors de France*, tome II (Actes du colloque sur les ethnies francophones, 1968), Nice, 1970, pp. 75-88.

<sup>48</sup> JEAN-PIERRE MARTIN, « Le français parlé en Vallée d'Aoste et sa situation linguistique par rapport à l'italien », dans *Le français hors de France* (Valdman éd.), Paris, 1979, pp. 277 et 282.

<sup>49</sup> JEAN-PIERRE MARTIN, *Description lexicale du français parlé en Vallée d'Aoste*, Aoste, 1984.

<sup>50</sup> SABINE CLAUDIA SCHULZ, *Mehrsprachigkeit im Aostatal*, Würzburg, 1995. Frank Jablonka, *Frankophonie als Mythos*, Wilhelmsfeld, 1997. Bernhard Pöll, *Französisch ausserhalb Frankreichs*, Tübingen, 1998. Frank Jablonka, « Le français régional valdôtain n'existe pas », communication présentée lors de la *Journée d'étude sur le français régional en zone francoprovençale* de l'Université de Lausanne, 24 novembre 2000. Il faut noter cependant que l'étude de Roland Bauer, *Sprachsoziologische Studien zur Mehrsprachigkeit im Aostatal*, Tübingen, 1999, échappe pour l'essentiel à cette critique.

<sup>51</sup> Cf. les études de ce dernier référencées dans la bibliographie de l'ouvrage de F. Jablonka (cf. note 50), pp. 344-345.

<sup>52</sup> Cf. le compte rendu de l'ouvrage, d'une grande et parfaitement justifiée sévérité, par Roland Bauer dans *Romanische Forschungen*, 112/III (2000).

<sup>53</sup> *Op. cit.* (note 25), p. 63.

<sup>54</sup> C'est ce qu'on lit dans PIERRE RÉZEAU, « Albert Dauzat et la variation géographique en français d'Auvergne et d'ailleurs », dans *Actes du colloque Albert Dauzat et le patrimoine linguistique auvergnat* (Thiers 1998), 2000, p. 114.

<sup>55</sup> À preuve la formulation (exacte) des phrases incriminées de S. Escoffier (cf. note 26) et G. Tuailon (cf. note 21).

<sup>56</sup> GASTON TUAILLON, « Réflexions sur le français régional », dans *Travaux de linguistique et de littérature*, 15/1 (Colloque de Dijon), 1977, p. 29.

<sup>57</sup> Cela devrait le mettre à l'abri des accusations portées par P. Rézeau (*op. cit.* [note 54], p. 115) contre " beaucoup de linguistes " qui ont, selon lui, « l'obsession, sinon la paresse, de l'étymologie par un " substrat dialectal ", presque toujours postulé mais rarement prouvé ». On doit déplorer à nouveau le ton adopté dans cette critique (ces linguistes « ont de la difficulté à lever les yeux vers un autre clocher que celui de leur périmètre d'observation »...) ainsi que le fait qu'elle s'en prend, une fois de plus, à G. Tuailon et, plus précisément (et injustement), à son ouvrage *Les régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois* (Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, 1), Paris, 1983.

<sup>58</sup> JEAN-CLAUDE BOULANGER, *Les français régionaux : observations sur les recherches actuelles*, Montréal, 1980, p. 25.

# Évolution du lexique dialectal ?

## Les *Relevés phonétiques* du GPSR et les *Tableaux phonétiques des parlers valdôtains* de Geuljans. Matériaux valdôtains inédits.

Federica Diémoz

### 1. Introduction

Les matériaux inédits font souvent l'objet de récits et de souvenirs où le mystère et l'incertitude règnent. Où sont-ils conservés ? Dans quel état sont-ils ? Pourquoi n'ont-ils pas été publiés ?

Dans cette contribution, je présenterai des matériaux valdôtains inédits que j'ai eu la possibilité de consulter au cours de ces derniers mois. Il s'agit d'une part des *Relevés phonétiques valdôtains* du *Glossaire des Patois de la Suisse Romande* (GPSR) conservés à Neuchâtel et d'autre part des *Tableaux phonétiques des parlers valdôtains* déposés au BREL à Aoste<sup>1</sup>.

L'idée de chercher et d'exploiter ces matériaux m'a été suggérée par une citation de H.-E. Keller qui dans un article de 1954, *Lexique des parlers valdôtains* (Orbis III), parle des matériaux qu'il a consultés pour la réalisation de son projet (études de Nigra, Merlo, ou les enquêtes de l'ALE, AIS, ALI) parmi lesquels les *Relevés phonétiques* du GPSR et il dit :



« En recueillant ainsi mes matériaux, je constatai qu'il était préférable de publier ce trésor lexicologique, avant de soumettre au monde savant une étude phonétique. Il s'agit d'une collection d'une richesse étonnante, et il serait regrettable de l'enfouir dans un traité de phonétique, où les lexicologues seraient obligés de faire de pénibles recherches pour y trouver certains vocables, qui offrent plus d'intérêt du point de vue sémantique que phonétique ».

(Keller 1956, p. 210)

C'est avec une profonde émotion que j'ai découvert les cahiers originaux qui contiennent des transcriptions d'enquêtes faites en Vallée d'Aoste il y a un siècle ! Les *Relevés phonétiques* ont été réalisés par les auteurs du GPSR, Jeanjaquet et Gauchat, en Vallée d'Aoste entre 1899 et 1905. Les rédacteurs du GPSR avaient décidé d'élargir aux régions limitrophes de la Suisse Romande ces enquêtes phonétiques, ce qui explique la présence de ces matériaux valdôtains dans les archives du GPSR à Neuchâtel.

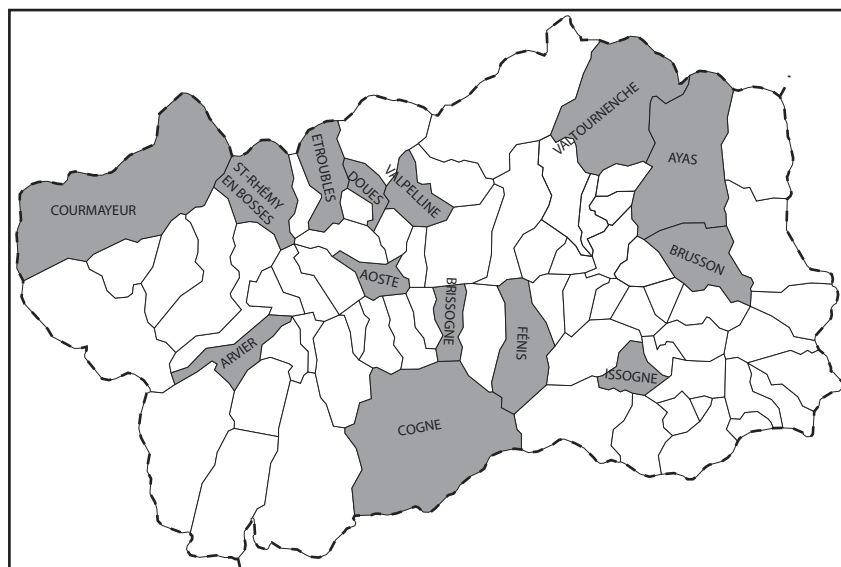
En ce qui concerne les autres matériaux dont il sera question, il s'agit d'enquêtes phonétiques faites par R. Geuljans, assistant de H.-E. Keller, vers les années 1970 dans plusieurs localités valdôtaines.

## 2. Présentation des matériaux

### 2.1. Relevés phonétiques du GPSR

C'est en 1899 que les auteurs du GPSR ont entrepris les premières enquêtes phonétiques en Vallée d'Aoste. Ils ont choisi les localités suivantes (cahier VII) : Saint-Rhémy, Etroubles, Brissogne, Brusson, Issogne, Aoste, Fénis. Ensuite, entre 1899 et 1901, ils ont enquêté à Arvier, Cogne, Courmayeur et Saint-Rhémy (cahier IX), en 1905 à Valpelline, Doues, Valtournenche (cahier X).

Nous avons aussi un cahier XI qui diffère des autres matériaux : en 1920 Jeanjaquet a passé les vacances d'été à Antagnod-Ayas et il a réalisé une enquête lexicale thématique.



Carte n° 1 : les points d'enquête des Relevés phonétiques du GPSR

2.2. Tableaux phonétiques des parlers valdôtains

D'autres enquêtes phonétiques ont été réalisées environ 70 années plus tard par Geuljans pour le projet des *Tableaux phonétiques des parlers valdôtains*.

Dans un article de 1974, le chercheur hollandais affirmait que :

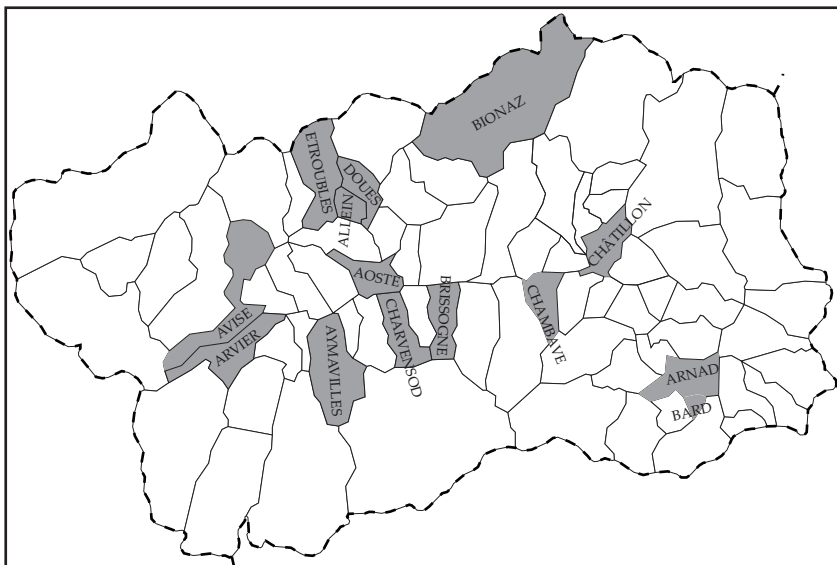
« Jusqu'ici nous avons effectué 45 enquêtes dans 43 communes. Ce qui nous reste à faire ce sont les communes dans les vallées latérales de la haute et de la basse vallée. [...] Je suis sûr que dans le réseau de plus ou moins 70 enquêtes pour la Vallée d'Aoste, il n'y a aucun phénomène qui nous échappe ».

(Geuljans 1974, pp. 73-74)

Actuellement, dans les archives du BREL, je n'ai trouvé que 18 cahiers manuscrits. Les autres enquêtes et les enregistrements se trouvent probablement dans d'autres archives valdôtaines, où ils attendent d'être redécouverts.

Geuljans a travaillé à Allein (1971)<sup>2</sup>, Aoste (1972), Aoste (Pont de Pierre) (1972), Arnad (1973), Arvier (Leverogno) (1974), Avise (1974), Aymavilles (1977), Bionaz (1971), Brissogne (1972), Chambave (1973), Charvensod (1972), Doues (1971), Etroubles (1971), Excenex (1971).

Quatre enquêtes ont été réalisées avec le même questionnaire par d'autres chercheurs : Ada a enquêté à Aymavilles et à Charvensod (1972) et Vautherin à Bard (1973). Pour l'enquête de Châtillon (1973), le nom de l'enquêteur n'apparaît pas. Les deux enquêtes enregistrées à Bard et à Châtillon n'ont pas été transcrites.



Carte n° 2 : les points d'enquête des Tableaux phonétiques de Geuljans



Ce qui est particulièrement intéressant pour nous, c'est le fait que les réseaux d'enquête des *Relevés phonétiques* du GPSR et des *Tableaux phonétiques* de Geuljans à notre disposition, se recoupent dans 5 localités, à savoir Aoste, Arvier, Brissogne, Doues et Etroubles. En principe, il devient ainsi possible de comparer les parlers correspondants, à 70 ans de différence.

### 3. Méthodologie d'enquête

#### 3.1. Les questionnaires

D'un point de vue méthodologique, nous avons relevé que les enquêtes du GPSR, au début du XX<sup>e</sup> siècle, ne sont pas homogènes : elles ont été réalisées à un moment où, dans l'histoire de la recherche, les progrès ont été rapides.

Les premiers relevés phonétiques qui datent de 1899 et 1901 (les 7 localités du cahier VII et deux enquêtes du cahier IX, Arvier et Courmayeur) reposent sur un questionnaire qui contenait une simple liste de mots et d'expressions comme *hiver, glace, février* ou *tonnerre*<sup>3</sup>.

La deuxième série d'enquêtes faites en 1905 à Valpelline, Doues et Valtournenche et en 1909 à Cogne est basée sur une succession de phrases simples : *Au mois de février il y a de la neige, de la glace ; il ne faut pas avoir peur du tonnerre ; je vais au marché chercher une pelle.*

Au cours de leur travail, les auteurs du GPSR se sont en effet aperçu de l'importance d'insérer les mots à étudier dans un contexte. Les petites phrases qu'ils ont formulées permettent de reconstituer une situation de vie habituelle, une conversation où les aspects de la spontanéité et du naturel de la langue peuvent jouer un rôle important et éviter une simple traduction.

Le questionnaire des *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* a été repris par d'autres linguistes parmi lesquels Geuljans, qui a utilisé exactement ce modèle de questionnaire pour réaliser *Les tableaux phonétiques des parlers valdôtains*. À ce sujet, Geuljans écrit :

« J'ai eu la chance de trouver un questionnaire établi à cet effet pour les patois de la Suisse romande : celui des Tableaux phonétiques des patois suisses romands par L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet. Je n'avais qu'à l'adapter par-ci par-là à la situation valdôtaine. J'ai ajouté une centaine de mots pour combler les lacunes là où le mot valdôtain ne correspondait pas au mot suisse-romand ».

(Geuljans 1974, p. 73)

2/6/05  
 Village de: Valpelline (Vallpellina)  
 fe de l'ann (fè) e fe  
 t'vial t'sa  
 wa wa lodro  
 l e o o e o  
 t'è t'è  
 de l'oa (d'è > à) fè  
 seiro seiro  
 h à  
 tardif, kodye  
 l e jami (-è)  
 wira - wira wira m trua  
 yar ya  
 y ley ave  
 fashia  
 de rora id  
 farave id  
 fèid fèid  
 la matoye matoye la matoye  
 l in fèid fèid  
 fèid fèid  
 la drale la drale  
 l e fèid  
 de jorjor de jorjor  
 li l'ave li l'ave (s)  
 fèid la drale fèid la drale

Illustration n° 3 :  
 page des Relevés phonétiques  
 du GPSR transcrite par Jeanjaquet

Enquêteur: f Sujet: Leby

Nom du lieu: \_\_\_\_\_ (fr.)

en patois: de dús

Nom de la fraction: plé valls (fr.)

en patois:

Les habitants: Doyá

Surnom des habitants: doyá pãnsá

(1) Il fait (2) chaud (3) aujourd'hui. (4) C'est (5) un  
wa fê tsã wa l e au

bon (6) temps, (7) une (8) bonne (9) saison. (10) Il pleu  
bon t p b i bo wa sèy zã i plu

(11) chaque (12) jour. (13) Hier, (14) il y avait  
tswa la drã ya i nax

(15) peu de (16) rosée. (17) Il faisait (18) froid.  
puka ds Rãzã i fãzã frãt

(19) La matinée (la journée) (20) était (21) froide.  
la matiã nãvãyã liyã frãyãt . frãyãt

Illustration n° 4 : page des Tableaux phonétiques des parlers valdôtains

Väpeloinen  
 Village de: Valfillinen <sup>dois</sup> <sup>dois</sup>  
 fe trät trät<sup>t</sup>  
 wa  
 le äö bö  
 tē tē<sup>ä</sup>  
<sup>résumé</sup>  
 le <sup>ä</sup> <sup>lōa</sup>  
 sey zō w  
 l'ä kösdya (turinj)  
 (veggiva) un: väggä  
 le jamé väggä  
 yä yä<sup>z</sup>  
 ley ve paxa  
 de rozō rozō  
 fozāve  
 frēt fa  
 = matō(w)  
 la matäyō löz mäzä  
 fräydō  
 le matēyē<sup>ä</sup> eay<sup>ä</sup>  
 lö: fräydō<sup>ä</sup>  
 le dzälw  
 le dājō.zäza  
 le dzälw<sup>ä</sup>  
 lö: äz<sup>ä</sup>  
 i pläit pläit<sup>ä</sup>  
 tjwff le dzōr tjwe  
 dzō<sup>ä</sup>

Illustration n° 5 :  
 page des Relevés phonétiques  
 du GPSR transcrite par Gauchat

### 3.2. *Les témoins*

Pour ce qui est des témoins choisis pour ces enquêtes, les auteurs du GPSR ont interviewé un témoin pour chaque localité ; en principe il y avait deux rédacteurs du Glossaire qui transcrivaient indépendamment les mots prononcés par le témoin. En réalité, en ce qui concerne les matériaux valdôtains, la plupart des enquêtes ont été réalisées par Jeanjaquet seul. Ce n'est que pour les enquêtes de Valpelline, Doues et Valtournenche que j'ai trouvé les deux versions des transcriptions, de la main de Jeanjaquet et de Gauchat.

Pour les *Tableaux phonétiques*, Geuljans a choisi deux témoins pour chaque point d'enquête, un témoin masculin et un témoin féminin, il désigne les deux réponses par T1 et T2. En outre, deux observateurs transcrivaient les mots patois, et toutes les interviews ont été enregistrées sur bande magnétique.

## 4. Analyse lexicale

Etant donné que toutes les enquêtes que je viens d'évoquer ont été entreprises dans une optique phonétique, la question qui se pose est de savoir si ces matériaux phonétiques permettent une analyse lexicale.

Je pense qu'une première réponse à cette questions est fournie par l'introduction des *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* où Gauchat dit, en parlant de termes tels que *fille, paille, enfant, coucher, fromage* :

« ... nous ne regrettons pas qu'ils soient là pour témoigner de l'extrême variété lexicologique des patois romands. C'est un de leurs caractères saillants et notre ouvrage, tout dédié qu'il est à la phonétique, ne peut que gagner à la présence de ces mots. Il est curieux de voir un seul village valaisan maintenir donner, tandis que les soixante et un autres points l'ont remplacé par *bailler* ; on peut faire des réflexions utiles sur le renouvellement du lexique, en apercevant le remplacement de la lune par la belle, également dans une seule localité du Jura ».

(L. Gauchat / J. Jeanjaquet / E. Tappolet 1925, p. VII)

Nous retiendrons donc que malgré leur titre, les enquêtes « phonétiques » de Gauchat et Jeanjaquet n'ont jamais négligé l'information lexicale, tout au contraire. Il semble ainsi tout à fait légitime d'exploiter ces matériaux d'un point de vue lexical.

Quels sont les problèmes méthodologiques qui se posent dans le cadre de cette analyse ?

Un premier problème est celui de la **langue de départ**, la langue utilisée pour l'enquête. Pour les enquêtes du GPSR, la langue véhiculaire était le français. La question est donc de savoir si ce choix a pu influencer les réponses des témoins. Quel est le risque de trouver des formes lexicales influencées par la langue française ?

Pour ce qui est des *Tableaux phonétiques* de Geuljans, le questionnaire est également formulé en français, mais j'ai trouvé des notes, des remarques écrites aussi en italien. Quelle langue Geuljans a-t-il utilisée au cours de l'interview ? C'est ici que se situerait l'utilité de retrouver les enregistrements des enquêtes.

Un autre phénomène dont on doit tenir compte est la **synonymie** : est-ce que les enquêteurs n'ont gardé que la forme lexicale qui les intéressait d'un point de vue phonétique ou ont-ils noté les différentes formes, réalisations possibles ?

À cet égard, il est absolument remarquable à quel point Jeanjaquet, Gauchat et ensuite Geuljans, tout en gardant bien à l'esprit le but phonétique de leur recherche, sont allés au delà de leurs objectifs et ont transcrit les différentes formes. Constamment, ils ont ajouté des commentaires et des notes qui sont enrichissants d'un point de vue lexical et sémantique. Le tableau n° 6 montre que pour le terme *vent* nous avons les deux formes [uwa] et [vẽ].

Tableau n° 6 : **Il fait du vent < ventu (aura)** <sup>4</sup>

<i>Relevés phonétiques</i> du GPSR	<i>Tableaux phonétiques</i> <i>des parlers valdôtains</i>
<i>Cahier VII (1899)</i> Saint-Rhémy : vẽ Etroubles : ua (fort) Brissogne : ua Brusson : vẽ Issogne : ura Aoste : vẽ Féris : ven	Allein : 'uwa Aoste : ura Aoste (Pont de Pierre) : 'uwa Arnad : ven - owa Arvier : 'uvra Avisse : 'ura Aymavilles (Ada) : 'uva Aymavilles (Geuljans) : 'uvwa Bionaz : 'vãŋ - 'uva vẽã Brissogne : 'uva Chambave : du vẽŋ də dez'ot - l owa də damõŋ Charvensod (Ada et Geuljans) : 'uwa - 'uva Doues : 'uwa Etroubles : 'uva Excenex : 'uwa
<i>Cahier IX (1899-1901)</i> Arvier : 'ura (vẽ) Courmayeur : 'ura Cogne : urha, vẽã (vieux)	
<i>Cahier X (1905)</i> Valpelline (Jeanjaquet) : uva, vẽã (petit vent) Doues (Jeanjaquet) : 'uwa, vẽã Valpelline et Doues (Gauchat) : uva, lo ven Valtournenche (Jeanjaquet) : vẽã Valtournenche (Gauchat) : vẽã	

Un autre exemple intéressant, ce sont les verbes *dormir* et *aller se coucher*. Dans le questionnaire, on trouve ces deux formes rapprochées, probablement pour que le témoin fasse une distinction sémantique et lexicale entre les deux termes : *elle dort déjà quand vous venez vous coucher*. Les tableaux n° 7 et n° 8 illustrent les résultats :

Tableau n° 7 : Elle **dort** déjà

<i>Relevés phonétiques du GPSR</i>	<i>Tableaux phonétiques des parlers valdôtains</i>
<p><i>Cahier VII (1899)</i>                      Saint-Rhémy : dr'umə                      Etroubles : dr'umə                      Brissogne : dr'umə                      Brusson : dər                      Issogne : d'orme                      Aoste : dr'umə                      Fénis : dr'ume</p> <p><i>Cahier IX (1899-1901)</i>                      Arvier : dr'umə                      Courmayeur : dr'ume                      Cogné : dr'umə</p> <p><i>Cahier X (1905)</i>                      Valpelline et Doues (Jeanjaquet) : dr'ume                      Valpelline et Doues (Gauchet) : dr'ume                      Valtournenche (Jeanjaquet et Gauchet) : dr'o</p>	Allein : dr'umə Aoste : dr'umə Aoste (Pont de Pierre) : dr'umə Arnad : dər Arvier : dr'umə Avise : dr'umə Aymavilles (Ada et Geuljans) : dr'imə Bionaz : dr'ymə Brissogne : dr'umə Chambave : dəl Charvensod (Ada et Geuljans) : dr'imə Doues : dr'imə Etroubles : dr'umə Excenex : dr'imə

 Tableau n° 8 : quand vous venez vous **coucher** < **collocare**

<i>Relevés phonétiques du GPSR</i>	<i>Tableaux phonétiques des parlers valdôtains</i>
<p><i>Cahier VII (1899)</i>                      Saint-Rhémy : kutf'i                      Etroubles : kautf'e                      Brissogne : kautf'i                      Brusson : kutf'e                      Issogne : kuts'ij                      Aoste : kuts'e                      Fénis : kuts'i</p> <p><i>Cahier IX (1899-1901)</i>                      Cogné : kuts'i</p> <p><i>Cahier X (1905)</i>                      Valpelline (Jeanjaquet) : drum'i                      Valpelline (Gauchet) : drom'i, kuts'e                      Doues (Jeanjaquet) : kautf'e                      Doues (Gauchet) : kautf'i                      Valtournenche (Jeanjaquet et Gauchet) : kuts'e</p>	Allein : vo əla kawtf'e Aoste : vozatrə əl'adə drum'i - vo kutf'e Aoste (Pont de Pierre) : vo vəp'adə kuts'e Arnad : əl'adə kuts'i vo Arvier : vɛp'adə vo kutf'e Avise : əl'adə voz ə kutf'e Aymavilles (Ada) : kutf'e Aymavilles (Geuljans) : vende vo kutf'e - vinde drɛm'i Bionaz : vɛp'adə kawts'e - tawl'e Brissogne : əl'adə drum'e Chambave : vij dɔlm'i Charvensod : vij'adə a drim'e Doues : (vo kawta də pwi) vɛp'adə pwe vo kawtf'i Etroubles : vo əl'adə vo kawtf'i Excenex : vɛp'adə kawtf'e - drɛm'i

Au début du siècle, la distinction entre *dormir* et *se coucher* était nette : [drumə] et [kutʃ'i]. Seulement à Valpelline on a aussi la forme [drum'i] pour *se coucher*. 70 ans plus tard on remarque que pour *se coucher* on a différentes réalisations : non seulement [kawtʃ'e] mais aussi [drum'i], [tawl'e].

## 5. Comparaison des matériaux et classification

Si l'intérêt lexical de ces matériaux « phonétiques » ne peut donc faire aucun doute, le fait que Geuljans ait utilisé le même questionnaire que Gauchat et Jeanjaquet, 70 ans plus tard, nous permet d'approfondir l'étude dans deux optiques complémentaires : la variété lexicale, et l'évolution et le renouvellement du lexique au cours de cette période.

En ce qui concerne le premier point, le tableau n° 9 illustre les résultats d'un exemple significatif : ce sont les expressions qui désignent l'*œuf*. Le *Nouveau dictionnaire de patois valdôtain* de Chenal/Vautherin (1997) indique *u* et *coquin* pour *œuf* et précise que *coquin* est un terme enfantin qui, dans certains endroits, est aussi employé par les adultes. Les matériaux de Janjaquet, Gauchat et Geuljans permettent d'y voir plus clair d'un point de vue géolinguistique :

Tableau n° 9 : J'ai mangé (du pain, du miel) un œuf < ovu

Relevés phonétiques du GPSR	Tableaux phonétiques des parlers valdôtains
<p><i>Cahier VII (1899)</i>                      Saint-Rhémy : u (kokə)                      Etroubles : ut                      Brissogne : u                      Brusson : kokʃ Ayas ue                      Issogne : u                      Aoste : ut                      Fénis : uk</p> <p><i>Cahier IX (1899-1901)</i>                      Arvier : u                      Courmayeur : u                      Cogne : ou</p> <p><i>Cahier X (1905)</i>                      Valpelline (Jeanjaquet) : u ou kokʃ (enfantin)                      Doues : kutjəʃ                      Valpelline (Gauchat) : u (kokjʃ)                      Doues : kutjɛ                      Valtournenche (Jeanjaquet et Gauchat) : u</p>	<p>Allein : kœlœŋ (vrai patois) u                      Aoste : ən ut                      Aoste (Pont de Pierre) : u                      Arnad : -                      Arvier : u                      Avise : u                      Aymavilles : u                      Bard : -                      Bionaz : u                      Brissogne : u                      Chambave : u                      Charvensod : u                      Châtillon : -                      Doues : kukjœŋ                      Etroubles : kœlœŋ                      Excenex : u</p>



Dans certaines localités (Allein, Doues, Etroubles), le terme [kukjœ] ne porte aucune connotation, tandis que à Valpelline [kok'ɔ] relève du registre enfantin.

En ce qui concerne la variation du lexique en diachronie, il faut dire que le lexique utilisé dans les questionnaires est un lexique de base, (assez) conservateur : dans toutes les langues *il fait chaud* ou *il fait froid* ne sont pas des expressions susceptibles de changer rapidement. On trouve pourtant aussi des mots qui ont pu évoluer ou être adaptés selon la période et le contexte.

Le tableau n° 10 montre les différents mots choisis pour la notion de *chambre* :

Tableau n° 10 : Il ferme la fenêtre de la **chambre < pe(n)sile**

<i>Relevés phonétiques</i> du GPSR	<i>Tableaux phonétiques</i> <i>des parlers valdôtains</i>
<p><i>Cahier VII (1899)</i>                      Saint-Rhémy : (ts'ãmbra) p'ɛlo                      Etroubles : ts'ãmbra, p'ɛlu                      Brissogne : p'ɛlu, ts'ãmbra                      Brusson : p'ɛlo, tʃ'ãmbra                      Issogne : p'ejo                      Aoste : p'ɛlo, ts'ãmbra                      Fénis : p'i'lo, ts'ãbra</p> <p><i>Cahier IX (1899-1901)</i>                      Arvier : p'ɛlo, ts'ãmbra, mɛiz'ɔ, (cuisine)                      Courmayeur : p'ɛlo, ts'ãmbra                      Cogne : ts'ãmbra ?<sup>5</sup>, (sala) pour                      provisions, p'ɛlo en bas</p> <p><i>Cahier X (1905)</i>                      Valpelline (Jeanjaquet et Gauchat) :                      ts'ãmbra, p'ɛlo                      Doues (Jeanjaquet et Gauchat) : p'ɛlo                      Valtournenche (Jeanjaquet) : p'ɛlo, mɛiz'ɔ                      Valtournenche (Gauchat) : p'ɛlo</p>	<p>Allein : ts'ãmbra                      Aoste : tʃ'ãmbra                      Aoste (Pont de Pierre) : -                      Arnad : ts'ãŋbra                      Arvier : ts'ãmbra                      Avise : ts'ãmbra                      Aymavilles (Ada et Geuljans) : ts'ãmbra                      Bionaz : ts'ãmbra                      Brissogne : ts'ãmbra                      Chambave : ts'ãmbra                      Charvensod (Ada et Geuljans) : ts'ãmbra                      Doues : ts'ãmbra                      Etroubles : ts'ãmbra                      Excenex : ts'ãmbra</p>

L'évolution culturelle a entraîné une évolution lexicale: le terme [p'ɛlo] qui au début du siècle était très employé, disparaît vers les années 1970 et il est remplacé par [ts'ãmbra]. Il est intéressant d'observer les formes lexicales qui sont fournies à Cogne où on a trois termes : [ts'ãmbra], [s'ala], [p'ɛlo], avec des précisions sémantiques correspondantes.

On peut également observer un exemple de renouvellement lexical qui s'est produit au cours de ce siècle pour la notion de *grenier*. Si au début du siècle on a presque partout la forme patoise [grãni] pour nommer l'endroit où on rentre les céréales, vers les années 1970 on utilise différents termes tels que *plancher*, *fénil*

pour nommer ce même endroit. La disparition de la céréaliculture entraîne une confusion lexicale inévitable. Le tableau n° 11 illustre les résultats :

Tableau n° 11 : le **grenier** < **granariu**

<i>Relevés phonétiques</i> du GPSR	<i>Tableaux phonétiques</i> <i>des parlers valdôtains</i>
<i>Cahier VII (1899)</i> Saint-Rhémy : grən'i Etroubles : grən'e Brissogne : grən'i Brusson : gran'i Issogne : gran'ij, rakart Aoste : grən'i, kyve Fénis : gran'i	Allein : gr'ädzə - trap'ei Aoste : galət'as Aoste (Pont de Pierre) : græn'e Arnad : dzərb'i Arvier : paλ'e - gran'i Avisé : gr'ändzə Aymavilles (Geuljans) : tʃwelə - plantʃ'e (où l'on met la paille etc. sous le ? <sup>6</sup> ) Aymavilles (Ada) : plāntʃ'i - tʃwiłə Bionaz : grən'e Brissogne : paλ'œ - səl'än Chambave : grən'i Charvensod (Ada et Geuljans) : səl'ä Doues : səl'än Etroubles : thap'ei - grən'i Excenex : græn'e
<i>Cahier IX (1899-1901)</i> Arvier : (gr'ädzə rare) paλ'œr Courmayeur : gr'ädze, səl'ä də la paλ Cogne : gr'endzi	
<i>Cahier X (1905)</i> Valpelline et Doues (Jeanjaquet et Gauchat) : grən'i Valtournenche (Jeanjaquet et Gauchat) : grən'e	

## 6. Conclusion

J'espère que ces quelques exemples montrés ont permis de découvrir ou de redécouvrir ces précieux matériaux inédits qui risquent d'être oubliés dans des armoires... Ce serait dommage de ne pas utiliser ces richesses ! Evidemment, mon souhait serait de retrouver également les enregistrements et tous les cahiers de l'étude de Geuljans. Dans son ensemble, ce corpus doit représenter toute la variété et la richesse des patois valdôtains.

## Notes

<sup>1</sup> Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur H. Chevalley, rédacteur en chef adjoint du GPSR, qui m'a parlé de ces matériaux valdôtains et qui m'a invitée à les consulter, et Monsieur S. Favre, directeur du BREL, qui m'a montré et mis à disposition les Tableaux phonétiques de Geuljans.

<sup>2</sup> Entre parenthèses l'année de l'enquête.

<sup>3</sup> Pour Saint-Rhémy nous n'avons que des conjugaisons verbales.

<sup>4</sup> J'ai transcrit toutes les formes phonétiques en utilisant l'A.P.I.

<sup>5</sup> Le point d'interrogation indique que je n'ai pas pu déchiffrer le commentaire ajouté par l'enquêteur.

<sup>6</sup> Cf. note n° 5.

## Bibliographie

- CHENAL Aimé - VAUTHERIN Raymond, *Nouveau dictionnaire de patois valdôtain*, Quart (Val d'Aoste), Musumeci Editeur, 1997.
- GAUCHAT Louis - JEANJAQUET Jules - TAPPOLET Ernest, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel, Imprimerie Paul Attinger, 1925.
- GEULJANS Robert, « Les tableaux phonétiques des parlers valdôtains (TPV) », *Le Flambeau* 3, 1974, pp. 71-80.
- KELLER H.-E., « Lexique des parlers valdôtains », *Orbis III*, 1954, p. 210.
- Relevés phonétiques valdôtains*, cahiers manuscrits, déposés au GPSR (Neuchâtel).
- Tableaux phonétiques des parlers valdôtains*, cahiers manuscrits, déposés au BREL (Aoste).

# Lessicografia: problemi vecchi, problemi nuovi

Tullio Telmon

*Ad Alfonso Sella, un amico  
che resterà sempre vivo nei miei affetti*

Tra le numerose branche e discipline della linguistica, la lessicografia non è certo delle più «alla moda», né delle più apprezzate tra gli addetti ai lavori. Sarà forse perché, apparentemente, essa non comporta uno sforzo di teorizzazione «generale», ma tende piuttosto a calarsi nel lavoro concreto, un po' umile, della realizzazione vocabolaristica; o sarà forse perché il linguista sa bene quale enorme fatica costi una di queste realizzazioni, e quanto essa risulti, alla fine, sproporzionata all'infinita pazienza che ha dovuto comportare. Oppure, sarà perché il linguista stesso, che ha magari una certa idea di quello che dovrebbe essere il «vocabolario perfetto», sa benissimo che la sua attuazione è sempre impari a tale idea; sta di fatto che, fatte le debite eccezioni, è raro il caso in cui il profes-

sionista della ricerca linguistica si sia confrontato con il tentativo di portare a compimento un vocabolario. Ci sono, come si diceva, le eccezioni: il recente *Dizionario italiano* di Tullio De Mauro (Paravia, Torino 2000) ne è un bell'esempio.



Se questo è vero nel campo della lessicografia monolingue dedicata alle grandi lingue di cultura, lo è tanto di più nel campo della lessicografia dialettale. Anche qui, naturalmente, non mancano le eccezioni<sup>1</sup>; né mancano i casi di generoso impegno personale in opere che tuttavia continuano ad attendere una uscita pubblica: l'esempio più straordinario è forse, in questo senso, quello di Corrado Grassi,

che dopo avere dedicato – in una bellissima solidarietà scientifica con Alfonso Sella – lunghi anni di impegno per il completamento e il perfezionamento delle migliaia e migliaia di schede del *Vocabolario delle Parlate Biellesi* iniziato da Massimo Sella nella prima metà del secolo scorso, pur dovendosi arrendere di fronte alle difficoltà per ora insormontabili legate alla pubblicazione, non si è tuttavia perso d'animo, ed ha osato lanciarsi in una nuova impresa ponendosi a capo del gruppo di appassionati che stanno tentando di dare compimento al *Vocabolario di Montagne* di Giovanella. Ma si tratta, dobbiamo ammetterlo, di eccezioni: la regola è che, nel campo della lessicografia dialettale, la produzione vocabolaristica è opera nella quasi totalità dei casi, di dilettanti appassionati e non di dialettologi «di mestiere».

Prima di ritornare, tra pochissimo, su questo fatto e sulle sue conseguenze, devo ancora aggiungere che la necessità di coltivare la lessicografia; di trovare per essa delle fondamenta teoriche e metodologiche forti; di fornire indicazioni per la risoluzione dei difficili problemi tipologici e linguistici che essa di continuo ripropone, è sentita in realtà in modo molto acuto anche dalla comunità scientifica dei linguisti. Per averne un'idea, basti pensare ad un curioso episodio: nell'ottobre 1995 (dunque: nello stesso mese dello stesso anno!), mentre la «Real Academia Galega», in collaborazione con il «Centro de Investigacións lingüísticas e literarias Ramón Piñeiro», organizzava a Santiago de Compostela e alla Coruña nei giorni dal 9 all'11 un «Simposio de Lexicografía actual: Elaboración de Dicionarios»<sup>2</sup>, in Italia la «Società Italiana di Glottologia» dedicava a sua volta (a Chieti e a Pescara, nei giorni immediatamente successivi dal 12 al 14), il proprio Convegno annuale allo stesso tema<sup>3</sup>.

E veniamo allora ai vocabolari dialettali. Si diceva poco sopra che si tratta, nella quasi totalità dei casi, di opere amatoriali, prodotte da appassionati di cultura e formazione spesso assai lontane dalla sfera linguistica. È questa, si badi bene, una costante della lessicografia dialettale, che accomuna le due principali tradizioni vocabolaristiche: quella «storica» (ottocentesca e pre-ottocentesca), il cui intento principale consisteva nel condurre delle comunità ancora prevalentemente dialettofone al buon uso della lingua italiana o di quella francese, e quella «moderna», i cui intenti sono invece prevalentemente documentaristici, quando non addirittura di ricerca quasi archeologica. Ed è forse questa la ragione per cui l'addetto ai lavori, il dialettologo, tende spesso a guardare con qualche sospetto queste opere: da un punto di vista strettamente e tecnicamente lessicografico, infatti, ben raramente questi vocabolari giungono ad appagare le sue esigenze. Il più delle volte, è l'apparato esemplificativo ad essere carente, con il risultato che manca la possibilità di conoscere gli aspetti della contestualizzazione delle parole esaminate; molto spesso, inoltre, è assente la capacità di analizzare, della parola, la molteplicità delle accezioni; le omonimie sono talvolta trattate in modo improprio, mancando la capacità di distinguere tra ciò che può attribuirsi, di una parola, all'uso metaforico o all'allargamento semantico verso nuove accezioni e ciò che invece deve essere attribuito ad una diversa origine o a una diversa storia lessicale; dal punto di vista etnolinguistico, sono

rarissimi i casi di aperture verso l'enciclopedia dei saperi popolari e della cultura materiale, mentre troppo spesso il dizionario si limita a liste di corrispondenze tra parola dialettale e parola «in lingua» (sia essa italiana o francese, a seconda di dove viene elaborato il dizionario stesso). L'uso, poi, di una lingua di traduzione, sortisce in molti casi l'effetto di «punire» l'apparato esplicativo e descrittivo e di inibire la ricerca dei sinonimi e dei quasi sinonimi interni al sistema dialettale del quale si intende operare la rappresentazione lessicale. Non parlo qui, perché al contrario di molti colleghi dialettologi la cosa non mi pare che rivesta un'importanza capitale, dell'approssimazione con la quale viene realizzata la rappresentazione fonetica; sono semmai più gravi i casi, tutt'altro che infrequenti, di incoerenza interna nella rappresentazione fonetica stessa. Se si aggiunge che manca, nella quasi totalità dei casi, ogni consapevolezza della variazione interna sia in senso diafasico che diastratico e diacronico<sup>4</sup>, si capisce abbastanza agevolmente perché questo genere di lavoro sia in certo qual modo «snobbato» dal linguista.

Si tratta comunque di un atteggiamento non soltanto ingeneroso, ma soprattutto autolesionista: se si pensa che la maggior parte dei vocabolari dialettali sono frutto dell'attività *meritorissima* di dilettanti che si pongono, nei confronti delle comunità linguistiche dalle quali provengono, in una posizione si direbbe quasi di «campioni» e che tentano per conseguenza di trasmettere un sapere linguistico della cui importanza si rendono conto e su cui si sforzano di rendere esplicita quella riflessione linguistica che traduce ciò che Terracini chiamerebbe il «sentimento» dei parlanti; se, ripeto, si pensa a tutto ciò, allora qualsiasi atteggiamento supercilioso, sprezzante o anche eccessivamente severo diventa assurdo. Anche il più umile dei vocabolari dialettali, anche quello che viene prodotto, come purtroppo accade ancora molto spesso, operando un banale tentativo di traduzione sistematica e puntuale delle voci del vocabolario italiano o francese, deve essere visto come «documento» di una consapevolezza differenziante, come una testimonianza dell'autoriconoscimento di una comunità linguistica che vede se stessa come diversa da ogni altra: in ciò coincidendo perfettamente, si noti bene, con le premesse teoriche che muovono l'azione del dialettologo stesso, che per l'appunto è tale in quanto osserva il fenomeno linguistico *sub specie varietatis*.

Tutti questi sono problemi vecchi. Ma sono anche problemi attuali, come dimostrano le due giornate che tutti insieme abbiamo dedicato a discutere di questioni lessicografiche: che si trattasse infatti di rivisitare le produzioni vocabolaristiche di autori del passato, come ha fatto Alexis Bétemps rispolverando il manoscritto inedito del *Dictionnaire du patois de Montjovet* di Félicien Gamba, o che si trattasse di fornire una visione globale dei vocabolari di un intero territorio, come ha invece fatto con felice sintesi Rose-Claire Schüle per il Vallese, si finiva inevitabilmente e costantemente per ribadire una serie di problemi che continuano a complicare il lavoro del lessicografo: le distinzioni tra semplici indici di parole, liste di parole, lessici, glossari e vocabolari, da un lato; le distinzioni tra vocabolari ed atlanti, dall'altro (importanti a questo

proposito le osservazioni di Gunhild Hoyer, in quanto fondate sull'importante distinzione tra la funzione onomasiologica che è propria degli atlanti e la funzione complessa – onomasiologica e semasiologica al tempo stesso – dei vocabolari). Un altro cruciale problema della lessicografia dialettale è quello dei rapporti tra punto ed area e, per conseguenza, tra il vocabolario di un singolo dialetto e il vocabolario di area. Ovvio che quest'ultimo ponga al suo autore o ai suoi autori una serie di questioni, anche materiali, di grande complessità: a partire dal problema delle varianti fonetiche da attribuire a singole località dell'area, per venire alle sfumature di significato differenziate, in misura maggiore o minore, nelle diverse varietà locali. I quattro grandi Dizionari della Svizzera<sup>5</sup> hanno affrontato e risolto in modi parzialmente diversi ma tutti sostanzialmente soddisfacenti queste questioni, e si pongono dunque come importanti modelli metodologici per ogni altra impresa consimile.

Molte delle discussioni, che tuttavia in questa sede preferisco preterire, sono state accentrate sui problemi di grafia. Come ho già avuto modo di accennare, la mia posizione è forse un po' eretica in questo campo, ma sta di fatto che, trattandosi di lessicografia e non di fonetica, la mia convinzione resta fermamente quella che, se qualcuno<sup>6</sup> decide di realizzare un vocabolario dialettale, è dovere del dialettologo operare in ogni modo per rafforzare questa sua decisione, e non di raffreddarla opponendogli delle difficoltà di ordine fonetico che assai difficilmente riusciranno a convincerlo. La scrittura è, come si sa, uno strumento. Non certamente il fine del lavoro del lessicografo.

Ma la parte più cospicua delle interessantissime comunicazioni si è concentrata, come era inevitabile e auspicabile, sulle scelte inerenti i contenuti delle «voci» lessicali.

Una particolare pregnanza teorica ha avuto la comunicazione di Peter Zürrer, che ha discusso con grande competenza dell'opportunità che la fraseologia entri a pieno titolo nel vocabolario e del modo per risolvere i problemi legati alla collocazione delle cosiddette «frasi fatte» o «modi di dire»: egli propone l'individuazione di «frasemi» e, al loro interno, di «teste» del frasema (che potrebbero trovare la loro collocazione alfabetica): resta tuttavia aperto il problema della eventuale non coincidenza tra posizione rematica e posizione tematica della testa del frasema. Che la questione della fraseologia sia particolarmente importante è poi dimostrato dal fatto che anche una larga parte della comunicazione di Monica Cini portasse su questo stesso argomento: se si vuole innovare in lessicografia dialettale – questa la tesi di fondo – non si tratta tanto di passare all'uso dello strumento informatico, quanto di portare nell'allestimento del vocabolario degli elementi troppo trascurati, quali l'attenzione per le funzioni pragmatiche della parola, l'apporto contestualizzante (e al tempo stesso enciclopedizzante) degli etnotesti e, per l'appunto, una attenzione maggiore per il ruolo relativamente autonomo che la fraseologia ha all'interno del sistema linguistico.

Eric Fluckiger, dal canto suo, nel parlare delle inchieste svolte per il *Glossaire des Patois de la Suisse romande*, ha posto in rilievo quello che ha voluto chiamare «*le piège du calque*»: una trappola non particolarmente pericolosa, a mio avviso, se si accetta il principio che anche il dialetto, come qualsiasi lingua, non deve essere colto dal lessicografo soltanto nei suoi aspetti statici o arcaici, ma anche nei suoi aspetti di dinamismo (non a caso, anche il regionalismo – inteso come adattamento del termine in lingua al dialetto locale così come, al contrario, l’adattamento del termine dialettale alla lingua di cultura – deve trovare accoglienza nello strumento lessicografico).

Nel parlare del lessico della parlata vallese di Savièse, Nicola Bretz ha invece osservato come molto spesso i vocabolari trascurino di inserire nei propri *corpora* gli antroponimi. Osservazione giustissima, che non posso che condividere; anzi, aggiungerei la necessità, se si vuole raggiungere il risultato di rappresentare attraverso il vocabolario dialettale una sorta di spaccato dell’enciclopedia popolare, di inserire, accanto agli antroponimi, anche gli altri settori dell’onomastica, dai prenomi (interessante potrebbe rivelarsi, ad es., l’osservazione delle ricorrenze di taluni prenomi, sia all’interno di singole famiglie, sia all’interno della comunità tutt’intera) ai soprannomi (e di qui agli etnonimi e ai rispettivi blasoni popolari), fino, naturalmente, ai toponimi.

I rapporti tra significanti e significati e i problemi di carattere etimologico hanno invece costituito la tematica affrontata da Gaston Tuaille. Nell’analizzare da par suo le questioni di geografia fonetica e prosodica che consentono, ad esempio, di correttamente collocare i rapporti tra forme in [ -v- ] e forme in [ -g- ] in coppie come *brenva* vs *brenga* (seriali rispetto a coppie quali *lenga* (Valli di Lanzo), opposto a *leinva* (Tignes), Tuaille ha ricostruito le aree e i rapporti reciproci tra i tipi lessicali <larice>, <meleze>, <brenva> e <bletoun>, cogliendo l’occasione per stabilire una bella tipologia degli esiti dei proparossitoni latini: rimasti tali in italiano (*làrice*), divenuti parossitoni per la perdita della sillaba finale nelle parlate galloitaliche, in friulano, in parte del retoromanzo e in parte dell’Alta Provenza (*làris* < LARICEM ; Digne *méle* < \*MELICEM ) ; divenuto parossitono, a sua volta, per la caduta della sillaba postonica in Valle d’Aosta, nel Vallese, in parte del retoromanzo (*làrge*, *làrze*, ecc.; Briançon e Alpi provenzalesgianti piemontesi *mélze*, *mèrze*, ecc.); divenuto, infine parossitono per spostamento di accento senza caduta di sillabe nelle parlate d’oïl attestate dai dizionari francesi dei secoli XVII e XVIII (*larèze*, *larège*) così come nel francese attuale *mélèze* e nel francoprovenzale *melèze* (m.) e *melèza* (f.).

Due aspetti dell’espressività (altro elemento importantissimo della creatività lessicale popolare, e perciò dialettale) sono stati affrontati, nelle loro rispettive comunicazioni, da Anne-Marie Vurpas e da Claudine Fréchet. La prima ha esaminato l’enorme affastellarsi di polimorfismo lessicale e di frammentazioni e trapassi semantici collegato in area francoprovenzale con il tipo lessicale <titubare>; la seconda ha operato in modo analogo, partendo però da un punto di vista più strettamente onomasiologico, per individuare, ancora in territorio



francoprovenzale, le denominazioni per il concetto di «accovacciarsi», mostrando come accanto al germanismo KRUPPA (lo stesso che ha dato luogo al francese *s'accroupir*) coesistano numerose altre basi (\*BOVACEA > ALJA 73 S *abóza*, ecc.; \*BREKAN > ALJA 2 *Se breyi*; BUCCA > fr. regionale del Forez *abouchon*; CACARE > fr. reg. di Saint-Etienne *a cacasson*, ecc.; GLOMUS > ALLO 1045 *agroumi*, ecc.; \*GRODARE > fr. reg. di Lyon *agrogner*, ecc.; BRUMUS > Lyon *agrimolo*; \*JACIUM > fr. reg. di Champsaur *s'ajasser*, ecc.; \*RANUCULA > Lyon *agrenolli*; TSITS > fr. reg. della Drôme *achichonné*, ecc.; ecc.), che, com'è facile intuire, possono rimandare a meccanismi motivazionali diversissimi.

L'opportunità di accompagnare l'analisi etimologica delle entrate vocabolari-stiche con l'analisi della suffissazione ha costituito l'oggetto della comunicazione di Lucia Fontanella, che ha proceduto ad un'ampia esemplificazione della ricchezza suffissale esistente nel vocabolario valdostano.

Un buon vocabolario può divenire ottimo se, accanto alla quantità di elementi, spunti, esigenze che i relatori della *Conférence* hanno passato in rassegna, si aggiunge anche l'elemento diacronico: ci ha pensato Federica Diémoz, che ha effettuato un confronto tra inchieste linguistiche di data diversa in Valle d'Aosta. Per la precisione, la Diémoz ha confrontato i dati dei rilievi effettuati da Jeanjacquet e Gauchat all'inizio del '900 con quelli che l'olandese Geuljans aveva raccolto negli anni 1970, in funzione della Carta dei Dialetti Italiani e dei *Tableaux phonétiques des parlers valdôtains*. Pur con i limiti dovuti all'attenzione prevalentemente fonetica che caratterizzava entrambe le raccolte, ne sono venuti fuori interessanti spunti di riflessione sugli atteggiamenti linguistici e sugli orientamenti che possono avere condotto le varie aree dialettali valdostane a operare determinate scelte e determinati cambiamenti (o determinate conferme) nell'arco dei settant'anni intercorsi tra i due rilevamenti.

Spero che chi legge queste righe sia riuscito a farsi un'idea almeno parziale della ricchezza di punti di vista, di concetti, di spunti di riflessione, di suggerimenti operativi che sono scaturiti da questi densi due giorni di discussione. Quanto ai fini della lessicografia, a giudicare dalla passione argomentativa che ha guidato tutte le comunicazioni e dalla presenza nutritissima di pubblico attento e partecipante, si può concludere questa breve nota di sintesi osservando come, nell'alternativa che Eric Fluckiger aveva enunciato quasi ad inizio di Convegno (se il Dizionario debba essere concepito per appassionare il profano o per informare lo studioso), entrambi i corni del dilemma hanno mostrato di poter essere considerati degli scopi degnissimi per una seria attività lessicografica, sia essa esercitata dallo studioso di professione, sia invece il frutto dell'esercizio amatoriale di un appassionato cultore locale.

## Note

<sup>1</sup> Pensiamo qui, per esempio, ai bei vocabolari di Manlio Cortelazzo (*Vocabolario marinresco Elbano*, in «Italia Dialettale» XXVIII, 1965, pp. 1-128), di Giovanni Moretti (*Vocabolario del dialetto di Magione* (Perugia), Perugia 1973), di Giovanni Tropea (*Lessico del dialetto di Pantelleria*, Palermo 1988), o alle grandi opere lessicografiche di Wagner, Rohlf, Plomteux, o ancora al *Dizionario abruzzese e molisano* in tre volumi di Ernesto Giammarco (Roma 1968 ss.) o al *Vocabolario siciliano* iniziato da Piccitto e giunto per ora al quarto volume.

<sup>2</sup> Cfr. ora gli *Actas* relativi, a cura di C. García, I. González Fernández e M. González González, in «Cadernos de Lingua» (Anexo 3), Santiago de Compostela s.d.e. (ma 1996).

<sup>3</sup> Cfr. L. Mucciante e T. Telmon (a cura di), *Lessicologia e lessicografia. Atti del Convegno della Società Italiana di Glottologia*, Il Calamo, Roma 1997.

<sup>4</sup> Anzi, sotto quest'ultimo aspetto sembra essere spesso una delle principali cure del vocabolarista dialettale la velleità puristica consistente nel ricercare la parola «arcaica», proponendola poi al fruitore del vocabolario sullo stesso piano della parola di uso ampio ed attuale.

<sup>5</sup> Cfr. *DRG* (*Dicziunari Rumantsch-Grischun*), fondato da R. Planta – F. Melchoir (1938 ss.), Coira-Winterthur; *GPSR* (*Glossaire des Patois de la Suisse Romande*), fondato da L. Gauchat – J. Jeanjacquet – E. Tappolet (1924 ss.), Neuchâtel-Paris; *SI* (*Schweizerisches Idiotikon. Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache*), 1881 ss., Frauenfeld; *VDSI* (*Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana*), fondato da A. Sganzini (1958 ss.), Lugano- Bellinzona.

<sup>6</sup> *Enfant du pays* oppure esterno (o addirittura estraneo) alla comunità, qui non importa, anche se, come ha ben fatto osservare Hervé Chevalley nella sua comunicazione, la questione riveste risvolti di grande importanza.



**Table des matières**

Allocution de bienvenue <i>Bruno Domaine, syndic de la commune de Saint-Nicolas</i>	5
Allocution de bienvenue <i>Ennio Pastoret, assesseur à l'Éducation et à la Culture</i>	9
Allocution de bienvenue <i>Alexis Bétemps, président du Centre d'Études Francoprovençales</i>	11
Phraséologie des dialectes walser de la Vallée d'Aoste. Problèmes de théorie et de pratique lexicographiques <i>Peter Zürrer</i>	15
Les enquêtes lexicologiques du <i>Glossaire des patois de la Suisse romande</i> <i>Erik Fluckiger</i>	23
Les divers instruments de lexicologie francoprovençale <i>Gunhild Hoyer</i>	41
Tradizione e (possibilità di) innovazione nella vocabolaristica francoprovenzale cisalpina <i>Monica Cini</i>	63
Un glossaire méconnu : Félicien Gamba et le patois de Montjovet <i>Alexis Bétemps</i>	73
Les lexiques patois du Valais <i>Rose-Claire Schüle</i>	81
Lexique du parler de Savièse (Valais) <i>Nicola-V. et Anne-Gabrielle Bretz-Héritier</i>	87
Dizionario francoprovenzale di Celle di San Vito e Faeto e relativa grafia <i>Vincenzo Minichelli</i>	101
Les désignations du mélèze en gallo-roman et en français <i>Gaston Tuaillon</i>	107
Un verbe expressif, « (il) titube, tituber » en domaine francoprovençal <i>Anne-Marie Vurpas</i>	117
<i>S'accroupir/accroupi</i> en domaine francoprovençal <i>Claudine Fréchet</i>	127
La forma delle parole: per una mappa dei suffissi in Valle d'Aosta <i>Lucia Fontanella</i>	137

- Contribution de la lexicographie francoprovençale à l'étude des français régionaux. Du *GPSR*, dictionnaire multidialectal et diachronique, à la prétendue « théorie du français régional miroir fidèle du patois »  
*Hervé Chevalley* 145
- Évolution du lexique dialectal? Les *Relevés phonétiques* du *GPSR* et les *Tableaux phonétiques des parlers valdôtains* de Geuljans. Matériaux valdôtains inédits.  
*Federica Diémoz* 165
- Lessicografia: problemi vecchi, problemi nuovi  
*Tullio Telmon* 179



Achévé d'imprimer  
au mois de juillet 2002  
sur les presses de  
Arti Grafiche E. Duc  
Saint-Christophe